Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17423 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 30 JANVIER 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ La retraite à la carte

■ 14 pages d'offres d'emplois

Demandez notre supplément

L'économie mondiale

■ 2001 : le FMI révise à la baisse ses prévisions de croissance

■ Le ralentissement américain ne devrait pas déboucher sur une récession

■ A Davos, les pays du Sud ont dénoncé le protectionnisme du monde développé

■ A Porto Alegre, le Forum social a réitéré ses critiques du néolibéralisme

Lire pages 2 et 3

Les municipales vous intéressent

● Selon notre sondage Ipsos, trois électeurs sur quatre se disent concernés par le scrutin des 11 et 18 mars
● Jusqu'au premier tour, « Le Monde » fait le tour de trente-cinq grandes villes dans un dossier quotidien
● Première étape : Lyon, son rêve européen et sa fracture sociale ● Portrait : Raymond Barre en canut

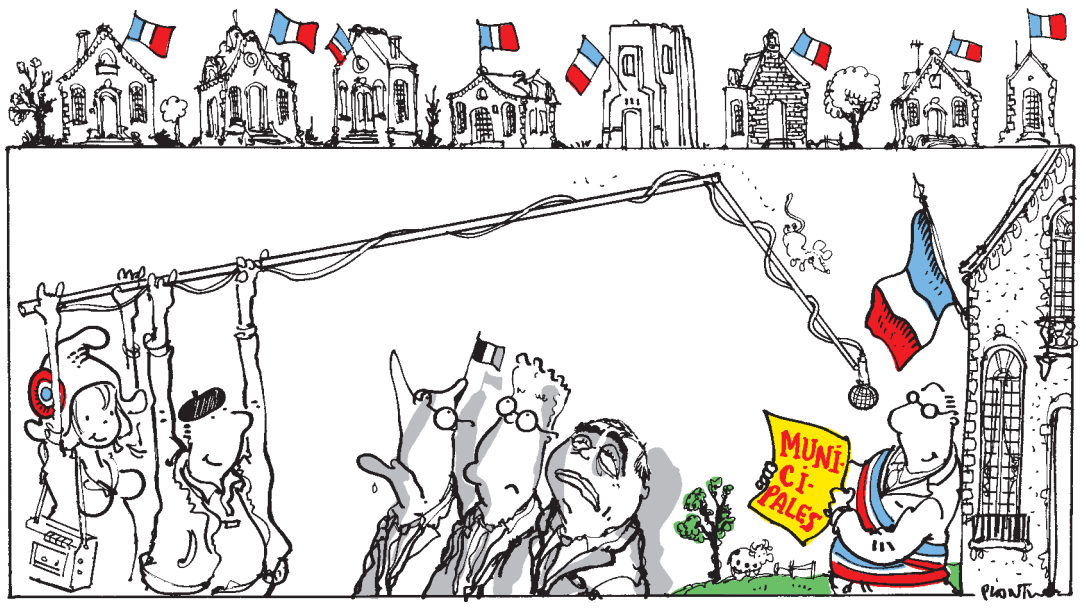

● Sondage : le choix du maire mobilise l'opinion p. 6
● Sécurité : la préoccupation n° 1 des électeurs p. 6
● Paris : la droite peut-elle ne pas perdre ? p. 6
● Les situations à Clermont-Ferrand et à La Seyne p. 7
● « Villes en campagne », série quotidienne p. 12-13
● Lyon sera-t-elle une métropole européenne ? p. 12
● Banlieues lyonnaises : la fracture sociale p. 13
● Portrait : Raymond Barre, canut d'adoption p. 14

MASSIVEMENT abstentionnistes lors des élections régionales de 1998 et des européennes de 1999, les Français expriment au contraire, à 76 %, leur intérêt pour les élections municipales des 11 et 18 mars. Selon le sondage Ipsos réalisé pour *Le Monde*, 63 % se disent certains d'aller voter. Mais cette mobilisation diminue avec l'âge : seuls 45 % des moins de 35 ans affirment qu'ils sont sûrs de se déplacer. Les Français privilégient les enjeux locaux plutôt que les enjeux politiques nationaux. Ils veulent des maires à plein temps et placent la sécurité au premier rang de leurs préoccupations. *Le Monde* commence, dans ce numéro, un tour de France de trente villes de plus de 100 000 habitants et de cinq villes d'Ile-de-France. Aujourd'hui, Lyon à la recherche de son titre de métropole européenne. La deuxième ville de France creuse un fossé social et économique avec ses banlieues. Son maire, Raymond Barre, canut d'adoption, ne se représente pas.

MONIKA FLUECKIGER/REUTERS

PROCHE-ORIENT

La paix attendra

Les discussions entre Israéliens et Palestiniens, à Taba en Egypte, se sont achevées, dimanche, sans accord, mais avec l'affirmation que jamais la paix n'a été si proche. Le sommet Arafat-Barak, un moment prévu en Suède, n'aura pourtant pas lieu. A Davos, Yasser Arafat *(photo, avec Shimon Pérès)* a critiqué la « *guerre barbare* » et l'« *agression militaire fasciste* » menées par Israël. p. 3

Téléphones à risques

LES TÉLÉPHONES mobiles sont-ils dangereux pour la santé ? *Le Monde* révèle le contenu d'un rapport, demandé en juin 2000 par le directeur général de la santé, dans lequel un groupe d'experts recommande la « *réduction au plus bas niveau possible de l'exposition moyenne du public aux radiofréquences* ». Mais les experts ne fixent pas de nouvelles normes, faute de disposer d'« *information scientifique fiable* ». D'autre part, les banques sont préoccupées par les risques sur les crédits accordés aux groupes de télécommunication. Une inquiétude accrue par le coût des licences UMTS. Elles font le parallèle avec les risques immobiliers des années 90.

Lire pages 9 et 22, notre éditorial page 17 et la chronique page 38

A Ahmedabad, la peur des répliques d'un terrible tremblement de terre

AHMEDABAD
de notre envoyé spécial

A première vue, rien n'a changé. Les mêmes adolescents poursuivent leur partie de cricket. Les fauteuils pliants ont été sortis sur les balcons pour profiter de la douceur de l'hiver. Derrière, on entend le grondement de la circulation. Et puis, au milieu du passage, une corde, barrière symbolique gardée par un groupe de jeunes gens. Au fond, un tas de gravats : ce qu'il reste du Chandrana building, où douze personnes ont trouvé la mort, vendredi 26 janvier, au petit matin.

Trois jours après le tremblement de terre qui a frappé l'Etat de Gujarat, au nord-ouest de l'Inde, Ahmedabad hésite. Vendredi encore, la capitale de l'Etat était sous le choc. Dans les rues, chacun s'improvisait sauveteur, policier, médecin. En l'absence de nouvelles du Kutch, l'épicentre du séisme, Ahmedabad, avec un bilan officiel de 552 morts et d'innombrables blessés, se vivait cité martyre. Depuis, les images de ces villages du Kutch rayés de la carte ont tempéré ce sentiment. Mais la peur, elle, reste intacte. Peur de la prochaine réplique, que chacun annonce violente. Peur de voir ces milliers d'immeubles fissurés s'effondrer. Alors, en attendant, on dort chez des amis, on sort les lits dans le jardin, on s'installe dans les parcs de la ville. Peur de voir les enfants ne pas rentrer de l'école, comme ces soixante élèves de Swaminarayan school, morts vendredi, écrasés par le toit du bâtiment. Et peu importe si les établissements scolaires ont été fermés pour un mois. « *Je préfère quand même les envoyer chez ma sœur, à Baroda,* explique, sur le quai de la gare, Abhai Tambala, cadre de la compagnie d'électricité de la ville. *Ce n'est pas que nous soyons inquiets mais...* » Sa femme le coupe : « *Mais nous sommes paniqués. Lui doit rester ici pour travailler. Nous, nous partons.* »

Peur de traverser la Sabarmati, le fleuve qui partage la ville en deux, surtout après le coucher du soleil, « *parce que les tremblements de terre, c'est toujours la nuit* ». Peur de manquer d'essence ou de nourriture. Peur de se déplacer, de laisser les proches seuls le soir. En cette saison traditionnellement propice aux mariages, de nombreuses réceptions ont été annulées. « *Mes parents craignaient que les invités ne viennent pas,* dit tristement Jamshed, kinesithérapeute, trente-cinq ans. *C'est aussi une question de décence.* » Et puis il y a autre chose. Un curieux sentiment de fragilité, de vertige. De perte de repères. Ahmedabad connaissait certes son lot habituel de désastres : sécheresses, inondations, émeutes confessionnelles. Mais les victimes étaient toujours les mêmes : les pauvres. Cette fois, les bidonvilles et les fragiles constructions de bois de la vieille ville ont bien résisté. Les dommages ont exclusivement atteint les immeubles des quartiers résidentiels. Et avec eux une partie des rêves de cette classe moyenne urbaine, apparue en Inde depuis dix ans. « *Nous avions acheté cet appartement pour toute la famille, le complexe était neuf, les prestations luxueuses* », explique Sachin Jerwarwellah, patron d'une entreprise de teinture chimique. Sa femme et ses parents sont morts, ses deux enfants sont blessés. De son logement, il reste les gravats que des camions vont régulièrement jeter sur les bords de la Sabarmati. En bas, dans le lit de la rivière déjà presque asséché, des centaines de miséreux fouillent méticuleusement les décombres.

Nathaniel Herzberg

Lire nos informations page 4

FRANK PERRY

HANDBALL

Les Bleus en deuxième semaine

L'équipe de France de handball a terminé invaincue la première phase du championnat du monde, dimanche 28 janvier. Mercredi, en huitièmes de finale, les hommes de Daniel Costantini rencontreront le Portugal. Leur entraîneur les juge capables d'aller au moins jusqu'en demi-finales, stade auquel ils pourraient rencontrer les champions olympiques russes. p. 28 à 30

Un libéral au Vatican

Mgr KARL LEHMANN

JEAN PAUL II a nommé, le 28 janvier, sept cardinaux, parmi lesquels Mgr Lehmann. Président de la conférence des évêques allemands, le nouveau cardinal est favorable à un assouplissement des positions de l'Eglise sur les divorcés-remariés et les centres de consultation avant avortement.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 130 - 7,50 F

L'Autriche et ses juifs : la mémoire et l'oubli

L'AUTRICHE pourra-t-elle jamais solder ses comptes avec son passé nazi, et avec une communauté juive qui fut le principal levain de sa modernité, avant d'être exterminée ou forcée à l'exil, puis tenue à l'écart, après la guerre, de la reconstruction d'une identité autrichienne ? Un pas décisif vers un règlement au moins juridique et matériel de ce lourd contentieux a été franchi avec la signature, le mercredi 17 janvier à Washington, d'un accord pour l'indemnisation des biens « aryanisés » sous le régime national-socialiste, entre 1938 et 1945.

Ce protocole (qui ne concerne pas la restitution des œuvres d'art) met désormais l'Autriche à l'abri des plaintes collectives déposées ces dernières années par des avocats américains, la majorité des 21 000 survivants d'origine autrichienne résidant aux Etats-Unis. Il prévoit la création d'un fonds de 360 millions de dollars, qui paiera notamment dès cette année un montant forfaitaire pour compenser la perte de quelque 60 000 logements. Il inclut aussi des mesures telles que l'entretien des cimetières juifs ou la reconstruction du centre sportif Hakoah, qui fit jadis la fierté de la communauté viennoise. Enfin, l'Etat autrichien va faire bénéficier plus généreusement que par le passé de son système de retraite et d'aide sociale les survivants juifs ou tsiganes nés en Autriche après 1933.

L'ancien secrétaire d'Etat américain au Trésor, Stuart Eizenstat, qui a mené tambour battant les négociations afin de conclure juste avant l'arrivée de l'administration Bush, a souligné qu'au total l'Autriche paiera plus de 1 milliard de dollars, si l'on tient compte des 140 millions de dollars déjà distribués par le Fonds national pour les victimes du nazisme, créé en 1995, et des 400 millions du Fonds de réconciliation pour indemniser les travailleurs forcés, œuvre du gouvernement de Wolfgang Schüssel. A l'origine, seul le dernier point figurait au programme présenté en février 2000 par les chrétiens conservateurs et leurs alliés du FPÖ.

Joëlle Stolz

Lire la suite page 17

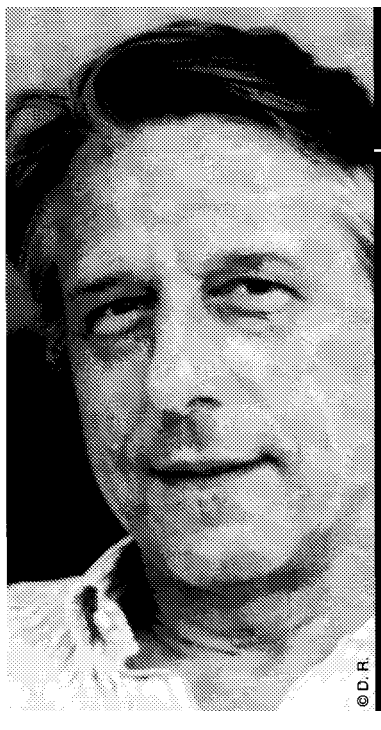

© D. R.

Michel **Winock**

LES ÉCRIVAINS ENGAGÉS AU XIXe SIÈCLE

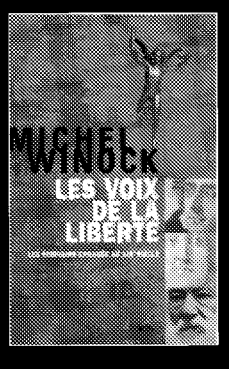

Le XIXe siècle fut tumultueux. Écrivains et journalistes plongèrent en politique « jusqu'aux oreilles », comme dit George Sand. Avec un art consommé, et un luxe de détails, Michel Winock retrace leurs luttes pour les libertés.

Roger-Pol Droit, Le Monde

www.seuil.com

Editions du Seuil

MARC DOMAGE

CULTURE

La danse veut sa liberté

Vingt ans après la création des centres chorégraphiques nationaux, des artistes réclament de nouveaux espaces d'expression favorisant le dialogue avec les autres disciplines, et surtout le public. p. 33

International 2
France 6
Société 9
Régions 12
Horizons 14
Entreprises 20
Communication 23
Tableau de bord 24
Carnet 27
Aujourd'hui 28
Météorologie-Jeux 31
Culture 33
Guide culturel 35
Kiosque 36
Abonnements 36
Radio-Télévision 37

ÉCONOMIE Réunis au Forum économique mondial de Davos jusqu'au 30 janvier, hommes d'affaires et responsables politiques venus de tous les pays ont tourné leur regard, cette année, vers les Etats-Unis. ● LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, en raison du ralentissement de l'économie américaine, a révisé à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour 2001, qui passent de 4,2 % à 3,5 %. ● UNE RÉCESSION générale devrait cependant être évitée, mais les pays du Sud ont affiché leur mécontentement. Ils reprochent aux pays développés de maintenir une politique protectionniste en matière industrielle et agricole. ● UN DÉBAT TÉLÉVISÉ, en direct, a mis aux prises, dimanche, quelques participants de Davos et des militants d'associations hostiles au néo-libéralisme, réunis, de leur côté, à Porto Alegre au Brésil, à l'occasion du premier Forum social mondial.

Malgré le ralentissement américain, Davos ne croit pas à une récession

Les participants au Forum économique mondial pensent que les Etats-Unis devraient sortir de leur trou d'air économique à la fin de l'année. Les pays du Sud ont une fois de plus dénoncé le protectionnisme du Nord et les effets pervers de la mondialisation

DAVOS
de nos envoyés spéciaux

« Soutenir la croissance et réduire les fractures », tel était le mot d'ordre que les organisateurs du Forum économique mondial, qui s'est ouvert jeudi 25 janvier à Davos, avaient choisi pour marquer la 31e édition de cette manifestation qui s'achève le 30 janvier. Les dernières nouvelles venues des Etats-Unis confirment que l'atterrissage est plus brutal que prévu et que le *« soutien »* à la croissance mondiale devra provenir d'ailleurs, sans doute de l'Europe. Quant aux *« fractures »*, numériques, sociales, voire religieuses, elles n'ont jamais eu autant d'échos au centre des congrès de la station hivernale. A Davos auront figuré en bonne place les entreprises emblématiques de la nouvelle économie, mais aussi soixante-neuf représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et de nombreux syndicalistes, tous très critiques à l'égard des dérives des multinationales et de la mondialisation.

Le sujet dominant à Davos aura été l'économie américaine. Stanley Fischer, le premier directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), n'a pas attendu d'avoir en main les derniers chiffres du PIB américain pour annoncer la révision à la baisse des perspectives de croissance de l'économie mondiale, ramenées à 3,5 % pour l'année en cours, contre 4,2 % en septembre. Un ajustement essentiellement imputable au brusque ralentissement de l'activité aux Etats-Unis. Mais Stanley Fischer a tenu à dédramatiser la situation en estimant que la Réserve fédérale américaine (Fed) avait parfaitement réagi en procédant, début janvier, à une baisse des taux d'intérêt (qui serait sans doute suivie d'autres). Le numéro deux du FMI a également avalisé le programme drastique de réduction d'impôts de la nouvelle administration Bush en estimant que, dans une période de contre-cycle et d'urgence, une telle mesure pouvait être *« efficace »*. Cette correction à la croissance ininterrompue de l'économie américaine depuis près d'une décennie, jugée *« inévitable, compte tenu des déséquilibres externes et internes constatés depuis de nombreuses années »* par Laurent Fabius, ministre français de l'économie et des finances, annonce une année un peu *« cahoteuse »* selon Alan Blinder, professeur à l'université de Princeton. Cet ancien vice-président de la Fed estime à 30 % le risque que les Etats-Unis basculent franchement dans la récession. Si un tel scénario devait se produire, ce serait pour un laps de temps qui ne devrait pas dépasser un ou deux trimestres, avec une reprise au deuxième semestre 2001. Cette mini-récession serait, selon M. Blinder, sectorielle et frapperait essentiellement l'automobile ainsi que d'autres secteurs manufacturiers.

Pour Martin Feldstein, président du National Bureau of Economic Research, qui a participé activement au volet fiscal du programme électoral de George Bush, la santé future de l'économie américaine est largement assurée par les quelque 5 700 milliards de dollars d'excédents budgétaires cumulés prévus pour les dix prochaines années. Face à ce matelas, les 1 600 milliards de dollars (voire 1 900 à 2 000 milliards de dollars si l'on en croit la surenchère de certains républicains) d'allégements fiscaux — dont une bonne partie prévue cette année – dont vont bénéficier les Américains ne représentent aucun risque, assure-t-il. Au demeurant, *« ils ne comprendraient pas qu'on remette en cause cet argent qui leur revient. De toute façon, ils l'ont déjà dépensé ! »*

AU BÉNÉFICE DE L'EURO

La chute de l'économie américaine a une première conséquence : l'Europe va devenir la première zone de croissance cette année. Cela devrait, normalement, être bénéfique à l'euro face au dollar. Les économistes à Davos rejoignent en majorité les prévisions des gouvernements et tablent sur une expansion comprise entre *« un peu plus de 2 % et un peu moins de 3 % »*. *« L'Europe n'est pas immunisée contre les conséquences de la chute de l'économie américaine »*, a expliqué Alan Blinder. La banque Morgan Stanley a calculé qu'elle diminuerait de 0,3 % la croissance des Quinze, que la banque ramène à 2,2 % en 2001. Cette performance est bonne, le double de celle des Etats-Unis sur l'ensemble de l'année, mais *« elle est insuffisante pour considérer le Vieux Continent comme le nouveau moteur mondial »*, selon Jürgen von Hagen, professeur à l'université de Bonn.

Les atouts européens sont connus : les exportations vers les Etats-Unis ne représentent que 2 % du PIB européen, les baisses d'impôts programmées en Allemagne, en France et ailleurs vont soutenir la consommation, les entreprises restent optimistes et elles investissent. En revanche, la remontée de l'euro va limiter la compétitivité européenne. La marge de manœuvre budgétaire des gouvernements est également réduite. Quant à la Banque centrale européenne, elle va scruter l'inflation qui demeure au-dessus de 2,5 % avant d'abaisser ses taux d'intérêt, même si son homologue américaine montre hardiment la voie.

INQUIÉTUDES POUR LE JAPON

L'autre grande zone de l'économie-monde, le Japon, continue d'inspirer des craintes à Davos. Le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, a fait le voyage pour demander aux congressistes *« d'écarter leurs a priori sur le Japon »* et de se convaincre que la reprise *« est bien supérieure »* à ce qu'ils perçoivent. M. Mori annonce une croissance pour l'année fiscale actuelle (qui s'achève fin mars) de 1,2 % et de 1,7 % pour la suivante.

Le tour complet de l'économie passe par une Chine *« qui marche bien »*, le reste de l'Asie qui repart et une Amérique latine qui devrait atteindre 3,5 % de croissance. Mais le poids des Etats-Unis, réel et psychologique, et la très sévère déconvenue par rapport à l'euphorie de l'an passé sont tels que l'ambiance de Davos est grise sans être toutefois pessimiste.

Eric Le Boucher et Serge Marti

Affrontements, gaz lacrymogènes, voitures incendiées à Zurich...

DAVOS
de notre envoyée spéciale

Les manifestations anti-mondialisation ont dégénéré en quasi-émeute, samedi 27 janvier à Zurich. Traumatisées par les débordements qui avaient eu lieu il y a un an, les autorités suisses, en parfaite coordination avec les organisateurs du Forum économique de Davos, avaient mobilisé plusieurs centaines de militaires et de policiers pour empêcher les manifestants d'approcher de la station où une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement venaient rencontrer les représentants du « business » mondial.

Depuis mercredi, veille de l'ouverture du Forum, les passages aux frontières étaient soigneusement filtrés et le pays quadrillé. Ces premières mesures avaient porté leurs fruits puisque quelque trois cents personnes, fichées par la police, avaient été refoulées.

DÉTOUR PAR L'OMC

Mais cela n'a pas suffi à décourager les protestataires. Venus d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Autriche grâce à divers stratagèmes, ils étaient presque un millier à tenter de rallier, samedi matin, la petite ville des Grisons où était prévue une manifestation pacifique pour dénoncer la collusion entre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les milieux d'affaires et les politiques.

Ils ne sont pas allés bien loin. Le gros des troupes a été stoppé à une trentaine de kilomètres de Davos, où les forces de police ont refoulé le train des manifestants vers Zurich. Seule une centaine d'entre eux avaient réussi à atteindre les abords du village, brandissant des pancartes où l'on pouvait lire *« Balayez le Forum ! »*, *« L'argent, le pouvoir, le profit, détruisent le monde »*, *« Notre résistance est aussi globalisée que notre oppression »*. Le rassemblement fut dispersé par les forces de police à coups de canon à eau. Un train affrété spécialement ramena les contestataires vers Zurich.

Une « caravane » de deux cents personnes partie de Genève dans neuf cars espérait elle aussi rejoindre Davos. Après avoir fait un détour par le siège de l'OMC (et uriné collectivement sur les murs...), les manifestants ont renoncé à poursuivre en raison du dispositif qui les attendait. Après quelques vifs échanges avec les forces de l'ordre, ils ont fait demi-tour en direction de Zurich.

121 ARRESTATIONS

C'est là que les événements ont pris une tournure violente. Gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc, fermeture des rues et de la gare, bris de vitrines, pavés, bouteilles lancés, voitures renversées ou brûlées...

Bilan : cent vingt et une personnes arrêtées samedi soir (la plupart âgées entre 16 et 25 ans), dont trente-cinq étaient encore retenues dimanche soir. Il y a eu quelques blessés des deux côtés, et deux personnes ont été hospitalisées.

La police et les organisateurs de Davos ont atteint leur objectif : le Forum n'a pas été troublé, même si les délégués ont dû se réunir dans un centre de conférences entouré de rouleaux de fil de fer barbelé et gardé par des militaires casqués. En revanche, le débat sur l'attitude répressive des autorités et l'interdiction de manifester a commencé en Suisse.

Babette Stern

Le président sud-africain lance un « Plan pour la renaissance de l'Afrique »

DAVOS
de notre envoyée spéciale

« N'oubliez pas l'Afrique, aidez-nous à nous aider nous-mêmes. » C'est en substance le message qu'a lancé, dimanche 28 janvier, le président sud-africain, Thabo Mbeki, aux patrons des multinationales présentes à Davos et, au-delà, à la communauté internationale tout entière.

Le « Plan pour la renaissance de l'Afrique » présenté par M. Mbeki est un changement radical d'attitude des Etats africains. Davantage qu'un manifeste mais pas encore tout à fait un programme, il pose pour principes que la paix, la bonne gouvernance et le développement économique et social vont de pair et qu'un seul pays ne peut y parvenir seul. Ce plan se veut, à l'instar de celui qui aida à redresser l'Europe après la seconde guerre mondiale, une stratégie coordonnant les efforts africains en matière de dette, de recherche d'investissements, de développement humain ou d'infrastructures. Surtout, et c'est là la nouveauté, *« c'est un plan africain pour les Africains »*. *« Nous avons déjà connu des plans mais, en général, ce n'était jamais nos plans et ils n'ont pas été appliqués »*, a rappelé M. Olusegun Obasanjo, président du Nigeria et coauteur, avec le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, absent de Davos, de cette initiative.

Les trois dirigeants africains, mandatés en 2000 au sommet de La Havane par leurs pairs pour réfléchir aux moyens de *« projeter une image de l'Afrique qui attirera les investissements, les échanges et les talents »*, espèrent entraîner le plus grand nombre possible de pays du continent dans ce projet et leur permettre ainsi de rejoindre *« le courant de la mondialisation »*.

« A NOS CONDITIONS »

« La responsabilité du développement nous appartient, a estimé, pour sa part, le président tanzanien, Benjamin William Mkapa. *Il ne faut pas pour autant rejeter toute assistance extérieure ou tout partenariat. Mais il faudrait que nos partenaires nous proposent cette assistance à nos conditions »*, a-t-il ajouté. Et pour réussir cette appropriation de son destin, l'Afrique *« doit être libérée de certaines contraintes »*.

La dette figure au nombre de celles-ci, comme l'a dit clairement le président nigérian. *« Si nous ne bénéficions pas de la suppression de la dette, aucun des éléments du plan ne pourra être mis en œuvre. »*

Lors du G8 d'Okinawa, en juin 2000, MM. Mbeki, Obasanjo et Bouteflika avaient plaidé auprès des chefs d'Etat des pays industrialisés pour étendre le plan d'allégement de la dette des plus pauvres aux pays émergents. Une demande reçue poliment mais qui n'a pas obtenu de réponse. En revanche, les pays riches ont multiplié les marques de sympathie face à la démarche de l'Afrique de prendre son destin en main. Bill Clinton, Tony Blair, Jacques Chirac et récemment le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, y ont apporté leur soutien.

M. Mbeki convient que les détails de son plan sont à peaufiner. Il s'agit d'un *« processus lent »*, dit-il. Le Plan pour la renaissance de l'Afrique intégrera peut-être la proposition du chef de l'Etat du Sénégal, Abdoulaye Wade, qui, de son côté, a proposé un *« plan Omega »* d'inspiration keynésienne de relance des économies d'Afrique par la construction de grands travaux.

« Il faut résorber les disparités structurelles et infrastructurelles entre les pays développés et l'Afrique », a déclaré le président sénégalais, prenant un peu de court ses collègues qui n'étaient visiblement pas au courant de ses projets. Il appelle à la réunion d'un sommet extraordinaire mondial des Nations unies, au niveau politique *« car ce ne sont que des technocrates qui font fonctionner les grandes institutions multilatérales »*. M. Wade suggère de mettre en commun les ressources internationales et nationales destinées à l'éducation et à la construction d'infrastructures. *« Nous sommes pour le libéralisme et les échanges, mais nous ne sommes pas en mesure de suivre le rythme mondial »*, a-t-il estimé.

L'initiative africaine pourrait voir le jour *« dans moins d'un an »*, a assuré le président sud-africain. *« Le but de ce programme n'est pas d'accroître l'aide mais de favoriser les investissements en améliorant le climat des affaires en Afrique »*, a-t-il ajouté. Il s'agit d'un partenariat mondial pour le développement. Tous les pays d'Afrique sont invités à y participer mais également le reste du monde *« en particulier les pays développés, les institutions multilatérales et le secteur privé* [car] *la marginalisation continue de l'Afrique face au processus de la mondialisation et l'exclusion sociale d'une vaste partie de notre population constituent une menace sérieuse pour la stabilité mondiale »*.

Babette Stern

Le Sud dénonce le protectionnisme agricole et industriel du Nord

DAVOS
de nos envoyés spéciaux

Les organisateurs du Forum économique mondial de Davos ont refusé de répondre directement aux manifestants antimondialisation. Mais de nombreux ministres des pays du Sud et des représentants de diverses organisations non gouvernementales (ONG) ont été invités à venir s'exprimer directement devant les « maîtres du monde » et à débattre avec eux des moyens de *« combler les fossés »*, un thème qui avait été mis en exergue de l'édition 2001 de la conférence.

Paradoxalement, les gouvernements des Etats du Sud et les congressistes de Davos se retrouvent pour dénoncer le protectionnisme du Nord en matière agricole ou industrielle. Les politiques agricoles sont l'objet d'attaques particulières. Un discours qui est forcément en phase avec celui d'une partie des congressistes de Porto Alegre, constituée par les syndicats agricoles ou industriels.

Marcus Vinitius Pratini de Moraes, ministre brésilien de l'agriculture, a dénoncé à Davos les subventions agricoles des pays riches qui *« atteignent 1 milliard de dollars par jour »*. Le commerce mondial est complètement faussé et de nombreux pays en développement, dont c'est une des ressources principales, sont privés de débouchés. *« Nous avons accumulé des milliards de dollars de déficits commerciaux »*, a déclaré le ministre brésilien.

« Les aides à l'agriculture doivent être abolies », a directement lancé le ministre des finances sud-africain, Trevor Manuel, en apostrophant Laurent Fabius, présent à Davos. Stanley Fischer, le numéro deux du Fonds monétaire international (FMI), a parlé du *« scandale mondial de l'agriculture »*. *« Les avantages théoriques de la mondialisation sont évidents*, a dit Yashwant Sinha, le ministre indien des finances. *Mais le processus est largement contrôlé par le Nord et très inéquitable .* » M. Sinha a expliqué que son gouvernement avait abaissé ses tarifs douaniers conformément aux préceptes de la libéralisation mais que le Nord avait conservé ses protections dans de nombreux domaines comme le textile et l'agriculture. Plus largement l'inéquité Nord-Sud provient, selon le ministre indien, de ce que toutes les grandes institutions internationales chargées d'établir les règles de la mondialisation sont aux mains des pays développés.

FUITE DES CERVEAUX

Deuxième préoccupation des pays du Sud : la fuite des cerveaux. Le ministre indien a déploré l'exode des ingénieurs informaticiens formés aux frais du budget indien au profit de Microsoft ou d'Intel. Selon lui, 30 % des programmeurs du géant des logiciels viennent de son pays. L'éducation, dont chacun s'accorde à penser qu'elle est une clé du développement du Sud, est détournée aux profit des multinationales. Après le vol des matières premières, celui de la matière grise.

Le fossé entre les pays riches et pauvres s'élargit et l'arrivée des nouvelles technologies l'accentue encore, a dit Benjamin Mkapa, président de la Tanzanie : *« La mondialisation ne bénéficiera pas aux pays en développement sans une volonté affirmée et continue des institutions internationales et des pays industrialisés. » « Nous ne voulons pas d'un monde où les inégalités entre les riches et les pauvres continuent de croître,* a déclaré le nouveau président mexicain, Vicente Fox. *Proclamer que la mondialisation doit avoir un visage humain ne suffit pas. »*

E. L B. et Ba.S.

TROIS QUESTIONS À...

MARTIN KHOR

1 Vous êtes le directeur de Third World Network, une ONG malaisienne qui est l'une des plus actives organisations non gouvernementales à contester l'OMC. Que lui reprochez-vous ?

Nous contestons l'Organisation mondiale du commerce (OMC) telle qu'elle fonctionne actuellement. Les principes énoncés lors de la création de l'OMC n'ont pas été respectés. Six ans après les accords de Marrakech, les pays en développement sont restés, dans leur ensemble, les grands perdants de l'opération. Dans le cadre de la mondialisation, ils ont fortement augmenté leurs importations, aggravant ainsi, pour nombre d'entre eux, le poids de leur dette. Mais, à l'inverse, ils n'ont pas pu développer leurs exportations vers les pays industrialisés, qui, tout en se prévalant du libre-échange, ont maintenu un protectionnisme de fait.

2 Vous avez des chiffres…

Oui. Sur les produits textiles, les Etats-Unis n'ont éliminé que 13 quotas sur un total de 750, et l'Europe 14 sur un total de 219. De plus, si j'en crois l'OCDE [Organisation pour la coopération et le développement économiques], les subventions accordées par les pays riches à leurs industries représentaient 275 milliards de dollars à la fin des années 1980. Elles devaient normalement diminuer. Or elles ont grimpé à 326 milliards de dollars dix ans plus tard !

3 A Davos, le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, a estimé qu'il fallait absolument un nouveau cycle de négociations qui, selon lui, serait *« différent des précédents »*. Etes-vous acquis à cette idée ?

Nous n'y sommes pas hostiles mais nous pensons qu'avant d'aborder les nombreux sujets qui figureraient dans ce nouveau cycle, notamment l'accès au marché, la réglementation du dumping, les marchés publics, les normes sociales et environnementales, il faut d'abord régler les problèmes précédents qui ne l'ont pas été. Et réformer le processus de décision de l'OMC, qui est très peu démocratique. Tout cela dépend du bon vouloir des Etats-Unis et de l'Europe à l'égard des pays en développement.

Propos recueillis par Serge Marti

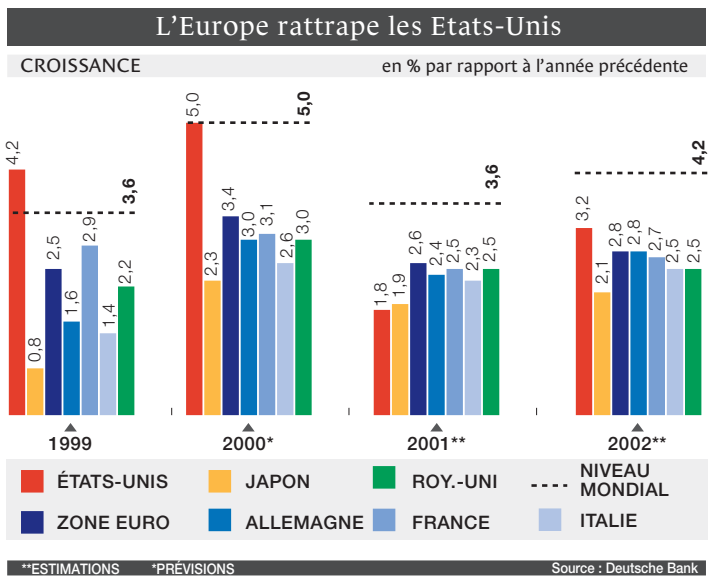

Avec le ralentissement économique américain, la croissance mondiale va progresser moins vite en 2001. L'Europe, dans ce contexte, va devenir un pôle de stabilité, mais le Japon reste à la traîne.

Les négociations israélo-palestiniennes de Taba s'achèvent sans règlement de paix

Au Forum de Davos, Yasser Arafat a dénoncé la « guerre barbare » menée contre les Palestiniens

Les pourparlers de Taba, en Egypte, se sont achevés, dimanche 28 janvier, sans accord de paix. Un instant avancée, l'hypothèse d'une rencontre entre Ehoud Barak et Yasser Arafat à Stokholm avant l'élection israélienne du 6 février a été démentie. Au Forum de Davos, en Suisse, M. Arafat a critiqué en des termes très virulents la politique israélienne dans les territoires palestiniens depuis le début des troubles, le 29 septembre 2000.

TABA (Egypte)
de notre envoyé spécial

Dans les couloirs de la rencontre de Taba, en Egypte, ils avaient dit et répété que le temps manquait pour sceller un accord. Samedi 27 janvier, à l'issue de six jours d'entretiens intensifs menés dans un climat inattendu de confiance retrouvée, c'est toujours au temps qu'Israéliens et Palestiniens ont fait porter la responsabilité de l'issue décevante de leur rencontre. En un sens, il s'agit d'un progrès : il y a peu, chacun aurait rendu l'autre responsable de l'échec.

Mais à Taba, l'ambiance se voulait d'abord harmonieuse, tous s'évertuant à souligner que les progrès accomplis permettaient d'envisager bientôt un *« accord de paix permanent entre les parties »*. Ce bon climat, confiaient le soir même plusieurs des participants, se concrétiserait bientôt par une rencontre entre Ehoud Barak et Yasser Arafat, à Stockholm, dont le gouvernement assume la présidence de l'Union européenne.

L'« ÉLAN COUPÉ »

Las ! la perspective d'une rencontre en Suède n'aura pas duré plus de vingt-quatre heures. Dimanche, en début de soirée, après de vives déclarations de Yasser Arafat critiquant devant le Forum économique de Davos *« la guerre barbare »* et *« l'agression militaire fasciste »* menées contre son peuple par Israël, utilisant des *« armes à l'uranium appauvri »*, Ehoud Barak a jugé inutile de faire le déplacement de Stockholm. *« Yasser Arafat vient de couper l'élan qui s'était dessiné à Taba »*, confiait au *Monde*, quelques instants plus tard, Gilad Sher, directeur de cabinet du premier ministre israélien. A neuf jours d'une élection où, selon tous les sondages, Ehoud Barak sera sévèrement sanctionné pour n'avoir pas su respecter sa promesse de la paix ni épargner aux Israéliens l'angoisse de l'Intifada, le mur de méfiance, un instant fissuré, se dressait à nouveau, comme refait à neuf.

Dans la déclaration conjointe diffusée en clôture de leurs travaux à Taba, les deux parties ont estimé qu'*« étant donné les circonstances et les contraintes de temps, l'accord n'a pu être atteint sur tous les sujets abordés, malgré les progrès substantiels faits sur chacun d'entre eux »*. Personne n'a accepté de détailler les progrès évoqués, tous se réfugiant derrière la formule que *« jamais l'accord n'avait été aussi près de se conclure »*. Mais les confidences des uns et les épanchements des autres permettent de penser que les négociateurs sont fondamentalement restés dans la ligne du plan Clinton, qu'il s'agisse des frontières, des réfugiés, de la sécurité, de Jérusalem et du statut des Lieux saints. *« Nous pensons,* estiment encore les négociateurs dans leur déclaration, *que les divergences qui subsistent seront surmontées lorsque reprendront les négociations, après les élections israéliennes. »*

Tout au long de la semaine, celles-ci ont constitué la référence implicite, voire l'explication réelle, de la rencontre, la direction palestinienne cherchant visiblement, et à la dernière minute, à faciliter la tâche d'un premier ministre menacé d'une sévère défaite par tous les sondages. *« Pour qui devons-nous voter ? »* demandaient au chef de la police préventive de Gaza, Mohammed Dahlan, un couple d'Arabes israéliens croisé dans le hall de l'hôtel ? *« Il vous faut empêcher la victoire de Sharon »*, leur répondait le policier, qui sait mieux que personne que les partis arabes appellent à déposer un bulletin blanc dans l'urne. *« Pas question de voter Barak, qui a fait tuer treize des nôtres,* rétorquait le couple. *Sauf si l'Autorité palestinienne le demande expressément. »*

Ce que cette dernière s'est bien gardée de faire. Mais les négociateurs palestiniens ont voulu ne rien négliger pour montrer qu'à leurs yeux Ehoud Barak était le seul candidat de la paix, le seul avec lequel ils pouvaient conclure dès la parenthèse électorale refermée.

RÉUNION DE RÉFÉRENCE ?

L'évocation incessante des *« progrès »* accomplis comme le projet d'une nouvelle et solennelle réunion à Stockholm étaient aussi une manière de dire que les prochains pourparlers devraient prendre en compte la rencontre de Taba, désormais réunion de référence à partir de laquelle partirait toute nouvelle négociation. Ariel Sharon a, pour sa part, déjà précisé qu'il ne se sentirait pas engagé par les négociations de dernière minute.

A en juger par les réactions de la presse israélienne, où même les commentateurs les mieux disposés à l'égard d'Ehoud Barak ne l'ont guère ménagé, la rencontre de Taba n'a pas convaincu. *« Arafat a joué un rôle central dans les difficultés que vit Barak,* écrivait, prémonitoire, le quotidien populaire *Maariv* dès dimanche matin, *et il est la dernière personne qui lui viendra en aide. Ce qui ne s'est pas produit au sommet de Camp David, à Charm el-Cheikh, au point de passage d'Erez et à Taba ne se produira pas à Stockholm. »* Quelques heures plus tard, la réunion suédoise était annulée.

Georges Marion

Grève du secteur public en Israël

Une grève du secteur public à l'appui de revendications salariales s'est intensifiée, dimanche 28 janvier, en Israël, provoquant l'annulation de nombreux vols au départ et à destination du pays. Des centaines de voyageurs se sont retrouvés bloqués à l'aéroport international Ben-Gourion, après que la fédération syndicale Histadrout eut fait appliquer des arrêts de travail qui ont entraîné des annulations en série. Commencée en début de matinée, la grève était en principe illimitée.

La fédération syndicale réclame un relèvement de salaires de 16 % sur trois ans dans le service public, avec effet rétroactif à janvier 1999, hausse que le gouvernement d'Ehoud Barak juge impossible à financer. La grève affecte aussi les ports israéliens, où aucun navire n'a pu entrer ou sortir à l'exception des cargos transportant des produits agricoles. Par ailleurs, tous les trains étaient arrêtés et le ramassage des ordures n'était plus effectué dans l'ensemble du pays. – *(Reuters.)*

« Il sera possible rapidement de conclure un accord de paix »

***VOICI** les principaux extraits de la déclaration conjointe de Taba.*

« Les délégations israélienne et palestinienne ont mené durant les six derniers jours des discussions sérieuses, profondes et concrètes avec pour objectif un règlement stable et permanent entre les deux parties.

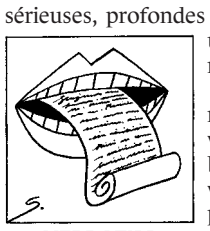

VERBATIM

L'atmosphère positive de la réunion de Taba, comme la volonté mutuelle de satisfaire les besoins nationaux, sécuritaires et vitaux des deux parties sont sans précédent. Etant donné les circonstances et les contraintes du calendrier, et malgré les progrès substantiels accomplis sur chacun des dossiers discutés, il nous a été impossible de conclure un accord sur tous les sujets.

Les parties déclarent qu'elles n'ont jamais été aussi proches d'un accord. Elles sont toutes deux convaincues que les divergences qui demeurent seront comblées lorsque reprendront les négociations, après les élections israéliennes.

Les deux parties s'engagent à revenir à des relations normales et à une situation calme sur le terrain, en respectant leurs engagements mutuels dans l'esprit du mémorandum de Charm el Cheikh.

Avec pour ambition de conclure un accord permanent capable de mettre un terme au conflit qui les divise, comme d'apporter la paix à leurs deux peuples, les négociateurs ont discuté de quatre grands sujets : les réfugiés, la sécurité, les frontières et Jérusalem. Tout en ne cachant pas leurs mutuelles réserves, les deux parties ont tenu compte des idées suggérées par le président Clinton. Sur tous ces dossiers, elles ont fait de substantiels progrès dans la compréhension de leurs positions respectives. Certaines d'entre elles sont aujourd'hui moins éloignées (...).

Les parties, reconnaissant l'urgente nécessité d'un règlement, sont convaincues qu'il sera possible de rapidement combler les divergences et de conclure bientôt un accord de paix permanent. Les deux parties demeurent confiantes dans leurs possibilités d'avancer dans cette direction à la première occasion. »

Les patrons ont boudé le débat télévisé interforum

PORTO ALEGRE
de nos envoyés spéciaux

George Soros n'est pas un *« représentant de Davos »*. C'est la mise au point qu'a tenu à faire le célèbre financier américain dès l'ouverture du débat télévisé par satellite, organisé en direct, dimanche 28 janvier, entre le Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil) et le Forum économique mondial de la station suisse. Une façon d'annoncer pour le spéculateur repentant, présent au titre de sa fondation Open Society Institute, que l'affiche ne serait pas tout à fait celle qu'on attendait.

Côté Davos, les intervenants n'étaient que quatre, réunis à grand-peine par les producteurs de l'émission dans une église. Et pour cause, les organisateurs de la grand-messe annuelle des « global leaders » ont refusé officiellement de cautionner l'événement. Et les patrons ne se sont pas bousculés pour répondre à cette proposition de dialogue. Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi Universal, le vice-président de Microsoft et le président de la fondation Bill Gates ont déclaré forfait au dernier moment. Sur le plateau, seul Björn Edlund, un dirigeant du géant de l'électronique ABB, tenait compagnie à George Soros pour représenter les entreprises, à côté de deux hauts fonctionnaires de l'ONU : John Ruggie, conseiller spécial du secrétaire général Kofi Annan, et Mark Mallon Brown, directeur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

MOBILISATION À PORTO ALEGRE

Côté Porto Alegre, il y a eu, en revanche, pléthore de candidats. Outre Bernard Cassen, président d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), le Hondurien Rafael Alegria, leader de l'organisation paysanne internationale Via Campesina, et Aminata Traoré, ancienne ministre de la culture du Mali, huit autres personnalités ont été finalement retenues, en fonction de *« l'extrême diversité des courants de pensée et des mouvements sociaux »* représentés au Forum, explique Gonzalo Arijon, coauteur de l'émission.

Directeur de « Focus on the Global South », une ONG parmi les plus connues du Sud, Walden Bello a immédiatement engagé la polémique. *« Nous vivons sur des planètes différentes, nous, dans celle des opprimés et des marginalisés. A Porto Alegre, nous cherchons des chemins pour sauver la planète, alors que vous, à Davos, vous cherchez à maintenir l'hégémonie des multinationales à travers le monde. La meilleure chose qui puisse arriver au monde, c'est que les dirigeants des multinationales embarquent dans un vaisseau spatial et décollent. »*

John Ruggie a répliqué en prenant la défense de la mondialisation, tout en reconnaissant ses failles : *« Nous avons construit un espace économique global, mais il lui manque les piliers sociaux et environnementaux nécessaires au bon fonctionnement de n'importe quelle société. Revenir en arrière, remettre en cause l'ouverture économique que nous avons construite depuis la seconde guerre mondiale ne serait pas une bonne chose. L'histoire des années 30 nous a montré que des replis sur soi conduisent souvent à des catastrophes telles que le nationalisme et la xénophobie. »*

Ce mea culpa du bout des lèvres n'a pas permis d'amorcer un vrai dialogue entre les deux camps qui se sont très vite révélés installés dans deux perspectives foncièrement divergentes. A Porto Alegre, on voulait avant tout amender le système économique existant et changer les règles. *« Quelle leçon de démocratie voulez-vous nous donner, vous qui n'êtes qu'une minorité de nantis, de gagnants d'une certaine mondialisation, en train de dicter au reste du monde la manière dont les économies devraient fonctionner. Vous n'écoutez pas »*, a clamé Aminata Traoré.

AVEU D'IMPUISSANCE

« L'état des lieux montre que le modèle ne marche pas. Le fait de vous pencher aujourd'hui sur les inégalités dans le monde est un constat d'échec. Est-ce que vous pensez que le développement humain durable est conciliable avec la logique de marché ? » « Je sais que le développement durable suppose que l'on accorde davantage d'attention à la notion d'équité, à la préservation des ressources naturelles, mais la croissance est aussi indispensable, a répondu Mark Mallon Brown. *Je partage l'idée que l'intégration à l'économie mondiale doit se faire dans de meilleures conditions mais vouloir jeter le bébé avec l'eau du bain n'est pas une bonne solution. Comme je ne suis pas pour le tout-marché. » « La solution,* a-t-il ajouté, *se trouve entre les deux. »*

Pour sa part, Rafael Alegria a insisté sur les *« désastres provoqués par la mondialisation et le néolibéralisme ». « Les privatisations par exemple,* a-t-il ajouté, *ont entraîné le déplacement de millions de travailleurs qui déambulent dans les rues à la recherche d'un emploi. On nous parle de libre marché, mais nous, petits agriculteurs, nous n'y avons pas accès, car tout est privatisé, la terre comme les technologies. Sous prétexte que le marché va tout résoudre, les Etats ne s'intéressent plus aux problèmes sociaux de leurs citoyens. Nous devons changer cette situation, sinon nous irons vers une confrontation globale. »*

Cette interpellation n'a abouti qu'à un aveu d'impuissance : *« La seule chose que puissent faire les entreprises, c'est d'améliorer les conditions de vie de ceux qui travaillent pour elles,* a répondu le dirigeant d'ABB, *mais les entreprises ne sont pas le gouvernement, c'est pour cela que nous devons discuter, pour savoir ce qu'il faut faire. »*

Bernard Cassen a alors émis à l'adresse de George Soros une proposition concrète en trois points : *« annuler la dette des pays du tiers-monde, introduire la taxe Tobin pour réduire l'instabilité financière et dégager des fonds pour le développement, et interdire les paradis fiscaux »* en l'invitant à lancer une pétition dans l'enceinte de Davos sur ces sujets. Le financier, qui s'est déjà prononcé en faveur d'une taxe Tobin, a néanmoins douté – tout haut – des chances de réussite d'une telle initiative. *« Vous comprenez bien,* a-t-il dit, *que nous ne recueillerons pas beaucoup de signatures... »*

Laurence Caramel et Jean-Jacques Sévilla

★ De larges extraits de ce débat, organisé par l'agence française Artcile Z, seront diffusés sur la chaîne Arte, vendredi 2 février à 20 h 15.

Arrestation en Jordanie des animateurs d'un comité anti-israélien

LA QUESTION de la normalisation avec Israël, avec lequel la Jordanie a conclu un traité de paix en 1994, est à l'origine de sérieux problèmes dans le royaume, après la publication par un Comité anti-normalisation avec l'Etat juif d'une « liste noire » des sociétés et personnalités ayant établi des liens avec ce dernier.

Après l'arrestation, samedi 27 janvier, de sept syndicalistes en liaison avec cette affaire, quelque 200 avocats islamistes et nationalistes ont organisé dimanche un sit-in au palais de justice, avant de se rendre au siège du Parlement pour protester contre ces arrestations auprès du président de la Chambre des députés, Abdel Hadi Majali. Le chef de l'ordre des avocats, Saleh Armouti, a, de son côté, appelé les députés à œuvrer pour la libération immédiate des détenus.

Le procureur général a entamé samedi l'enquête avec les sept syndicalistes arrêtés, dont le président du Comité antinormalisation avec Israël, Ali Abou Sukar – membre de la direction de la Confrérie des Frères musulmans –, et un avocat, Me Mohamed Abou Jibara. Les sept sont accusés d'*« appartenance à une association illégale non autorisée par la loi »*. Ils sont les animateurs de la campagne hostile à Israël qui n'a cessé de s'intensifier depuis le début du soulèvement palestinien contre Israël. Un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre d'un huitième syndicaliste, Ali Hattar, actuellement en visite à Bagdad, et qui, selon ses proches, ne rentrera pas à Amman mais partira pour Damas.

La Jordanie, dont plus de la moitié de la population est d'origine palestinienne, a connu plusieurs manifestations de soutien à l'Intifada depuis fin septembre et deux attentats contre des diplomates israéliens en poste à Amman. Le gouvernement avait lancé dès mercredi une mise en garde aux milieux anti-israéliens. Le ministre de l'intérieur et premier ministre par intérim, Awad Khleifat, a critiqué la publication de la « liste noire », lors d'une rencontre avec les chefs des syndicats professionnels.

La liste comprend plus de 20 sociétés travaillant notamment dans le domaine agricole, deux lycées privés, des journalistes, des chansonniers, des députés, l'ex-ministre Jawad Anani, l'ancien chef du cabinet royal, Adnane Abou Audé, et l'actuel chef de ce cabine, Fayez Taraouneh. – *(AFP.)*

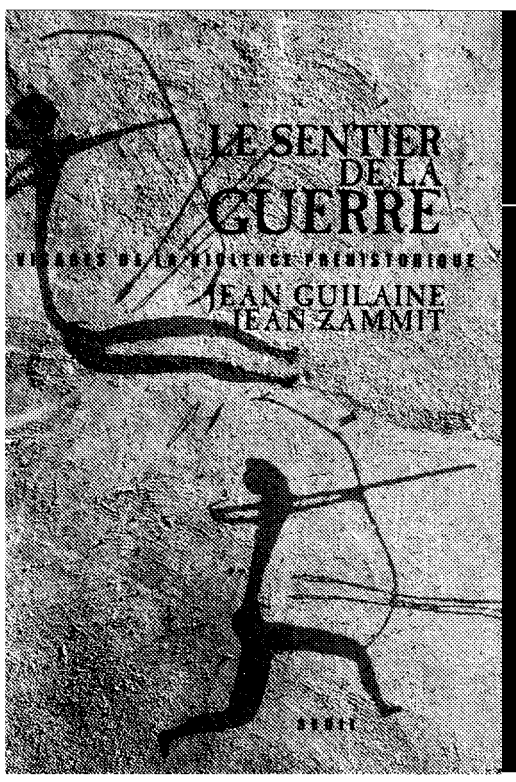

Le sentier de la guerre

JEAN GUILAINE ET JEAN ZAMMIT

Un tableau saisissant de la violence présente dans toutes les sociétés préhistoriques. Des origines jusqu'au Néolithique, les preuves sont là : armes retrouvées, sujets blessés, cannibalisme, supplices et massacres.

www.seuil.com
Editions du Seuil

Le tremblement de terre du nord-ouest de l'Inde a fait au moins 20 000 morts

La communauté internationale s'est mobilisée pour prêter main-forte aux opérations de sauvetage des militaires indiens, qui sont dépassés par l'ampleur des destructions. Il s'agit de la plus grave catastrophe survenue dans le pays depuis 1947, date de son indépendance

Des équipes de sauveteurs venus de plusieurs pays se sont jointes, lundi 29 janvier, aux 4 700 secouristes militaires et aux volontaires civils indiens qui s'efforcent de venir en aide aux victimes du séisme de Bhuj, dont le bilan continuait de s'accroître : quelque 20 000 morts selon le ministre de la défense, Georges Fernandes ; peut-être 30 000 selon d'autres sources. Les autorités reconnaissent qu'à ce stade aucun chiffre n'est encore fiable. Le district de Kutch a été dévasté. Au moins un demi-million de personnes y sont sans abri. L'Inde a demandé un prêt de 1,5 milliard de dollars aux instances internationales pour l'aider à faire face à la catastrophe, la plus grave survenue dans ce pays depuis son indépendance, en 1947. Sur le terrain, les villageois expriment leur désespoir devant la lenteur des sauveteurs à venir leur prêter main-forte. Des dizaines de répliques sismiques, dont la plus forte, dimanche, a atteint 5,9 degrés sur l'échelle de Richter, ont semé la terreur dans certaines localités de l'Etat du Gujarat.

BHUJ
de notre envoyée spéciale

De loin en loin, les fumées qui montent dans le ciel indiquent les bûchers de crémation. Le Gujarat et, plus particulièrement, le district de Kutch enterrent leurs morts : le bilan du plus grand tremblement de terre que l'Inde ait connu depuis 1905 est loin d'être établi. A 70 km de Bhuj, chef-lieu du district, la bourgade de Bhachau (trente cinq mille habitants) n'est plus. Aucune construction n'est debout. D'un enchevêtrement de pierres surgit une natte noire avec un ruban rouge et quelques petits drapeaux indiens. L'école primaire gouvernementale de filles, dans laquelle jusqu'à trois cent dix élèves, selon certains, une centaine selon d'autres, s'apprêtaient à regarder passer la parade du 51e anniversaire de l'instauration de la République indienne, s'est effondrée sur ses occupantes, toujours emmurées dimanche, quarante-huit heures après le choc.

Quelques soldats du régiment des ingénieurs du Penjab, munis de pioches, barres à mines et cordes, et aidés d'une dizaine de jeunes gens, inspectent les lieux. Le déplacement d'un bloc de béton répand une odeur insoutenable de mort et les sauveteurs reculent, rajustant les mouchoirs qui leur barrent la figure. Aucun parent n'est là. *« Ils sont morts et enterrés, emmurés, ou encore ils sont devenus fous »*, commente, les larmes aux yeux, Rajesh Shah, un commerçant de Bombay. Arrivé dans la nuit de samedi, lui aussi n'a pu que constater les ruines qui se sont refermées à jamais sur son père et sa mère. De l'autre côté de la rue, l'un des deux seuls bulldozers en action dégage les blocs de béton de ce qui fut l'hôpital de Bhachau. Dix malades et un médecin sont toujours dessous.

Des militaires s'activent dans un immeuble de cinq étages réduit à trois. Tôt le matin, ils ont constaté la présence de trois personnes encore en vie. Une petite foule, les yeux rougis d'épuisement, regarde. Soutenus par deux soldats, Rekka Banh, en sari poussiéreux, et son mari Kelpesh Godda, lunghi à carreaux et tricot de corps, peuvent à peine marcher. Ils viennent d'être arrachés aux décombres. Elle pleure, lui tremble. La foule applaudit mais la rage devant la lenteur des secours redouble. *« Nous sommes impuissants. Nous ne pouvons rien faire*, implore Dinesh, un commerçant. *Tout le monde va à Bhuj et personne ne vient ici. »* Des camions de nourriture, vêtements, eau, affrétés par des organisations privées, distribuent leur cargaison. Mais ce que veulent les habitants de Bhachau, ce sont des sauveteurs, capables de dégager les leurs.

CHAMPS DE PIERRES

Dès traversé le grand pont qui marque l'entrée dans le Rann de Kutch, ce désert de marais salants à la frontière pakistanaise, fournaise l'été, glacial l'hiver, l'ampleur de la catastrophe se découvre. Sur des kilomètres, ce ne sont que des villages réduits en champs de pierres que des ombres fouillent à mains nues. Par petits groupes, certains villageois rassemblés sur le bas côté de la route attendent, avec quelques effets qu'ils ont pu sauver. D'autres, en une longue file, marchent vers le sud, fuyant cette absolue désolation.

A Lodaï, l'épicentre du séisme, quelques épiciers distribuent gratuitement leurs stocks mais, affirme l'un d'eux, Madhvji Bmii, *« le gouvernement doit nous aider. Pas seulement avec de l'argent, mais aussi avec des hommes pour nettoyer et reconstruire »*. Soudain, deux camions envoyés par l'association des diamantaires (nombreux au Gujarat) de Sitpur arrivent dans le village avec des couvertures, du sucre, des biscuits. Le sarpanch (chef de village) préside au déchargement, qui se fait dans l'ordre.

Dimanche, aucun des villages détruits autour de Bhuj n'avait encore vu le moindre sauveteur. Les secours, essentiellement militaires, se concentrent sur Bhuj, qui en manque toutefois aussi cruellement. Privée d'eau, d'électricité, de téléphone, tous commerces fermés, la ville ne vit que par ses habitants qui errent, vont aux nouvelles, dorment sur les trottoirs. Un étrange silence enveloppe la vieille ville, qui a particulièrement souffert. Quelques soldats mal équipés s'activent autour de ruines. Une grande partie du temple hindou de Nar Narayan Swami Narayan, qui abritait cent cinquante veuves, est par terre. Cinq ont été sorties, mortes. Les autres doivent encore se trouver sous les décombres. En face, dans la cour du bâtiment réservé aux hommes, deux soldats veillent auprès du seul générateur en service.

« PERSONNE NE NOUS AIDE »

« Les soldats protègent le temple et personne ne nous aide. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans ce monde », gémit Rahindra Praveena, en pleurs. Elle était partie travailler, laissant sa fille et son garçon à la maison. Le garçon seul a pu s'enfuir. Au bout de la rue, des cadavres hâtivement recouverts de bouts de tissus gisent, abandonnés. Le château du maharadjah local, imposante bâtisse du XVIIIe siècle, a beaucoup souffert. La plupart des habitants ont fui dans la partie moderne de la ville où des grues s'activent près d'immeubles effondrés. L'hôpital civil n'existe plus : il a enterré sous lui médecins, infirmières et malades, près de trois cents personnes.

Un « hôpital » de campagne – une large tente avec douze tables – a été installé sur le terrain de jeu du centre ville. Huit cents à neuf cents personnes y sont déjà passées. Un médecin taille dans le vif la jambe d'un vieil homme qui tremble sous la douleur. Dix minutes et il est évacué sous une autre tente où on l'allonge à même le sol, dans la poussière, sa perfusion attachée à un poteau, au milieu d'une centaine d'autres blessés. Les militants du RSS (corps des volontaires nationaux) et du Bajran Dal (jeunesse du Conseil mondial hindou), mouvements extrémistes hindous, distribuent des soupes chaudes et des couvertures.

Selon le chef du district de Kutch, M. R. M. Ninama, cinq des dix sous-districts de sa circonscription sont *« massivement endommagés, cinq cent mille personnes sont sans abri, dix mille personnes ont péri et autant sont encore sous les décombres »*. *« La priorité est de dégager les corps »* affirme-t-il, et il faudra *« cinq à six jours pour que tous les secours soient sur place »*. Un temps infini qui met fin à tout espoir de retrouver des survivants. Les répliques sismiques – plus de 80, allant jusqu'à 5,9 degrés sur l'échelle de Richter – ajoutent à l'angoisse. La tragédie que vivent les habitants du Gujarat est loin d'être finie.

Françoise Chipaux

Des secousses dans une zone peu sismique

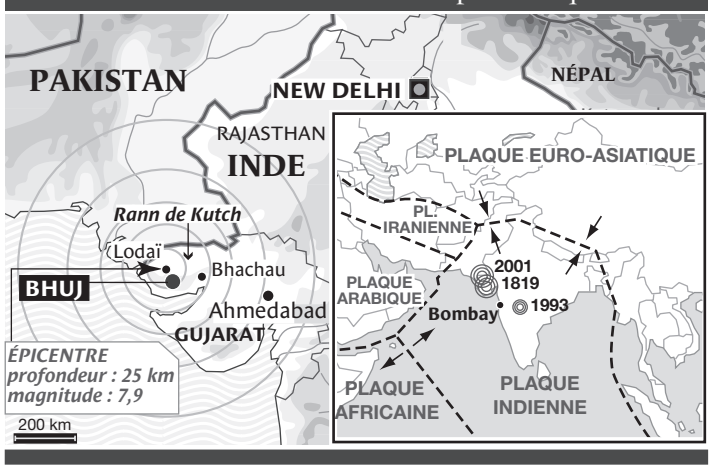

Lodaï, épicentre du séisme

Epicentre du séisme, Lodaï, à 30 km au nord-ouest de Bhuj, n'est plus que ruines. Le long de ce qui fut la rue principale, le Dr R. K. Ragor a installé sur une table quelques médicaments et des bandages. Cinq cents blessés sont déjà venus. Dans ce village de 5 000 habitants, 33 personnes, dont 11 enfants, ont péri. Vingt-deux emmurés vivants ont été sortis par les habitants eux-mêmes, qui, dimanche, n'avaient toujours vu aucun sauveteur. Village mixte, Lodaï a, dans l'union, enterré ses musulmans et brûlé ses hindous.

Sanghi Rupa, un fermier, cherche ce qu'il peut sauver des ruines de sa maison. On ne distingue plus l'étroite rue qui la séparait de celle de ses parents, qu'il n'a pas eu le temps de sauver. *« Quand cela a commencé, je me suis précipité pour faire fuir ma femme et mes deux enfants, et quand je suis revenu il était trop tard pour mes parents »*, dit-il. Le mur qui bordait la rue a écrasé deux enfants de 4 et 6 ans qui fuyaient.

Un séisme inhabituel, mais qui a un précédent historique

LA RÉGION du Gujarat, dans laquelle s'est produit le tremblement de terre meurtrier du 26 janvier, n'était pas vraiment de celles où les sismologues s'attendent à des catastrophes. C'est une zone au contraire peu sismique, même si l'on connaît, non loin de l'épicentre de cette terrible secousse de magnitude 7,9, dont le foyer dévastateur était à très faible profondeur (environ 25 kilomètres) – ce qui explique les dégâts considérables qui ont été enregistrés –, une faille qui porte le nom de Rann de Kutch.

D'ordinaire, les séismes se produisent à la frontière des plaques qui constituent l'écorce terrestre et jouent les unes par rapport aux autres, rarement en leur centre (séismes dits intra-plaques). Il suffit de consulter un relevé des secousses qui frappent le sous-continent indien pour comprendre que des forces colossales y modifient les équilibres géologiques.

Aux frontières de la plaque indienne, les secousses sismiques sont si nombreuses qu'elles dessinent sur les cartes de larges lignes noires. Au nord d'abord, où la plaque indienne s'enfonce depuis 50 à 60 millions d'années dans et sous le continent asiatique, au rythme de 2 à 3 centimètres par an. Conséquence : la formation d'un immense plateau, le Tibet, et celle d'une formidable chaîne de montagnes : l'Himalaya. A l'est ensuite, le long des côtes de la Birmanie, de la Malaisie et de Sumatra. Et enfin à l'ouest, où s'affrontent le long de la frontière indo-pakistanaise l'Inde, l'Arabie et l'Eurasie.

Mais le tremblement de terre du 26 janvier est survenu dans une zone réputée calme. Certes, une région sismiquement calme n'est jamais une région sans séismes. La planète bouge. Elle *« respire »* et produit en permanence une infinité de secousses dont la plupart sont sans effets. La paix sismique au centre des plaques est donc plutôt la règle, même si les archives témoignent de quelques séismes d'une magnitude supérieure à 5.

LE « MUR D'ALLAH »

Ce qui l'est moins, en revanche, c'est la catégorie à laquelle appartient le tremblement de terre du 26 janvier. C'est un séisme intra-plaque comme celui qui a frappé en septembre 1993 la province du Maharashtra, en plein centre de l'Inde, et comme deux autres plus anciens et également meurtriers. Le premier, survenu en décembre 1967 (magnitude 6,5) dans la région de Koyna, au sud-est de Bombay, et dont on sait aujourd'hui qu'il est la conséquence de la mise en eau d'un important barrage. Le second, de magnitude 7,8, qui a déjà durement frappé, en juin 1819, la région marécageuse de Kutch, comme en témoigne un rapport des officiers britanniques du Fort Sindree, dont les bâtiments s'effondrèrent en quelques secondes. *« Cette secousse avait dressé une marche de trois à huit mètres de hauteur, longue de 90 kilomètres, appelée alors le Mur d'Allah »*, raconte Paul Tapponier, de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP).

Après le tremblement de terre du Maharashtra, le chercheur de l'IPGP, à l'origine, avec ses autres collègues français, de la découverte des mécanismes tectoniques de cette partie du globe, avait déclaré : *« On est particulièrement mal armé pour évaluer l'incidence de ces séismes intra-plaques. »* Mais nul doute qu'ils ne mobilisent les sismologues de tous les pays, du fait de leur originalité.

Jean-François Augereau et Hervé Morin

Le Pakistan, lui aussi, a offert des secours

AHMEDABAD
de notre envoyée spéciale

Il est clair que les secours, essentiellement en vivres, couvertures et vêtements, qui n'ont commencé à arriver massivement que dimanche, font gravement défaut. Aucun équipement spécialisé pour ce genre de catastrophe n'était en place dimanche dans la région de Bhuj, réduite à s'en remettre à la bonne volonté et au dévouement des survivants, qui ne peuvent à eux seuls pallier l'absence de moyens.

Les premières équipes de secouristes étrangers spécialisés dans les sauvetages post-sismiques – françaises, britanniques, russes, suisses, allemandes et turques – ont commencé à opérer lundi 29 janvier. La France est représentée par quarante-trois sauveteurs venus avec 7 tonnes de matériel, partis vers Bhachau, d'une part, et, d'autre part, par une équipe du Groupe d'intervention cynophile de recherches et de sauvetage, une organisation non gouvernementale, forte de sept maîtres-chiens, qui se sont rendus à Bhuj. Une cinquantaine de sauveteurs suisses se déployaient également lundi matin.

L'Inde, par ailleurs, a demandé à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement un prêt de 1,5 milliard de dollars pour l'aider à faire face à la catastrophe, a annoncé, dimanche, le ministre indien des finances, Yashwant Sinha. Des équipes de sauveteurs du Japon et de Taïwan, qui avait aussi été frappé en septembre 1999 par un séisme ayant fait quelque deux mille quatre cents morts, étaient par ailleurs prêtes à partir, attendant le feu vert pour prendre leur avion à destination de l'Inde. La Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale qui héberge une importante communauté indienne, avait, samedi, décidé de débloquer sans attendre une aide de 3 millions de livres (4,8 millions d'euros).

Deux autres pays ont exprimé leur intention de fournir une aide à l'Inde en dépit de leurs relations difficiles avec New Delhi. La Chine, qu'une guerre a opposée à l'Inde en 1962, a annoncé l'envoi de matériel de secours d'une valeur d'un demi-million de dollars et d'une mission d'experts en sismologie. Plus remarqué encore a été le geste du Pakistan, ennemi de toujours de l'Inde, qui a été l'un des premiers pays à envoyer ses condoléances à New Delhi, et à proposer une aide médicale et en matériel. Le séisme a également fait quelques victimes du côté pakistanais de la frontière. Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a promis à l'Inde l'aide des Nations unies.

Fr. C. (avec AFP)

Aux Galapagos, la nappe de pétrole a atteint dimanche deux autres îles

PUERTO AYORA (Galapagos)
de notre envoyé spécial

« Cela pourrait être pire » : Veronica Toral, biologiste à la station de recherche Darwin, ne cherche pas à dramatiser la marée noire qui affecte, depuis le 19 janvier, les Galapagos. Et la visite de Tortuga Bay, une plage magnifique située près de Puerto Ayora, la principale bourgade de l'archipel, confirme qu'on ne peut parler de catastrophe écologique : les boules de pétrole qui s'y étaient déposées mercredi ont été efficacement enlevées et le sable immaculé a retrouvé sa splendeur. Cependant, les sauveteurs ont à nouveau échoué, samedi 27 janvier, à renflouer le pétrolier *Jessica*, naufragé à 800 mètres du port de San Cristobal, et la nappe de pétrole couvre de façon discontinue près de 3 000 kilomètres carrés.

REPORTAGE
L'affaire dévoile un écheveau de trafics auxquels l'armée pourrait être mêlée

Elle a atteint dimanche les îles Floreana et Isabela, où l'on craint pour les colonies de flamants. Jusqu'à présent, une quarantaine d'animaux ont été englués par le pétrole, surtout des lions de mer et des pélicans. Il reste qu'une épave gît en vue d'un des ports de l'archipel et que l'image des Galapagos, *« terre vierge »*, *« laboratoire de l'évolution »*, *« joyau de l'humanité »*, est sérieusement ternie.

L'affaire doit peu à l'erreur humaine, même si le capitaine du *Jessica*, Tarquino Arevola, emprisonné ainsi que ses douze matelots, reconnaît publiquement *« sa faute »*. Elle découle au contraire des nombreuses tractations illégales destinées à cueillir les fruits des deux rares secteurs prospères de l'Equateur, le pétrole et le tourisme des Galapagos. Habituellement, les îles sont ravitaillées en carburant, dont elles consomment 14 000 tonnes par an pour leurs centrales électriques et la centaine de bateaux de tourisme qui y travaillent, par le *Taurus*, un pétrolier exploité par l'armée équatorienne. Il effectue la livraison environ une fois par mois. Mais début janvier, le *Taurus* était en réparation. La compagnie pétrolière Petroecuador a alors affrété le *Jessica* afin de livrer 600 tonnes de diesel et 300 tonnes de bunker dans les îles.

Le bunker est un carburant proche du pétrole brut, qui présente l'avantage de bien brûler, mais qui, en cas de marée noire, s'évapore mal et forme des agglomérats collants. Le bunker devait être livré à l'*Explorer*, un navire de tourisme de 80 passagers qui est le seul de l'archipel à l'utiliser. L'*Explorer* est normalement ravitaillé par un autre pétrolier, le *Doris*, mais celui-ci était également indisponible. Le *Doris* appartient à la compagnie Martipa, représentée par Carlos Rohr ; Il se trouve que M. Rohr a été capitaine du port de Puerto Ayora vers 1995 : un poste tentateur, puisqu'il permet de délivrer les différents permis de naviguer aux embarcations de tourisme dans les Galapagos.

Devant l'indisponibilité du *Doris*, contrat a été passé entre Petroecuador et la société Acotramar, opérateur du *Jessica*, confiant à celui-ci la tâche de livrer le carburant. Les irrégularités se mettent alors à fourmiller : le bunker a été transféré du *Doris* au *Jessica* sans l'aval nécessaire des autorités maritimes, le *Jessica* n'avait pas l'autorisation d'aller aux Galapagos et son capitaine ne s'y était jamais rendu. Par ailleurs, Acotramar est sous le coup de poursuites pour fraude fiscale entre 1994 et 1997 et subit une enquête de la commission anticorruption équatorienne pour les contrats truqués dont elle aurait bénéficié de la part de Petroecuador en 1996.

AMBIANCE CUPIDE

Un point reste incertain dans cet écheveau de trafics qui se dénoue jour après jour : le rôle du ministre de la défense. Répondant aux accusations du député Marcelo Dotti, le commandant général de l'armée, Fernando Donoso, a reconnu que le ministre Unda avait des activités commerciales dans les affaires maritimes, mais sans préciser clairement ses liens avec Acotramar.

Une anecdote vient illustrer l'ambiance cupide qui entoure l'affaire : entre le moment où le *Jessica* s'est échoué, le 16 janvier, et celui où le pétrole a commencé à fuir, le 19, Petroecuador a empêché les pêcheurs locaux de commencer à vider les soutes du navire, ce qui aurait limité la marée noire, afin de ne pas perdre les recettes potentielles de la cargaison. Au total, le naufrage du *Jessica* est révélateur de la corruption dont souffre l'Equateur et de l'exploitation irréfléchie de cette poule aux œufs d'or que sont les Galapagos.

Si la justice suit son cours, l'armée, très impliquée dans les îles dont l'Equateur a toujours craint que la souveraineté lui soit contestée, devra s'expliquer sur l'accident : le rôle de son ministre ne peut être isolé du fait que l'armée contrôle le ravitaillement de l'archipel par le *Taurus* et par la compagnie aérienne TAME (Transportes aereos militares ecuatorianos) qui en a l'exclusivité de la desserte. Mais, plus globalement, c'est la façon dont l'Equateur gère l'archipel, inscrit par l'Unesco au patrimoine de l'humanité, qui est mise en cause ; la communauté internationale le lui a indirectement fait savoir en accordant à la marée noire une couverture médiatique qui a surpris les Equatoriens.

Hervé Kempf

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPA. SÉSAME/ACCÈS
■ Stages de février et Pâques,
■ Toutes matières,
■ 80% de réussite
Tél. : 01 42 24 10 72

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

La création surprise de sept nouveaux cardinaux confirme l'existence de tensions au Vatican

Une main tendue aux catholiques libéraux allemands avec la nomination de Mgr Lehmann

Une semaine après avoir publié une liste-record de trente-sept nouveaux cardinaux, Jean Paul II en a annoncé, dimanche 28 janvier, à la surprise générale, sept autres, tous en âge de participer à l'élection du pape (moins de quatre-vingts ans). La nomination de Mgr Lehmann, président de la conférence des évêques allemands, constitue une sorte de rééquilibrage au profit des libéraux de la Curie et de l'Eglise d'Allemagne.

C'EST du jamais-vu au Vatican, où les procédures de nomination obéissent toujours à une mécanique bien huilée et où les désaccords et marchandages sont toujours savamment dissimulés. Certes, après avoir créé 37 cardinaux, dimanche 21 janvier, Jean Paul II avait bien annoncé qu'il en nommerait d'autres aussi *« méritants »*. Mais rien ne pouvait laisser supposer qu'il le fasse si rapidement. Que s'est-il passé, entre les dimanche 21 et dimanche 28 janvier, pour que sa liste de 37 cardinaux soit ainsi rallongée ? Jamais, lors de ses sept précédents consistoires (créations de cardinaux), Jean Paul II n'avait procédé à de tels rajouts. Ce signe de confusion intrigue les observateurs et autorise les spéculations sur l'affrontement entre une ligne plutôt conservatrice, qui l'avait emporté dans la première liste du 21 janvier, et la ligne libérale, qui a obtenu, le dimanche suivant, un rééquilibrage.

RECTIFICATION DE TIR

Cette inflation de cardinaux est la première surprise. Le Sacré Collège est désormais composé de 185 membres, dont 135 auront moins de quatre-vingts ans le 21 février (jour de la cérémonie de remise des insignes de cardinaux) et seraient électeurs en cas de conclave suivant la mort ou la démission du pape. Ainsi, le « plafond » de 120 électeurs, fixé en 1975 par le pape Paul VI, a-t-il explosé. Une fois de plus, Jean Paul II veut afficher sa souveraine liberté par rapport aux règles. Cela en dit long sur l'état d'esprit qui est le sien à la fin d'un si long règne, comme s'il voulait, au mépris des quotas, corriger des injustices et promouvoir des personnalités qui ont, selon lui, mérité de l'Eglise. Corriger une injustice : c'est le sens qu'il faut donner à la nomination de Mgr Karl Lehmann, évêque de Mayence et président de la conférence des évêques allemands, né en 1936, qui avait déjà été recalé lors du consistoire de 1998. Il représente l'aile libérale du catholicisme outre-Rhin, favorable à un assouplissement de la discipline qui interdit de sacrement les divorcés-remariés et à la participation de l'Eglise dans les centres de consultation avant avortement. Certes, sa tardive promotion comme cardinal est « politiquement » équilibrée par celle de Mgr Johannes Degenhart, évêque conservateur de Paderborn (1926), qui avait suspendu le théologien Eugen Drewerman de ses fonctions de prêtre et d'enseignant. Elle ressemble pourtant à une rectification de tir, inspirée par le pape lui-même ou par le courant libéral de la Curie, soucieux des risques de schisme de la puissante Eglise allemande.

En moins d'une semaine, l'opinion allemande aura été ainsi surprise par un double revirement. Trois jours avant la nomination de Mgr Karl Lehmann, c'est l'évêque de Limburg (Hesse), Mgr Franz Kamphaus, qui avait obtenu du Vatican la permission de continuer dans son diocèse l'activité des centres de conseil pour avortement (*Le Monde* du 24 janvier). *« C'est un jour de joie pour les catholiques en Allemagne »*, commentait dimanche Hans Joachim Meyer, président du Comité central des catholiques (ZdK). Mgr Karl Lehmann, pas plus que Mgr Franz Kamphaus, n'est un rebelle à Rome ou un trublion. Le quotidien populaire de Cologne *Express* voit dans sa promotion comme cardinal un moyen de le *« lier plus fortement à la Curie »*. Les mauvaises langues ajoutent que Rome ne peut pas se couper de la puissance financière de l'Eglise allemande. Surtout, la querelle sur les centres de conseil avant IVG avait soulevé une incompréhension très nette non seulement entre les catholiques et le Vatican, mais aussi entre l'Eglise et la société allemandes.

En exigeant, il y a deux ans, la fermeture des centres de conseil, le Vatican a pris le risque d'accélérer le recul de l'Eglise, qui, avec ses crèches et ses hôpitaux, exerce une influence encore très importante dans la société, et de laisser le champ libre au protestantisme. Cette attitude de Rome équivaut, pour les laïcs catholiques, à tirer contre son camp, car personne en Allemagne ne demande à l'Eglise de se retirer sur le domaine spirituel. Au contraire, dans un pays où la séparation entre l'Eglise et l'Etat n'existe pas vraiment, les régions dirigées par les chrétiens-démocrates (Bavière, Bade-Wurtemberg) ont tout fait pour empêcher le retrait de l'Eglise des centres d'avortement et vont aider les catholiques laïcs à prendre le relais des évêques.

UNE « RECONNAISSANCE »

Une partie de la gauche elle-même souhaite que l'Eglise reste présente dans la société, à l'image de Kurt Beck, ministre-président social-démocrate (SPD) et catholique de Rhénanie-Palatinat, la région de Mayence. Ce dernier a estimé que la nomination de Mgr Lehmann, évêque de Mayence, scelle *« enfin la reconnaissance du difficile travail de médiation que l'évêque effectue pour l'Eglise et la société »*. Kurt Beck résume ainsi le sentiment général. L'Eglise d'Allemagne se sent moins incomprise pour la première fois depuis longtemps. Reste à savoir si c'est bien le signal que Rome a voulu lui envoyer.

Henri Tincq
avec Arnaud Leparmentier
à Berlin

Une double promotion en Ukraine

Outre Mgr Karl Lehmann et Mgr Johannes Degenhart, le pape a créé, dimanche 28 janvier, deux cardinaux ukrainiens : Mgr Marian Jaworski (né en 1926), archevêque latin de Lvov, qui avait déjà été nommé *in pectore* (en secret) en 1998, et Mgr Lubomyr Husar (1933), élu récemment patriarche de l'Eglise grecque-catholique. Le nom de Mgr Janis Pujats (1930), archevêque de Riga en Lettonie, créé cardinal *in pectore* en 1998, a aussi été rendu public. Mécontente de n'avoir qu'un cardinal dans la liste du 21 janvier, l'Afrique bénéficie d'une autre correction avec la nomination de Mgr Wilfrid Fox Napier (1941), archevêque de Durban (1941), en Afrique du Sud. Enfin, Mgr Julio Terrazas Sandoval (1936), archevêque de Santa Cruz, devient le premier cardinal bolivien.

L'Europe commémore la libération d'Auschwitz

LONDRES. Plusieurs pays européens ont commémoré, samedi 27 janvier, la libération du camp d'Auschwitz, en 1945. Cette journée est désormais dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah dans plusieurs pays d'Europe. L'Allemagne et l'Italie ont été les pays où les manifestations ont été le plus nombreuses. A Londres, où les cérémonies avaient lieu pour la première fois, des survivants de la Shoah ont été rejoints par des rescapés des génocides cambodgien et rwandais au cours d'une réunion au Parlement, en présence de la plupart des dirigeants politiques britanniques. D'autres pays européens, comme la France, n'avaient rien organisé. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : vingt-cinq personnes dont des enfants ont été massacrées**, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 janvier, par un groupe armé dans la région de Chlef (200 km à l'ouest d'Alger), a-t-on appris dimanche auprès d'habitants de la région. Trois familles du hameau isolé d'Ouled Fares, situé entre Chlef et la petite ville côtière de Tenès (à près de 200 kilomètres à l'ouest d'Alger), ont été surprises dans leur sommeil par un groupe armé, et égorgées. Cette nouvelle tuerie n'a pas été officiellement confirmée. Depuis le 1er janvier, plus de 190 personnes ont été tuées dans des violences en Algérie, selon un décompte établi à partir de bilans de presse et de témoignages. – *(AFP.)*

■ **TANZANIE : la police a lancé, dimanche 28 janvier, une opération contre l'opposition dans l'île de Pemba**, et annoncé l'arrestation de 400 personnes dans tout le pays au lendemain d'affrontements qui ont fait trente-deux morts. L'île de Pemba est le fief du Front civique uni (CUF), le principal parti de l'opposition. Les violences avaient éclaté samedi matin à Pemba et Unguja, les deux îles de l'archipel semi-autonome de Zanzibar, lorsque les forces de l'ordre avaient tenté d'empêcher des manifestations à l'appel du CUF exigeant de nouvelles élections. Celles d'octobre avaient été marquées par des irrégularités. Les élections ont donné une large victoire au parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM, parti révolutionnaire). – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : à peine débarqué à l'aéroport de Tunis,** dimanche après-midi 28 janvier, Me Eric Plouvier, avocat au barreau de Paris et chargé de mission à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), a été remis dans un avion en partance pour Paris par les autorités. L'avocat français devait assister au procès contre la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) prévu lundi. Avant son départ, les autorités avaient fait savoir à l'avocat que sa présence était *« indésirable »*. C'est la première fois que le régime s'oppose à la présence d'un observateur de la FIDH à un procès.

■ **ÉTATS-UNIS : la marine américaine** a passé un contrat de 3,8 milliards de dollars (environ 4 milliards d'euros) pour la mise en chantier, à Newport News, en Virginie, d'un porte-avions à propulsion nucléaire de la classe du Nimitz, soit 93 700 tonnes de déplacement à pleine charge, qui sera opérationnel en 2008. La marine américaine aligne actuellement douze porte-avions, dont neuf sont nucléaires. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le tribunal militaire de Téhéran** a annoncé, samedi 27 janvier, avoir condamné à mort trois anciens agents du ministère des renseignements, et en avoir condamné plusieurs autres à la prison à vie, pour les meurtres, fin 1998 d'opposants et d'intellectuels, notamment Daryouch et Parvaneh Forouhar, dirigeants laïques nationalistes. Les familles des victimes ont exprimé leur insatisfaction, estimant que les véritables responsables avaient été épargnés. Par ailleurs, un journaliste réformateur, Hoda Saber, a été arrêté dimanche à Téhéran. Les motifs de son arrestation n'ont pas été précisés. Une quinzaine de journalistes son actuellement en prison. – *(AFP.)*

ÉLECTIONS **Les élections municipales des 11 et 18 mars intéressent nettement plus les Français, à six semaines du scrutin, que ne l'avaient fait les législatives de 1997, les régionales de 1998 et les européennes de 1999. ● LE SONDAGE d'Ipsos pour *Le Monde* qui révèle cet intérêt indique aussi que la proportion de ceux qui se disent certains d'aller voter n'est que de 7 points supérieure à ce qu'elle était avant**

les européennes. ● LA BATAILLE de Paris, qui met en jeu l'héritage de Jacques Chirac dans la capitale, n'intéresse que 44 % des habitants d'Ile-de-France et 29 % de ceux des autres régions. Philippe Séguin suit une double stratégie municipale et nationale. ● LIONEL JOSPIN a invité les socialistes à ne pas préjuger de leurs victoires, mais il affirme que *« rien, pour autant, n'est impossible ».* *(Lire page 7.)*

Municipales : les Français veulent des maires à plein temps

Selon un sondage Ipsos pour « Le Monde », trois électeurs sur quatre expriment leur intérêt pour le scrutin des 11 et 18 mars. Ils privilégient les enjeux de proximité, en particulier la sécurité, et attendent de leur maire une grande disponibilité

LES ÉLECTIONS municipales intéressent les Français. Le constat pourrait passer pour une lapalissade si les taux d'abstention lors des scrutins législatif, régional ou européen, depuis quatre ans, n'avaient témoigné d'une indifférence croissante des Français pour les rendez-vous électoraux. Le sondage d'Ipsos pour *Le Monde* atteste que le choix de leur maire continue à mobiliser les électeurs : trois sur quatre (76 %) se déclarent intéressés par le scrutin des 11 et 18 mars. Ce taux d'intérêt est de 9 points supérieur à celui observé avant les législatives de 1997 ou les régionales de 1998, et même de 17 points par rapport à la période précédant les européennes de 1999.

Pour la première fois depuis 1995, cette enquête laisse donc présager un redressement du taux de participation. Encore faut-il être prudent : 63 % des sondés se disent aujourd'hui certains d'aller voter, et jusqu'à 74 % chez les sympathisants de la droite parlementaire, contre 65 % chez ceux de la gauche plurielle. Cependant, ce degré de mobilisation n'est supérieur que de 7 points à celui qui précédait les élections européennes de 1999 et légèrement inférieur à celui des régionales de 1998. En outre, les plus jeunes restent nettement à distance : 62 % des moins de trente-cinq ans se déclarent intéressés par les municipales, et 45 % seulement d'entre eux sont aujourd'hui certains d'aller voter.

C'est évidemment la dimension locale des enjeux qui suscite cet intérêt plus soutenu des électeurs. Tout le démontre. Ainsi, la bataille de Paris – pourtant décisive pour la droite puisque s'y joue le sort de l'ancien fief du président de la République – n'intéresse guère que 31 % des personnes interrogées (44 % des Franciliens contre à peine 29 % des habitants des autres régions. D'ailleurs, les personnes interrogées peinent à départager nettement les deux principaux candidats dans la capitale : pour 28 %, Bertrand Delanoë *« ferait le meilleur maire pour Paris »*, devant Philippe Séguin (25 %), tandis que 11 % désignent Jean Tiberi et que 36 % ne se prononcent pas ou écartent ces trois noms. Parmi les Franciliens, MM. Séguin et Delanoë sont à égalité (28 %).

De même, 16 % seulement des sondés (25 % à Paris, contre 12 % en milieu rural) assurent qu'au moment de voter ils tiendront compte de la situation politique nationale, alors que 77 % d'entre eux privilégieront la situation dans leur commune. A cet égard, il est significatif que 44 % seulement des personnes interrogées assurent que leur opinion sur la politique du gouvernement jouera un rôle primordial (16 %) ou important (28 %) dans leur choix, contre 49 % pour qui ce critère est secondaire. Il ne se trouve même que 39 % des sympathisants de droite, contre 55 % de ceux de gauche, pour retenir ce critère comme primordial ou important ; autant dire que, jusqu'à présent, les municipales ne sont pas vécues, à droite, comme l'occasion de sanctionner Lionel Jospin.

Quant à l'action de Jacques Chirac, elle n'est jugée déterminante dans leur vote que par à peine plus du tiers (37 %) des sondés. A l'inverse, tous les critères plébiscités renvoient à la relation de proximité avec les élus municipaux : le bilan du maire sortant, primordial pour 40 % des sondés et important également pour 40 % ; la personnalité des têtes de listes (pour 36 % primordiale et pour 39 % importante) ; le fait que les têtes de liste habitent dans la commune depuis longtemps (pour 34 % primordiale et pour 38 % importante). A quoi s'ajoute le fait que la liste offre *« une place de choix aux femmes »*, jugé primordial par 28 % des sondés et important par 45 %.

INSÉCURITÉ ET IMPÔTS LOCAUX

En revanche, la couleur politique de la liste n'est jugée primordiale que par 26 % et importante par 29 %, contre 42 % qui l'estiment secondaire. Dernière indication – et non des moindres, notamment, pour les ministres candidats –, une très nette majorité de Français (55 %) souhaitent en priorité que leur maire exerce à plein temps son mandat municipal et ne partage pas son temps avec des responsabilités nationales. Les autres priorités arrivent loin derrière : 14 % souhaitent des maires plus jeunes, 12 % davantage de femmes maires et 15 % des maires dégagés d'attaches partisanes.

Scrutin local, les élections municipales sont, enfin, un scrutin dont les enjeux sont à dominante sociétale. Toutefois, les attentes reflètent de nets clivages en fonction des sympathies politiques. Ainsi, pour les personnes interrogées, la sécurité des biens et des personnes doit être, de loin, la priorité numéro un du nouveau maire : 56 % des sondés en font la première de leurs préoccupations, mais le pourcentage est de 65 % chez les sympathisants de droite contre 48 % de ceux de gauche. Cette sensibilité aux problèmes de l'insécurité est, en outre, particulièrement marquée chez les personnes âgées de plus de soixante-dix ans (66 %), chez les habitants d'Ile-de-France (71 %) et chez les sympathisants du Front national (79 %).

Le décalage est comparable pour la deuxième priorité, le niveau des impôts locaux : 36 % des sondés y sont sensibles, mais 40 % à droite contre 33 % à gauche. A l'inverse, les électeurs de gauche sont beaucoup plus sensibles (41 %) aux problèmes de l'école que ceux de droite (24 %). A gauche, on est également plus attentif à l'animation culturelle et sportive de la ville (37 %, contre 27 % à droite) ou à la pollution (30 % contre 22 % à gauche). Avis aux candidats.

Gérard Courtois

les principaux paramètres du scrutin des 11 et 18 mars

▶Les prochaines élections municipales se dérouleront les 11 et les 18 mars prochains ? Etes-vous .....

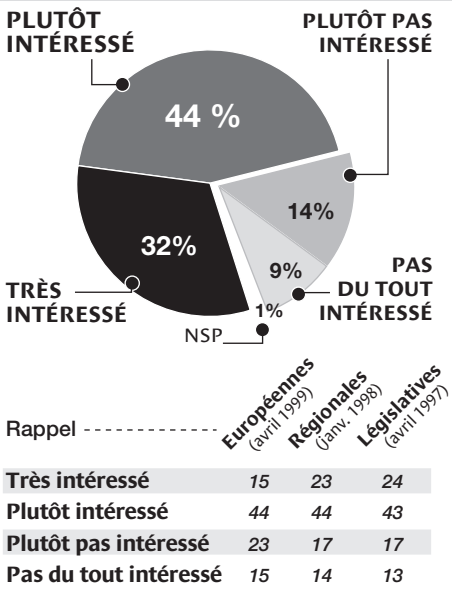

▶Le pourcentage de Français sur les listes électorales déclarant être tout à fait certains d'aller voter.

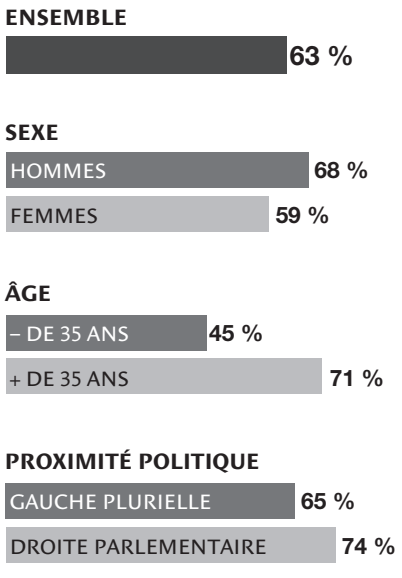

▶Quelles doivent être, selon vous, parmi les suivantes, les trois principales priorités du prochain maire de votre commune ?

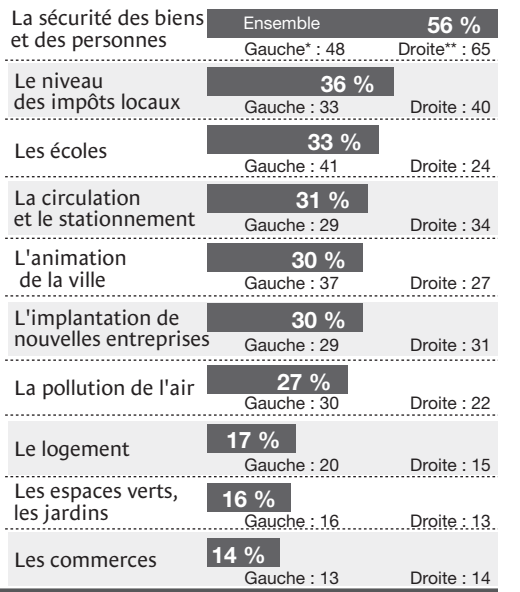

en % de personnes sondées

* Gauche plurielle ** Droite parlementaire

La double stratégie de Philippe Séguin face à la défaite qui menace la droite à Paris

ANALYSE

Le candidat RPR fait le pari qu'un échec ne serait pas le sien

L'OPPOSITION peut-elle ne pas perdre à Paris ? Le climat qui s'est installé dans l'actuelle majorité parisienne exhale un très reconnaissable parfum de défaite. Les élections de 1995 avaient déjà montré qu'à partir du moment où ils n'étaient plus dominés par l'entreprise chiraquienne les enjeux parisiens changeaient de nature. Les arrondissements les plus fragiles pour la droite, là où les évolutions sociologiques avaient pu être contrariées par la machine RPR, avaient basculé. Six ans plus tard, la gestion de ces six secteurs par la gauche, dans les limites qu'autorise la loi « PML », a acclimaté la possibilité d'une alternative à Paris.

Surtout, la droite parisienne, fédérée et mise en ordre par Jacques Chirac au cours de ses dix-huit ans de mandat, a vécu pendant les six années suivantes une irrésistible décomposition. Jean Tiberi, contesté dès le départ, n'est pas parvenu à mettre en place une véritable relève. En dépit de ses efforts pour moderniser et « déchiraquiser » les politiques municipales, il lui a fallu avant tout répondre des travers de la période antérieure et subir la balkanisation d'une droite parisienne que son prédécesseur avait d'ailleurs eu lui-même du mal à tenir en respect. L'affaiblissement personnel du maire, par la mise en cause de son entourage familial, lui a ôté tout moyen de lutter contre un fort courant contraire.

Aujourd'hui, le seul vrai candidat à la Mairie de Paris est le socialiste Bertrand Delanoë. M. Tiberi, vaillant dans l'adversité et habile dans l'exploitation du sort qui lui était fait par ses « amis » du RPR, n'a pas pu se dégager, ensuite, de cette intrigue partisane pour se faire entendre au-delà du réseau – non négligeable, mais étroit – de ses partisans. Les fortes personnalités de la droite parisienne ne sont pas avec lui, et ceux qui lui sont restés fidèles n'ont pas d'audience personnelle ou bien nuisent à sa cause davantage qu'ils ne la servent.

UN DOUTE PERMANENT

Philippe Séguin s'est bien installé, lui, dans la fonction de chef de file de la droite à Paris, mais la façon dont il l'exerce entretient un doute et une rumeur permanents sur sa détermination à l'emporter. Anticipant eux-mêmes la défaite, certains alliés du candidat « officiel » de l'opposition semblent avoir pour unique souci de lui en imputer la responsabilité. Leur principal argument consiste à critiquer la stratégie de rupture suivie par M. Séguin et à lui reprocher de rendre impossible le rassemblement de la droite après que les dissidents tiberistes auront compté leurs voix au premier tour.

M. Séguin n'a cessé, de son côté, de chercher à imposer cette rupture, au RPR et aux dirigeants de l'opposition d'abord, aux élus parisiens ensuite. Son raisonnement est simple : les Parisiens ne veulent manifestement pas reconduire M. Tiberi, ni prolonger, à travers lui, une gestion municipale qu'ils jugent archaïque. Sans se faire probablement trop d'illusions sur la capacité des politiques, de quelque bord qu'ils soient, à administrer une ville de façon totalement vertueuse, ils veulent néanmoins en finir avec une gestion synonyme, à leurs yeux, d'affaires, de probable fraude électorale, d'arrangements et de combines. Si la droite ne prend pas en compte cette attente, elle sera tout entière identifiée à un « système » dont M. Séguin ne perd pas une occasion de souligner que la gauche y a, en partie au moins, trouvé sa place ou accepté celle que lui concédait M. Chirac. Au reste, même les plus critiques des alliés de M. Séguin reconnaissent qu'il a raison sur ce point puisqu'ils ont refusé, à sa demande, de voter le budget 2001 proposé par M. Tiberi en décembre.

Que le député des Vosges ne soit pas d'abord ni avant tout candidat à la Mairie de Paris est une évidence depuis... qu'il a fait acte de candidature. S'étant imposé à M. Chirac, qui n'a pas pu trouver d'autre solution pour Paris, M. Séguin a adopté une double stratégie, « gagnant-gagnant » s'il sauve l'Hôtel de Ville, mais « perdant-gagnant » s'il échoue. S'il parvenait à capter à son profit la demande de changement des électeurs parisiens, il serait en mesure, quoi qu'il puisse en dire, d'imposer à M. Chirac une nouvelle concurrence – comme celle d'Edouard Balladur en 1995 – à l'élection présidentielle. A l'inverse, si la gauche l'emporte, M. Séguin fait le pari que cette défaite ne sera pas la sienne, mais sera perçue comme un nouveau signe de la fin d'un « cycle » à droite – le cycle chiraquien, bien sûr.

Le combat qu'il aura mené le replacera, espère-t-il, deux ans après son départ de la présidence du RPR, au premier rang des dirigeants de la droite.

Patrick Jarreau

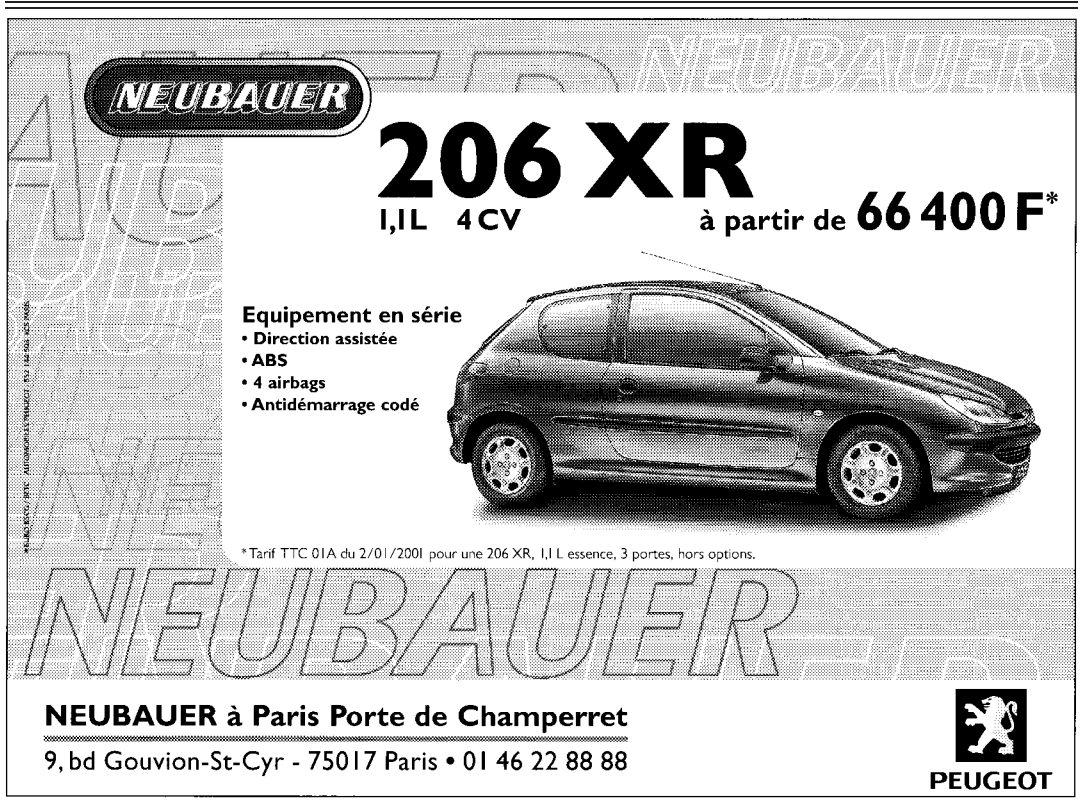

PLACE AUX FEMMES

Madame « Gaz de France » cherche une place à Meudon

ELLE SE MONTRE *« partout »* et ne rate pas le moindre pot de la droite dans les Hauts-de-Seine : ni les vœux de Jean-Pierre Fourcade (UDF), maire de Boulogne, ni la *« grand-messe »* à Asnières, la semaine dernière, à laquelle participait le maire de Neuilly, Nicolas Sarkozy (RPR). Samedi 27 janvier, elle a suivi la journée de formation des *« candidats »* RPR aux municipales, organisée au siège du parti, à Paris. Et pourtant, elle n'est pas sûre de figurer sur une liste ! Béatrice Cordier-Brinzeu est *« candidate à la candidature »* à Meudon.

Depuis des semaines, elle attend. Cette femm*e « de droite »* s'est *« toujours »* intéressée à la politique. En 1968, elle invitait dans son quartier de l'Odéon ses amis qui *« s'ennuyaient dans les quartiers chics »* de l'Ouest parisien. Elle écoutait les discours d'André Malraux et aimait *« sa voix qui montait, montait »*. La cinquantaine arrivant, cette habitante de Meudon a décidé de se lancer. Avant les fêtes de Noël, elle a écrit une *« lettre de quatre pages »* au chef de file du RPR local. Il a fallu envoyer un CV. L'horreur ! Qu'allait raconter cette *« mère au foyer »* qui n'a *« jamais rien fait jusqu'au bout »* ? Un bac *« latin-grec »*, une année de droit, *« un peu »* de Langues-O, du secrétariat médical quand son mari *« faisait ses études »*, enfin, depuis un an, un emploi de *« cinq heures par semaines »* dans une école bilingue à Boulogne. Et *« une passion »* pour la voirie et l'urbanisme. A Meudon, elle a réussi à *« faire changer un feu de signalisation »* pour améliorer la sécurité des enfants. Et puis des voyages : Prague, Budapest, Bratislava, au gré des déplacements de son conjoint. A l'étranger, on désignait les épouses du nom de l'entreprise qui employait le mari. *« Il y avait madame Citroën, madame Rhône-Poulenc. Moi, j'étais madame Gaz de France ! »*, rit-elle. *« C'est le type de femme dont on a besoin. Disponible, citoyenne »*, commente Christian Gambotti, chargé de mission auprès de Christian Estrosi, secrétaire national du RPR, et l'un des organisateurs de la formation.

Toujours pas de nouvelles en janvier. Et toujours la même réponse quand elle relance les gens au téléphone. *« Où ça en est, ma candidature ? ». « On en discute ! »*. A Meudon, la liste menée par le maire sortant Hervé Marseille, proche de François Bayrou et délégué national aux élections à l'UDF, n'est pas bouclée. Récemment, Mme Cordier-Brinzeu a envoyé *« un petit mot »* au maire. Dimanche 28, elle l'a croisé à la fête de l'Eglise russe de Meudon, dont elle est un membre actif. *« Vous avez bien reçu ma lettre ? ». « Oui, oui... »*. Suite à la prochaine *« grand-messe »* de la droite.

Clarisse Fabre

Les critères de choix de vote

▶ Pour chacune des raisons suivantes, dites-moi si elle jouera, pour vous, un rôle primordial ou secondaire au moment de décider de votre vote lors des prochaines élections municipales ?

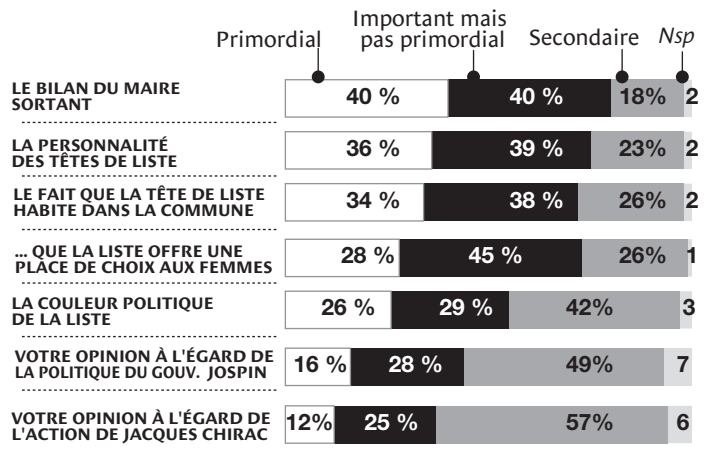

en % de personnes sondées

Cette enquête a été réalisée pour *Le Monde* par l'institut Ipsos les 26 et 27 janvier 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 825 personnes inscrites sur les listes électorales. Etude réalisée par téléphone selon la méthode des quotas.

La droite clermontoise se divise sur le choix de sa candidate

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Avis de tempête à gauche comme à droite à Clermont-Ferrand. Face à un Parti socialiste dont les militants ne sont pas parvenus à entériner l'équipe que conduira le maire sortant Serge Godard, l'ancien député UDF Michel Fanget, conseiller municipal, a constitué une liste dissidente d'opposition, en rupture ouverte avec Valéry Giscard d'Estaing. Dans la mesure où, malgré les turbulences qui l'agitent, la gauche peut être persuadée de l'emporter à nouveau aux municipales de mars, c'est la fronde de M. Fanget, conseiller général du canton de Clermont-centre, qui attire tous les regards. D'autant que l'élu, qui impute sa dissidence à *« un coup de force »* de l'ancien président de la République, affiche sa rupture avec une violence dont il est peu coutumier.

« LE SEUL FAIT DU PRINCE »

Le 26 janvier, moins d'une semaine après la décision des instances nationales de l'UDF, du RPR et de DL d'investir Paule Oudot, suppléante de M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale, pour conduire la liste de l'opposition, M. Fanget n'a pas eu de mots assez durs pour contester cette décision. A ses yeux, le choix *« arbitraire et de dernière minute »* de Mme Oudot constitue *« une candidature d'échec programmé, menée délibérément par le président du conseil régional »*, M. Giscard d'Estaing, dont il dénonce l'*« oukase »*. Toujours selon lui, *« par le seul fait du prince, à moins de quarante-cinq jours du premier tour, était désignée une personne inconnue des Clermontois, qui n'avait jamais fait officiellement acte de candidature, qui ne disposait ni de programme, ni d'équipe, ni de logistique, et d'aucune expérience d'élue »*.

Choisi comme chef de file par l'UDF en juin 2000, M. Fanget était en concurrence, pour conduire la liste de droite, avec le RPR Brice Hortefeux, conseiller régional. Sans attendre que les directions nationales des deux partis les départagent, il avait lancé sa campagne. M. Hortefeux, qui a finalement accepté de figurer en deuxième position sur la liste de Mme Oudot, confirme l'implication de M. Giscard d'Estaing dans cette désignation. Il accuse M. Fanget d'*« affaiblir l'opposition dans une ville détenue sans discontinuer par la gauche depuis la Libération »*.

A droite, donc, les conditions semblent réunies pour permettre au sénateur socialiste Serge Godard, qui a succédé dans ses fonctions de maire à Roger Quilliot en 1997, de l'emporter. C'est peut-être cette probabilité de victoire qui est à l'origine de l'affrontement tumultueux des courants du PS. Lors du congrès fédéral de novembre 2000, les militants socialistes des sections de Clermont-Ferrand n'avaient cautionné le pôle jospino-rocardo-fabiusien que d'une majorité relative : la Gauche socialiste, qui avait permis, en 1997, à M. Godard de l'emporter sur ses concurrents, représentait 30 % des militants, et les proches d'Henri Emmanuelli 20 %. Mais une ligne de fracture est apparue au sein du courant majoritaire du PS, auquel appartient le maire. Les partisans de l'ancienne secrétaire d'Etat aux droits de la femme, Michèle André, et ceux de Jean-Yves Gouttebel, qui avaient tous deux postulé en 1997 pour succéder à M. Quillot, n'ont jamais véritablement accepté le choix de M. Godard. Si l'on ajoute à cela que certains militants contestent le cumul, par M. Godard, de ses fonctions de premier magistrat municipal avec un mandat de sénateur, on comprend pourquoi les listes qu'il a soumises à deux reprises aux militants de Clermont-Ferrand n'ont pu obtenir le soutien de la majorité d'entre eux.

DERNIÈRE MOUTURE

Samedi 27 janvier, M. Godard a négocié la dernière mouture de sa liste avec les membres de la Commission nationale de conciliation du PS. L'avant-veille, alors que les adhérents socialistes avaient repoussé par deux voix ses nouvelles propositions, le maire sortant avait frappé du poing sur la table et réaffirmé qu'il continuerait, *« tout au long du mandat de six années qui s'annonce, à mener les projets que veulent les Clermontois, avec l'équipe qui l'a soutenu sans faille »* et qu'il souhaite *« composée par de nouvelles compétences, portée par des élus loyaux »*.

En présentant dimanche soir, à son siège de campagne, cette liste, et sans attendre l'aval du bureau national du PS, qui doit se prononcer le 30 janvier, il s'est placé sur le même registre, soucieux d'apparaître comme le *« premier des socialistes de Clermont-Ferrand »*.

Jean-Pierre Rouger

Michèle Alliot-Marie reste à Saint-Jean-de-Luz

Maire sortante de Saint-Jean-de-Luz et députée des Pyrénées-Atlantiques, Michèle Alliot-Marie a finalement annoncé, samedi 27 janvier, qu'elle se représenterait aux élections municipales. La présidente du RPR ne briguera pas, en revanche, un nouveau mandat de conseillère générale dans le canton de Saint-Jean-de-Luz. Elle abandonnera, du même coup, ses fonctions de première vice-présidente du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, dirigé par le président de l'UDF, François Bayrou, qui, lui aussi, devra très prochainement choisir entre la direction d'un exécutif local et son mandat de député européen.

Elue à la tête du mouvement gaulliste, en décembre 1999, pour un mandat de trois ans, Mme Alliot-Marie s'interrogeait depuis plusieurs mois sur sa capacité à mener de front son activité de chef de parti, qui la retient à Paris généralement du lundi soir au vendredi, et ses mandats locaux. – *(Corresp.)*

Les communistes se déchirent à La Seyne-sur-Mer

TOULON
de notre correspondant

A La Seyne-sur-Mer, bastion du Parti communiste depuis la Libération, les querelles fratricides qui se multiplient depuis cinq ans menacent l'avenir du PC dans la deuxième ville (60 000 habitants) du Var et dans l'ensemble du département. Pierre Blotin, ancien numéro deux du PCF, en a fait l'amer constat lors du comité fédéral qui s'est tenu à Toulon le 20 janvier. Il a vainement tenté de rapprocher des factions résolument hostiles à toute collégialité.

Le révélateur de cette tension avait été la désignation par les militants, en mai 2000, du maire (PCF) sortant Maurice Paul comme tête de liste de la gauche aux élections municipales. Philippe Mignoni, vingt-neuf ans, secrétaire de la section, avait contesté cette désignation *« entachée »*, selon lui, *« de votes irréguliers, avec des urnes bourrées et des pouvoirs discutables »*. Le principal accusé de cette manipulation est Philippe Arcamone, jeune secrétaire fédéral de trente-neuf ans. *« Il a réalisé une véritable OPA pour être le second de liste seynoise et faire tomber des têtes »*, avait protesté M. Mignoni. Moyennant quoi le secrétaire fédéral avait pris possession des locaux de la section seynoise en en faisant changer les clés. Il avait aussi fait procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire de section pour gérer, non sans mal, les affaires courantes, privé d'une partie du fichier et sans un sou vaillant, les comptes ayant été bloqués par un banquier soucieux de plus de clarté statutaire.

Ce coup de force ne renforce pas la position de M. Arcamone, qui est l'objet d'une contestation croissante, bon nombre de ses camarades lui reprochant un certain manque de tact dans la manière dont ce tenant de la ligne Hue a mis au rancart des caciques dont les noms étaient attachés à l'histoire d'un PCF plus orthodoxe. Son arrivée à La Seyne-sur-Mer s'est faite dans un contexte déjà passablement préoccupant. A l'époque, Marcel-Paul Magagnosc, qui fut premier adjoint de Maurice Paul avant d'être écarté en 1996, avait décidé de faire sécession. Il avait constitué une liste intitulée « la gauche singulière », qui avait obtenu l'investiture des Verts. M. Magagnosc a été exclu du PCF. M. Mignoni et ses proches se sont rangés à ses côtés. D'autres communistes les ont rejoints. Et, pour pimenter le tout, des militants se retrouvent au sein de Projets communistes 83, une association créée en juillet 2000 au sein de laquelle s'expriment des communistes, d'horizons divers, *« réduits au silence »* et visiblement soucieux de reprendre en main la fédération.

Devant les risques d'éclatement, la direction nationale du PCF a dépêché Denis Duvot et Jacques Le Digabel qui, le 7 décembre, ont entendu les différents protagonistes, mais pas M. Magagnosc. Un mois plus tard, dans un rapport de trois pages, les deux responsables admettent que *« résoudre une pareille situation ne semble pas* a priori *chose facile »*, mais ils appellent à la réconciliation au sein d'un exécutif collégial provisoire et, *« autour de Maurice Paul »*, d'*« une équipe représentative de la diversité des communistes »*. En signe d'apaisement, M. Arcamone accepte d'abandonner la liste de M. Paul. En pure perte : il est aujourd'hui en minorité. Et si, lors du comité fédéral du 20 janvier, il n'a pas été victime d'une éviction, c'est que ses opposants, divisés en trois groupes (celui de M. Mignoni, PC 83 et la très influente section de l'arsenal de Toulon), ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un successeur. Résolument serein, M. Arcamone demande *« un cessez-le-feu jusqu'aux municipales »* même s'il sait qu'il aura d'énormes difficultés à fédérer des militants qui *« n'ont pas intégré une nouvelle civilisation du débat »* et d'autres *« nostalgiques des années 50 »*. Le nombre de militants communistes à La Seyne est passé de 1 500 à la fin des années soixante à 300 aujourd'hui.

José Lenzini

M. Jospin raisonnablement optimiste sur les chances du PS

EN SORTANT de la Mutualité, dimanche 28 janvier, Lionel Jospin est allé ostensiblement s'afficher dans un café avec Bertrand Delanoë, le chef de file des socialistes dans la capitale. Une façon pour le premier ministre de confirmer la *« part raisonnable »* qu'il entend prendre à la campagne. Devant les secrétaires de sections du PS, M. Jospin a balancé son propos : *« Rien ne sera acquis avant le soir du second tour »* mais *« rien pour autant n'est impossible »*. A Paris, a-t-il ajouté, comme l'alternance *« s'est opérée dans le halo* [en Ile-de-France en 1998], *je ne vois pas pourquoi elle ne s'opérerait pas dans le noyau »*.

M. Jospin a cité plusieurs villes que le PS peut espérer gagner, comme *« Montbéliard, Avignon, Toulouse, Lyon, Paris »*, sans oublier *« la plus importante, Tulle »*, où François Hollande, le premier secrétaire du PS, conduit la liste de la gauche. Le premier ministre a aussi rendu un hommage appuyé à Catherine Trautmann *« que nous accompagnons dans son combat* [à Strasbourg] *que certains ne devraient pas s'ingénier à rendre plus difficile »*. La veille, le conseil national du PS avait ratifié ses listes dans les 421 villes de plus de 20 000 habitants, à une quasi-unanimité, avec quatorze abstentions et une voix contre, celle de Patrick Allemand, le premier secrétaire des Alpes-Maritimes, s'insurgeant contre la présence de son prédécesseur, Paul Cuturello, proche d'Henri Emmanuelli, sur la liste conduite par Patrick Mottard.

Plusieurs contentieux ont été réglés, notamment à Paris, une vingtaine de villes étant renvoyées devant le bureau national.

Dimanche, M. Hollande a invité les secrétaires de sections à *« politiser, au bon sens du terme, les élections locales »*, notant qu'entre la gauche plurielle et *« toutes les droites coalisées »*, le *« résultat final et global aura bien un sens politique, même si c'est d'abord le choix d'équipes locales qui sera en cause »*.

Le premier secrétaire du PS a ironisé sur les responsables de la droite *« qui attendent une nouvelle défaite en mars prochain pour créer le choc psychologique »*. *« Nous sommes prêts à les y aider autant que nous le pourrons »*, a-t-il lancé. Les candidats aux élections municipales, comme ceux aux élections cantonales – où, a précisé la secrétaire nationale Michèle Sabban, il y a 28 % de femmes – sont repartis avec un « argumentaire » de campagne.

M. N.

Travaillez avec plus d'intelligence.

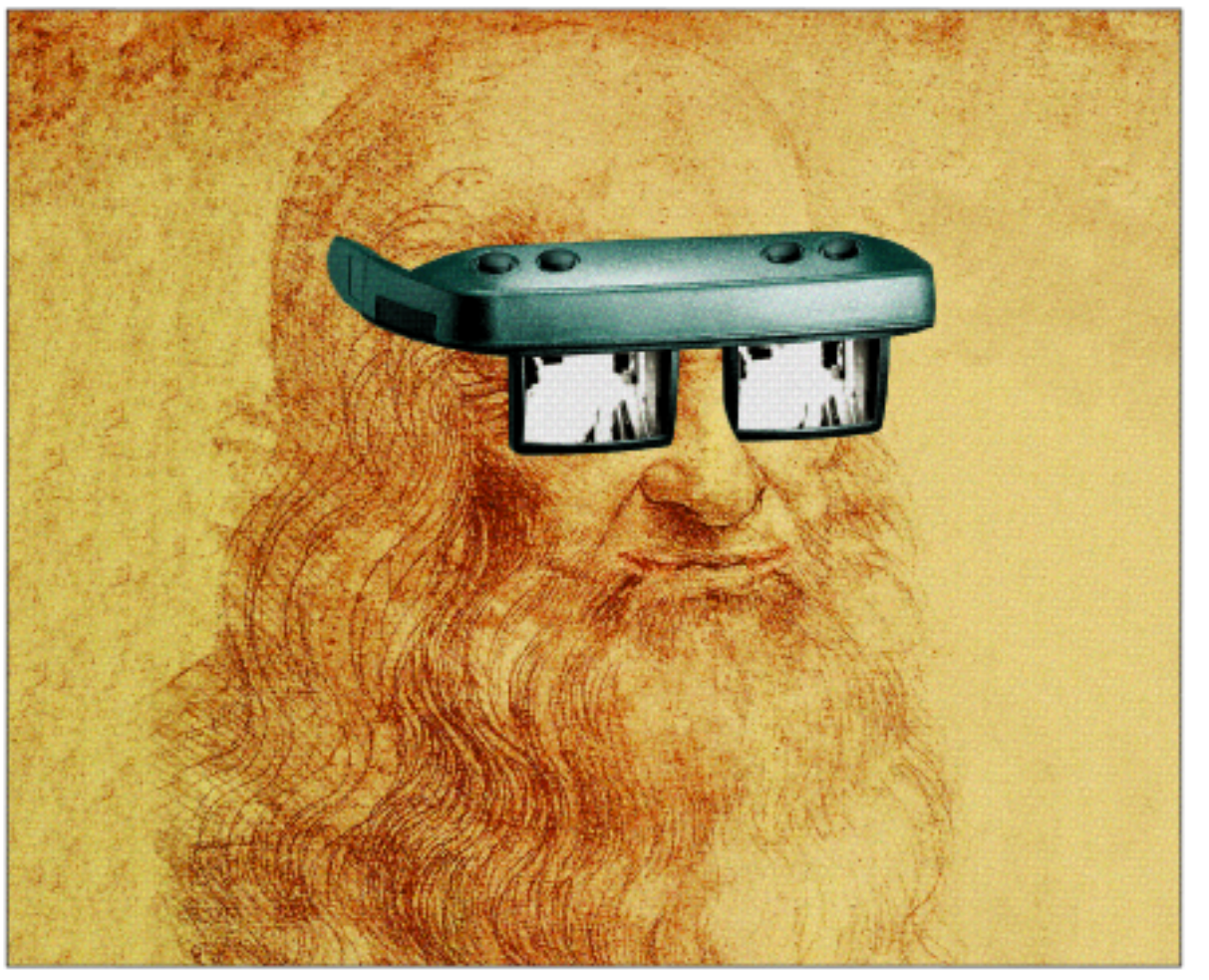

Si Léonard deVinci était encore là, il travaillerait avec nous.

Léonard de Vinci aurait choisi *STMicroelectronics* – un milieu qui encourage la créativité, où les innovations technologiques se transforment en produits capables de changer le monde.

ST conçoit et fabrique des circuits intégrés qui entourent notre quotidien. Chaque année, *ST* recrute des milliers de personnes dans le monde pour la recherche, la conception, les produits, la fabrication, les applications, le marketing, l'informatique et le contrôle de qualité.

STMicroelectronics, au cœur de la révolution numérique.

Nous ajoutons partout plus d'intelligence.

*STMicroelectronics (anciennement SGS-THOMSON) - **www.st.com** - Leader mondial des semiconducteurs pour l'électronique grand public, l'automobile, les télécommunications, les périphériques informatiques, et les systèmes de contrôle - Opportunités: **http://jobs.st.com***

STMicroelectronics

Lionel Jospin invite les socialistes à se préparer à 2002, sans « spéculer »

Le PS se retrouvera en mai pour préparer son programme de législature

Lors d'un conseil national, samedi 27 janvier, puis d'une réunion des secrétaires de section, dimanche 28, le Parti socialiste a donné le coup d'envoi à la préparation des échéances de 2002. Derrière la volonté de ne pas « brûler les étapes », c'est l'élection présidentielle qui est au centre de toutes les réflexions.

L'EXERCICE était un peu surréaliste. Devant plus de 2 000 secrétaires de section du Parti socialiste, dimanche 28 janvier à la Mutualité, Lionel Jospin, juste rentré d'un voyage à la Réunion et à Mayotte, a expliqué en substance à ses amis qu'il aimerait bien leur annoncer sa candidature à l'Elysée mais que le moment n'était pas venu. Dès son arrivée, saluée par une salle debout mais qui se gardait de scander, comme à la Réunion, *« Jospin président ! »*, le chef du gouvernement a souhaité que *« l'atmosphère ne soit pas trop chaleureuse »*, pour couper l'herbe sous les pieds aux *« esprits spéculatifs »* qui avaient interprété ses propos outre-mer à l'aune de la présidentielle de 2002. Mais sa conclusion a montré qu'il avait un peu de mal à réprimer ses élans : *« Le temps du lyrisme n'est pas encore venu mais il n'est pas exclu qu'il vienne »*, a-t-il lancé.

« Je voudrais vous confirmer que 2001 sera pour le gouvernement une année de travail », a affirmé M. Jospin, avant d'ajouter : *« Je ne veux pas bouder mon plaisir, notre bilan est bon. »* Pendant cinquante minutes, le premier ministre a expliqué à un auditoire conquis que, *« depuis trois ans et huit mois, nous gouvernons à gauche »*. Le *« cap »* de 1997 a été maintenu et, a-t-il dit, *« nous avons avancé de façon progressive sans hâter le pas mais sans être obligés de faire des pauses »*. Certes, a-t-il concédé, le gouvernement a dû *« s'adapter »* face *« à tel accident économique, à tel surgissement social »* mais il l'a fait *« dans la fidélité à nos valeurs »*. Se félicitant que, depuis 1997, *« 962 000 chômeurs ont retrouvé du travail »* et qu'on parle aujourd'hui des *« jours de RTT »* comme naguère des *« jours de congés payés »*, M. Jospin a affiché sa *« vigilance pour ne pas se laisser endormir »*.

SANS BRÛLER LES ÉTAPES

« Nous continuerons d'agir et de réformer », a assuré le premier ministre en soulignant que l'emploi *« reste la priorité numéro un »* et en égrenant les *« nouveaux droits »* qui vont être ouverts cette année, sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la modernisation sociale ou pour les malades. Devant des secrétaires de section, dont le récent renouvellement ne s'est pas traduit par un réel rajeunissement, M. Jospin a vu dans le PS un parti *« moderne »*, *« populaire »* et *« apaisé »* se révélant être à la fois *« une force de convictions »* et *« une force d'entraînement »*. Décidé à *« rester centré sur 2001 »*, le premier ministre a cependant salué un PS qui, *« s'il ne spécule pas sur 2002, s'y prépare »*. Il l'a donc encouragé à se mettre *« en ordre de marche »* puisque son *« projet »* pour les élections législatives, *« le moment venu, servira »*.

Avant lui, Martine Aubry, chargée du projet au secrétariat national, avait présenté une *« problématique »* articulée autour de quatre thèmes : « la paix, le développement dans le monde, l'Europe », « croissance, plein emploi et solidarité », « qualité de la vie », « démocratie et citoyenneté ». Pour l'ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité, *« nous n'entendons pas proposer un catalgue, une somme de bonnes intentions, nous nous devons de présenter un véritable modèle de société »*. Pour bâtir ce projet, un premier débat dans les fédérations est programmé le 19 mai, avant les conseils nationaux thématiques.

François Hollande a centré, lui, son propos sur les municipales de 2001 tout en se projetant déjà sur 2002, où les socialistes devront *« continuer à représenter l'espoir »*, face à Jacques Chirac qui reprend *« ses slogans jaunis de 1995, pour faire oublier un septennat raté »*. Le premier secrétaire du PS a mis en garde contre *« l'indifférence civique et la perte de légitimité politique »*. *« Chaque fois que la démocratie recule, c'est la dictature du marché qui progresse »*, a-t-il affirmé en martelant qu'il fallait faire *« de 2001 une année de travail pour faire de 2002 une année de victoire »*, mais sans *« brûler les étapes »*.

Michel Noblecourt

Robert Hue engage le Parti communiste à s'inventer un nouvel avenir

Un congrès extraordinaire sera organisé en octobre. Il devrait débattre tout à la fois d'un changement des statuts et de l'élaboration d'un projet présidentiel pour 2002

LA « CHOSE » est enfin là. La « chose », c'était le nom donné au Parti communiste italien, avant sa mue en Parti démocratique de la gauche (PDS), en 1991. C'est, en effet, sur un scénario « à l'italienne » qu'a débouché le conseil national du PCF, réuni samedi 27 et dimanche 28 janvier. Un congrès extraordinaire se tiendra la *« deuxième quinzaine d'octobre »*, et *« il sera souverain pour trancher de tout »*, a ajouté Robert Hue. A son programme : la refonte des statuts et l'élaboration d'un projet communiste pour la présidentielle et au-delà. M. Hue a été propulsé à la tête d'un nouveau groupe de travail sur le *« projet »*, tandis que Marie-George Buffet conserve la présidence de la commission sur les statuts.

Ne souhaitant *« aucun repli, aucune étroitesse »*, M. Hue a indiqué : *« Nous ne savons pas encore jusqu'où peut aller cette ouverture. »* Mais tout sera ouvert au débat, y compris le changement de nom, même si sur ce point, la réaffirmation de l'*« identité communiste »* demeure. De même, si le secrétaire national du PCF a souhaité *« aller vers un pluralisme de droit »*, invitant les communistes a *« un devoir d'invention »*, il a expliqué, lors du débat sur les statuts, que *« personne n'a souhaité que l'on retienne l'idée de tendance »* pour l'organisation du nouveau parti communiste. Le projet de rédaction des nouveaux statuts devra être examiné au prochain conseil national des 31 mars et 1er avril.

Au cours du week-end, M. Hue a fait preuve d'une véritable qualité « plastique ». Bousculé par une fronde qui allait des refondateurs (Patrick Braouezec, Roger Martelli), jusqu'aux « nouveaux » de Martigues (Michel Deschamps, Jacques Nikonoff), en passant par l'ex-directeur de *l'Humanité,* Pierre Zarka, qui lui demandaient d'aller plus vite et d'accélérer la mutation du PCF (*Le Monde* du 27 janvier), il a opéré *« une sortie "par le haut" »*, selon ses propres termes. *« J'ai dû faire une adaptation stratégique par nécessité politique »,* a admis le numéro un communiste, qui aurait souhaité attendre les élections municipales pour engager cet *aggiornamento.*

« ALTERNATIVE POPULAIRE »

Dans son intervention, samedi, M. Hue a reconnu *« un manque de lisibilité »* de l'action du PCF. Il a mis en avant l'ampleur de la manifestation du 25 janvier sur les retraites et la montée du mouvement social pour justifier un changement de ton et de stratégie. *« Nous voulons loyalement la réussite de la gauche plurielle*, a-t-il expliqué. *Mais nous n'entendons nullement limiter nos choix stratégiques uniquement, ou même principalement, au rôle que joue actuellement le Parti communiste en son sein. C'est bien pour cela que nous rejetons sans appel l'idée de nous situer comme l'hypothétique aile gauche d'une nébuleuse social-démocrate »*, a-t-il ajouté.

De manière plus explicite, M. Hue a expliqué en privé qu'*« il y a une vie du parti dans la gauche plurielle et en dehors de la gauche plurielle avec un grand projet d'"alternative populaire" »*. M. Hue a alors levé un coin du mystère. Cette *« alternative populaire »*, qui se veut un fer de lance contre le *« capitalisme mondialisé »*, devrait servir de programme au candidat communiste pour la présidentielle et devrait être logiquement incarnée par M. Hue en personne. Mais cela, il est trop tôt, Place du Colonel-Fabien, pour le dire.

De la présidentielle en effet, il n'a pas été officiellement question. Le nouveau parti communiste désignera son candidat au cours du dernier trimestre 2001. Sur France 3, dimanche soir, Jean-Claude Gayssot a indiqué qu'il fallait *« un candidat communiste à l'élection présidentielle »* car elle *« structure la vie politique »*. Faisant partie des trois candidats possibles, le ministre des transports n'est pas paru intéressé. *« Entre Marie-George et Robert, il y aura un accord »*, prédit un dirigeant communiste.

Alain Beuve-Méry

Mayotte joue la confrontation entre M. Chirac et M. Jospin

MAMOUDZOU (Mayotte)
de notre envoyée spéciale

Lionel Jospin en janvier, Jacques Chirac en avril. Ce soudain empressement des deux plus hautes autorités de l'Etat aurait de quoi faire sourire les 155 000 habitants d'une île où François Mitterrand n'a jamais fait escale en quatorze ans de mandat et où la dernière visite d'un premier ministre remonte à celle d'Edouard Balladur, fin 1994. Mais, samedi 27 janvier, les Mahorais n'ont pas boudé leur plaisir d'accueillir, pour quelques heures, M. Jospin. Par milliers, hommes, femmes en grande tenue et enfants s'étaient massés le long des rues de Mamoudzou, pour applaudir, sous un soleil de plomb, son discours devant le conseil général. En réponse à l'intervention, pleine d'humour, du président du conseil général, Younoussa Bamana (MPM), M. Jospin a observé : *« Je suis venu avec les ministres des DOM-TOM, de la ville et des PME, mais je me demande si je n'aurais pas dû emmener celui de l'exigence, tant vous m'avez demandé ! »*

DES RÉALISATIONS ET DES ENGAGEMENTS

Courtois, mais fermes dans leurs revendications, les Mahorais, qui ont majoritairement voté pour Jacques Chirac en 1995 (68,34 % des voix), ont en effet parfaitement compris les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de la rivalité entre le président et le premier ministre. A propos d'une des revendications de l'île – la construction d'une piste longue à Mayotte pour permettre l'atterrissage des gros-porteurs —, M. Bamana a ainsi malicieusement observé : *« Je crois savoir que le président de la République vous a particulièrement signalé ce dossier. »* La presse mahoraise publiait d'ailleurs, le jour même, une lettre de M. Chirac, dans laquelle il se disait *« tout à fait favorable à ce que l'allongement de la piste actuelle soit sérieusement envisagé »*.

Pour le premier ministre, chaque instant de ce séjour devait donc être employé à mettre un nom – le sien – sur les principales mesures dont va bénéficier l'île aux parfums. C'est *« à l'initiative de* [son] *gouvernement »*, a-t-il rappelé, que l'île bénéficiera bientôt d'un statut de « collectivité départementale », approuvé par référendum le 2 juillet 2000 et qui va faire l'objet d'un projet de loi. Comme à la Réunion, M. Jospin n'était en outre pas arrivé les mains vides. Il s'est engagé à généraliser les allocations familiales, qui ne bénéficient aujourd'hui qu'aux seuls salariés, *« sous réserve d'une condition minimale de résidence »*, et à augmenter le montant des allocations minimales pour les handicapés et les personnes âgées. Un effort budgétaire important sera également consenti pour l'éducation, afin de doubler le nombre des collèges et des lycées.

Le premier ministre a tout de même dû fixer des limites à sa capacité d'action. Lors d'une rencontre avec des jeunes, qui le sollicitaient pour une piscine, l'éclairage des stades ou encore l'aménagement d'une salle de cinéma en intérieur – car *« vous imaginez comme c'est facile de suivre un film avec le bruit incessant des roussettes autour de vous ! »* –, M. Jospin a concédé que, pour ce qui concernait le vol des chauves-souris la nuit, il ne pouvait *« pas régler le problème »*.

Pascale Robert-Diard

Les Verts trouvent un point d'accord sur leur calendrier interne

RÉUNIS en conseil national, samedi 27 janvier, les Verts ont – enfin – réussi à s'accorder sur la façon de désigner leur candidat à l'élection présidentielle de 2002. Il s'agira d'un vote par correspondance ouvert à tous les militants ayant adhéré au 15 avril, date-butoir de dépôt des candidatures. Fin du vote le 14 mai. Faute d'un candidat investi par 50 % des votes exprimés, un second tour aura lieu, au plus tard, le 15 juin.

Leur secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, les a avertis qu'ils allaient *« lasser »* à force de se déchirer sur des affaires de procédure. Quant à Marie-Christine Blandin, chef de file de Maison verte, elle a récusé l'idée d'une candidature « large » pour les Verts, en l'occurrence celle de José Bové, proposée par l'aile gauche du parti. Pour sa part, elle veut *« mettre toute son énergie »*, avec son courant, dans l'élaboration d'un programme. L'affaire demande du temps. Les Verts ont donc également décidé de reporter à l'été leur travail programmatique, prévu initialement lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin. Les partisans de Noël Mamère et Guy Hascoët, entre autres, estimant que candidature et programme étaient liés, ont pourtant fini par se rallier à ce report. Un conseil national élargi se penchera, en juin, sur le bilan de la participation gouvernementale et, de nouveau, sur la question de la proportionnelle, dont les Verts ont fait une condition pour repartir avec leur allié socialiste. La plate-forme électorale pour les législatives et la présidentielle devrait être adoptée en octobre, tandis que le congrès extraordinaire se tiendrait fin 2001 ou début 2002 et non plus en juin.

La grande absente fut, bien sûr, Dominique Voynet, dont l'entourage a commencé à préparer les esprits à l'idée qu'elle pourrait ne pas se lancer dans la course à l'investiture. La ministre de l'environnement sait que M. Mamère ferait un candidat présentable qui a tout à gagner d'un duel avec elle, même s'il le perd. Elle hésite donc à se lancer dans une compétition avec le maire de Bègles, même si elle la gagne. Reste la question de la maîtrise du parti, dont M. Mamère jure qu'elle ne l'intéresse guère.

Cela suffira-t-il à rassurer Dominique Voynet ? A l'invitation des Verts de Savoie, M. Mamère, député et maire de Bègles, participait, samedi 27 janvier à Chambéry, à une manifestation en faveur du ferroutage à la veille du sommet franco-italien. Réuni à Turin, lundi 29 janvier, ce dernier doit entériner la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire grande vitesse à usage mixte entre Lyon et Turin (*Le Monde* du 27 janvier). Le maire de Bègles, interrogé sur sa présence à Chambéry au moment où le CNIR des Verts débattait de l'organisation de primaires pour désigner le candidat du mouvement à l'élection présidentielle de 2002, a expliqué : *« Je suis là où je pense être utile. Sur un sujet aussi essentiel, qui touche directement la vie des gens et leur santé, notre rôle est d'être en première ligne. L'organisation des primaires est un problème secondaire. »* Tout en confirmant qu'il sera bien candidat à la candidature...

Béatrice Gurrey et Philippe Révil (à Chambéry)

Une élection municipale partielle

MENNECY
(Essonne, premier tour).
I., 8 755 ; V., 3 229 ; A., 63, 12 % ; E., 3 064.
Ball. : liste PS d'Elisabeth Doussain, 988 (32,25 %) ; liste div. d. de Joël Monier, 862 (28,13 %) ; liste div. d. de Claude Garro, 792 (25,85 %) ; liste div. d. de Jean-Philippe Dugoin, 422 (13,77 %).

[Cette élection municipale anticipée avait été décidée par le préfet après la perte par Xavier Dugoin de son mandat de maire résultant d'une peine de deux ans d'inégibilité, confirmée par la Cour de cassation le 18 octobre 2000. Lors de ce premier tour, Elisabeth Doussain (PS), conseillère générale, unique candidate de la gauche plurielle, arrive en tête avec 32,25 % des voix. Ses trois adversaires de droite, réalisant un score supérieur à 10 % des suffrages exprimés, sont tous en position de se maintenir, mais Jean-Philippe Dugoin, vingt-cinq ans, fils de Xavier, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas au second tour, *« pour ne pas faire le jeu de la gauche et ne pas ajouter à la confusion ambiante »* créée par la division de la droite. M. Dugoin ne se prononce pas, en revanche, sur sa participation à l'élection générale des 11 et 18 mars. Dimanche prochain, le second tour opposera vraisemblablement dans une triangulaire Mme Doussain, Joël Monier, maire adjoint à la culture, et Claude Garro, premier adjoint dissident de Xavier Dugoin. Il est peu probable que M. Garro, dévancé de seulement 70 voix par M. Monier, décide de se retirer. Et cela d'autant moins que Mme Doussain, avec seulement une centaine de voix d'avance, apparaît en difficulté. Le score de la candidate socialiste est inférieur de 4 % à celui qu'elle avait obtenu lors des municipales de 1995. Reste l'inconnue du taux de participation, très faible lors de ce premier tour (36,88 %), qui pourrait modifier les rapports de forces dimanche. Un sursaut semble toutefois peu prévisible, les Menneçois se montrant peu mobilisés pour élire un maire appelé à ne siéger qu'un mois et demi.]

DÉPÊCHE

■ **AVIGNON : la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, candidate PS aux élections municipales à Avignon, serait battue** au second tour par la maire sortante, Marie-Josée Roig (RPR), avec 48 % des suffrages, contre 52 % à sa rivale, selon un sondage Sofres réalisé par téléphone auprès de 400 électeurs pour *La Provence*, publié lundi 29 janvier.

SANTE **Un rapport, demandé en juin 2000 par la direction générale de la santé, va être rendu public dans les prochains jours. ● IL PRÉCONISE la réduction au *« plus bas niveau possible de l'exposition moyenne du public »* aux radiofréquences associées et recommande aux parents de veiller à ce que les enfants, qui connaîtront une exposition cumulée plus longue, n'en aient qu'un usage mesuré. ● LE RAYONNEMENT émis par 24 appareils a été mesuré par la revue *60 millions de consommateurs*. Si tous se situent en dessous de la norme française, les différences entre modèles sont très sensibles. ● LES OPÉRATEURS, très discrets jusqu'à présent, commencent à communiquer prudemment avec leur clientèle. ● LE CODE DE LA ROUTE français n'interdit pas formellement l'usage du portable au volant, mais il sanctionne le fait de conduire d'une seule main en téléphonant.**

Téléphones portables : des scientifiques préconisent une utilisation prudente

Un rapport rédigé par un groupe de médecins, biologistes et physiciens vient d'être remis au directeur général de la Santé. Il recommande la « réduction au plus bas niveau possible de l'exposition moyenne du public » aux radiofréquences, et conseille un « usage mesuré » par les enfants

DANS UN RAPPORT sur *« les téléphones mobiles, leurs stations de base et la santé »*, demandé en juin 2000 par le directeur général de la santé, le professeur Lucien Abenhaïm, et qui doit être rendu public dans les prochains jours, un groupe d'experts recommande la *« réduction au plus bas niveau possible de l'exposition moyenne du public* [aux radiofréquences associées à la téléphonie mobile], *qui soit compatible avec la qualité du service rendu »*. Cependant, le groupe d'experts présidé par le docteur Denis Zmirou, professeur de santé publique à Grenoble, ne fixe pas de nouvelles normes d'exposition plus basses que les valeurs actuelles, faute de disposer d'une *« information scientifique fiable permettant d'ajuster et de dimensionner de telles mesures »*.

Afin d'éviter toute ambiguïté, le rapport prend soin de souligner *« avec insistance que l'attitude générale de prudence qu'il recommande, en l'état actuel des connaissances et des incertitudes, ne constitue en aucun cas, de sa part, une validation de l'hypothèse concernant des risques sanitaires. Il s'agit plutôt de conseils de bon sens, justifiés par l'existence d'un "doute raisonnable", dans l'attente d'informations scientifiques futures »*.

Des soupçons ont pesé sur la responsabilité des mobiles dans la survenue de maux de tête, voire de cancers du cerveau, mais le seul *« réel facteur de risque d'accident »* bien établi demeure l'usage d'un téléphone mobile lors de la conduite automobile. Déjà près de 30 millions de personnes en France sont des usagers du téléphone mobile et dans quatre ans, ils seront plus de 44 millions. Les experts reconnaissent qu'*« un risque, aussi faible soit-il au plan individuel, pèserait alors d'un poids très lourd en termes de santé publique, du fait même de cette étendue de l'exposition. »*

La mission des experts français fait suite à la publication, en mai 2000, du rapport sur le même thème rédigé par le groupe d'experts britanniques présidé par Sir William Stewart, dont le rapport Zmirou reprend certaines suggestions. Les réglementations internationales s'appuient sur *« les seuls effets biologiques correspondant à des effets sanitaires délétères qui soient scientifiquement établis »*, précisent les experts français. Il s'agit, en l'occurrence, de certains effets dus à l'échauffement créé par l'absorption électrique. C'est sur cette base qu'une recommandation de l'Union européenne du 12 juillet a formulé des restrictions sur les niveaux d'exposition du public, mais qui n'ont pas encore été traduites en droit français, tâche que réclame le rapport Zmirou.

Afin d'évaluer si les effets biologiques pour des niveaux d'énergie n'occasionnant pas d'accroissement de la température locale justifient de nouvelles recommandations, le groupe d'experts français a passé largement en revue la littérature scientifique. Il aboutit à une conclusion claire : *« En l'état actuel des connaissances sur ces effets non thermiques, il n'est pas possible de dire aujourd'hui qu'ils représentent des menaces pour la santé. »* Les experts ajoutent toutefois qu'il n'est pas pour autant possible d'écarter tout risque sanitaire : *« Bien qu'il y ait peu d'arguments scientifiques pour l'étayer, l'hypothèse d'effets sanitaires non thermiques associés aux champs RF* [de radiofréquence] *de faible niveau ne peut être exclue. »* Le rapport note que les conclusions de plusieurs études épidémiologiques internationales, portant en particulier sur le risque de favoriser la survenue de cancers du cerveau, ne seront connues que dans plusieurs années. Ce qui justifie à leurs yeux de ne pas fixer dès maintenant des niveaux d'exposition acceptables. Néanmoins, les experts formulent une série de recommandations en s'inspirant du principe de précaution.

« MESURES D'ÉVITEMENT PRUDENT »

Pour parvenir à réduire au plus bas niveau possible l'exposition, outre le renforcement de la recherche et des efforts des industriels, le rapport Zmirou préconise des *« mesures d'évitement prudent »* pour réduire toute exposition superflue : *« Réduire l'utilisation des mobiles dans des conditions de médiocre réception (le rayonnement reçu est alors plus important) ; s'équiper d'un kit oreillette ; ne pas porter le mobile proche de tissus potentiellement sensibles, tels que au contact du ventre pour la femme enceinte ou près des gonades pour un adolescent »*. Avec le même souci, le groupe d'experts recommande que *« les bâtiments "sensibles" (hôpitaux, crèches et écoles) situés à moins de cent mètres d'une station de base, en milieu urbain, ne soient pas atteints directement par le faisceau de l'antenne »*, tout en indiquant que *« cette recommandation n'est pas incompatible avec l'installation d'une antenne de station de base sur le toit de tels bâtiments, car le faisceau incident n'affecte pas, ou de manière tout à fait marginale, l'aire située en dessous (effet "jet d'eau") »*. Evoquant le cas des enfants, qui connaîtront une exposition cumulée, au cours de leur vie, supérieure à celle des adultes actuellement utilisateurs, les experts invitent, même s'il n'y a pas de risque établi, *« les parents qui jugent utile d'équiper leurs enfants d'un mobile à veiller à ce qu'ils en fassent un usage mesuré »*.

L'information du public est l'autre ligne de force du rapport Zmirou : information sur les puissances émises par le téléphone mobile, y compris sur l'écran de l'appareil lors de son utilisation, et le *« débit absorbé spécifique »* (DAS) dans la tête ; information sur l'exposition au voisinage des stations de base ; mais aussi information renforcée – avec une campagne dès 2001 – à l'égard des conducteurs, même en cas d'utilisation d'un kit mains-libres ; sévérité plus grande du code de la route ; et plus généralement information du grand public. Le groupe d'experts précise qu'il *« ne recommande pas l'adoption par les utilisateurs de systèmes de "protection antiradiation", qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, au contraire. »*

Paul Benkimoun

Les opérateurs commencent à informer timidement les consommateurs

LES ONDES électromagnétiques émises par les téléphones mobiles, ou par les relais radio, ont-elles des effets sur la santé ? Les trois opérateurs français de mobiles sont impatients de connaître la réponse à cette question, qui revient de façon récurrente, pesant sur leur activité. D'autant qu'une action judiciaire mettant en cause opérateurs et fabricants de mobiles est en cours aux Etats-Unis. *« Nous sommes confrontés à une perception chronique du risque, que nous n'arrivons pas à gommer »*, souligne Jean-Claude Bouillet, directeur fréquences et protection de Bouygues Télécom. Dans ce contexte, une des questions les plus épineuses qui se posent aux opérateurs, est de savoir s'ils doivent informer le consommateur et, si oui, de quelle manière. *« Nous avons fait l'analogie avec des affaires comme celles de la dioxine ou du sang contaminé. Nous sommes arrivés à la conclusion que, si nous ne disions rien, la population pourrait croire que nous cachons quelque chose »*, précise Jean-Claude Bouillet.

Un autre motif poussait Bouygues Telecom à franchir le pas. Le troisième opérateur mobile français est confronté à un véritable casse-tête pour l'installation de ses relais radio. La réticence de plus en plus grande des riverains à voir se dresser au-dessus de leur habitation des antennes GSM limite sa marge de manœuvre. L'opérateur a donc décidé dans un premier temps d'envoyer un courrier aux bailleurs concernés par les 7 000 sites radio installés sur le territoire. Une façon de préciser toutes les mesures de précaution à prendre en cas d'intervention dans le périmètre de l'antenne. Bouygues a ensuite édité un fascicule, intitulé *Radiofréquences et santé. Etat des lieux*, envoyé aux clients qui écrivent pour exprimer leurs craintes sur le sujet. Enfin, il a décidé d'ouvrir son site Internet à cette question. A l'automne 2000, les clients de Bouygues Telecom ont pu lire dans leur magazine *Rendez-vous* l'adresse de la page Internet censée les tenir au courant des résultats des recherches au fur et à mesure de leur publication. Prochaine étape : la mise en ligne d'un comparatif des niveaux d'émission des téléphones mobiles dès qu'un tel tableau aura été publié dans la presse (*lire ci-contre).*

Le deuxième opérateur de mobiles français, SFR (Cegetel), filiale de Vivendi Universal, a également choisi d'aborder le sujet sur son site Internet. Mais de façon plus sommaire : il se contente d'établir un lien avec le site de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La création, il y a deux mois, du poste de responsable santé-environnement, tenu par Catherine Moulin, prouve cependant l'importance qu'accorde SFR à ce dossier. L'opérateur le plus discret sur la question est sans conteste France Télécom.

« PLUS LES ANNÉES PASSENT... »

« Nous ne souhaitons pas d'emphase sur le sujet. La dangerosité des ondes émises par les mobiles ou les stations de base n'a pas été prouvée. Plus les années passent, et plus nous sommes confiants. Expliquer qu'il n'y a pas de risque revient à inquiéter inutilement les consommateurs », souligne Marc Fossier, directeur des relations extérieures de France Télécom. Toutefois, ajoute-t-il, *« si une information plus large est demandée, nous aviserons »*. La brochure d'information et la page Internet sont prêtes.

L'étape de l'information du consommateur est donc en passe d'être franchie. En parallèle, les opérateurs ont mené d'autres actions pour gérer au mieux ce dossier sensible. Chacun a noué des liens avec un scientifique chargé d'assurer une veille sur le sujet. D'autre part, les opérateurs se sont associés à des degrés divers à des programmes d'étude. En particulier au sein du programme Communications, mobiles et biologie (Comobio), financé par les ministères de la recherche et de l'industrie.

En attendant, les opérateurs s'entourent de précautions pour éviter d'être la cible d'éventuels recours judiciaires. *« Nous respectons les recommandations européennes »*, affirment-ils en chœur. Ces recommandations édictées par Bruxelles en juillet 1999 n'ont pas été transposées en France. En Suisse, des seuils dix fois inférieurs tentent d'être imposés et la Belgique a décidé de diviser les seuils européens par deux. Plus discrètement, les opérateurs ont renoncé à certaines campagnes publicitaires qui ciblaient les pré-adolescents. Le mobile pour les enfants n'est plus un argument « commercialement correct »...

Laurence Girard

Les premières mesures de rayonnement effectuées révèlent de fortes disparités entre les appareils

TOUS les utilisateurs de téléphones mobiles ne s'exposent pas aux mêmes rayonnements. La mesure de ces derniers, publiés pour la première fois en France par la revue de l'Institut national de la consommation (INC), *60 millions de consommateurs*, révèle de fortes disparités entre les différents modèles bi-bandes actuellement sur le marché. Le classement fait apparaître des écarts de 1 à 18 entre les appareils potentiellement les moins dangereux (Motorola V 3690 et Samsung SGH A110) et le modèle présentant le plus fort rayonnement (Ericsson R 320 s).

Néanmoins, le résultat le plus important de ce banc d'essai peut rassurer : tous les modèles se situent en dessous de la limite fixée par la norme française à 2 watts par kilo (W/kg). Cette valeur désigne le débit d'absorption spécifique (Das en français ou Sar, *specific absorption rate*, en anglais) en dessous de laquelle on considère que le cerveau ne risque pas d'être affecté par le rayonnement électromagnétique des téléphones mobiles GSM. Ces derniers fonctionnent à des fréquences de 900 MHz ou de 1 800 MHz (c'est-à-dire dans la bande également exploitée par les fours à micro-ondes). L'ensemble induit des risques d'échauffement du cerveau en cas d'exposition à un Das trop élevé. En dehors des trois modèles cités qui s'éloignent nettement de la moyenne, les 21 autres appareils testés sont crédités de débits compris entre 0,2 et 0,6 W/kg lorsqu'ils fonctionnent à 900 MHz et entre 0,3 et 0,9 W/kg à 1 800 MHz. Des valeurs de 2 à 10 fois inférieures à la norme française.

C'est le laboratoire d'une grande école d'électricité, le seul actuellement équipé dans ce domaine, qui a réalisé les mesures de Das. Il a suivi la méthode préconisée par la nouvelle norme européenne en cours de finalisation et dont la dernière mouture a été publiée en juin 2000 par le comité européen de standardisation électrotechnique (Cenelec). Le dispositif de test fait appel à une coque en plastique remplie d'un liquide afin de simuler les tissus cérébraux. A l'extérieur, un téléphone est placé contre la coque tandis qu'à l'intérieur une sonde mesure en différents points la puissance absorbée lorsque l'appareil est mis en fonctionnement.

« Nous voulons informer les consommateurs qui s'inquiètent sur les caractéristiques des téléphones mobiles afin qu'ils puissent choisir en connaissance de cause », explique Marie-Jeanne Husset, directrice de la rédaction de *60 millions de consommateurs*. La revue profite de ce test pour demander que les appareils portent mention de leur Das ainsi qu'une incitation *« à ne pas engager de trop longues conversations »* et à éviter l'usage de ces appareils *« dans les zones où le signal passe mal »*.

Si cette amélioration de l'information des consommateurs semble légitime, elle ne lèvera pas tous les doutes sur les éventuels dangers liés à l'utilisation des téléphones mobiles. Les nombreuses études scientifiques sur ce thème n'ont pas abouti à des conclusions probantes, comme l'indique le rapport de l'Académie des sciences publié fin novembre (*Le Monde* du 13 décembre). Le document montrait, en particulier, qu'au moment où les résultats scientifiques sur les téléphones actuels seront disponibles, la technique et les usages auront probablement changés.

De fait, dès le 11 janvier, Ericsson a commercialisé en France la première oreillette *Bluetooth*, c'est-à- dire utilisant la nouvelle norme de communication par radio sur de courtes distances. Au lieu de plaquer l'appareil contre sa tête, l'utilisateur communique avec lui sans fil par l'intermédiaire d'un émetteur récepteur de très faible puissance intégré à l'oreillette. Le dispositif pourrait, du fait d'un Das très réduit, supprimer tout danger. Encore faudrait-il étudier les effets de cette nouvelle configuration.

En attendant, une solution certes moins confortable mais plus simple et beaucoup moins coûteuse consiste à utiliser les kits mains libres. Pour quelques dizaines de francs, un écouteur et un microphone reliés par un fil au téléphone mobile éloignent ce dernier de la tête de l'utilisateur. Outre les informations complémentaires qu'elle demande, la revue de l'INC appelle les fabricants d'appareils à inclure cet accessoire dans leur offre standard afin d'en généraliser l'usage. Mais, pour l'instant, les industriels semblent hésiter à inclure cette option. Un geste qui pourrait être interprété par leurs clients comme une reconnaissance implicite des dangers de l'utilisation classique de leurs produits.

Michel Alberganti

Les résultats obtenus sur 24 modèles d'appareils

La revue de l'Institut national de la consommation (INC), *60 millions de consommateurs,* publie les résultats de 24 modèles bibandes commercialisés par onze fabricants. Les rayonnements mesurés sont indiqués en W/kg pour chacun des appareils fonctionnant à 900 MHz et à 1 800 MHz. Des écarts variant de 1 à 18 ont été relevés entre les appareils les plus potentiellement dangereux et les moins potentiellement dangereux.

Samsung SGH A110 : 0,04 - 0,17 ; Motorola V 3690 : 0,08 - 0,08 ; Alcatel One Touch View DB : 0,36 - 0,34 ; Nokia 6210 : 0,37 -0,85 ; Siemens S 35i : 0,41 - 0,13 ; Trium Mars : 0,44 - 0,61 ; Nec DB 4000 : 0,45 - 0,64 ; Philips Xenium 9@9 : 0,48 - 0,70 ; Sagem MW 936e : 0,54 - 0,52 ; Sony CMD-Z5 : 0,58 - 0,44 ; Ericsson T 285 : 0,74 - 1,51.

40 % des possesseurs de portable l'utilisent en voiture

FORMELLEMENT, il n'existe pas d'interdiction de téléphoner en voiture. En revanche, saisir son volant d'une main et le combiné dans l'autre contrevient à l'article R 3-1 du code de la route qui impose au conducteur de se tenir *« constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent »*. Dans la pratique, un conducteur surpris en train de téléphoner s'expose à une amende de deuxième classe forfaitaire de 230 F (35,06 €). En janvier 2000, une recommandation adressée par la garde des sceaux a rappelé cette règle. Les procureurs des parquets de Bobigny et Marseille ont même demandé que les verbalisés soient systématiquement déférés devant le tribunal de police où leur amende peut être portée à 1 000 F (152,44 €).

Implicitement, l'usage d'un « kit mains libres » – équipement largement diffusé par les opérateurs et les constructeurs automobiles – est autorisé. A moins, bien sûr, que le conducteur ne se mette à zigzaguer tout en conversant. Certains pays tels que le Danemark, l'Italie ou le Portugal ont clairement interdit l'usage du téléphone en voiture hormis aux utilisateurs d'un équipement « mains libres ». L'Allemagne est le seul pays européen où n'existe aucune réglementation.

On sait que le comportement du conducteur au téléphone est forcément altéré. Il quitte la route des yeux, oublie ses rétroviseurs, ne suit pas une trajectoire régulière, perçoit moins bien les signaux et réagit avec retard si une manœuvre d'évitement doit être engagée. Une étude menée en 1996 par l'université de Toronto estimait que le risque de collision est multiplié par quatre durant un appel téléphonique et par six pendant les premières minutes de la conversation. L'année suivante, l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) avait confirmé cette thèse après avoir étudié à la loupe le comportement d'automobilistes volontaires dans la région lyonnaise.

MOINS DE 35 ANS ET CADRES SUPÉRIEURS

En février-mars 2000, France Télécom Mobiles, Bouygues Telecom et SFR ont accepté de participer à une opération de sensibilisation aux côtés de la Sécurité routière sur le thème de la *« pause portable »*. Un sondage publié simultanément avait confirmé l'étendue du problème. Selon cette enquête, 40 % des possesseurs de portable admettaient utiliser plus ou moins fréquemment leur téléphone tout en conduisant.

Toutefois, dans le même temps, 95 % des personnes interrogées se déclaraient conscientes des risques liés à cette pratique, que l'on observe surtout, indiquent les sondages, parmi les moins de trente-cinq ans et les cadres supérieurs.

Jean-Michel Normand

Le premier bilan du nombre de pacs signés est sensiblement inférieur aux prévisions

Ces contrats – 29 855 en un peu plus d'un an – ont été dix fois moins nombreux que les mariages

Le bilan de la première année du pacte civil de solidarité (pacs) est bien inférieur aux estimations : en un peu plus d'un an, 29 855 pacs ont été conclus. Ces unions ont été dix fois moins nombreuses que les mariages (285 000 par an). Le pacs est souvent perçu comme une nouvelle forme d'union *« compliquée »*, même s'il permet une forme officielle de reconnaissance d'un couple, hétérosexuel ou homosexuel.

LE MINISTÈRE de la justice s'est gardé de tout effet d'annonce : le bilan chiffré de la première année de pacs est pourtant disponible. En un peu plus d'un an, du 15 novembre 1999, date de promulgation de la loi sur le pacte civil de solidarité, au 31 décembre 2000, un total de 29 855 pacs ont été conclus. Ces unions d'un nouveau genre ont été dix fois moins nombreuses que les mariages (285 000 en 1999). Et n'atteignent pas l'estimation la plus basse avancée par l'Institut national d'études démographiques (INED). Dans son rapport sur la situation démographique de la France, publié en décembre 1999, l'INED s'interrogeait sur la proportion des quelque 450 000 couples se constituant chaque année qui déciderait de faire le choix du pacs. *« L'hypothèse qu'entre un tiers et la moitié des unions donne lieu à un pacs conduirait à 150 000-200 000 demandes par an*, lisait-on. *Mais si la souscription et la résiliation du pacs s'avéraient, en pratique, presque aussi compliquées que dans le cas du mariage, il pourrait n'intéresser que la fraction des concubins à la fois désireux d'une certaine forme d'institutionnalisation et rebelles au mariage. »* Soit, prévoyait l'INED, 30 000 à 40 000 couples chaque année.

Le pacs semble bien être perçu comme une nouvelle forme d'union *« compliquée »*. Les chiffres de l'année 2000 confirment la seconde hypothèse, se situant même légèrement en deçà. Patrick Festy, chercheur à l'INED, note aujourd'hui que ce bilan de 29 855 pacs signés est *« faible par rapport à la population "pacsable" »* : les 2,5 millions de couples hétérosexuels et les 50 000 à 100 000 couples homosexuels déjà formés. *« Une fois passé l'effet "destockage" – la conclusion d'un pacs par tous ceux qui attendaient depuis longtemps cette nouvelle forme d'union –, on s'achemine vers une stabilisation aux alentours de 1 000 pacs mensuels, ce qui est un niveau assez faible mais proportionnellement comparable à celui des Pays-Bas, où existe un partenariat du même genre »*, souligne M. Festy.

Même si les statistiques ne permettent pas de distinguer, parmi les pacs conclus, ceux qui l'ont été par des couples de même sexe, les hétérosexuels semblent proportionnellement bien moins séduits que les homosexuels. *« Aux Pays-Bas, un contrat de "partenariat" comparable est conclu à parts égales par les homosexuels et les hétérosexuels. Il n'y a pas de raisons pour que la situation française soit très différente,* poursuit Patrick Festy. *Ce qui voudrait dire qu'une part non négligeable des homosexuels se pacse par rapport au nombre de couples présumés, mais que les couples hétérosexuels sont encore très peu concernés. »* Rien d'étonnant à cela, selon lui. *« Les gens recherchaient une formule évitant les lourdeurs administratives du mariage et consolidant leur union au bénéfice des enfants. Le pacs n'apporte ni l'un ni l'autre. »*

Le pacs n'apparaît pas vraiment comme une formalité simple, puisqu'un passage devant notaire est fortement recommandé pour une bonne rédaction du contrat. Soumettant les contractants au régime de l'indivision, il peut rendre la séparation très conflictuelle. Il ne dispense pas d'établir un testament, ne change en rien le statut des enfants de couples non mariés, que la loi protège déjà largement. *« Il faut vraiment ne pas avoir d'autre choix que le pacs pour accepter ce contrat qui ne prend pas en compte des pans entiers de la vie à deux. Les hétérosexuels qui ont envie d'avoir des enfants n'ont aucun intérêt à se pacser,* reconnaît Caroline Fourest, ancienne présidente du Centre gay et lesbien, et membre de l'Observatoire du pacs. *Pour les homosexuels, l'intérêt est qu'il ouvre le débat démocratique sur la question du couple et de la filiation. »*

RECONNAISSANCE PUBLIQUE

Une mission d'information parlementaire présidée par les députés socialistes Jean-Pierre Michel et Patrick Bloche auditionne actuellement les différentes associations d'« utilisateurs » du pacs, et devrait rendre d'ici à six mois un rapport sur d'éventuelles évolutions du texte de loi, ou des mesures réglementaires complémentaires. Principales récriminations des associations : le manque d'information, les problèmes de droit de séjour du partenaire étranger d'un pacsé, le régime des biens, le délai avant imposition commune (*Le Monde* du 9 novembre 2000)...

Mais pour François de Singly, sociologue spécialiste de la famille, *« on sous-estime le fait que, pour les gens, le pacs est une forme de reconnaissance publique de leur couple. Or paradoxalement, on a inventé une forme de reconnaissance publique secrète ! »* Le pacs se signe au tribunal d'instance, dans une salle interdite au public. Manque un rite laïque, que la République n'a pas su inventer.

Pascale Krémer

Les zones rurales également concernées

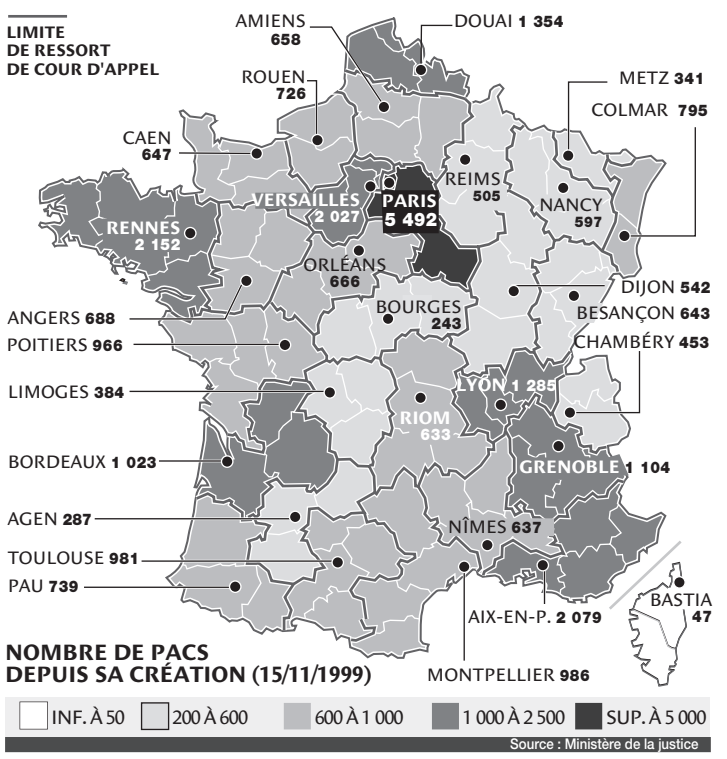

Source : Ministère de la justice

Affrontement de deux bandes des Yvelines dans un centre commercial de la Défense

Un long contentieux oppose les deux groupes

SUR LES TRENTE jeunes interpellés, samedi 27 janvier, lors d'affrontements entre bandes rivales des Yvelines au centre commercial des Quatre temps, à la Défense (Hauts-de-Seine), une seule personne devait être déférée, lundi dans la matinée, devant le parquet de Versailles. Originaire de Mantes-la-Jolie (Yvelines), cet adolescent âgé de dix-sept ans a été interpellé en possession d'une hache. Placé en garde à vue, il devait être mis en examen pour port d'armes de sixième catégorie. Faute d'armes trouvées sur elles ou de preuves sur leur participation aux affrontements, les autres personnes arrêtées ont toutes été relâchées. Parmi elles, figuraient seize mineurs.

Entre 200 et 300 jeunes des quartiers du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, et de la Noé, à Chanteloup-les-Vignes, s'étaient apparemment donné rendez-vous aux Quatre temps pour régler un vieux contentieux. Les affrontements de la Défense s'inscrivent dans une longue série de bagarres et de rixes opposant les deux groupes issus des Yvelines. Le règlement de comptes de samedi trouverait son origine la plus récente dans des incidents entre les deux bandes, le 24 janvier, lors d'un match de football scolaire, à Chanteloup. Ces affrontements avaient eux-mêmes été précédés de plusieurs incidents à bord des trains de banlieue empruntés par les jeunes des deux cités.

Samedi, les heurts ont débuté au milieu des passants, vers 15h30, heure de grande affluence en cette période des soldes. Armés de couteaux, de bâtons et de battes de base-ball, les jeunes se sont affrontés pendant presque trois heures, semant la panique dans une partie du centre commercial. Atteint d'un coup de couteau au thorax, l'un des jeunes a été transféré à l'hôpital Beaujon de Clichy-la-Garenne, dans un état sérieux. Six autres personnes ont été légèrement blessées. Selon des sources policières, aucun dégât matériel grave ou acte de pillage et de vandalisme n'aurait été signalé. Cependant, plusieurs magasins ont eu leur vitre brisée.

PAS DE BATAILLE RANGÉE

Les compagnies républicaines de sécurité (CRS) et des policiers de la brigade anticriminalité (BAC) sont intervenus dès le début des incidents. Les policiers des Yvelines avaient signalé auparavant la présence de groupes de jeunes dans les trains à destination de Paris. De plus, une réunion de la Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), à laquelle participait le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, se tenait à proximité et bénéficiait de la protection d'une compagnie de CRS. L'intervention rapide des forces de l'ordre a provoqué la dispersion des bandes rivales dans tout le centre commercial. Des petits groupes se sont alors affrontés sans qu'il y ait de véritable bataille rangée.

Les incidents se sont poursuivis dans les trains du retour : signal d'alarme tiré, vitre brisée. Mais c'est sur le quai de la gare de Poissy qu'ont eu lieu les échauffourées les plus graves, opposant une centaine de jeunes. L'un d'eux a été blessé d'un coup de couteau et hospitalisé à Poissy. Sept personnes ont alors été interpellées et placées en garde à vue. Cinq d'entre elles devaient être présentées, lundi, devant le parquet de Versailles, pour *« attroupement armé »*.

Pascal Ceaux et Frédéric Chambon

Parfums d'encens et bruits de pétards pour le Nouvel An chinois à Paris

LA FOULE DENSE a déjà envahi les trottoirs, se pressant contre les rambardes de l'avenue de Choisy. Les plus agiles ont pris place sur le toit des cabines téléphoniques. Le Paris chinois du 13e arrondissement avait pris ses quartiers dans la rue, samedi 27 janvier, pour un défilé très attendu. En ce premier jour du mois lunaire de l'an 2544, les Chinois célébraient leur nouvel an sous le signe du serpent.

Depuis quelques années, la fête du printemps s'est affirmée comme le grand rassemblement de la communauté asiatique, un rendez-vous festif reconnu et couru. A tel point que le défilé est aujourd'hui l'enjeu de rivalités commerciales souterraines mais bien réelles. Le cortège fut ainsi ponctué de chars et cortèges sponsorisés par deux associations rivales servant de paravents à deux patrons de société d'import-export. L'une, le Conseil pour l'intégration de la communauté chinoise (Cicoc), est parrainée par les frères Tang, propriétaires des magasins du même nom. L'autre, l'Association des résidents de France d'origine indochinoise (Arfoi), est soutenue par la famille Trinh, qui dirige la grande surface Paris Store. La bataille d'image fut féroce avant le jour J, mais il n'en reste qu'une rivalité entre ballons.

NUAGE DE CONFETTIS

Pour les cinquante associations et quelque deux mille figurants, l'heure est à la fête. Car ce jour est aussi synonyme de reconnaissance. *« Ça nous aide à montrer qu'on existe et qu'il n'y a pas que le Nouvel An français »*, explique Edouard Phan. *« C'est la joie et le bonheur ! On vient ici pour l'ambiance et voir la danse du tigre »*, assure Hoangan Tran. Beaucoup sont aussi venus par respect des coutumes religieuses. Un immense bouddha arrive sur son char sous un nuage de confettis. Auparavant, Guanyin, déesse de la miséricorde, avait fait son apparition, suivie par un chœur de femmes couvert par le bruit des pétards. Juste derrière, des moines bouddhistes arrosent les curieux d'eau sacrée. Des jeunes en costumes traditionnels défilent, de grosses lanternes en papier rouge et or à bout de bras. Plus loin, des jeunes filles portent de longues tentures brodées proclamant en chinois *« bonheur »*, *« prospérité »*, *« santé »*.

Le cortège passe devant la tribune officielle où l'on aperçoit Bertrand Delanoë, Jean-Marie Leguen, Jacques Toubon et l'ambassadeur de Chine. Mais les yeux sont ailleurs. Vers les cerfs-volants géants du papillon, de l'abeille et de l'aigle. Vers les tambours du Sud qui avancent dans un parfum d'encens et de poudre. Vers, enfin, la danse des dragons et du tigre. Le cortège se termine, laissant une traînée de confettis. Presque uniformément rouge, pour éloigner les mauvais esprits.

Sylvia Zappi

Corse : deux nationalistes interpellés en flagrant délit d'attentat

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Les policiers ont pris en compte les conseils prodigués par les nationalistes corses. François Santoni, l'ancien leader de la Cuncolta, actuel dirigeant du mouvement Presenza naziunale et le groupe clandestin Armata corsa réputé proche de ce dernier, ont, ces dernières semaines, reproché publiquement aux enquêteurs d'avoir manqué une arrestation en flagrant délit dans le cadre de l'affaire de l'assassinat, le 7 août, de Jean-Michel Rossi et de son garde du corps (*Le Monde* du 7-8 janvier). Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 janvier, deux nationalistes ont été interpellés en flagrant délit, à proximité des locaux de la direction départementale de l'équipement (DDE) à Corte (Haute-Corse) alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un attentat. L'un d'eux, François Turchi, enseignant, est précisément membre de Presenza naziunale, et par ailleurs le gestionnaire du site Internet du mouvement, sur lequel figuraient les critiques de laxisme contre la police. Il est suspecté, à l'instar de deux de ses comparses interceptés dans le même temps, dont le neveu de Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, d'appartenir au groupe Armata corsa.

Interrogé lundi 29 janvier, par *Le Monde,* M. Santoni a indiqué que François Turchi était son *« ami »* et qu'il lui conservait *« toute sa solidarité »*. Le 3 janvier, Armata corsa avait menacé de mener *« des actions aveugles et meurtrières »*. Le mouvement fixait au 1er février un ultimatum, pour le cas où aucune avancée ne serait réalisée dans l'enquête sur l'assassinat de M. Rossi et de son garde du corps. Ce groupe armé a réitéré, le 24 janvier, ses menaces en précisant qu'il s'affranchissait de la date de l'ultimatum.

Les autorités avaient craint, dans un premier temps, que cette tentative d'attentat soit l'œuvre d'un groupe armé proche du principal mouvement nationaliste A Cuncolta indipendentista dont les responsables s'étaient réunis, le même jour, à Corte. *« Le processus de paix est fortement compromis, voire caduque »*, a déclaré François Sargentini, porte-parole d'A Cuncolta, à l'issue de la réunion consacrée, pour l'essentiel, à l'alourdissement de la peine en appel, vendredi 26 janvier, de son secrétaire national Charles Pieri et de trois autres militants. Il avait, cependant, ajouté que les élus nationalistes restaient partie prenante du *« processus Matignon »*. Ces propos pourraient signifier que le mouvement se réservait la possibilité de rompre le cessez-le-feu décrété par sa vitrine clandestine au mois de décembre.

Jacques Follorou

Marylise Lebranchu s'engage pour la réouverture du procès Seznec

LA MINISTRE DE LA JUSTICE a estimé, samedi 27 janvier, qu'il fallait rouvrir le procès de Guillaume Seznec, condamné en 1924 pour un meurtre qu'il a toujours nié. *« Il faut refaire ce procès et le refaire dans le bon ordre,* a déclaré la garde des sceaux, lors d'un entretien à la chaîne bretonne TV Breizh. *La magistrature doit reconnaître ses erreurs, non pas comme des fautes, mais comme des erreurs dues à des circonstances ou à la façon dont a été monté un dossier. »* Guillaume Seznec avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour le meurtre d'un conseiller général du Finistère, Pierre Quémeneur. Gracié en 1947 pour bonne conduite, il est mort en 1954. Une requête en révision avait été déposée par sa famille le 15 décembre 1998, après le rejet d'une première demande en 1996. Mme Lebranchu a demandé *« quatre ou cinq mois »* pour présenter le dossier à la commission de révision. Alain Dominici, le petit-fils de Gaston Dominici, condamné à mort en 1954 pour un triple meurtre, puis gracié, a annoncé, lundi, qu'il avait demandé la réouverture du procès de son aïeul.

Mobilisation pour une prise de position officielle contre la torture

« L'APPEL DES DOUZE » contre la torture pendant la guerre d'Algérie, qui a recueilli près de 12 000 signatures, a réuni 400 personnes, samedi 27 janvier à Paris, à l'initiative des Amis de *L'Humanité*. Les « Douze » ont demandé rendez-vous à Jacques Chirac et Lionel Jospin, à qui ils avaient écrit le 18 décembre pour *« demander une condamnation officielle »*. Lionel Jospin n'a pas répondu. A l'inverse, le directeur de cabinet de Jacques Chirac a donné suite, le 12 janvier, estimant que *« ces atrocités, indéniables, ont été le fait de minorités »*. Près de 500 personnes, dont Jean-Marie Le Pen, ont manifesté le même jour à l'appel de l'extrême droite pour protester contre ce débat.

DÉPÊCHES

■ **GOLFE : un ancien soldat de la guerre du Golfe, le caporal-chef Sébastien Jolie, 32 ans, est mort** dans la nuit de vendredi à samedi 27 janvier. Il avait séjourné dans le Golfe de septembre 1990 à mars 1991, et fait deux séjours en ex-Yougoslavie. Atteint d'une tumeur au cerveau, ce membre du conseil d'administration de l'Association des victimes du Golfe (Avigolfe) avait présenté les premiers troubles en août 1999.

■ **IMMIGRATION : plusieurs centaines de sans-papiers ont manifesté,** samedi 27 janvier, à Paris, pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers, la libération des condamnés pour infraction au séjour, l'arrêt des expulsions, la fermeture des centres de rétention et l'abolition de la double peine. Le PCF, les Verts, la CGT, Sud, le MRAP et Droits Devant ! ! soutiennent la coordination des sans-papiers.

■ **RELIGION : Jacques Chirac a reçu, vendredi 26 janvier, Mgr Louis-Marie Billé,** président de la conférence des évêques. L'entretien a permis de faire *« un tour d'horizon »* sur *« la situation de l'Eglise »*. Lors du vote des lois sur l'IVG et sur le pacs, Mgr Billé avait déploré que l'Eglise n'ait pas été entendue.

■ **MONTAGNE : deux surfeurs qui faisaient du hors-piste ont été découverts dans un état de mort apparente** après avoir été ensevelis par une avalanche, dimanche 28 janvier, dans la région de Megève (Haute-Savoie). Un troisième surfeur est dans un état préoccupant. Un autre skieur hors-piste a fait une chute mortelle à 2 600 mètres d'altitude, dans le massif du Mont-Blanc, en tombant dans une crevasse.

L'univers des croyances

N° 260, janvier 2001,
148 p., 78 F (port inclus)
Commande à Futuribles,
55 rue de Varenne 75007 Paris
Tél. 33 (0)1 53 63 37 71
Fax 33 (0)1 42 22 65 54
Site : www.futuribles.com
E-mail : revue@futuribles.com

MUNICIPALES

Lyon cherche encore son titre de métropole européenne

La deuxième agglomération de France, qui bénéficie pourtant d'atouts incontestables, n'a toujours pas atteint la dimension et le rayonnement de villes comme Barcelone ou Milan, faute d'implantation d'entreprises internationales

LYON
de notre correspondante

C'est la tarte à la crème, le thème obligé de tous les candidats à la mairie : Lyon doit devenir une métropole européenne. L'idée n'est pas neuve. Francisque Collomb, le maire (app. UDF) de 1976 à 1989, affichait déjà cette ambition, mais elle a vraiment pris corps depuis 1995 et l'élection de Raymond Barre (app. UDF). Forte de son positionnement géographique, passage obligé de l'Europe du Sud, Lyon se situe pourtant loin derrière ses modèles, Barcelone et Milan. Son poids démographique la place au vingt-sixième rang des villes européennes, le nombre de ses grandes entreprises au vingtième. Et sa notoriété dépend encore largement de la gastronomie.

Ancienne capitale de la soie jusqu'au XIXe siècle, bastion de la chimie au début du XXe, son économie a perdu progressivement de sa lisibilité. Si Lyon dispose d'un tissu économique diversifié (automobile, logistique, pharmacie, chimie, mécanique) et constitue le deuxième centre universitaire et de recherche en France, elle manque de pôle d'« excellence internationale ». Elle accuse même du retard sur sa voisine, Grenoble. D'après une étude réalisée en 1999, sur les quarante entreprises créées par essaimage des laboratoires de recherche, trente l'ont été à Grenoble, dix seulement sur Lyon.

En accédant à la mairie, Raymond Barre avait fixé deux objectifs : la construction d'une stratégie d'agglomération et le renforcement de pôles de compétences. Après l'achèvement du quartier commercial de la Part-Dieu, deux nouveaux secteurs d'activités se sont dessinés autour de Gerland, dans le 7e arrondissement, et de Vaise, dans le 9e. Le premier, qui a absorbé 2 milliards de francs d'investissements publics, s'est recentré autour des sciences du vivant et des biotechnologies. Depuis un an, cet ancien quartier des abattoirs s'est enrichi de l'Ecole normale supérieure-lettres, installée à côté de celle de sciences, du pôle mondial de surveillance et d'alerte épidémiologique de l'Organisation mondiale de la santé, et du laboratoire P4 de confinement extrême de Pasteur-Mérieux, unique en Europe.

Le quartier de Vaise s'est spécialisé dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Infogrames, le leader mondial des jeux vidéo, trop à l'étroit dans ses locaux de Villeurbanne, doit s'y installer en mars, avec ses sept-cent-cinquante salariés. Cette décision d'implantation n'a pas été évidente. Car Bruno Bonnell, son PDG, avait d'abord envisagé de partir à Londres. Raymond Barre l'a convaincu d'opter pour ce quartier situé sur les bords de Saône, et le Grand Lyon lui a proposé un emplacement stratégique et des possibilités d'extension à des conditions financières intéressantes.

Le géant des jeux vidéo a servi de locomotive pour une nuée de start-up. Le Grand Lyon recense aujourd'hui 1 810 entreprises travaillant dans le secteur des NTIC. *« Infogrames a tué les complexes des Lyonnais dans notre secteur »*, se flatte Bruno Bonnell. La Cegid, société d'informatique dirigée par Jean-Michel Aulas, par ailleurs président du club de football, projette de s'installer à proximité, mais désormais les terrains sont devenus rares. *« Part-Dieu, Gerland, Vaise constituent nos plates-formes de développement »*, estime Jacques Moulinier, adjoint en charge des grands équipements.

Au plan des relations extérieures, Raymond Barre a impulsé des ouvertures vers les autres villes de Rhône-Alpes, vers Marseille, et vers le diamant alpin. Ces espaces d'échanges ont eu des retombées concrètes ; c'est à partir des expériences des Eurocités (regroupement de quatre-vingts dix villes) que fut élaboré le travail de prospective de la communauté urbaine, Millénaire 3 ; c'est en liaison avec Marseille que furent déposées les demandes de délocalisation. Enfin, c'est grâce à des relations privilégiées avec Turin que des industriels italiens et français ont fait progresser le dossier du TGV transalpin.

Un événement extérieur est venu renforcer l'agglomération dans sa quête de reconnaissance. En 1998, Lyon a obtenu un précieux label : le classement par l'Unesco d'une partie du centre-ville, 478 hectares, au Patrimoine mondial de l'humanité.

La ville dispose désormais d'un argument touristique majeur. Mais il aura fallu le début d'une polémique pour que le conseil municipal se décide à consacrer 45 millions de francs sur trois ans à le faire savoir.

> Un événement extérieur est venu renforcer la ville dans sa quête de reconnaissance. En 1998, elle a obtenu un précieux label : le classement par l'Unesco d'une partie du centre, 478 hectares, au Patrimoine mondial de l'humanité

Que manque-t-il désormais à Lyon pour accéder au rang des dix métropoles européennes ? En matière de délocalisations de grandes institutions, la ville a sans doute fait le plein avec, entre autres, Interpol, Euronews, l'OMS, la Police scientifique et technique, l'Institut français du pétrole, deux ENS, l'Institut national de recherche pédagogique, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé...

Pour des implantations de grandes entreprises mondiales, l'agglomération souffre de ses infrastructures de transports : certes, à partir de juin, le TGV Méditerranée la mettra à une heure trente de Marseille, première étape de connexions européennes. Mais Lyon reste défigurée par l'autoroute A7 et attend toujours la décision de l'Etat sur l'éventualité d'un véritable contournement autoroutier, puisqu'elle ne dispose que d'un demi-périphérique.

Certes, elle a retrouvé, depuis avril 2000, une liaison aérienne quotidienne avec New York, qui a donné un peu d'aise à une région qui compte plus de 180 filiales d'entreprises américaines. Mais l'aéroport Saint-Exupéry, situé à une vingtaine de kilomètres, n'est accessible que par une autoroute à péage et soumise aux aléas de la circulation, tout comme Eurexpo, son centre d'exposition. Quant à la Cité internationale, elle ne comprend qu'un amphithéâtre de 1 000 places et une salle de 2 000 places. Le Grand Lyon a confié à l'architecte Renzo Piano la construction de nouveaux espaces, ils ne seront pas mis en service avant 2004-2005.

Et puis, ceux qui aiment la nuit le savent : Lyon, la ville aux 100 000 étudiants, offre certes un Opéra national de grande réputation, de beaux théâtres, de riches musées. Mais à partir de 22 heures, hormis la rue Mercière, le quartier Saint-Jean, ou les pentes de la Croix-Rousse, la ville redevient la Belle au bois dormant. C'est à cette heure-là que Barcelone commence à s'amuser.

Sophie Landrin

Lire aussi page 14

LYON

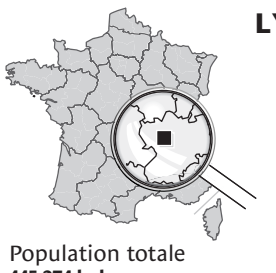

Population totale	**445 274 hab.**
Communauté urbaine	**1 186 605 hab.**
Solde migratoire (1990-1999)	**+ 5 752**
Population étrangère	**35 583**
→ • Europe	**10 042**
→ • Hors Europe	**25 541**
Parc de logement social	**15 %**
Taux de chômage (d'après l'Insee)	**12,6 %**
Taux de fiscalité locale	
• Taxe d'habitation	**11,62 %**
• Taxe professionnelle	**11,24 %**
Revenu moyen/hab./an (d'après les revenus imposables de l'année 1998)	**56 860 F**

Source : AMGVF, Insee

La présidence de la communauté urbaine, l'autre enjeu des municipales

LYON
de notre correspondante

Tous les postulants le savent, mais peu le disent publiquement. L'élection municipale ne s'arrêtera pas aux portes de l'hôtel de ville, place des Terreaux, dans le 1er arrondissement. Elle se prolongera de l'autre côté du Rhône, dans le quartier de la Part-Dieu, jusqu'au siège du Grand Lyon, appellation de la communauté urbaine. Car le futur « patron » de l'agglomération sera bien le président de cette assemblée de 155 élus, représentant 55 communes, 1 186 000 habitants, et disposant d'un budget annuel de plus de 7 milliards de francs.

Accompagnant la réalité de vie des citadins, où les frontières communales n'ont plus de sens, la loi Chevènement a renforcé les compétences des regroupements : plus que jamais, les capacités d'investissements, donc les leviers de décision, sont communautaires. Avec seulement 445 000 habitants, Lyon et son maire n'ont pas la dimension pour jouer dans la cour des grandes cités européennes.

Gérard Collomb, le candidat de la gauche plurielle, a axé tout son programme sur la métropole : *« Lyon intra-muros n'a aucune signification »*, peut-on lire sur sa plaquette de campagne. Mais un concurrent issu de son camp vient de brouiller son message : Jean-Jack Queyranne. Le ministre des relations avec le Parlement, qui vise Bron, dont il fut maire avant de rejoindre le gouvernement de Lionel Jospin, a annoncé, lundi 15 janvier, sa candidature à la présidence du Grand Lyon. Il veut un rééquilibrage entre la ville centre et les autres communes : *« Il faut agir au niveau de toute l'agglomération sans esprit d'hégémonie et en évitant la concentration des pouvoirs »*, plaide-t-il. Si Jean-Jack Queyranne était élu, ce serait la première fois depuis 1969, année de création de la communauté urbaine, que son président ne serait pas le maire de Lyon.

STRATÉGIES OPPOSÉES

A droite, Michel Mercier, le candidat investi par le RPR et l'UDF, a aussi inscrit ses propositions dans la perspective de l'agglomération. Lui qui préside le conseil général du Rhône sait trop bien le poids du Grand Lyon dans un petit département fortement urbanisé, et craint de se trouver fort isolé. *« Ils se trompent de campagne en oubliant de conquérir d'abord Lyon »*, estime Charles Millon. Le chef de file de la droite libérale et chrétienne, comme le député RPR Henry Chabert, autre postulant, ont opté pour une stratégie radicalement différente. Leur programme mise sur la proximité. Cependant, l'un comme l'autre partent avec des handicaps sérieux. Henry Chabert est soupçonné d'avoir bénéficié des largesses d'une société du BTP pour la rénovation de sa résidence secondaire. Menacé d'une peine d'inéligibilité, son maintien dans la compétition reste suspendu au jugement du tribunal de grand instance de Lyon, attendu pour le vendredi 2 février.

Charles Millon n'a jamais clairement renié son alliance en 1998 avec le Front national pour conserver la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, qu'il a perdue depuis. S'il vient de demander *« pardon à ceux qu'il a blessés »*, c'est pour aussitôt souligner que, si c'était à refaire, il le referait !

En attendant que la situation politique et judiciaire se décante, la campagne continue. Michel Mercier et Gérard Collomb partagent une même inclinaison – la modestie – et un même positionnement – le centre. Le candidat de la gauche plurielle, qui en est à sa quatrième tentative, qualifie son programme de *« réaliste »*, ne veut surtout pas apparaître en vainqueur arrogant. Quand Michel Mercier fait campagne, c'est pour promettre aux Lyonnais du *« bonheur »*.

PRÉPARATION COURTE

Ces deux candidats mesurent avec angoisse le temps qu'il leur reste avant l'échéance, six semaines. Pour Gérard Collomb, c'est long. Il redoute de voir fondre son capital de sympathie et les quelques points d'avance que lui accordent les sondages. Il continue sa tournée systématique des neuf arrondissements, a organisé une soirée dans une boîte branchée ; en février, il s'envolera vers Barcelone, puis recevra Lionel Jospin avant de tenir son grand meeting au Transbordeur, une salle de concerts.

Pour Michel Mercier, six semaines, c'est court. Absorbé dans la préparation de ses listes, le sénateur a mené jusqu'à présent une campagne de notables, rencontrant les milieux socioprofessionnels. Les Lyonnais, qui le connaissent mal, l'ont peu vu sur le terrain. Pour combler son retard, il multiplie désormais les réunions d'appartement, les visites dans les arrondissements, mais n'envisage pas de grand-messe électorale.

Divisions de la droite, divergences entre Gérard Collomb et Jean-Jack Queyranne, tout semble encore ouvert. Deux listes, celle d'extrême gauche, menée par Marylène Cahouet (membre du PCF), et celle de Bruno Gollnisch (FN), espèrent troubler le second tour pour la mairie de Lyon. Et puis après, ce sera le moment des grands manœuvres pour la présidence du Grand Lyon.

S. La.

Avis à la population

C'est le temps des promesses. A lire le programme des candidats à la mairie, à écouter leur propos de campagne, Lyon va bien s'amuser à partir du 18 mars. Michel Mercier, le candidat centriste, s'engage à *« donner le sourire à tous les Lyonnais »*. Charles Millon, le candidat de la Droite libérale et chrétienne, promet de libérer *« toutes les envies »*, *« flâner, respirer, savoir, conquérir »*. Ce sont *« toutes les énergies »* que veut *« libérer »*, Gérard Collomb, le candidat de la gauche plurielle. Il promet aux Lyonnais, qui manquent de lieux nocturnes, d'aller danser au Confluent, là où le Rhône et la Saône se fondent, sur des rythmes *« aussi endiablés qu'à Buenos Aires »*. Moins festif, plutôt tendance nouvelle technologie, le député RPR Henry Chabert s'engage à faire changer de siècle l'école de Jules Ferry, en remplaçant les besaces des petits Lyonnais par des *« cartables électroniques »* et en transformant les tableaux noirs en *« sites interactifs »*. – *(Corresp.)*

ÉVÉNEMENT

LE DÉFILÉ DE LA DANSE

Il a suffi d'un dimanche pour que cette ville, que l'on disait secrète, triste, repliée sur elle-même, change d'image. Ce dimanche s'est répété, à devenir un rendez-vous attendu, presque un rituel : tous les deux ans, aux premiers jours de septembre, Lyon prend des airs de Rio de Janeiro. La rue de la République, la large artère piétonne qui descend dans la presqu'île, vibre au rythme d'une gigantesque caravane métissée, composée de chars hybrides, poussés par des danseurs à pied, à cheval, montés sur des échasses, des vélos ou des rollers. L'espace d'une journée, le centre de la ville fait une haie d'honneur à sa banlieue. C'est le défilé de la Biennale de la danse.

L'idée s'est imposée à Guy Darmet, le directeur de la maison de la danse, ancien journaliste, alors qu'il préparait la septième biennale consacrée au Brésil. Dans l'esprit des carnavals de là-bas, il lance un concours ouvert à tous les habitants de l'agglomération. Pendant un an, dans les quartiers, des amateurs, de tous âges et horizons vont y travailler, aidés de chorégraphes, musiciens et plasticiens professionnels. Dimanche 16 septembre 1996, 20 0000 spectateurs se massent sur le long de rue de la République pour applaudir et danser à ce joyeux cortège. Le succès impose de recommencer : en septembre 1998, le défilé est aux couleurs de la Méditerranée et celui de septembre 2000 remonte les Routes de la soie, avec 29 groupes, 5 000 participants, 4 500 costumes.

Jusqu'ici les fêtes lyonnaises se cantonnaient aux illuminations du 8 décembre, célébration d'abord catholique. Mais la magie du défilé a opéré. Pour le sociologue Philippe Dujardin, ce rendez-vous s'inscrit dans la tradition des *« confluences »* qui imprègnent l'histoire et la géographie de cette ville à deux fleuves. Le défilé est, pour lui, *« mélange des origines et des générations, mélange de sonorités, combinaison des pratiques artistiques. Assemblage des familles de Lyon et de toutes les banlieues »*. Il traduit aussi la lente mue sociologique de Lyon, qui se repeuple et se diversifie. Et sait maintenant danser sur toutes les musiques du monde.

S. La

Le développement de l'agglomération est inégalitaire

Pendant que Lyon gagne des habitants, plutôt jeunes et aisés, sa banlieue reste à la traîne : ce territoire, essentiellement composé de ZUP, souffre de son enclavement

LYON
de notre correspondante

C'était il y a tout juste une semaine. Lundi 22 janvier lors du conseil du Grand Lyon, Gilbert Chabroux, maire (PS) de Villeurbanne, et Maurice Charrier, maire (divers gauche) de Vaulx-en-Velin, ont appris *« incidemment »* une mauvaise nouvelle : le recours déposé par la ministre de la culture Catherine Tasca contre la décision d'implanter à Vaulx-en-Velin un multiplexe Pathé autorisé le 21 novembre 2000, à l'unanimité des sept membres de la commission départementale d'équipement cinématographique. Les deux maires sont tombés de haut.

C'est tout leur projet de création d'un pôle de loisirs, à cheval sur leurs deux communes, s'inscrivant dans une logique d'aménagement, d'urbanisme et d'animation, qui est remis en cause. Outre l'implantation d'un multiplexe de 14 salles et une salle Imax, des installations sportives, un espace muséographique étaient prévus dans cette zone en souffrance de l'Est lyonnais.

« MANŒUVRE POLITICIENNE »

« Nous avions un projet d'envergure de requalification urbaine qui en même temps prévoyait des mesures destinées à ne pas pénaliser les salles indépendantes », souligne Maurice Charrier. Ils s'interrogent sur le sens de cette *« manœuvre politicienne, ce coup minable, pitoyable, indigne »* et rappellent que Vaulx-en-Velin l'avait emporté sur la candidature de Vaise, soutenu par Gérard Collomb, le maire socialiste du neuvième arrondissement de Lyon. La ministre de la culture a-t-elle souhaité revenir sur l'implantation du multiplexe en dehors du centre-ville ? Les deux élus le pensent. *« Cet oukase ne va pas dans le sens d'une décentralisation des pouvoirs que le gouvernement promet,* s'inquiète Maurice Charrier. *Catherine Tasca déjuge la communauté urbaine et les instances qui examinent les dossiers au plus près des réalités locales »*. Gérard Collomb affirme n'être pour rien dans cette affaire. Candidat à la mairie de Lyon et à la présidence de la communauté urbaine, le sénateur souligne qu'il n'a aucun intérêt à ce genre de pratique.

L'affaire est symptomatique des relations conflictuelles entre Lyon et les communes de sa périphérie. Pour des raisons historiques – le pouvoir révolutionnaire l'avait punie de son indépendance –, son espace vital a été bloqué par les frontières départementales. Ainsi Villeurbanne, longtemps commune de l'Isère (120 000 habitants aujourd'hui), est-elle une ville à part alors qu'elle est dans la continuité urbaine de Lyon. Ainsi aussi de Caluire-et-Cuire (plus de 40 000 habitants).

Pour dépasser les contraintes de son territoire, Lyon s'est donc adossée sur les 54 communes qui l'entourent, regroupées depuis 1969 dans la communauté urbaine. Sous le règne de Louis Pradel (divers droite) puis de Francisque Collomb (app. UDF), la communauté urbaine fut quasi exclusivement au service de Lyon. Ce n'est sans doute pas un hasard si les premiers mouvements des banlieues françaises se sont embrasés ici dans les années 1980 : aux Minguettes de Vénissieux, d'abord, puis à Vaulx-en-Velin.

Depuis, des efforts ont été déployés pour redynamiser la banlieue, rénover le parc de logement social, mais le décalage était si grand que la fracture persiste. Les derniers chiffres du recensement l'ont confirmé : pendant que Lyon se repeuple, plutôt avec de jeunes cadres, la banlieue s'appauvrit, des communes comme Vaulx-en-Velin, Bron, Vénissieux ou Saint-Priest stagnent ou perdent des habitants. Pendant ce temps, les vertes collines de l'Ouest lyonnais continuent à attirer les classes moyennes et supérieures.

L'exemple de Vaulx-en-Velin montre combien il est long d'inverser une tendance. Après les émeutes du Mas-du-Taureau, en octobre 1990, Etat, communauté urbaine et ville ont entrepris de redonner une structure humaine à cette ZUP bâtie au milieu des champs de cardon. Le nouveau centre de cette ville de 40 000 habitants vient tout juste de prendre forme, mais il reste encore beaucoup à faire, onze ans après. Même dotée – enfin – d'un lycée, de l'Ecole nationale des travaux publics, de l'Ecole d'architecture de Lyon, d'un planétarium, qui a créé des activités scientifiques, même avec une dynamique économique nouvelle, Vaulx-en-Velin a encore du mal à sortir de son statut de cité-dortoir, de lieu à part, alors qu'un simple canal la sépare de l'entité Lyon-Villeurbanne. *« Je suis favorable à l'internationalisation de Lyon, mais Lyon doit comprendre qu'elle ne pourra réaliser son ambition qu'en prenant en compte l'ensemble des atouts de son territoire »*, prévient son maire, Maurice Charrier.

« EXTENSION DE LA CENTRALITÉ »

« La culture, le sport, les loisirs, ce n'est pas que Lyon, rappelle Gilbert Chabroux. *Il doit se passer des choses à l'est. On ne peut pas reléguer et mépriser des populations entières.* » Ce débat sera au cœur de la désignation du prochain président du Grand Lyon. Déjà, les deux candidats socialistes tentent de répondre à ces enjeux. Pour sortir de cette dialectique, Jean-Jack Queyranne plaide en faveur d'*« une extension de la centralité, autour de grands axes de développement, des sortes de vallées qui irriguent le territoire, plutôt que le traditionnel développement concentrique »*. Son concurrent lyonnais, Gérard Collomb, promet de lutter contre la *« volonté impérialiste de Lyon »*. Le député RPR Henry Chabert veut privilégier la *« requalification sociale de ces quartiers »*. Maurice Charrier les prévient : *« Mon positionnement dépendra des réponses de chacun et de leur capacité à sortir de l'ornière. »* Il aura sûrement en tête, comme d'autres maires de la banlieue, la manière dont a été géré le dossier du multiplexe à Vaulx-en-Velin.

S. La.

La discrimination des transports

Construit dans les années 70, le métro lyonnais a privilégié la desserte des quartiers du centre et de Villeurbanne. Au grand dam de la mairie communiste de Vénissieux (60 000 habitants) qui, pour montrer ses attentes, a même fait bâtir une station factice devant l'hôtel de ville. La ligne D du métro ne sera jamais prolongée jusqu'aux Minguettes.

Les deux lignes de tramway, ouvertes au public en janvier 2001, partent aussi du centre de Lyon, pour desservir les sites universitaires (Villeurbanne et Bron). Mais Vaulx-en-Velin, pourtant située à seulement trois kilomètres de la Cité internationale de Lyon, attend toujours une jonction directe avec le réseau.

Le plan de déplacement urbain, adopté en janvier 1997 par le conseil du Grand Lyon, prévoit la réalisation des lignes nouvelles, mais ne fixe pas d'échéances. En attendant, les liaisons interbanlieues restent toujours aussi problématiques pour les usagers, qui sont contraints d'utiliser l'automobile. – *(Corresp.)*

Le projet du confluent, nouvelle porte vers le sud

LYON
de notre correspondante

Quel maire n'en rêverait pas ? Cent cinquante hectares de friches situés à l'endroit le plus fort de la ville, à la pointe de sa presqu'île, là où se rencontrent le Rhône et la Saône. Raymond Barre a fait du confluent le projet majeur de son mandat. Celui, dit-il, qui *« fera entrer Lyon dans le troisième millénaire »*. Il permettra à l'agglomération de s'ouvrir la voie vers le sud.

Ce chantier dantesque s'étale jusqu'à l'horizon 2030 et il est soumis à des contraintes dépassant largement le cadre des pouvoirs des élus de l'agglomération. Pour voir le jour, Lyon Confluence implique la réalisation du grand contournement autoroutier, pour permettre le déclassement de l'autoroute A 6-A 7 qui transperce aujourd'hui le site ; le contournement ferroviaire ; le bouclage du périphérique ; la construction d'une nouvelle prison pour libérer l'espace occupé par les centrales Saint-Paul et Saint-Joseph ; la démolition du centre d'échange de Perrache, véritable monstre de béton qui rompt la continuité de la presqu'île ; le déménagement du marché gare ; le déplacement d'une station de métro...

COUPÉE DE LA VILLE

Les deux architectes et paysagistes François Grether et Michel Desvignes, qui ont succédé à la première équipe retenue, Oril Bohigas-Thierry Melot, jugée trop dépensière, l'ont bien compris. Le projet qu'ils ont présenté le 22 janvier au conseil du Grand Lyon est un schéma évolutif et modulable, incluant des objectifs à court terme et des perspectives à très long terme. *« Un projet à cent projets »*, résume François Grether.

Il comprend des espaces ouverts, avec la création d'un parc, l'aménagement des quais en promenade, de bassins portuaires qui feront entrer l'eau dans les terres ; et des espaces de développement urbain pour des logements, des bureaux, des commerces et des équipements culturels, comme le futur Musée des arts et des techniques, décidé par le conseil général du Rhône.

Sa grande ambition repose sur la réconciliation de la ville avec ses fleuves. Car pendant des décennies Lyon a méprisé le Rhône et la Saône, pourtant un patrimoine naturel considérable. Au XVIIIe siècle, le confluent se situait beaucoup plus en amont de sa position actuelle, au sud de la place Bellecour. Au-delà se trouvaient l'île Mognat et ses marécages. Pour gagner des terrains, Antoine Perrache eut le premier l'idée de prolonger la presqu'île jusqu'à la Mulatière. Soutenu par le roi, il dut abandonner le chantier sous la pression des notables lyonnais et le quartier inachevé devint alors un marais insalubre.

8 MILLIARDS DE FRANCS

Les industriels de la soie s'y installèrent au XIXe siècle. Cette zone restait coupée de la ville. Plus tard, on y construisit des prisons, un marché-gare, dans un grand désordre urbanistique. Quand le maire Louis Pradel voulu que l'autoroute passe le long du Rhône, le confluent fut réduit à compter les flots des voitures.

Le projet de Raymond Barre a reçu un accueil très favorable du public, mais son avenir reste incertain. Aucun candidat n'a contesté son opportunité mais beaucoup se montrent réticents devant l'ampleur des investissements qu'il nécessite, 8 milliards de francs, sans compter les aménagements routiers. Pourtant le maire de Lyon a averti son successeur : *« Si Lyon abandonne le projet du confluent, elle redeviendra une petite ville de province. »*

S. La.

Prochain article
NICE

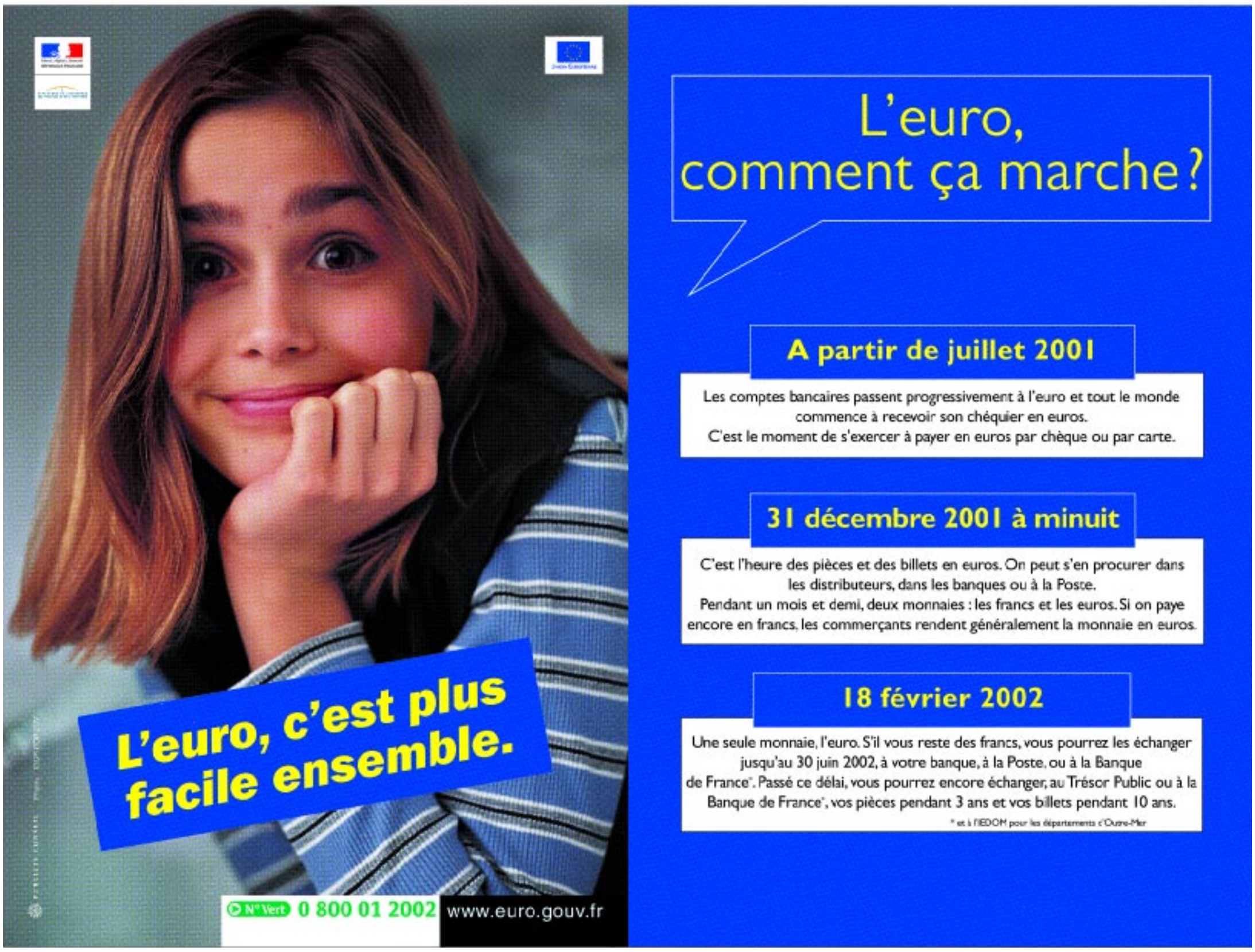

Lycées d'Ile-de-France : l'entourage de M. Giraud accuse « la mairie de Paris »

L'ancien président (RPR) du conseil régional sera interrogé le 28 février

L'avocat de Michel Giraud, ancien président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé sa convocation en qualité de témoin assisté dans l'enquête sur les marchés des lycées. L'ancien directeur du cabinet de M. Giraud, Pierre Pommelet, a attribué à *« la mairie de Paris »* la responsabilité du « système » mis en place.

APRÈS avoir mis en évidence, dans l'affaire des lycées de la région Ile-de-France, des éléments attestant l'existence d'un pacte de corruption entre partis politiques, la justice s'intéresse désormais aux responsables régionaux. Michel Giraud, ancien président (RPR) de cette collectivité, de 1992 à 1998, ministre du travail du gouvernement d'Edouard Balladur, entre 1993 et 1995, doit être entendu, le 28 février, en qualité de témoin assisté, par les juges d'instruction chargés de ce dossier. L'avocat de M. Giraud, Me Hervé Témime, a précisé, lundi 29 janvier, que son client *« ne fera aucune déclaration avant cette date »*.

Les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke – désigné le 12 janvier en renfort de ses deux collègues – , devraient notamment l'interroger sur les déclarations de ses anciens collaborateurs, questionnés les 17 et 18 janvier, eux aussi en tant que témoins assistés. Pierre Pommelet, directeur général des services de la région de 1993 à 1998, a affirmé que M. Giraud l'avait informé, *« vers 1992 »*, de l'existence d'un système de corruption lié aux marchés de rénovation et de construction des lycées de la région. Il a surtout explicitement renvoyé à *« la mairie de Paris »* la responsabilité du système mis en place – ainsi que l'indiquait *Le Figaro* du 30 janvier.

« M. Giraud m'a fait comprendre que l'attribution des METP [système de dévolution de marchés par vagues] *par le conseil régional et son corollaire – le financement des partis politiques – étaient suivis depuis l'origine par la mairie de Paris et que cette dernière n'entendait pas y déroger»*, a notamment déclaré, sur procès-verbal, M. Pommelet. Selon lui, le prélèvement de 2 % sur les 28 milliards de marchés de lycées attribués entre 1990 et 1996, *« était connu largement dans la région »*. Il a néanmoins affirmé avoir ignoré *« la répartition entre les différents groupes politiques. »*

En une occasion, le même témoin désigne Jacques Chirac en personne – sans toutefois prononcer son nom –, rapportant un propos qu'il attribue à M. Giraud, alors président de la région, qui lui aurait dit avoir *« hérité d'un système mis en place par la mairie de Paris en 1989 »* et se serait déclaré incapable de *« faire grand-chose, d'autant que le maire de Paris* [lui] *avait imposé Marie-Thérèse Hermange* [élue parisienne RPR] *à la présidence de la commission d'appel d'offres »*.

« RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE »

M. Giraud aurait encore fait part à son collaborateur de l'omniprésence de l'Hôtel de Ville, au début 1997, en présence du préfet Henri Rouanet, directeur du cabinet de M. Giraud de 1993 à 1996. M. Pommelet a réitéré ces déclarations lors d'une confrontation avec M. Rouanet. Ce dernier a assuré, pour sa part, que le choix de la présidente de la commission d'appel d'offres par M. Chirac lui *« apparaissait témoigner du souci du maire de Paris de veiller, par personne interposée, aux conditions de dévolutions des marchés. »*

M. Pommelet a enfin expliqué qu'il avait également été informé de l'entente entre entreprises et partis politiques par le préfet de région Jean Chevance, directeur général des services du conseil régional de 1986 à 1993. Ce dernier lui aurait notamment indiqué, en 1992, que Michel Roussin, alors directeur du cabinet de M. Chirac était « l'interlocuteur » du cabinet de M. Giraud *« pour le financement des partis »*.

Questionné par les policiers, l'ancien directeur des affaires scolaires de la région, Yves Leblanc, s'est dit *« convaincu que M. Giraud était au courant des pratiques qui se passaient au sein du conseil régional »*, assurant que l'ancien président, *« chef d'une entreprise spécialisée dans le bois »*, serait *« intervenu auprès de* [lui] *pour recommander des fabricants de mobilier scolaire ». « Il est évident qu'il avait des relations avec les entreprises »*, a-t-il conclu.

Gilbert Sananès, directeur du bureau d'études Patrimoine ingénierie, mis en examen dans cette affaire, avait déjà déclaré aux juges que *« les entreprises étaient heureuses de* [l']*informer qu'elles avaient vu M. Giraud ». « Elles laissaient entendre qu'elles lui versaient de l'argent,* disait-il ; *j'ignore si cela est exact. »* Egalement poursuivie, Christine Lor, ancienne conseillère de M. Giraud pour les questions scolaires, avait indiqué avoir informé son président, en 1992, *« sur les ententes »*, assurant que celui-ci n'avait *« pas désapprouvé »* et ajoutant : *« par la suite, il est arrivé que M. Giraud me pose des questions et me fasse part des récriminations des entreprises qui estimaient qu'elles n'avaient pas été convenablement servies. Il me disait alors qu'il faudrait veiller à donner satisfaction aux entreprises qui se plaignaient ou à rétablir l'équilibre. »* Depuis l'ouverture de l'enquête, en 1997, M. Giraud a toujours contesté avoir eu connaissance d'un tel système.

Jacques Follorou

M. Lang accélère l'introduction des langues vivantes à l'école

L'initiation devrait entrer en vigueur dès 2002 en cours préparatoire et en grande section de maternelle

VOILÀ UNE DÉCISION qui va combler les parents d'élèves : le ministre de l'éducation nationale a donné, lundi 29 janvier, un coup d'accélérateur à l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire. En juin 2000, Jack Lang promettait d'introduire une langue vivante au cours préparatoire (CP) en 2004, et en grande section (GS) de maternelle en 2005. Aujourd'hui, le ministre change de braquet : l'initiation entrera en vigueur dès 2002 en CP ou en GS, en même temps que la généralisation de l'apprentissage en CE2 et que la mise en place des futurs programmes du primaire. Pour garantir une diversification de l'offre, les collégiens ayant suivi une autre langue que l'anglais en primaire pourront, dès la 6e, bénéficier en 2003 de l'anglais en seconde langue. En septembre 2001, de manière expérimentale, les élèves entrant au collège seront évalués sur leurs compétences en langue ; une mesure généralisée en 2004.

Promise pour cette année scolaire, *« la généralisation de l'enseignement des langues en CM2 est assurée dans 94 % des classes du secteur public »*, selon M. Lang. Une chose est sûre, des efforts ont été réalisés cette année. *« Nous avons obtenu des crédits pour recruter tous azimuts »*, affirme un inspecteur d'académie (IA). Même sentiment au SNUipp, syndicat majoritaire du premier degré : *« Les IA ont recherché tous les moyens d'enseignement possibles ; quant à savoir ce que recoupe la réalité des cours, c'est autre chose ! »*, s'inquiète Nicole Geneix, la secrétaire générale.

Aussi populaire soit-il, l'apprentissage précoce des langues bute en effet depuis des années sur le manque de ressources. Les annonces de lundi risquent de compliquer la donne. Ces derniers mois, des Français ayant passé un ou deux ans à l'étranger ont été recrutés sur des postes d'assistants de langue, normalement réservés aux étudiants étrangers. Ces jeunes, venus en France pour assurer des *« cours de conversation »* avec des lycéens, ont du mal à s'adapter à de grands débutants et démissionnent au bout de quelques semaines. Dans les zones rurales, la question est criante. M. Lang a toutefois promis de recruter 1 850 assistants à la rentrée 2001 contre un millier cette année.

MANQUE DE RESSOURCES

Par ailleurs, des enseignants sont fortement incités à pratiquer des échanges de service (1 h 30 de langue par semaine contre un autre cours). Pour leur prêter main-forte, les titulaires d'une licence pourront désormais assurer des vacations au-delà des 270 heures autorisées. Malgré ces multiples recours, certains IA restent pessimistes : *« Le vivier risque d'être tari pour les prochaines années. »*

Or le système éducatif ne peut guère s'appuyer sur les professeurs des écoles. *« Seule une minorité a suivi des études de langues,* souligne Mme Geneix. *Or on attend depuis plusieurs mois des précisions sur les nouvelles formations promises. »* M. Lang a aussi indiqué qu'en 2003 le recrutement de tous les professeurs des écoles nécessitera une compétence en langue. *« Cette succession d'annonces est un peu effrayante*, juge toutefois Mme Geneix. *Le ministre renforce la demande des familles, mais place les instits en situation de dire aux parents : désolés, on ne peut pas suivre. »*

Stéphanie Le Bars

DÉPÊCHES

■ **POMPIERS : plus de mille sapeurs-pompiers se sont rassemblés**, lundi 29 janvier, devant la préfecture de Lille, en signe de solidarité avec un de leurs collègues qui a eu la main arrachée par une grenade lors d'affrontements avec la gendarmerie mobile, lors d'une manifestation, le 25 janvier. Au même moment, près de deux cents pompiers professionnels et bénévoles défilaient en silence à Limoges. Le groupe communiste du conseil général du Nord et le Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels (SNSPP-CFTC) ont demandé, lundi, la démission du préfet délégué à la sécurité, Jacques Franquet, le jugeant responsable des violences survenues lors de la manifestation de jeudi.

■ **POLICE : un policier a grièvement blessé par balle** le conducteur d'une voiture volée, dans la nuit de lundi à mardi 30 janvier, à Paris. L'automobiliste, qui avait refusé de s'arrêter, a été pris en chasse par deux policiers à moto. Alors qu'il reculait violemment en direction de l'un des motards, l'autre policier a tiré un coup de feu et a grièvement blessé le conducteur à la tête.

■ **SANTÉ : l'Association nationale des puéricultrices diplômées et des étudiantes (ANPDE)** a dénoncé, lundi 29 janvier, lors de ses premiers états généraux, les risques pesant sur cette profession. Selon elle, le métier est menacé par le décret du 1er août 2000 sur les lieux d'accueil (crèches et haltes-garderies), selon lequel ces structures pourront être dirigées par des personnels ni médecin, ni puéricultrice, ainsi que par le décret du 15 mars 1993, en projet d'application en 2001, sur les actes professionnels en milieu hospitalier et dans les centres de protection maternelle et infantile.

■ **ÉDUCATION : deux cents enseignants de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) se sont rassemblés,** lundi 29 janvier, pour protester contre le climat de violence qui règne dans les lycées et collèges de la ville. Le collège Paul-Eluard – où un enseignant a reçu, le 22 janvier, un coup de couteau – et le lycée professionnel Arthur-Rimbaud n'ont pas repris les cours. D'autres établissements de la région parisienne – collège Joliot-Curie de Bagneux (Hauts-de-Seine) ou lycée Charles-Baudelaire de Fosses (Val-d'Oise) – étaient en grève lundi pour les mêmes raisons.

Actionnaires de Lafarge

Participez au financement de l'acquisition de Blue Circle

en souscrivant à une augmentation de capital qui vous est proposée à titre préférentiel

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge franchit une étape majeure de son développement en lançant une offre amicale d'acquisition sur le cimentier britannique Blue Circle.

Cette offre, qui a été recommandée par le Conseil d'Administration de Blue Circle, sera financée partiellement par une augmentation de capital.

Lafarge occupe des positions de premier plan dans chacune de ses quatre Branches : Ciment, Granulats & Béton, Toiture et Plâtre.

Le Groupe est présent dans 70 pays avec 66 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.

Blue Circle présente une complémentarité naturelle avec les positions du Groupe et son intégration portera Lafarge au premier rang mondial du ciment.

Lafarge bénéficiera d'économies d'échelle importantes. Cette acquisition aura un impact positif sur les résultats en 2002 et sera créatrice de valeur pour les actionnaires.

Emission d'actions de 1,124 milliard d'euros avec droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de l'Offre

- **Droit Préférentiel de Souscription (DPS) :** les actionnaires de Lafarge bénéficient d'un accès prioritaire à l'émission ; 1 action ancienne = 1 DPS
- **Exercice :** 8 DPS (actions anciennes) vous donnent le droit de souscrire une action nouvelle au prix de 80 euros
- **Prix d'émission** : 80 euros par action
- **Période de souscription :** du 22 janvier au 2 février 2001 inclus

Les actionnaires dont les actions sont inscrites en compte nominatif pur au Crédit Commercial de France (CCF) peuvent se renseigner sur les modalités d'exercice de leurs droits préférentiels de souscription en appelant le Téléphone vert : 0 800 06 06 46

Bons de Souscription d'Actions de mars 2000

Si vous détenez des BSA émis par Lafarge en mars 2000, vous pouvez, en les exerçant au plus tard le 29 janvier 2001, obtenir des actions au prix de 74 euros chacune, elles-mêmes assorties, chacune, d'un droit préférentiel de souscription à l'augmentation de capital.

Service actionnaires :

Numéro Vert 0 800 235 235

LAFARGE

Les matériaux pour construire le monde

Une note d'opération ayant reçu le visa de la COB N° 01-011 du 11 janvier 2001 et un Document de Référence enregistré par la COB le 22 juin 2000 sous le N° R.00-364 sont disponibles auprès des banques ainsi qu'auprès du Service des Relations avec les actionnaires. La notice légale a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 15 janvier 2001.

www.lafarge.com

MUNICIPALES

Nice, loin du rêve d'un Las Vegas dans la baie des Anges

La préfecture des Alpes-Maritimes aimerait faire oublier son passé médeciniste, pour attirer de nouveaux investisseurs et sortir d'un sous-équipement peu en rapport avec son prestige et ses ambitions méditerranéennes

NICE
de notre correspondant

Il y a trois ans, une campagne de communication de la ville proclamait sur des affiches : *« A Nice, le sport gagne du terrain. »* En six ans, le sport de haut niveau s'est effondré. Nice retrouve, grâce à des manifestations internationales, une image touristique forte mais l'échec du sport révèle à la fois la déficience des équipements publics et la difficulté de déclencher une dynamique économique, en dehors du tourisme.

L'équipe de rugby, le Racing Rugby Club de Nice, a abandonné l'élite et fermé ses portes, mis en liquidation judiciaire. Le club de handball se bat pour le maintien en nationale 1 après avoir subi, lui aussi, une liquidation judiciaire. Quant à l'OGC Nice, le bras de fer permanent entre le maire et ses propriétaires successifs, aujourd'hui Francesco Sensi, homme d'affaires italien président de l'AS Roma, alimente davantage les conversations que ses exploits sur les terrains de football. Club emblématique des années 50, vainqueur de la Coupe de France en 1997, il se bagarre en milieu de tableau de deuxième division.

« Il n'y pas une politique sportive définie à long terme, que ce soit pour le haut niveau ou la pratique de clubs, remarque un dirigeant sportif. *Il y a eu une polémique au sein de l'équipe municipale autour de la création d'un club omnisports. Des élus disaient que l'on ne pouvait pas soutenir tous les sports de haut niveau, qu'il fallait arrêter de saupoudrer les subventions. Pourquoi pas ? Mais il aurait fallu se tenir à cette attitude, choisir et assumer. Le manque de décision n'encourage pas les investisseurs. »*

Pourtant, la ville a accueilli le mondial de patinage et la finale de la coupe Davis. Ce ne sont que des paillettes, rétorquent en substance les détracteurs du maire, Jacques Peyrat (RPR), rien à voir avec le sport en tant que composante sociale de la ville. La salle de concert en construction sur le modèle des Zenith va encore manger des terrains de football. *« Les associations n'ont pas assez d'équipements collectifs pour faire du sport en ville,* constate Pierre Costa (RPF), l'animateur de la liste de droite opposée au maire. *Il faut créer des terrains ouverts. Il manque aussi une salle polyvalente à la disposition de tous. »*

Jacques Peyrat promet de combler les carences en équipements de proximité. *« C'est vrai que les quartiers se sentent oubliés,* dit-il. *Mais il fallait d'abord redresser les finances, reprendre la voirie et l'éclairage, en mauvais état. »* Toutes les listes ont inscrit cette préoccupation dans leur programme. Mais c'est l'état d'esprit de la politique sur les bords de la Méditerranée qui doit évoluer. *« Il faut en finir avec le système clientéliste,* dit Joseph Ciccolini, président de l'association Le bien public. *L'élu préfère faire des petits clos de boules pour cinquante familles qu'il connaît et dont il sait qu'elles voteront pour lui, plutôt que de financer un stade qui sera ouvert à tout le monde et dont il n'est pas sûr d'avoir un retour sur investissement électoral, parce que les jeunes qui viendront ne voteront pas. »*

Le malaise dans le sport de haut niveau trahit une autre faille : les investisseurs ne se bousculent pas. *« Ce n'est pas normal qu'aucun groupe audiovisuel n'ait jamais manifesté son intérêt pour l'OGC Nice, ou que les studios de la Victorine partent à vau-l'eau, ou encore qu'une manifestation autour de séries télévisées, le Festif, soit un échec financier,* dit Patrick Mottard, tête de liste de la gauche plurielle. *Tout cela témoigne d'une défiance vis-à-vis de Nice. »* Jean-Pierre Marlier, chef d'entreprise, ancien élu de la chambre de commerce et d'industrie, observe : *« Il est dommage que nous n'ayons pas, à Nice, un homme politique d'envergure nationale. C'est au détriment du développement. La compétence d'un élu qui est ministre est reconnue. Marseille est toujours plus favorisée que Nice. Les propositions de nos politiques ne sont pas prises au sérieux, ou bloquées par le tribunal administratif. »*

> Gérer Nice s'apparente à un exercice de grand écart, tant la ville est partagée entre son ambition de capitale méditerranéenne et la nécessité d'améliorer un quotidien pour lequel les équipements et les infrastructures ont pris du retard, sans parler de l'augmentation de la délinquance

Le rêve de Jacques Médecin – créer sur la baie des Anges un Las Vegas européen – avait rejeté les investisseurs hors de la ville. *« J'encourage la construction d'immeubles de bureaux à l'ouest,* précise Jacques Peyrat. *Les investisseurs reviennent, mais je manque de terrains. Sur la plaine du Var, le maintien de terres agricoles prévu par la directive territoriale d'aménagement me bloque. »* La réponse pourrait se trouver dans la coopération intercommunale. Mais la communauté de communes n'a toujours pas vu le jour, alors que c'était un objectif du maire lors de son élection en 1995. La création d'une agglomération fait partie du débat des municipales. *« Nice, la grande ville, fait peur, et la personnalité de son maire sent le soufre à cause de son passé politique et de ses déclarations à l'emporte-pièce »,* estime Patrick Mottard. *« Jacques Médecin, lui aussi, était écrasant, mais il cumulait les fonctions de maire et de président du conseil général. Il disposait de l'argent du département,* rétorque Jacques Peyrat. *Ce sont les communes de gauche qui nous retardent aujourd'hui. » « Peyrat ne sait pas discuter avec les élus »,* rétorque Pierre Costa, ancien directeur des services départementaux de Jacques Médecin. Il reprend dans son programme un projet qu'il avait lancé à cette époque : une technopole à l'est de Nice, vers la Turbie. *« J'avais l'accord des maires communistes, qui auraient participé au projet »,* dit-il.

« Comment gérer la population si on ne travaille pas à l'échelle d'une agglomération ?, demande Patrick Mottard. *Le déficit en logements sociaux ne peut se résorber qu'à l'échelle de plusieurs communes. Si on veut diminuer la circulation, le tramway doit être étendu à l'extérieur de la ville. » « Bien vivre à Nice »* est devenu, depuis six mois, le slogan de tous les candidats à la mairie, tant la circulation et le stationnement anarchique empoisonnent la vie des habitants. C'est une composante du tourisme, même si la ville cherche à jouer la carte du prestige. *« On a digéré les affaires niçoises, l'image de la ville s'est restaurée, il y a de grands projets pour le tourisme, comme le port ou la liaison du Palais des congrès avec celui des expositions,* constate Michel Tchann, président du syndicat des hôteliers. *La ville doit être agréable à vivre, par exemple, il faut développer les transports en commun et les pistes cyclables. Ce sont deux thèmes très chers aux touristes scandinaves. »*

Nice cherche sa place dans la concurrence que se livrent Gênes, Marseille et Barcelone autour du développement d'une relation euro-méditerranéenne. Mais gérer Nice s'apparente à un exercice de grand écart, tant la ville est partagée entre son ambition de capitale méditerranéenne et la nécessité d'améliorer un quotidien pour lequel les équipements et les infrastructures ont pris du retard, sans parler de l'augmentation de la délinquance, qui alimente les polémiques *(Le Monde* daté 21-22 janvier). Le sommet européen des 7 au 11 décembre 2000 a rapporté près de 9 millions de francs aux hôteliers. L'image de Tony Blair et de Jose-Maria Aznar marchant sur la promenade des Anglais a réjoui les professionnels du tourisme. Les Niçois de la rue aimeraient toucher, eux aussi, les dividendes.

Jean-Pierre Laborde

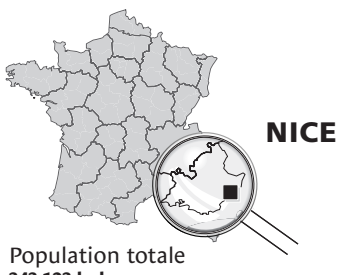

Population totale	**343 123 hab.**
Communauté urbaine	**néant**
Solde migratoire (1990-1999)	**+ 3 619**
Population étrangère	**30 914**
• Europe	**9 400**
• Hors Europe	**21 514**
Parc de logement social	**8 %**
Taux de chômage (d'après l'Insee)	**10,9 %**
Taux de fiscalité locale	
• Taxe d'habitation	**18,96 %**
• Taxe professionnelle	**23,05 %**
Revenu moyen/hab/an (d'après les revenus imposables de l'année 1998)	**48 549 F**

Source : AMGVF, Insee

Le maire, Jacques Peyrat (RPR), cristallise l'opposition d'une partie de la droite

NICE
de notre correspondant

La droite niçoise est divisée, à la fois par des querelles de personnes, mais aussi à cause de l'ambiguïté que le maire RPR et sénateur des Alpes-Maritimes, Jacques Peyrat, entretient vis-à-vis des idées d'extrême droite. Le RPR avait perdu la ville dans les urnes en 1995. Il l'a regagnée un an après, en obtenant l'adhésion de Jacques Peyrat, qui avait quitté le Front national avant les municipales. Jamais le maire n'a établi une frontière nette entre son nouvel engagement et les idées du FN. M. Peyrat vient même d'insister, à l'occasion de ses vœux à la presse : *« Je ne renie aucun de mes engagements depuis la guerre d'Indochine. »* A la fin de son mandat, le maire a récupéré, au sein de sa majorité municipale, l'ancien chef de file local du FN, Jean-Pierre Gost, lui aussi passé au RPR.

Le maire sortant cherche-t-il à fixer sur son nom une partie de l'électorat d'extrême droite ? Le FN, qui n'a pas digéré la trahison, fait tout pour lui couper l'herbe sous le pied. Jean-Marie Le Pen a envoyé Marie-France Stirbois contre son ancien ami, mais l'extrême droite fera les frais de ses propres querelles : le MNR compose une liste derrière Xavier Caïtucoli.

Jacques Peyrat a l'investiture du RPR, de DL et le soutien de Génération écologie. Mais l'UDF a refusé de prendre position. Son député, Rudy Salles, ancien « bébé-Médecin » – autrement dit membre de la jeune garde de l'ancien maire –, fait partie des quatre mousquetaires de droite qui ont décidé de livrer bataille à l'élu sortant. On surnomme la liste : « TSP » (« Tout sauf Peyrat »). Elle a le soutien de Philippe de Villiers et du Mouvement des écologistes indépendants (MEI).

UN ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR

Les quatre candidats, qui partaient en ordre dispersé, ont décidé de constituer une liste commune, dont la tête sera désignée dans les jours qui viennent. Jusqu'à présent, l'élément fédérateur paraît être Pierre Costa (RPF), ancien préfet, qui fut directeur des services du conseil général sous la présidence de Jacques Médecin. Symboliquement, il a installé sa permanence dans les anciens locaux du Rassemblement républicain, l'ancien parti médeciniste. S'y retrouvent également Jean-Paul Baréty, conseiller municipal sans étiquette, maire RPR de Nice de 1993 à 1995, et Jacqueline Mathieu-Obadia, députée. Le RPR vient de prononcer l'éviction de celle qui a longtemps été, avec l'étiquette CNI, une fidèle de Jacques Peyrat. Le ton est monté quand, suppléante, elle a remplacé à l'Assemblée nationale Jacques Peyrat, élu sénateur. Le maire n'appréciait pas les signes d'émancipation de son ancienne lieutenante. Critiqué par ses anciens amis pour son autoritarisme et son mépris, le maire rétorque : *« C'est que l'on n'a rien à dire sur mon programme. »* Un autre candidat témoigne de la confusion à droite : Jean-Auguste Icart, éphémère adhérent RPR, aujourd'hui sans étiquette.

LA GAUCHE EN BONNE POSITION

Cette division profite à la gauche plurielle, unie derrière Patrick Mottard (PS), conseiller général de Nice, même si elle a dû régler elle aussi quelques problèmes de personnes ; ainsi, le chef de file du PS au conseil municipal, Paul Cuturello, a été évincé de la fédération départementale. Aux élections cantonales de 1998, déjà unie, la gauche avait réussi une poussée sur la ville. Les récents sondages la mettent dans une position favorable, rarement connue jusqu'à présent à Nice. L'inconnue reste encore l'impact réel de la liste « TPS ».

Deux autres listes affirment se situer en dehors des clivages politiques. Alain Bernard, professeur de médecine, chercheur en biologie, conduit celle intitulée « Nice, santé, avenir ». Beaucoup de ses membres sont issus des comités de quartier. Ses préoccupations sont essentiellement dirigées vers la qualité de vie, le maintien du patrimoine architectural, le développement des biotechnologies. Un artiste et historien, Alain Roullier, a intitulé sa liste « Sauver Nice ». Son leader, qui avoue malgré tout une sensibilité de droite, veut défendre l'identité culturelle niçoise. Il compte attirer sur sa liste des représentants de grandes familles de la ville.

J.-P. L.

Avis à la population

Nice a la nostalgie de la « prom » aux heures de sa splendeur. Aujourd'hui, la promenade des Anglais est saturée par la circulation. Pierre Costa (RPF) propose de rendre piétonne sa chaussée nord, sur les deux kilomètres les plus prestigieux, devant l'Hôtel Negresco et le Palais de la Méditerranée. Un parking en sous-sol permettrait de rentabiliser l'opération. Il serait accompagné d'une réflexion sur la circulation et la création d'un nouvel itinéraire de dégagement vers le nord.

Patrick Mottard (PS) prône une *« movida à la niçoise »*. Il s'appuie sur le rajeunissement de Nice pour la comparer à Barcelone, envisage d'organiser des états généraux de la démocratie locale et participative. Alain Roullier, lui, veut rendre la ville au peuple. Lors des réceptions de la mairie, il compte limiter la proportion des invitations aux élus à un quart ; les autres seront adressées à des Niçois tirés au sort. Il entend aussi redistribuer les places gratuites à l'Opéra réservées aux politiques.

Demain
STRASBOURG

PROFIL

MICHEL CABARET

Tous les vendredis soir, dans une petite rue du Vieux-Nice, derrière la cathédrale Sainte-Reparate, un peintre, Michel Cabaret, tient table ouverte pour l'apéritif. Depuis quelques semaines, l'habitude a été prise : les amateurs d'art et les artistes s'y retrouvent. Les ruelles sont bordées d'ateliers d'artistes. Un temps, Jacques Médecin avait développé une politique de loyers à bas prix dans des locaux municipaux pour inciter les artistes à investir le Vieux-Nice. *« Il n'y a pas de mise en valeur de tous ces ateliers,* regrette Michel Cabaret. *Une journée par an, la mairie organise une visite guidée des artistes, histoire de dire qu'elle fait quelque chose pour l'art, mais c'est tout. De notre côté, on a créé un chemin de croix dont les pièces étaient disséminées dans les ateliers, pour créer un itinéraire, avec un dépliant. »*

La Côte d'Azur des artistes, celle de Matisse, Arman, César, n'est, paradoxalement, pas la meilleure pépinière de talents. Même les grands l'ont délaissée : Moretti est parti, César s'est adressé à Marseille quand il a eu le projet de créer un musée autour de son œuvre. *« Il y a quelques chapelles qui se regroupent autour des grandes galeries,* constate Michel Cabaret. *C'est difficile de vivre, si on n'appartient pas à l'une d'elles. »* C'est de ce constat qu'est née, en 1996, la manifestation D. Art, Direct Art. L'objectif de Michel Cabaret était d'organiser un salon où seuls les artistes pouvaient exposer, à condition qu'ils soient là en personne, et pas représentés par une galerie. Le coût des stands était à cet effet très bas. Ce fut un succès, avec 650 artistes venus de vingt-cinq pays, et 40 000 visiteurs.

Mais D. Art n'a pas été renouvelé. La direction de Nice Exposition a jugé la manifestation trop chère, alors que les organisateurs, autour de Michel Cabaret, espéraient un équilibre au bout de la troisième édition grâce à l'arrivée de sponsors. *« D. Art créait un pôle culturel en ville. Mais l'art ne rapporte pas d'argent comme une foire-exposition »,* lance, amer, Michel Cabaret. Toutefois, l'idée n'est pas, dit-on autour de la mairie, complètement abandonnée.

J.-P. L.

BÉNÉDICTE DE VILLE-D'AVRAY

Les locaux du Crédit agricole de Saint-Brieuc, après la manifestation de la Confédération paysanne des Côtes-d'Armor, en décembre 1999.

La Confédération paysanne dans son îlot breton

Au royaume de l'agriculture productiviste, les tenants du bio et les émules de José Bové progressent, non sans hésitations. Après avoir emporté la chambre d'agriculture du Finistère il y a six ans, ils se représentent aux élections du 31 janvier

L'ÉPAULE large, le naturel taiseux, ils sont venus à cinq, tassés dans une petite voiture, les gars de Plessé. Ils écoutent les prises de parole qui se succèdent au micro sur le parvis de l'hôtel de ville de Sainte-Luce, en Loire-Atlantique. Leur syndicat, la Confédération paysanne, avait décidé de marquer le coup : cette banlieue résidentielle de Nantes a été la première à supprimer le bœuf au menu des cantines scolaires. Pascal, le plus jeune, finit par raconter d'un trait ses bêtes de label, nourries seulement à l'herbe avec juste un peu de maïs et de foin en hiver. Les tourteaux de soja, c'est fini, il les a remplacés depuis un an par du lupin. Le petit cercle d'éleveurs opine du chef en guise d'approbation. Voilà qui ne met pas à l'abri de la crise de la vache folle, mais cela permet au moins de regarder les consommateurs en face. L'un d'eux glisse alors, sûr de son effet : *« Les miennes, elles ne mangent plus que de l'herbe et du maïs, aucun complément, rien. Du coup, on est descendu à 7 000 litres de lait. »* Face aux regards incrédules, il admet que c'est un essai, qu'il n'est *« pas sûr de tenir ». « On verra... De toute façon, on peut pas être à pigner tout le temps pour réclamer des subventions. »*

Dans l'Ouest, depuis trente ans, la confiance dans le productivisme tient lieu d'unité apparente du monde rural, cela n'empêche pas les discours iconoclastes. *« Il est plus difficile de remettre en question ce système dominant pour un producteur de porcs intégré du Finistère que pour un éleveur de chèvres des Hautes-Alpes »*, confirme Bernard Morel, porte-parole de la Confédération paysanne en Bretagne, depuis sa ferme d'Ille-et-Vilaine. Au même moment, un démarcheur en produits phytosanitaires pousse la porte de son bureau. Le syndicaliste lui explique de sa voix douce que ses associés et lui *« font du bio »*. L'autre tourne les talons. Il y a peu de chance qu'on le revoie par ici.

Le technicien de la coopérative, le conseiller du Crédit agricole, l'enseignant du lycée agricole, le voisin, le syndicat majoritaire, le représentant en engrais payé à la commission : si tout le monde pousse dans le même sens, c'est que l'essentiel de l'agriculture française est concentré là. L'industrie qui va avec aussi. Dans les trois régions du Grand Ouest, Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, on fournit, en vrac, plus de la moitié de la production française de viande, d'œufs, de lait, de beurre et même d'emmental, que l'on pourrait croire suisse. C'est là que les vendeurs d'engrais et de pesticides font de bien bonnes affaires, que les coopératives et autres groupements de producteurs sont assez puissants pour tenir tête aux pouvoirs publics.

Le long de ces routes, des dizaines d'abattoirs alternent avec des unités de transformation de poulets, des biscuiteries et des charcuteries industrielles ; les silos des fabricants d'aliments pour animaux dominent le tout de leurs 70 mètres de haut, comme des forteresses fumantes dans un ciel désormais tourmenté. Au pays où l'agriculture sans terre a vaincu la paysannerie de misère, la volaille vit dans des poulaillers géants, le cochon sur caillebotis, et la vache a du souci à se faire. Elle aussi semblait devoir quitter le pré, jusqu'à ce que la dernière catastrophe économique, celle de l'encéphalopathie spongiforme bovine, ne vienne ébranler le dogme. Il ne s'agit certes pas d'une remise en question globale, juste d'un doute lancinant.

Car, de crise de surproduction en impasse sanitaire, le paysan breton, à force de se voir traité de pollueur et accusé de ternir jusqu'à l'image même de sa chère région, n'a plus autant la foi. *« Faut être réaliste. Les agriculteurs ont besoin de produire beaucoup pour faire évoluer leurs revenus »*, a beau leur marteler Joseph Ménard, le président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA), les convictions s'émoussent. Joseph Ménard est pourtant sincère lorsqu'il suggère que, *« derrière les volumes, il y a aussi des hommes et femmes »*.

Tandis qu'il se gausse – *« Changer de modèle, refuser la mondialisation, je veux bien... si c'est pour faire un bond de trente ou quarante ans en arrière »* –, son homologue de la Confédération paysanne veut croire à la dynamique du changement. Même si *« les gens se sentent perdus à l'idée de remettre les vaches au champ au bout de vingt ans »*, comme il dit. Depuis qu'il a participé au happening de Millau, cet été, il se sent *« tranquille ». « Au début de la journée, aux abords du tribunal, les gens criaient : "Libérez les paysans", puis "Libérez nos paysans". Nous avons retrouvé un lien avec la société, avec les citoyens, qui ont envie de réfléchir à nouveau sur le terrain politique. »*

Bernard Morel est aussi administrateur de Cohérence, un réseau d'associations de défense de l'environnement, préoccupées en particulier de l'état déplorable de l'eau en Bretagne. Il défend *« le droit d'ingérence des consommateurs, des travailleurs de la santé, des écologistes face à nos propres relents corporatistes »*. Dans l'Ouest, il n'est pas le seul à vouloir sortir de son pré carré. François Dufour, une autre figure de la « Conf' », qui produit du lait et des pommes dans la Manche, est vice-président d'Attac, l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens.

Dans les manifestations quasi hebdomadaires que les deux syndicats organisent dans tous les départements depuis que le bœuf ne se vend plus, l'un rassemble régulièrement quelques dizaines d'éleveurs quand l'autre est capable de faire venir aussi des centaines d'employés des abattoirs et des salariés de coopératives. La FNSEA n'a pas de quoi se croire réellement menacée : elle est largement majoritaire, comme partout en France. Mais, en Bretagne, elle se sent particulièrement chez elle : ses troupes y sont plus nombreuses, mieux considérées par les politiques locaux, les responsables économiques, l'administration. C'est quand même un comble que de se voir défier jusqu'ici par *« ces gens qui ont apporté le discours sur la malbouffe au pays de la gastronomie »*, selon la formule du Joseph Ménard.

IL est particulièrement agaçant de constater que ceux de la Confédération paysanne n'ont même pas pour circonstance atténuante d'être des catapultés de la ville, égarés par la fièvre du retour à la terre. Ce sont à peu près tous des fils de paysans. Et ils portent même bien souvent en héritage l'histoire des Jeunesses agricoles chrétiennes (JAC), tout comme leurs frères ennemis. Parmi leurs porte-parole nationaux, ceux de l'ouest se reconnaissent bien davantage en René Louail, l'éleveur de porcs des Côtes-d'Armor, que dans l'agitateur médiatique José Bové. Quand le second s'en prend à un restaurant McDonald's en chantier à Millau, les troupes du premier partent à l'assaut de porcheries démesurément illégales, dans l'Orne et en Centre-Bretagne, offrant à l'occasion à plusieurs centaines de truies de goûter les uniques brins de liberté de leur vie dans le pré voisin. A chacun ses géants à démonter.

Pourtant, Yannick Ogor, qui était salarié de la Confédération paysanne pendant cinq ans à Rennes, vient d'en claquer la porte. Le jeune objecteur de conscience titulaire d'une maîtrise en gestion de l'environnement dresse un bilan amer : *« La Conf' n'est plus qu'un compromis. Elle vit au quotidien son impuissance à freiner la disparition des paysans. »* Il cite en exemple la dernière action d'éclat menée ensemble, à l'été 2000 dans le Morbihan, afin de peser en faveur d'un couple de jeunes agriculteurs qui avait besoin de s'agrandir. *« Nous avons occupé les terres pendant un mois. Au final, celles-ci sont restées entre les mains du gros propriétaire, et le syndicat a payé intégralement les céréales qu'avaient mangées nos vaches. »* Aujourd'hui, Yannick Ogor milite pour que s'inventent de nouvelles règles de répartition foncière, *« sans remettre en question le droit à la propriété »*, quoique...

> « A Millau, nous avons retrouvé un lien avec la société, avec les citoyens qui ont envie de réfléchir à nouveau sur le terrain politique » **Bernard Morel**

Le 31 janvier, les deux camps mesureront leur impact respectif lors des élections aux chambres d'agriculture. *« Nous avons besoin de gagner, parce que nous manquons totalement de moyens. Mais, si nous sommes élus dans mon département, je n'irai pas. Je veux rester un syndicaliste de terrain, lancer des débats et jouer les contre-pouvoirs. »* Pierre Messager, porte-parole de la Confédération en Mayenne, est un vrai contestataire. Quand son beau-frère a rejoint l'exploitation, leur quota de lait a augmenté, mais il a prévenu qu'il livrerait sa production à l'industriel ou à la coopérative la moins offrante. Pierre Messager n'aime pas les primes à la quantité, ni tout ce qui encourage à *« mettre la main sur la terre du voisin pour s'agrandir toujours plus »*. Quand il parle de Millau, ses yeux brillent.

En métropole, les deux seules chambres qui échappent à la FNSEA se situent dans l'Ouest. Passe encore pour celle de Loire-Atlantique, ce département de citadins, où les premiers Paysans travailleurs des années 1970, ces militants imprégnés de l'esprit du PSU, ont fortement fricoté avec la classe ouvrière des chantiers navals, comme le résume Michel Loquet, son vice-président. *« Forcément, cela a joué sur les mentalités »*, note-t-il, à tel point que les Nantais s'étaient fait exclure de la FNSEA avant même la création officielle de la Confédération en 1987. Depuis, les liens avec les camarades de l'industrie se sont nettement distendus. L'équipe dirigeante s'est fait construire un immeuble clair un peu à l'extérieur de Nantes. Elle s'est quelque peu embourgeoisée.

Mais le Finistère ! Sa perte lors du dernier scrutin fait l'effet d'un camouflet toujours aussi cuisant six ans plus tard. En 1995, l'élection se présentait comme un duel digne d'un épisode de Lucky Luke, où les cochons auraient tenu le rôle des troupeaux de vaches déferlant sur les vastes plaines. D'un côté, le jeune et fringant président de l'époque : un ultralibéral, propriétaire d'un important cheptel ; de l'autre, un agriculteur polyvalent, homme modéré d'allure réservée. Morale de l'éternelle histoire des petits contre les gros : le second a pris goût à son mandat. Il s'est représenté, gonflé à bloc, contre le président de la FDSEA. Cette fois, le sortant c'est lui, et cela change tout.

Dans le bourg de Daoulas, près de Brest, la Maison de l'agriculture biologique cache ses vieux murs derrière un lierre fané, juste au-dessus des quais. Là souffle l'air du large et de la révolte. Puisque la Confédération paysanne est au pouvoir dans le Finistère, il était fatal qu'elle y développe une opposition bien à elle. La voilà bousculée sur sa gauche : adeptes du bio et déçus de ses propres rangs ont fait mine de déposer une liste dissidente en janvier. Trop de salariés à ménager, de frilosités, d'espoirs déçus, pour tout dire *« im-bou-geable »* : c'est ainsi que Marc Pion voit la chambre du Finistère. Il avait participé à sa conquête, aujourd'hui il milite pour l'agriculture durable et se tourne vers le bio. Qu'on ne lui demande pas si c'est plus intéressant financièrement. Il rétorque que ce n'est pas le problème, parle d'une démarche globale, de commerce équitable, du tiers-monde et des débats sur le climat. Et glisse benoîtement qu'il vend facilement ses vaches sur Internet depuis que l'ESB fait la « une » des médias.

C'EST sûr, le contexte est favorable aux tenants de modes de production différents. Cheveux blancs, visage de sage, Hervé La Prairie le bien-nommé a beau jeu de se camper en modérateur. *« Sur le plan national, il est fini le temps où la Confédération avait peur de se faire mal voir des paysans en étant trop proche de nous,* rappelle l'ex-responsable de la Fédération des producteurs bio. *Environnement, qualité : tant que nous prenons en compte d'autres paramètres que la productivité, nous pouvons nous comprendre. »*

Crêpes et coup de cidre, l'heure est propice à refaire le monde agricole. Car il touche l'essentiel du territoire français ; est-ce bien raisonnable de le laisser entre les mains de 3 % de la population ? Aujourd'hui, les paysans ont peur du lendemain, de son lot de réglementations supplémentaires et de nouvelles suspicions à leur égard. Ils devraient être prêts à s'ouvrir aux attentes de la société, à anticiper un peu mieux. Hervé La Prairie verrait bien la Bretagne basculer la première ; après tout, la formation comme les excès y sont plus élevés qu'ailleurs.

Martine Valo

Comment évaluer le risque génétique ?

par Stanislas Lyonnet

LES vanités sont ces natures mortes du XVIIe siècle, souvent signées des écoles du nord de l'Europe, qui offrent à nos yeux toutes sortes de symboles de l'impuissance de l'homme face au monde, de la fugacité et la futilité de nos ambitions. Les crânes d'ivoire y côtoient les livres sous l'égide du temps qui s'écoule dans un sablier. L'exégèse biblique de ces messages invite au détachement des biens terrestres et des richesses, des joies profanes et des arts, peut-être même de la science et du savoir.

Les ingrédients de ces scènes sans vie se retrouvent souvent dans les scénarios tragiques des histoires des familles frappées d'un mal génétique héréditaire. L'impensable y jouxte l'innommable, la culpabilité y est adossée à la filiation. On y voit des choix impossibles naître des progrès de la science et de la médecine génétique.

La carte et le séquençage du génome humain, la connaissance des gènes responsables des maladies héréditaires, la compréhension de leurs mécanismes intimes et du risque de récidive suscitent effectivement d'immenses espérances. Ces dix dernières glorieuses années, jalonnées de découvertes innombrables, nous conduisent même aux portes du traitement génétique de maladies jusqu'à présent incurables. En même temps, ces données nouvelles rendent d'ores et déjà possible la prédiction prénatale, et désormais préimplantatoire, d'un grand nombre de maladies génétiques héréditaires. Et pourtant chaque histoire familiale recèle une infinie complexité et des situations si singulières qu'aucune attitude, aucune bonne pratique, aucun guide, aucun décret, n'est en mesure de résoudre les choix difficiles qui s'offrent désormais à un grand nombre des couples conduits à redouter le risque d'une maladie génétique dans leur descendance.

Avec ces familles, ne sommes-nous pas face à de nouvelles vanités où s'exposent pêle-mêle le corps meurtri de l'enfant malade ou disparu et le flacon dans lequel est conservée sa relique d'ADN, parfois « en banque » depuis de nombreuses années, parfois extraite d'une tache de sang sur un vêtement conservé par les parents, d'un ombilic venu des limbes ? On y voit encore les fioles du sang prélevé de membres de la famille (sang-filiation, mauvais sang), l'argent de la recherche scientifique, toujours insuffisant, et le schéma d'hérédité qu'a dressé la plume du généticien à l'aide d'une nouvelle symbolique : cercles et carrés noirs des enfants atteints, rayés pour ceux qui sont morts, cercles et carrés blancs des enfants indemnes, doubles liens des unions consanguines ou encore stigmates des conductrices obligatoires d'une maladie liée au chromosome X.

Le temps aussi est là, personnage incontournable du drame, qui mesure inéluctablement les semaines qui séparent de la disparition d'un enfant, les mois que va prendre la recherche médicale pour trouver le gène responsable d'une maladie rare, les années qui restent à un couple pour concevoir un autre enfant ou un enfant autrement, ou celles qu'il faut avant de trouver le traitement d'un syndrome orphelin. Une ambition de la consultation de génétique ne serait-elle pas de réanimer ces natures mortes ?

Si l'on regarde avec insistance ces objets douloureux déposés sur le bureau de consultation, on peut effectivement y discerner de nombreux choix. Choix pour le médecin traitant ou l'obstétricien d'adresser le couple en consultation de génétique car l'interrogatoire même du généticien (on parle parfois d'enquête) illumine souvent trop vivement et brutalement une scène faite d'ombres et de souvenirs. Y a-t-il un choix lors de la consultation de génétique ? Informer de la possibilité d'un diagnostic prénatal, n'est-ce pas déjà le conseiller ?

Choix impossible d'une démarche qui voudrait offrir à un couple la possibilité d'avoir un enfant en bonne santé, d'éviter la souffrance d'un autre enfant gravement atteint, mais au prix du dépistage précoce de la maladie, à un moment de la grossesse où il n'existe actuellement aucune autre proposition que d'y mettre un terme.

Choix inconscient quand l'enfant désiré risque d'être l'enfant de remplacement de celui qui a disparu, ou l'enfant d'accompagnement de son frère ou sa sœur handicapée. Il est pourtant de ces maladies dans lesquelles le sang du cordon ombilical ou un organe de l'enfant en bonne santé, né après un diagnostic prénatal, porte l'espoir du traitement de l'aîné : enfant-traitement ?

> Nous sommes très souvent en position de rassurer, de diminuer simplement un risque qui avait été surestimé, de montrer même qu'il n'y a pas de risque du tout et d'encourager certains à entreprendre un projet de grossesse qui avait été abandonné

Choix ambigus, pour nous autres médecins, de l'interruption de grossesse sur proposition médicale, alors même que toutes nos énergies convergent vers le traitement de l'enfant vivant ; contradiction que nous avons pris le parti d'assumer. Mais qu'en est-il du choix dans les maladies génétiques dominantes dont l'expression est si variable et qui se manifestent chez un seul des parents du couple à risque, quand tout choix pour l'enfant à naître lui renvoie immanquablement l'image de sa propre maladie, de la filiation qui est inégale et de la culpabilité qui, dans ce cas, risque de ne pas être partagée ?

Choix insensé pour les conductrices des maladies liées au chromosome X dans lesquelles le diagnostic préimplantatoire ou prénatal du sexe fœtal reste parfois la seule possibilité en vue de ne conserver que les grossesses de filles, indemnes de la maladie mais dont beaucoup de couples nous font remarquer qu'elles risqueront elles-mêmes de la transmettre à leur descendance.

Choix cornélien entre la procréation dans le couple au prix du risque et, d'autre part, les méthodes de procréation médicalement assistée avec don de gamètes, voire l'adoption.

Choix, enfin, entre diagnostic prénatal et diagnostic préimplantatoire ; mais aussi choix pour le médecin de brandir ou pas ce type d'argument « pré-incantatoire », l'embarras médical appelant la technologie au secours alors même qu'elle est à peine accessible et, parfois, bien avant qu'une consultation spécialisée ait pu soulager rien qu'en expliquant.

Le parcours des décisions à prendre lors du dialogue très singulier de la consultation de génétique est parfois à mi-chemin entre les a priori des uns et des autres. Ce sont des consultations étranges où se rencontrent un couple, et pas une seule personne, un être en devenir, des personnages absents – apparentés, enfant malade – et un médecin.

La mise en mouvement de cette scène ne résulte pas de phrases toutes faites. Elle s'inspire beaucoup plus, et peut-être surtout, de l'écoute répétée des mots et des silences, des mouvements inconscients, par une autre oreille qui serait dénuée d'appareillage méthodologique ou de filtre scientifique. C'est ce que nous ont appris les consultations conjointes avec nos collègues psychanalystes.

Ils nous ont conduits à entendre les véritables demandes qui se cachent souvent derrière les questions manifestes. Parfois, ces demandes ne sont pas de l'ordre de la procréation. Ils nous ont montré que l'accompagnement occupe une place prépondérante dans le projet de ces couples. Ainsi, le risque génétique, savamment calculé par le généticien, ne mesure souvent en rien le risque ressenti qui dépend beaucoup plus de la sévérité de la maladie redoutée, et se calcule en prenant en compte la proximité affective plus volontiers que la proximité génétique. Ils ont entendu les ambiguïtés, les doubles fonds, les faux tiroirs de notre langue.

Qu'entendent une mère, un père, une famille, lorsque nous leurs parlons d'accident génétique, de mutation ? Qu'en est-il de la fréquente confusion entre gène et germe qui sous-tend probablement la confusion entre maladie génétique et maladie infectieuse, toutes deux imagées par la transmission sanguine ? Ne parle-t-on pas d'ailleurs du porteur d'un gène, et même de porteur sain, comme l'on parle du porteur d'un virus ? Nous parlons d'hérédité liée au sexe quand nous voulons parler de chromosome X : s'agit-il de l'hérédité de la sexualité ? De fait, le chromosome X ne porte-t-il pas le signe de l'interdit, la femme conductrice n'est-elle pas celle par qui le malheur est arrivé, celle qui a mal conduit, celle qui s'est mal conduite ?

Il est pourtant nombre de situations où ces consultations ont conduit des couples et des familles à reprendre espoir. En ces temps où la génétique souffre, souvent injustement, des confusions des genres et de certains anathèmes, il est bon de rappeler que nous sommes très souvent en position de rassurer, de diminuer simplement un risque qui avait été surestimé, de montrer même qu'il n'y a pas de risque du tout car une maladie n'est pas génétiquement déterminée ou n'est pas héréditaire, et d'encourager certains à entreprendre un projet de grossesse qui avait été abandonné. Il faut aussi dire le grand nombre d'enfants nés en bonne santé après diagnostic prénatal et qui n'auraient probablement pas vu le jour sans cette possibilité.

Tous, familles et médecins, naviguons de concert, à bord d'une embarcation qui avance beaucoup plus vite que nous ne pourrions jamais ramer, sur les eaux d'une science et d'une technicité qui nous emportent à une vitesse que nous ne savons pas mesurer. Aucun d'entre nous ne peut ni ne veut ralentir ce flot des connaissances ; au contraire !

S'il n'y a rien d'original à constater que la science avance plus vite que l'homme, il y aurait peut-être une originalité à faire en sorte que les choix difficiles qui naissent de cette contradiction soient au moins dits, reconnus ; comme si des pièces qui composent cette vanité pouvaient naître quelques réponses aux attentes d'une famille éprouvée ; comme si la mise en mouvement de ces objets funestes, parfois figés dans une sidération traumatique, pouvait conduire à l'apaisement, à l'acceptation des décisions prises, à la poursuite d'un chemin plutôt qu'à la contemplation pétrifiante de la scène inerte d'un crime que l'on n'a pas commis.

***Stanislas Lyonnet**, est professeur de génétique à l'université Paris-V - René-Descartes ; il fait partie du département de génétique de l'hôpital Necker - Enfants-Malades. Ce texte est extrait des actes du 4e Colloque de pédiatrie et psychanalyse, organisé sous la direction de Danièle Brun les 27 et 28 janvier, à Paris.*

Malheur et préjudice

par Laurent Aynès

NON seulement chez tous ceux que touche le handicap de naissance, mais aussi dans les milieux intellectuels, juridiques ou non, l'arrêt Perruche, rendu par la Cour de cassation en assemblée plénière le 17 novembre 2000, a suscité une intense émotion. L'ampleur de l'onde de choc montre que la Cour de cassation, peut-être de manière involontaire – mais pas inconsciemment, avertie qu'elle était par les observations approfondies présentées devant elle par l'avocat général Sainte-Rose –, a ignoré l'une des données fondamentales de l'être humain : chaque homme reçoit la vie, non de lui-même, mais d'autrui ; et ne peut donc débattre devant les tribunaux du principe et des conditions de son apparition à la vie, c'est-à-dire de sa personnalité.

Le débat judiciaire qui aboutit à cet arrêt s'est concentré sur la question de la causalité : les fautes du laboratoire d'analyse et du médecin, qui ont induit en erreur la mère et l'ont conduite, rassurée, à ne pas interrompre sa grossesse, alors qu'elle avait manifesté la volonté de le faire s'il existait un risque de contamination du fœtus, ont-elles causé le préjudice de l'enfant, à savoir une vie handicapée ? Les cours d'appel de Paris et d'Orléans, ainsi que, dans une autre affaire, le Conseil d'Etat ont répondu par la négative : la contamination du fœtus par la rubéole est seule cause du dommage subi par l'enfant ; les défaillances de la médecine prédictive n'y sont pour rien.

La Cour de cassation, une première fois en 1996, puis solennellement le 17 novembre 2000, estime, au contraire, que les fautes médicales ont causé la naissance de l'enfant handicapé : *« Dès lors qu'*[elles] *avaient empêché* [Madame X] *d'exercer son choix d'interrompre sa grossesse afin d'éviter la naissance d'un enfant atteint d'un handicap... »* On peut disserter à perte de vue des questions de causalité : historiquement, et juridiquement, il n'est pas interdit de considérer comme cause d'un événement un antécédent en l'absence duquel cet événement ne se serait pas produit. Et il est vrai que, si la mère de l'enfant avait été correctement informée, l'affaire Perruche n'aurait sans doute pas existé. Sur le terrain – peu rigoureux, marqué par l'opportunisme – de la causalité, l'arrêt est contestable, mais acceptable.

En revanche, ce débat un peu abstrait sur la causalité masque à peine la véritable question : l'enfant né handicapé subit-il un préjudice réparable ? Il n'est évidemment pas question de nier que les graves séquelles physiques et mentales dont il souffrira toute sa vie soient pour lui un malheur (encore que cette appréciation soit toujours portée par des tiers). Mais s'agit-il pour autant d'un préjudice réparable ? Tous les malheurs de l'homme ne sont pas des préjudices, au sens juridique de ce terme. Ils ne permettent pas tous d'exercer une action en responsabilité. Le rôle de la responsabilité civile est de réparer, c'est-à-dire de replacer la victime dans l'état qui aurait été le sien si la faute du responsable n'était pas survenue ; et cela en nature ou par équivalent (dommages-intérêts). Cette démarche suppose l'affirmation préalable d'un droit de la victime à ne pas subir tel dommage, droit qu'elle fait sanctionner par les tribunaux en réclamant réparation. Ce droit du sujet qui sous-tend toute action en responsabilité est précisément qualifié de droit subjectif. Il en existe un grand nombre, spécialement dans le domaine de la personnalité (droit au respect de la vie, à la dignité, à l'honneur, au respect de l'intégrité physique...).

> Le débat un peu abstrait sur la causalité masque à peine la véritable question : l'enfant né handicapé subit-il un préjudice réparable ?

Or de quel droit subjectif l'enfant né handicapé peut-il invoquer la lésion ? Le droit qu'aurait tout individu de naître en parfaite santé physique et mentale ? A l'évidence, un tel droit n'existe pas en l'état actuel de la science médicale ; ou bien alors c'est une pure incantation. Le droit de ne pas naître, si l'infirmité ne peut être évitée ? Mais comment la personne pourrait-elle posséder le moindre droit à l'égard d'un phénomène – sa génération – qui échappe totalement, et par nature, à l'emprise de sa volonté ? Ce n'est pas un hasard si l'ensemble des droits subjectifs impliquent l'existence de la personne, c'est-à-dire sa vie.

L'arrêt Perruche pourrait bien reposer sur une double erreur de raisonnement. La première consiste à rattacher le préjudice de l'enfant au fait que sa mère a été privée du droit d'interrompre sa grossesse. Ce faisant, on permet à l'enfant d'invoquer – en réalité, ce sont ses parents qui l'invoquent – la lésion d'un droit – celui d'avorter – qui n'est pas le sien ; sans se soucier d'établir quel droit propre de l'enfant est lésé. Avant l'arrêt, plusieurs commentateurs trouvaient choquant que l'on indemnise la mère, et non l'enfant ; et c'est peut-être ce raisonnement généreux qu'ont implicitement tenu les hauts magistrats. Mais il est clair que les dommages subis par la mère et par l'enfant, s'ils procèdent du même handicap, ne sont pas les mêmes ; en particulier, celui que subit la mère lui est propre, tenant à la lésion de son droit de ne pas enfanter.

La seconde erreur consiste à assimiler malheur et préjudice, sans rechercher quel droit subjectif de l'enfant est atteint par son malheur, trop préoccupé que l'on est de reporter sur un responsable identifié le poids d'une vie blessée, qui devrait incomber à la communauté humaine tout entière.

L'affaire n'est pas terminée. Devant la cour d'appel de Paris, qui devra se prononcer, il n'est plus possible de débattre de la causalité, définitivement tranchée par la Cour de cassation. Mais l'existence en la personne de l'enfant d'un préjudice réparable, qui constitue la véritable question, devrait être débattue ; et tranchée, espérons-le, par la négative.

***Laurent Aynès** est professeur de droit civil à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.*

Notre présence dans les Balkans demeure indispensable

par Joseph R. Biden Jr

DE retour du Kosovo, de Serbie et de Bosnie, j'ai acquis la conviction que le président Bush doit modifier sa position en ce qui concerne le rôle de l'Amérique dans les Balkans. Durant la campagne électorale, l'équipe Bush affirmait que le maintien sur le long terme de la paix dans la région était de la responsabilité de l'Europe, et non pas de la nôtre et que les missions de longue haleine visant à *« construire les nations »* n'aboutissaient, avec le temps, qu'à réduire l'état de préparation au combat de nos troupes.

Ma grande expérience de la région renforce pour moi l'idée que, précisément parce que les Balkans sont essentiels à la sécurité de l'Europe, ils le sont aussi à notre sécurité et réclament donc de notre part un engagement actif. En réalité, l'instauration de la démocratie dans cette région du monde et la continuation du *leadership* américain au sein de l'OTAN dépendent du maintien d'une présence militaire américaine en Bosnie et au Kosovo jusqu'à la réussite menée à son terme des missions engagées.

La participation à ces missions est considérée dans la région comme un test décisif de notre engagement en faveur de la stabilité et de la démocratie. Qui plus est, l'Europe occidentale ne pourra pas parvenir à l'union et à la croissance économique si l'Europe du Sud-Est s'enfonce dans la pauvreté et l'état de guerre ethnique. Les mouvements massifs de réfugiés durant les années 1990 ne sont qu'un prélude à ce qu'il adviendra si la zone de stabilité démocratique en Europe ne s'étend pas à l'Est et au Sud-Est.

Certes, la mise en place de démocraties stables et d'économies libérales ne s'opérera pas de façon uniforme, en raison du récent passé de guerre, de violence et de naufrage économique des Balkans.

Mais déjà, au Kosovo et en Bosnie, une génération nouvelle de dirigeants paraît. Au cours de l'automne dernier, le peuple serbe s'est débarrassé de Slobodan Milosevic. Aux postes de commande, le président de la Yougoslavie, Vojislav Kostunica, et le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, semblent opposés à un nationalisme xénophobe et offensif. Mon espoir est qu'ils entreprendront d'expliquer aux Serbes les crimes contre l'humanité commis en leur nom – démarche qui implique une coopération pleine et entière avec le tribunal pour les crimes de guerre de La Haye.

> Le président Bush doit modifier sa position en ce qui concerne le rôle de l'Amérique dans les Balkans

Parallèlement, les Croates ont pris leurs distances avec l'autoritarisme de l'ancien président Franjo Tudjman ; le nouveau gouvernement en place à Zagreb collabore avec le tribunal international de La Haye. La Slovénie a, pour sa part, rempli les conditions de son entrée dans l'OTAN. Cette avancée dans les Balkans doit être récompensée par notre soutien à l'admission de ce pays au sein de l'OTAN.

Il doit naturellement être bien clair que notre parapluie de sécurité et notre assistance économique ne seront maintenus que si les nations balkaniques s'engagent sur la voie des réformes gouvernementales et si la Bosnie se libère de la domination de ses trois partis nationalistes.

Est-ce à dire que nous intervenons dans les Balkans en partie pour aider à la construction de nations ? Oui. Car cette construction, si elle est réussie, peut prévenir des actions militaires de grande ampleur qui seraient autrement coûteuses.

L'Amérique ne consacre, à l'heure actuelle, qu'un pour cent du budget de la défense à l'entretien de ses troupes chargées du maintien de la paix au Kosovo et en Bosnie. Nos alliés européens fournissent à peu près les quatre cinquièmes des forces en présence. Avec une contribution inférieure au cinquième restant, nous conservons néanmoins le commandement général de ces forces.

Quant à la question de l'affaiblissement de la préparation de nos troupes aux conflits, les chefs militaires américains en Bosnie et au Kosovo rejettent vigoureusement l'idée que leurs missions réduisent la capacité des troupes à aborder d'autres conflits. Cette expérience aide au contraire, estiment-ils, à développer un savoir-faire qui accroît les compétences des soldats dans les grands affrontements.

Gérer les conflits des Balkans a toujours été difficile. L'Amérique, cependant, ne peut pas se permettre de se détourner de ce défi.

***Joseph R. Biden Jr** est sénateur (démocrate) de l'Etat de Delaware.*

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.

© The New York Times

Mythes portatifs avec poignée

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ZEUS, on le comprend. Ces jolies mortelles jouant sur une plage, c'était tentant de leur proposer un tour en mer. Le faire en prenant la forme d'un taureau, même blanc et doux d'aspect, pas machiste pour un sou, discret sur le sexe, l'idée semblait incongrue – ils sont comme ça, les dieux. Mais de nos jours les filles grimpent bien dans des cabriolets de mort, sur des scooters marins, pour rien, pour la griserie du vent dans leur shampooing. C'est égal : on comprend mal notre ancêtre Europe, pâle de peau à attraper des coups de soleil, partir sur le dos d'un étalon réputé pas malin, cap vers la Crète, quelle bizarrerie ! Folle de la chose, ou quoi ? Et pour enfanter qui ? Des juges aux enfers, des demi-monstres mangeurs d'enfants au fond de labyrinthes, Ariane et son fil, Phèdre et son beau-fils, que des tuiles !

Bravo à Christian de Bartillat et à Alain Roba de nous remettre sous les yeux la généalogie de notre continent, et bientôt de notre monnaie (*Métamorphoses d'Europe,* Bartillat édit.). C'est apaisant, les livres qui posent des questions au lieu d'y répondre du haut d'une chaire au CNRS ! De Lucien à Denis de Rougemont, des vases crétois à Gustave Moreau, on feuillette le conte familial. Et notre perplexité s'épaissit. Pourquoi cet air béat, chez la belle aïeule, alanguie sur la croupe énorme, une main gratouillant l'entre-cornes sans crainte des suites ? Bonheur d'avoir été choisie, et par un dieu, dont on dit beaucoup qu'au lit il n'y a pas mieux ? Joie de caracoler sur le violet vineux de la mer Egée ? D'engendrer des gosses à problèmes, mais qui feront parler d'eux dans les gazettes ?

Il paraît qu'en fait de... vache folle, la nôtre d'Europe détient l'antériorité et le pompon : et personne pour demander raison de ce record au mythe grec ? Parbleu ! Quel statisticien a-t-il entendu parler de l'Olympe, ou seulement du luxe des poètes : ne rien prouver, enfin, sinon l'instant et ses tintements de clochette !

Les Chinois de Paris fêtent le Serpent ; des reptiles en papiers criards ondulent place d'Italie. Cependant que les immeubles du Gujerat ensevelissent des milliers d'Indiens. Est-ce un dragon fou, ou les plaques tectoniques, qui culbutent les immeubles d'Ahmadabad comme des dominos ? Et pourquoi l'envie d'entraide ne saisit-elle la planète qu'à la vue de décombres, de parents en larmes ?

Les dévots du profit à l'américaine planchent à Davos (Europe, côté remonte-pentes nickelés), tandis que les entêtés du partage à l'européenne rouspètent au Brésil. *« Nous au moins on crée de la richesse »,* se flattent les uns. *« A quoi bon, si on ne la répartit pas mieux »,* scandent les autres. La mondialisation des Bourses et des portables ajoute on ne sait quoi de loufoque au vieux dialogue de sourds entre riches et pauvres. La nouvelle vient de tomber : ça y est, la croissance est retombée à zéro aux Etats-Unis. Dans combien de temps le soufflé s'affaissera-t-il chez nous ? Et d'abord, c'est quoi cette notion magique ? C'est tombé du ciel ? Ça s'obtient comment ? Sans léser personne ? Autant interroger les astres ! Plus on sait tout calculer dans la seconde, plus triomphent la pensée prélogique, le doigt mouillé, la superstition. Les siècles valsent et l'humanité dernier cri évoque des chimpanzés se disputant une banane devant des milliards d'écrans, d'un bleuté de bloc opératoire !

A-t-on seulement demandé à Eole pourquoi il pleut plus à Redon qu'au Sahel ? On n'a jamais eu tant besoin des mythes portatifs avec poignée d'où sont nées nos pensées européennes ! Encore faudrait-il rétablir l'étude du grec ancien dans tous les collèges, comme promis par la loi républicaine (dans le Haut-Rhin, ce n'est plus le cas que pour deux établissements sur cinquante-trois !). On y reviendra, vers cette source *« féconde », « intarissable »,* jure Jacqueline de Romilly (*Héros tragiques, héros lyriques,* Fata Morgana édit.). Les maîtres compétents existent. Pourquoi donc s'engager dans *« d'ingrates parenthèses »* ? s'indigne-t-elle. Pourquoi ne pas rétablir le droit d'accès à nos origines, donc aux clés de notre avenir, dès la rentrée prochaine ?

C'est ce que demandent à leur ministre des professeurs d'Alsace, aussitôt suivis largement (texte disponible, 1, rue Sédillot, 67000 Strasbourg). Comment ne pas signer avec eux des deux mains !

La mondialisation *par Edu*

Edu. Né à Porto Alegre en 1962, il travaille au journal *Zero Horo* depuis 1990. Il publie aussi dans des magazines comme *Dundum, Animal* et *Olho Magico*. Dans le même temps il développe des projets d'art plastique et a reçu le premier prix au concours National Philips des jeunes talents en 1994. Il a illustré en 1994 le livre Ameri de Luis Fernando Verissimo *Artes e Oficios*.

Cette semaine, *Le Monde* publie chaque jour un dessinateur brésilien présent au Forum anti-mondialisation de Porto Alegre.

Le bouclier antimissile, panacée ou désordre ?

Suite de la première page

D'autres pays ne sont pas restés les bras croisés. Par exemple, le Pakistan, avec ses deux systèmes d'armes connus sous le nom de Ghauri (conçu avec l'aide de la Corée du Nord) et de Shaheen (avec l'assistance de la Chine), ou l'Inde, avec son programme de missiles Agni et Prithvi et dans l'attente de coopérations que Moscou s'apprête à lui fournir.

Il ne s'agit là que des programmes sur lesquels la lumière s'est faite progressivement. Malgré tout, de nombreux aspects demeurent obscurs. Deux interrogations en témoignent. La première : les nouveaux venus sont-ils des pays qui partagent, avec les puissances reconnues, l'essentiel des principes de la dissuasion préventive ou ont-ils établi d'autres règles qui restent à élucider ? Auquel cas l'insécurité risque de croître sur la planète avec une prolifération nucléaire de moins en moins maîtrisée. La seconde : les ADM, dans ce contexte, n'appartiennent-elles pas aussi à la « zone grise » et floue de ces armes biologiques et chimiques, vouées à servir sur un théâtre des opérations ? Auquel cas, soutient Washington, il faut ajouter des Etats, tels l'Irak (avec ses Scud-C), la Libye (avec ses No-Dong 1 acquis auprès de la Corée du Nord), la Syrie, le Soudan ou l'Iran (avec ses missiles Shahab 3 en cours de déploiement, en attendant le Shahab 4 à long rayon d'action). Autant de pays qualifiés de *« rogue states »* (parias ou voyous, selon la terminologie usuelle), qui détiennent des missiles à plus courte portée dont les caractéristiques militaires sont ambiguës et qui, de ce fait, peuvent constituer un danger régional.

Face à cette dissémination des ADM, qui sont autant d'épées suspendues sur les têtes, les Etats-Unis ambitionnent de développer un bouclier plus réaliste que le système antimissiles envisagé par Ronald Reagan il y a une quinzaine d'années. Ils ont abandonné l'idée de placer le territoire américain sous une cloche spatiale, à l'abri des agressions.

ESPOIR ANGÉLIQUE

Le propos est plus modeste. Il vise officiellement à se protéger contre une frappe limitée – provenant de ces Etats qui sont accusés de ne pas respecter les règles établies de la dissuasion – de manière à pouvoir arrêter, en 2010, quelques dizaines de têtes assaillantes au moyen d'un système organisé autour d'une douzaine de satellites de surveillance, d'une dizaine de radars et d'une centaine d'intercepteurs hypervéloces en Alaska. Le tout devrait requérir un investissement de quelque 60 milliards de dollars.

Dans le même temps, Washington propose de renégocier le traité ABM, conclu avec les Russes en 1972, puis en 1974, qui limite les défenses antimissiles, et suggère de réduire sensiblement les arsenaux nucléaires actuels des grandes puissances. De sorte que la Russie, qui ne veut pas entendre parler pour l'instant de révision des accords ABM, accepterait de tomber à 1 500 missiles – autant que les Etats-Unis – et que, pour s'en tenir à elles, la Grande-Bretagne et la France seraient invitées à commencer à se joindre à ce désarmement partiel. Avec l'espoir, un peu angélique, d'entraîner sur cette voie d'autres pays détenteurs d'ADM.

C'est là que le bât blesse. Comme si un piège se refermait sur les Etats qui, à tort ou à raison, continuent de confier leur sécurité à la dissuasion. En effet, plus les arsenaux sont réduits à la portion congrue et plus l'efficacité du bouclier américain contre d'éventuelles frappes limitées, non saturantes, de missiles « rustiques » ou non joue le rôle d'une assurance-survie pour les Etats-Unis. D'autant que les Américains ne cachent pas leur plan de passer à un déploiement ultérieur – la phase 3 d'un calendrier qui prévoit deux sites d'intercepteurs en Alaska et dans le Dakota du Nord – avec, cette fois, une trentaine de satellites, une quinzaine de radars et deux cent cinquante intercepteurs. Il est même question d'aligner jusqu'à sept sites et quatre cents intercepteurs. Ce qui constitue une architecture autrement plus lourde que la précédente.

Sous le prétexte, au départ, de neutraliser les capacités offensives de *« rogue states »* indisciplinés, le bouclier américain est susceptible, à terme, de s'en prendre aussi à celles de ces Etats, comme la Russie, la Chine ou les alliés européens, qui refusent de rentrer dans le rang. Dès lors, que risque-t-il de se produire si George W. Bush se ralliait à un tel objectif, malgré les difficultés techniques qui émailleront – et ont déjà marqué – le développement de ce programme ? Panacée ou nouveau désordre stratégique ? Point n'est besoin d'être grand clerc pour deviner que chaque pays, ami ou autre, s'estimera en droit de perfectionner son arsenal d'ADM au-delà de ce qui est prévu, pour mieux braver, déjouer ou contourner la panoplie américaine grâce à des missiles munis d'aides complexes à la pénétration ou à trajectoire aléatoire. On relancera la plus échevelée des courses à l'armement, une compétition désormais tous azimuts. Face au bouclier, l'épée n'a jamais dit son dernier mot.

Jacques Isnard

RECTIFICATIFS

CRÉDITS PHOTOS

Les crédits des illustrations de la page Histoire, titrée « Le PS plébiscite François Mitterrand » (*Le Monde* daté 28-29 janvier) étaient manquants. Pascal Lebrun signait le cliché du haut ; le crédit des deux autres photographies était M. Setboun /Sipa.

GUCCI

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « Vieux riches et petits soldats » (*Le Monde* du 20 janvier), Gucci group ne possède aucune participation dans le capital de Fendi, contrôlé depuis octobre 1999 par une alliance regroupant LVMH et Prada Holding BV.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Davos-Porto Alegre

IL y aurait d'un côté, à Davos, les chantres de la mondialisation et, de l'autre, à Porto Alegre, ceux qui la dénoncent. La présentation est simpliste. Elle rend mal compte de ce qui s'est dit depuis quatre jours dans les deux forums réunis – l'un dans les Alpes suisses, l'autre au Brésil – pour débattre de l'état de l'économie mondiale. Depuis quelques années déjà, ceux de Davos, du moins certains d'entre eux, patrons ou responsables politiques, ne sont plus béatement convaincus des mérites universels d'une économie de marché sans contraintes ni frontières. Et ceux de Porto Alegre, du moins certains d'entre eux, politiques, syndicalistes et militants écologistes, ne réclament aucunement une régression commerciale protectionniste frileuse. Ils savent que les pays du Sud seraient les premiers à en faire les frais.

Par médias interposés, les deux forums ont imposé une réflexion critique sur ce qu'on appelle la mondialisation : la libéralisation de plus en plus poussée des échanges commerciaux et financiers. C'est l'occasion, d'abord, de rappeler certains chiffres. A peine plus de 10 % de la population mondiale produisent et consomment plus de 70 % des biens et services dans ce monde. Plus brutalement, cela veut dire que la moitié de la population mondiale, trois milliards d'individus, vit avec moins de 2 dollars par jour. C'est la fracture de la honte. Et ces mêmes trois milliards génèrent à peine 10 % de la production mondiale.

Quelle conclusion en tirer ? Progressivement mise en œuvre depuis 1945, puis de façon accélérée depuis une quinzaine d'années, la libéralisation des échanges est-elle responsable de l'état d'absolue pauvreté qui est celui de ces trois milliards d'hommes à l'aube du troisième millénaire ? Ce serait trop simple. Ce qui a crû, ces dernières années, c'est l'inégalité davantage que la pauvreté. Partout où il y a eu de la croissance – dans toute l'Asie de l'Est et du Sud, notamment en Chine, mais aussi en Inde –, la pauvreté a reculé. Et, dans ces régions-là, ce qui a tiré la croissance, c'est la libéralisation des échanges. Ce fut certes un moteur brutal, créateur d'un développement très inégalitaire – mais créateur tout de même.

Dit brutalement : la richesse accrue des uns ne se réduit pas à la pauvreté des autres, elle peut aussi créer pour tous. Mais à condition de changer quelque peu les règles du jeu. Les propositions faites à Porto Alegre – annulation de la dette du tiers-monde, taxation des transactions financières, interdiction des paradis fiscaux – traduisent le besoin d'une réglementation de la mondialisation pour en combattre les effets inégalitaires les plus dévastateurs ; elles manifestent la nécessité criante d'une manière d'intervention publique (par accords internationaux ?) pour contrôler un marché effectivement de plus en plus global. Si les marchés sont mondialisés, alors il faut aussi mondialiser la nécessaire solidarité pour que les écarts de croissance n'accentuent pas la fracture de la honte.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une œuvre capétienne

L'EUROPE et la France doivent travailler de toutes leurs forces à préserver la paix sur une planète en passe de devenir folle. Il reste, à l'extérieur, à convaincre les Américains qu'il est trop tard pour extirper partout le communisme, qu'il n'est pas encore absolument impossible de négocier la paix avec lui, et que, pour faire respecter au besoin cette paix par la force, l'entretien d'une puissante armée *permanente* est une des charges *normales* de leur primauté.

Mais le plus grand service que l'Europe et la France puissent rendre à la cause commune, et par conséquent à l'Amérique elle-même, c'est de fortifier leur résistance morale. Abreuvés de trop de mensonges, accablés de trop de souffrances, les peuples du continent européen ont assez largement perdu la foi dans leurs chefs, dans la valeur de leurs systèmes politiques, voire dans leur propre destin. Pour qu'ils se redressent, il faut des réformes profondes dans le style de vie et dans les mœurs comme dans les institutions.

Aussi longtemps par exemple que les Français pourront se glorifier de frauder le fisc et dépenser cinq à six fois plus pour leur tabac et leur apéritif que pour leur loyer, aussi longtemps qu'un trop grand nombre de jeunes (parmi lesquels comptent trop souvent les meilleurs) seront tentés de se donner corps et âme à la cause de Moscou, la France sera gravement malade. L'œuvre à faire ou à refaire est, comme on l'a dit, une œuvre capétienne. Elle offre plus de difficultés, plus d'intérêt, et n'exige certainement pas moins de virilité que l'appel à la haine et le recours à la bombe atomique ou au napalm.

Sirius

(31 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

AUTOMOBILE **Chrysler a annoncé, lundi 29 janvier, la suppression de 26 000 emplois en trois ans et la fermeture de six usines dans le monde. ● LE RALENTISSEMENT du marché américain combiné au vieillissement de la gamme Chrysler ont précipité la firme dans le rouge au dernier semestre 2000. ● DIETER ZETSCHE, le manager allemand nommé à Detroit à l'automne 2000 pour redresser Chrysler, est, à quarante-sept ans, un pur produit Daimler Benz. ● POUR DAIMLERCHRYSLER, ce plan de restructuration sonne comme l'échec de la fusion « entre égaux » imaginée en 1998 par le président du groupe allemand, Jürgen Schrempp. ● LA CAPITALISATION boursière de l'ensemble est aujourd'hui inférieure à celle de Daimler seul avant la fusion. ● LA MULTIPLICATION des suppressions d'emplois par les grands groupes commence à inquiéter outre-Atlantique.**

Daimler impose à Chrysler une sévère restructuration

La firme américaine, fusionnée avec le groupe allemand depuis 1998, va supprimer en trois ans 20 % de ses effectifs dans le monde et fermer six usines. Le ralentissement de l'économie américaine et le vieillissement de ses modèles obligent le constructeur à réduire ses capacités de production

LA PRESSION était trop forte. Face aux inquiétudes des salariés et des syndicats américains, le management allemand de DaimlerChrysler a préféré dévoiler avec un mois d'avance les grandes lignes du plan de restructuration de sa filiale Chrysler. Dieter Zetsche, nommé à la tête du constructeur américain en novembre 2000, a annoncé, lundi 29 janvier à Auburn Hills, dans la banlieue de Detroit, la suppression de 26 000 emplois dans les trois ans à venir (environ 20 % de l'effectif mondial de Chrysler). Six usines seront fermées, soit environ 15 % des capacités de production.

Ce remède drastique se veut à la mesure de la situation. Chrysler est une nouvelle fois confronté à l'une de ces violentes crises cycliques qui ont jalonné l'histoire du troisième constructeur de Detroit. Le retournement du marché américain, qui s'est amorcé au dernier trimestre 2000, a servi de révélateur. DaimlerChrysler n'occupe plus que 15,7 % du marché américain, soit un point de moins par rapport à 1999. Le recul des ventes est notamment sensible dans le segment qui avait fait jusque-là la force de Chrysler : les véhicules de loisir (4 x 4, monospaces et pick-up). La concurrence des modèles japonais et européens a eu raison des positions de la firme sur son marché intérieur.

Dans ce contexte, les stocks se sont mis à gonfler. En 2000, Chrysler a ainsi produit 120 000 véhicules de trop. Pour les écouler, le constructeur américain, à l'image de General Motors et de Ford, s'est lancé dans une guerre des prix qui s'est immédiatement ressentie sur les marges. *« Les marchés se contractent, la concurrence est acharnée, les constructeurs nord-américains sont sous la pression des constructeurs étrangers et la guerre des rabais est déclarée »*, a résumé lundi M. Zetsche. *« Face à cela, nos coûts fixes et nos coûts variables ont augmenté rapidement »*, a-t-il précisé. Chrysler a ainsi perdu 1,7 milliard de dollars sur le second semestre de l'année. La filiale américaine a fait plonger le bénéfice mondial de DaimlerChrysler de 50 %, qui dépassera péniblement en 2000 les 5 milliards d'euros.

Aussi, la réaction du management du groupe de Stuttgart se devait d'être vigoureuse. *« Ces mesures sont absolument nécessaires pour survivre dans le contexte actuel de l'industrie automobile »*, a déclaré M. Zetsche, en ajoutant : *« Nous sommes aujourd'hui à un tournant. Il s'agit de la partie la plus sérieuse et la plus difficile de notre plan de restructuration. »*

Pourtant, le management allemand a pris des précautions. L'essentiel de ce programme d'économie, négocié avec le puissant syndicat américain du secteur automobile UAW, devrait se faire au gré des départs en préretraite. *« Mais des licenciements seront nécessaires »*, a averti M. Zetsche. Le groupe estime que 75 % des suppressions d'emplois prévues seront effectués dès 2001.

Chrysler a cherché à épargner au maximum les Etats-Unis : un seul site sera fermé. Le groupe va principalement y adapter sa production en réduisant les cadences. En revanche, le Mexique se trouve en première ligne. Trois usines y seront fermées. Les activités en Argentine et au Brésil feront également les frais du plan.

REPRISE EN MAIN ALLEMANDE

Les mesures annoncées ont été plutôt bien accueillies par les milieux financiers, même si M. Zetsche s'est refusé lundi à détailler le coût de cette restructuration. Les charges financières du plan et le nombre de licenciements secs seront dévoilés le 26 février, à Stuttgart, lors de la publication des résultats annuels du groupe.

Ce plan de restructuration est la première étape de la reprise en main de Chrysler par le management allemand, alors que la fusion entre les deux constructeurs a du mal à faire la preuve de son efficacité. En fait de fusion, les deux pôles automobiles du groupe DaimlerChrysler, Mercedes et Chrysler, mènent depuis deux ans une existence très autonome. Les premiers véhicules développés ensemble n'arriveront pas chez les concessionnaires avant 2003. Les réseaux de distribution demeurent très indépendants, bien que des projets de mise en commun soient évoqués en Europe.

Une grande partie des hauts dirigeants américains ont quitté le groupe, à l'instar de Bob Eaton, parti à la retraite en avril 2000, après avoir brièvement codirigé le nouvel ensemble au côté de M. Schrempp. Ces derniers mois, il est apparu que les managers allemands, confrontés à la crise de Chrysler, cherchaient surtout à établir un cordon sanitaire autour de Mercedes, afin que la marque de haut de gamme, qui bat, elle, record sur record en matière de ventes, ne soit pas handicapée par les déboires de la filiale américaine.

L'enjeu de ce plan de redressement est clair pour M. Schrempp : plus que jamais sur la sellette, il joue son va-tout. Le président du directoire de DaimlerChrysler, qui avait été le principal architecte de la fusion, a vu son étoile pâlir au fil des difficultés de mise en œuvre de sa « vision ». Au-delà des difficultés conjoncturelles de Chrysler, c'est la stratégie mondiale de M. Schrempp qui suscite des interrogations. Le patron de DaimlerChrysler ambitionne de bâtir un constructeur implanté sur les trois marchés principaux, Amérique, Europe, Asie, et présent dans toutes les gammes, du véhicule de luxe aux poids lourds, en passant par les petits modèles.

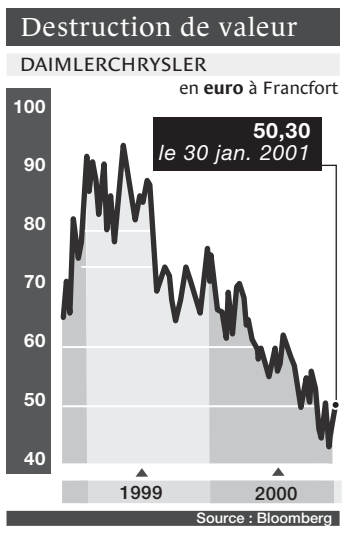

DaimlerChrysler vaut aujourd'hui 47,9 milliards de dollars. Daimler seul valait 53 milliards de dollars avant la fusion avec Chrysler en 1998.

RÉALISATION DÉLICATE

Or, la réalisation de ce projet d'envergure s'avère beaucoup plus délicate qu'escompté. Outre Chrysler, le second pilier étranger du groupe, Mitsubishi Motors, doit lui aussi faire l'objet d'une vaste restructuration. Après avoir pris le contrôle de 34 % de son capital au printemps 2000, DaimlerChrysler a pu accroître son influence sur la marque japonaise. C'est un autre homme de confiance de M. Schrempp, Rolf Eckrodt, qui doit conduire ce chantier. Bien qu'elle paraisse moins risquée que celle de M. Zetsche, cette mission est jugée très délicate par les observateurs. D'autant que Mitsubishi est pris, lui, dans une tourmente judiciaire qui pourrait balayer ses dirigeants japonais.

Le cours de l'action reflète d'ailleurs la défiance des investisseurs : le titre a atteint un plancher fin décembre 2000, avant de se reprendre un peu. Troisième actionnaire du groupe au moment de la fusion, le milliardaire américain Kirk Kerkorian a porté plainte à l'automne 2000 contre DaimlerChrysler. Ces derniers jours, il a vendu une partie de ses parts. DaimlerChrysler vaut aujourd'hui moins cher en Bourse que Daimler seul avant la fusion. Avocat inlassable de la création de valeur, M. Schrempp a perdu une partie de sa crédibilité. Son sort est désormais suspendu à la réussite de ses lieutenants.

Stéphane Lauer et Philippe Ricard (à Francfort)

PROFIL

LE PLUS AMÉRICAIN DES HOMMES DE SCHREMPP

Sa décontraction et son amabilité sont proverbiales. Derrière ses grosses moustaches et ses petites lunettes rondes, Dieter Zetsche est réputé pour ses *« qualités humaines »*. Pourtant, le nouveau patron de Chrysler savait qu'en partant à Detroit il n'aurait que du sang et des larmes à proposer aux salariés américains. Dès lors, l'essentiel se situait dans la manière. Force est de constater que M. Zetsche a rempli la première partie de son contrat, consistant à faire accepter aux syndicats américains un plan douloureux mais néanmoins vital pour l'avenir de Chrysler.

A priori, son expérience internationale et ses qualités de manager faisaient de Dieter Zetsche le candidat idéal pour redresser Chrysler. *« C'était le meilleur choix qu'on pouvait faire à Stuttgart, dans la mesure où c'est sans doute l'Allemand qui comprend le mieux les Américains »*, analyse Thomas Stallkamp. Un compliment précieux de la part de l'ancien patron de Chrysler, débarqué en 1999 notamment à cause de ses critiques vis-à-vis du… management allemand. La première mission de M. Zetsche aura été de rétablir la confiance auprès de salariés américains, qui se sont sentis floués par la fusion annoncée *« entre égaux »*, mais qui s'est révélée être un rachat pur et simple par les Allemands. Aussi, dès son arrivée à Detroit, le nouveau patron a cherché le contact avec les salariés, s'installant seul au restaurant d'entreprise, prêt à écouter ceux qui voulaient dialoguer. Premier non-Américain nommé à la tête de Chrysler, Dieter Zetsche savait qu'il était attendu au tournant et qu'il ne pouvait pas se permettre d'être pris en flagrant délit de germanisation de l'entreprise. Son premier succès aura été d'éviter cet écueil.

Il ne fallait pas nécessairement un *« cost killer »* pour mener à bien le projet. En choisissant Dieter Zetsche, Jürgen Schrempp, le patron de DaimlerChrysler, a misé sur un pur produit Daimler. Cet ingénieur de quarante-sept ans a effectué toute sa carrière au sein du groupe de Stuttgart. Mais, du développement produit au marketing, du camion à la voiture, des Etats-Unis à l'Asie, M. Zetsche a accompli un parcours complet. Il gagne ses premiers galons en 1991, quand on lui demande de remettre de l'ordre chez le constructeur américain de camions Freightliner.

Dieter Zetsche a fait la preuve qu'il sait manœuvrer dans l'adversité. En charge du développement de la petite Mercedes Class A, il retournera la situation en sa faveur, après les débuts calamiteux de cette voiture affectée de problèmes de tenue de route. C'est aujourd'hui l'un des plus beaux succès commerciaux du groupe.

S. L.

En dépit du plein-emploi, les Américains s'inquiètent de la recrudescence des suppressions de postes

NEW YORK
de notre correspondante

Il est des mots qui frappent l'inconscient collectif plus que d'autres : *downsizing*, ou dégraissage, est de ceux-là. Et il en a été beaucoup question ces derniers jours, avant même que DaimlerChrysler n'annonce, lundi 29 janvier, la suppression de 26 000 emplois sur le continent américain.

Au cours de la semaine écoulée, les entreprises les plus prestigieuses ont brandi l'arme du *downsizing* : WorldCom (11 500 suppressions d'emplois envisagées), Xerox (4 000 postes au premier trimestre 2001, en plus des 2 000 suppressions au dernier trimestre 2000), General Motors (14 000), Hewlett-Packard (1 700), AOL Time Warner (2 025 emplois, dont 400 à CNN), Sara Lee (7 000), Lucent Technologies (10 000), Boeing (une fermeture d'usine envisagée)...

« LARMES DE FUREUR »

Des titres familiers, des témoignages qui ravivent des souvenirs encore trop frais ont refait surface dans la presse. *« La tempête des licenciements »*, annonce cette semaine l'hebdomadaire *Newsweek*, posant en pages intérieures le problème en termes plus mesurés : *« Votre emploi est-il sûr ? »* Dimanche, le *New York Times* publiait à la première personne le témoignage d'une des 400 licenciés de CNN, la journaliste Laura Rowley, qui s'est rebellée lorsque, après cinq ans de bons et loyaux services, la direction des ressources humaines lui a donné une heure – *« procédure standard »* – pour vider son bureau et être raccompagnée à la porte ; ses protestations et ses *« larmes de fureur »* lui ont valu, à elle et aux autres licenciés, d'obtenir la journée entière pour vider leur bureau et quitter le bâtiment sans escorte.

Il y a six ans, ces récits noircissaient des pages entières des journaux américains, alors que l'économie américaine était en pleine expansion, amorçant un boom économique qualifié depuis d'historique par sa durée et ses caractéristiques.

En réalité, le *downsizing* n'a jamais cessé au cours des années 1990, au fur et à mesure que les entreprises s'adaptaient à un nouvel environnement économique, mais il a disparu des journaux télévisés et des premières pages parce que, parallèlement, le chômage régressait de manière si spectaculaire que les feux de l'actualité se sont tournés vers... la pénurie de main-d'œuvre et les gains des valeurs boursières, qui ont profité à de plus en plus d'Américains. Ainsi, en décembre 2000, 133 713 emplois ont été supprimés ; mais le taux de chômage s'est maintenu à 4 %, un chiffre que la plupart des économistes considèrent comme le plein-emploi. Et selon des statistiques officielles publiées la semaine dernière, le niveau de rémunération des salariés américains a solidement progressé au cours du dernier trimestre 2000, à la fin d'une année marquée par la plus forte augmentation de coûts salariaux pour les employeurs depuis 1991.

La plupart des suppressions d'emplois annoncées ces derniers jours sont liées au ralentissement brutal qu'accuse l'économie américaine depuis deux mois ; certaines entreprises frappées de plein fouet par la baisse des ventes à la consommation, en particulier dans le secteur automobile et dans celui des ordinateurs personnels, réduisent immédiatement leurs coûts de main-d'œuvre sans attendre de savoir si cette baisse des ventes est temporaire ou durable.

La rapidité de réaction est l'une des leçons essentielles que les chefs d'entreprise ont retenues du début des années 1990 ; la perte de la sécurité de l'emploi est probablement celle qu'ont retenue les salariés. Mais de nombreux experts soulignent que, dans les années 1990, le niveau réel des licenciements a rarement atteint les énormes chiffres annoncés à grand fracas de publicité, pour le plus grand plaisir des actionnaires qui y voyaient de salutaires mesures de réduction des coûts : soit les suppressions d'emplois se faisaient en bonne partie par les départs à la retraite, soit l'employeur, face à une reprise de la demande, se remettait à embaucher avant d'avoir fini d'exécuter son plan de réduction de main-d'œuvre.

RETOUR À DES RYTHMES NORMAUX

Cette double réalité – dégraissages mais plein-emploi –, alliée aux interrogations sur la nature du ralentissement de l'économie, que personne ne qualifie officiellement de récession, expliquent sans doute que, malgré quelques gros titres, la panique n'ait pas encore gagné les Américains, ni la révolte les salariés de Détroit.

Lundi, le quotidien *USA Today* illustrait parfaitement ces paradoxes : en première page, sous le titre « Les nuages des licenciements commencent à s'amonceler », un bref article faisait l'inventaire des dernières vagues de suppressions d'emplois ; mais à l'intérieur, à la « une » du cahier économique, une enquête beaucoup plus approfondie dans une zone industrielle encore florissante de Virginie offrait cette conclusion : *« Le ralentissement actuel est bien davantage perçu comme un retour à des rythmes normaux que comme les signes avant-coureurs d'une récession. »*

Sylvie Kauffmann

Licenciements en hausse dans Internet

Les entreprises américaines spécialisées dans Internet ont annoncé la suppression de 12 828 postes au cours du mois de janvier, soit 23 % de plus qu'en décembre 2000, indique une étude de la société de conseil Challenger, Gray and Christmas rendue publique lundi 29 janvier.

Depuis treize mois, quelque 610 sociétés de l'Internet américain ont supprimé 54 343 emplois, et 108 d'entre elles ont dû mettre la clef sous la porte, selon Challenger, Gray and Christmas.

Le groupe américain Walt Disney s'est chargé d'alourdir la barque en annonçant lundi la suppression de 400 emplois à l'occasion de l'arrêt de son portail Internet GO.com. Au passage, le géant américain des loisirs va rapatrier au sein de Disney ses filiales Internet, aujourd'hui cotées séparément en Bourse, et inscrire dans ses comptes une provision exceptionnelle pour charges de restructuration de 790 millions de dollars. – *(AFP.)*

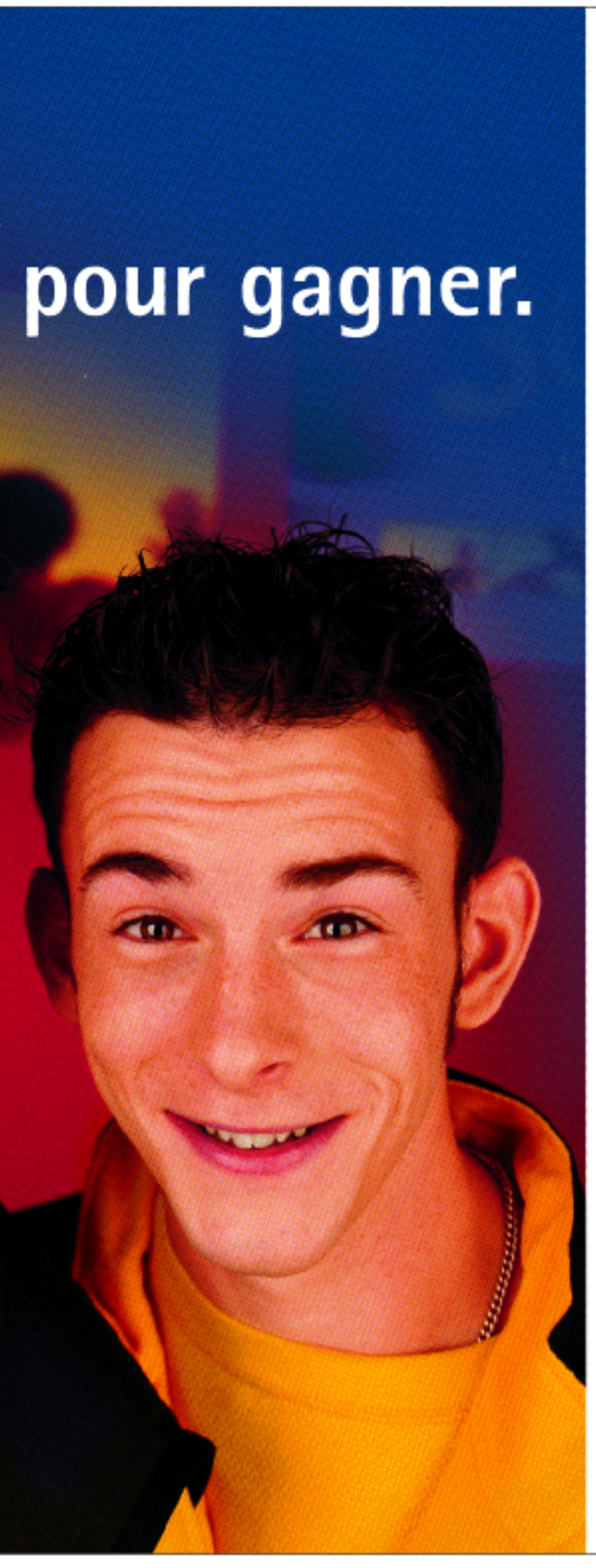

Réinventons les règles

Avec le premier réseau UMTS compatible 3GPP et capable d'évoluer vers le "tout IP", Nokia vous propose les meilleures solutions pour obtenir un excellent retour sur investissement.

Parce que ces solutions optimisent le nombre de sites dont vous avez besoin, Nokia va vous permettre de réduire vos investissements de 30 % et économiser jusqu'à 50 % des coûts de construction de votre réseau radio.

Ce n'est pas tout ! Les solutions Nokia comprennent tous les maillons nécessaires au développement de l'UMTS: des terminaux aux plates-formes de services, en passant par la planification radio, le déploiement, la gestion des réseaux et l'intégration de systèmes. Autre atout: la technologie de Nokia supporte le protocole IP version 6... De quoi garantir une qualité de service à des millions d'utilisateurs mobiles !

Efficacité, expérience reconnue avec le GPRS, expertise de haut niveau... À toutes ces compétences, Nokia en ajoute deux autres: le respect des engagements et l'assurance d'être livré à temps. À chaque instant, nous mettons tout en œuvre pour vous faire réaliser des économies d'échelle substantielles... Avec Nokia, vous allez non seulement commercialiser l'UMTS avant tout le monde, mais vous allez également faire partie des premiers à en tirer vraiment profit !

Devenez un acteur performant de l'UMTS, au cœur de la Société de l'Information Mobile. Premier en GSM et en GPRS, Nokia vous propose d'être, à votre tour, le premier en UMTS. Venez sur www.nokia.com et réinventons les règles ensemble.

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

Le ministère du tourisme va harmoniser les règles du secteur

AGADIR
de notre envoyé spécial

A l'occasion de son discours, prononcé lors du 43e congrès du Syndicat national des agents de voyage (SNAV), qui s'est tenu à Agadir (Maroc) du 24 au 27 janvier, Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, a affirmé que le code du tourisme, sur lequel travaillent ses services, devrait être prêt fin 2002. L'idée de ce code est partie d'un constat simple : toutes les évolutions du droit du tourisme, qu'elles soient législatives ou réglementaires, sont délicates à mener en raison de la multiplicité des textes qui encadrent l'activité du secteur.

Ainsi, rappelle Bruno Fareniaux, directeur du tourisme, de nombreux textes sont extraits du code de l'urbanisme, de celui du commerce ou de la loi sur le littoral. Il a été décidé de les regrouper dans un document juridique unique.

Pour la secrétaire d'Etat au tourisme, *« ce code du tourisme favorisera la lisibilité et la prise en compte du secteur touristique dans toute sa dimension »*. Le Conseil national du tourisme et la direction du tourisme interviennent sur ce projet, ainsi que l'inspection générale du tourisme, avec Jean-Luc Michaud, actuel président du comité régional du tourisme d'Ile-de-France, et les représentants des différentes instances syndicales.

Une équipe juridique recherche tous les textes, les rassemble, les actualise et détermine ce qui relève de modifications législatives ou simplement réglementaires.

Ainsi, les deux lois de 1992, qui régissent, l'une l'organisation territoriale du tourisme, l'autre la distribution des produits touristiques, devraient être actualisées. Le tout devrait ensuite être visé par une commission de modification, qui dépend des services du premier ministre. Ce code devrait aborder aussi bien les critères de classement des pays touristiques que la redéfinition de la taxe de séjour. Selon M. Fareniaux, plus de 70 % des problèmes urgents de la profession devraient être traités dans ce recueil.

En promettant l'actualisation de la loi de 1992 sur la distribution de produits touristiques et son intégration dans le futur code du tourisme, Mme Demessine accède à l'une des requêtes les plus pressantes présentées par le SNAV. Depuis longtemps, ce syndicat, qui regroupe 1 400 agents de voyage, soit plus de 3 000 points de vente, et représente 80 % du chiffre d'affaires de la profession, estime que cette loi ne tient plus compte des réalités actuelles.

LIMITER LES DÉROGATIONS

Mais, surtout, cette loi creuse le fossé entre les agents de voyage et le secteur associatif. Les rapports entre ce dernier et les voyagistes ont toujours été tendus. Les voyagistes se plaignent que les associations exercent la même activité – elles vendent des voyages, organisent des séjours et ont pris leurs distances par rapport à leur objet social initial, mais ne sont soumises ni à la TVA ni à l'impôt sur les sociétés. Mme Demessine assure que, désormais, les associations organisatrices de voyages seront toutes soumises à l'impôt sur les sociétés et à la TVA.

« S'il reste encore des problèmes, ici ou là, ce ne sont que des situations marginales et complexes, dont la résolution ne peut relever que d'une action prise au niveau ministériel », admet la secrétaire d'Etat au tourisme. Le différend a déjà été réglé avec l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT). Mais certaines structures ne sont pas encore rentrées dans le droit commun.

Enfin, Mme Demessine confirme qu'elle souhaite voir évoluer la loi de 1992 *« vers une interprétation plus restreinte des régimes dérogatoires à la licence d'agent de voyage »*, qui distingue encore trois types d'acteurs du tourisme : l'agent de voyage, les associations et les entreprises habilitées.

François Bostnavaron

Bon cru 2000 pour les voyagistes

Selon le Cercle d'études des tours opérateurs (CETO), le nombre de clients des membres du CETO a progressé de 7,19 % en 2000 pour atteindre 8,6 millions de voyageurs. Les voyages à forfait, c'est-à-dire les voyages comprenant à la fois un transport et une prestation hôtelière, ont représenté 78,6 % de l'activité totale, soit 6,8 millions de forfaits vendus. Les « vols secs » ont représenté 21,4 % des activités des voyagistes.

Côté destinations, le tiercé gagnant reste inchangé par rapport à l'année précédente : la Tunisie arrive en tête (541 200 clients), suivie par le Maroc (367 500 clients) et la Turquie (237 800 clients). Viennent ensuite l'Italie (220 500 clients), l'Egypte (198 000 clients), l'Espagne (157 000 clients) et la Grèce (146 500 clients). Si la Tunisie et le Maroc confortent leurs places, la croissance de leur clientèle ralentit : + 12,1 % en 2000 (contre + 24,6 % en 1999) pour la première, et + 20,7 % (contre + 43,3 %) pour le second.

L'euro au plus bas face au dollar depuis cinq semaines

La Fed réunit son conseil mardi et mercredi

L'EURO a reculé face au dollar, mardi 30 janvier, dans les premiers échanges jusqu'à 0,9154 dollar, son plus bas niveau depuis cinq semaines. Les investisseurs étaient dans l'expectative à quelques heures du début de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui se tient sur deux jours. Le verdict de la Banque centrale américaine, mercredi soir 31 janvier, est très attendu. Les analystes ne doutent pas un instant d'un assouplissement monétaire par la Fed, quatre semaines après qu'elle eut décidé de baisser ses taux dans l'urgence d'un demi-point.

UN QUART OU UN DEMI-POINT

La seule incertitude concerne l'ampleur de ce futur mouvement : un quart ou un demi-point. Les experts s'attendent dans leur majorité à une baisse d'un demi-point des taux directeurs, notamment depuis les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, soulignant que la croissance de l'économie américaine était actuellement proche de zéro. Une franche baisse des taux, mercredi, permettrait d'éviter que les Etats-Unis entrent en récession et surtout de restaurer la confiance des consommateurs américains. Un cycle de baisse des taux combinée à une politique de relance budgétaire, à laquelle M. Greenspan vient de donner son approbation, permettrait de faire repartir la machine économique. L'Association américaine des banques (ABA) s'attend à ce que le principal taux de la Fed, actuellement de 6 %, soit abaissé à 5,25 % d'ici à la fin du troisième trimestre.

Dans l'immédiat, les marchés surveilleront attentivement l'indice de confiance des consommateurs, ce mardi, puis mercredi, quelques heures avant l'annonce de la Réserve fédérale, la publication de la première estimation de la croissance du produit intérieur brut (PIB) du quatrième trimestre 2000. De 4,8 % au premier trimestre, puis 5,6 % au deuxième, elle était tombée à 2,2 % au troisième trimestre en rythme annuel.

Cécile Prudhomme

Vivendi Universal dément tout projet de plan social

APRÈS L'ANNONCE de 2 000 suppressions d'emplois chez AOL-Time Warner la semaine dernière, Vivendi Universal s'apprête-t-il à son tour à lancer un vaste plan social ? Selon le *Financial Times* du 30 janvier, l'entreprise projetterait la suppression *« de milliers d'emplois »* en Europe et aux Etats-Unis, à la suite de sa fusion. Le groupe de Jean-Marie Messier dément formellement un tel projet. *« Il y aura peut-être quelques suppressions d'emplois ici ou là, mais certainement pas de plan social de cette envergure »*, affirme un porte-parole du groupe.

Lors de l'assemblée générale avalisant la fusion avec Seagram, en décembre 2000, M. Messier, PDG de Vivendi Universal, avait annoncé un programme de réduction de coûts, estimé à 440 millions d'euros, et un autre d'augmentation des recettes, estimé à 220 millions d'ici à 2002. Il avait exclu alors tout plan social d'importance. Eric Licoÿs, directeur général de Vivendi Universal, a été chargé de la mise en œuvre de ces synergies.

ING Barings supprime 1 000 emplois

LE GROUPE financier néerlandais ING a annoncé, mardi 30 janvier, une réorganisation de sa filiale, la banque d'affaires ING Barings. Mille emplois y seront supprimés (500 le seront à Londres, 200 aux Etats-Unis et 300 dans le reste du monde), et la branche américaine de la banque d'investissement sera cédée à son concurrent ABN Amro pour 275 millions de dollars (environ 300 millions d'euros). ING restera engagé dans la banque d'affaires en Europe, en Asie et en Amérique latine et intégrera ING Barings à sa division européenne. Cette réorganisation devrait permettre une réduction des coûts de 500 millions d'euros par an.

ABN Amro a annoncé, de son côté, qu'il financerait le rachat de la branche américaine d'ING Barings sur ses fonds propres et prévoit des réductions de coûts de 20 millions de dollars par an à partir de 2002.

VIENT DE PARAÎTRE

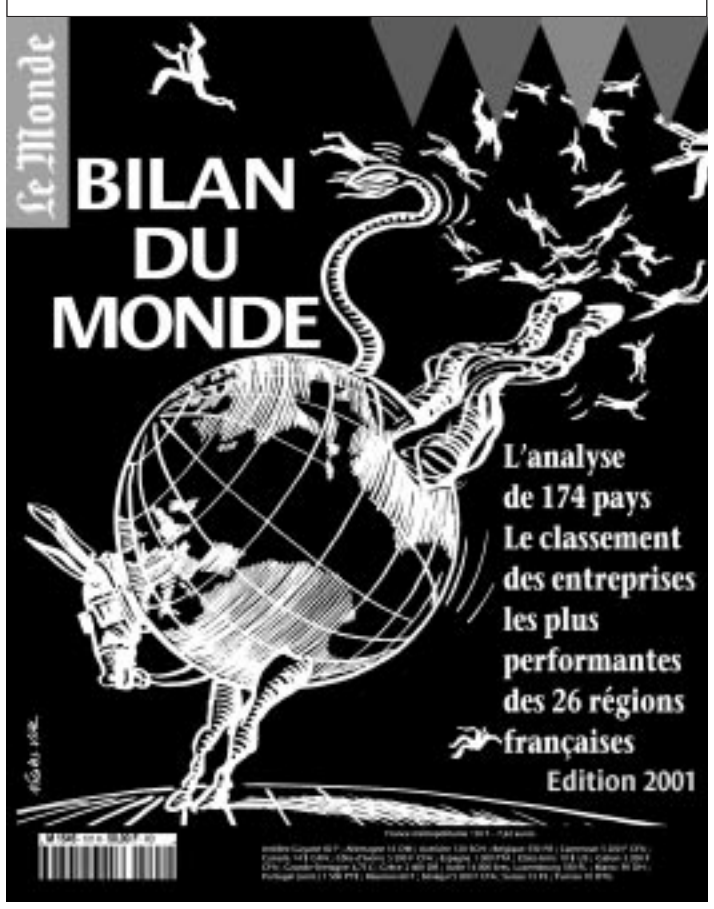

Les valeurs Internet sont toujours nettement surévaluées par les marchés boursiers

Selon une étude de CEA Regent Associates, le krach de la nouvelle économie n'est pas terminé

Une étude de CEA Regent Associates révèle que les 834 valeurs Internet américaines et européennes cotées en Bourse valaient encore, à la fin de l'année 2000, près de 500 milliards de dollars. Ces entreprises ont réalisé dans leur ensemble 78 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2000, tout en affichant 31 milliards de dollars de pertes. A la fin 1999, les sociétés cotées du secteur valaient en Bourse 996 milliards de dollars !

EN 2000, une société Internet lambda, américaine ou européenne, cotée en Bourse, a réalisé en moyenne 97 millions de dollars (105 millions d'euros) de chiffre d'affaires et perdu 37 millions de dollars (40 millions d'euros). Cette piètre performance financière ne l'a pourtant pas empêchée de valoir en Bourse 600 millions de dollars à la fin de l'année, soit l'équivalent de six fois le montant de ses ventes annuelles, ou seize fois ses pertes ! Alors que la Bourse n'accorde généralement aux entreprises industrielles les plus solides qu'un ratio d'une fois le chiffre d'affaires et vingt-cinq fois leurs profits...

Ces chiffres proviennent d'une étude que le cabinet anglo-saxon de fusions-acquisitions CEA Regent Associates vient de réaliser, après s'être penché sur les comptes des 577 sociétés Internet américaines cotées en Bourse, et de leurs 257 consœurs européennes. Spécialisées dans l'accès, le contenu, les logiciels, le conseil, les services ou le e-commerce, ces centaines d'entreprises qui gravitent autour du Web ont affiché 78 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2000, tout en affichant 31 milliards de dollars de pertes. Néanmoins, elles valaient encore sur le marché boursier 497 milliards de dollars à la fin de l'année, a calculé CEA Regent Associates.

Parsemé de quelques îlots de prospérité comme le site d'enchères eBay ou le portail Yahoo !, l'océan de pertes d'Internet vaut donc presque autant, à l'aune de la Bourse, que Microsoft, Cisco, Intel et Qualcomm réunis, soit les quatre poids les plus lourds de la technologie américaine. Le e-krach n'aurait-il été qu'un mauvais cauchemar ? Evidemment pas. La bulle Internet a bien été crevée en 2000. A la fin 1999, les 402 sociétés cotées du secteur valaient même 996 milliards de dollars, soit deux fois plus que les 834 d'aujourd'hui ! Après cette purge, les opérateurs ont même permis à l'indice mondial Dow Jones Internet de regagner 16 % depuis le début 2001, au 29 janvier. Mais les *« netstocks »* peuvent-elles rebondir plus haut ?

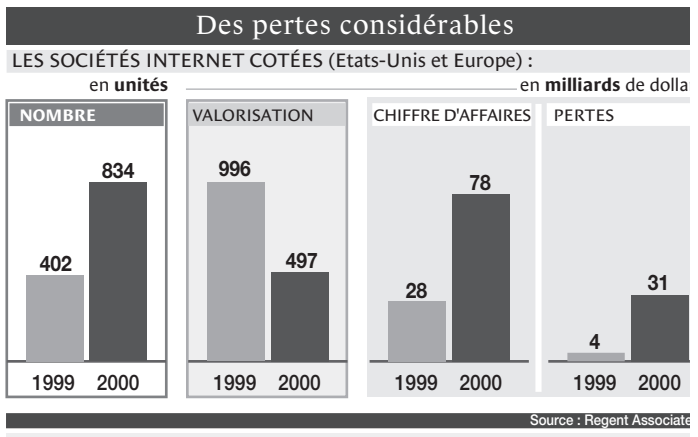

La valeur en Bourse des sociétés d'Internet prises dans leur ensemble a diminué de moitié entre la fin 1999 et la fin 2000.

GRAND NETTOYAGE

« Le grand nettoyage de l'année 2000 n'a pas véritablement réussi à ramener la sérénité », répond, pessimiste, Philippe Nataf, qui a dirigé l'enquête de CEA Regent Associates. Si le chiffre d'affaires d'une société Internet « type » a bien crû de 40 % en 2000, ses pertes ont aussi été multipliées par quatre ! *« Le modèle économique de l'Internet ne s'est toujours pas stabilisé. L'Europe n'a pas encore pris toute la mesure de la débâcle, et le pire reste à venir »*, tranche M. Nataf. Comparé à leur chiffre d'affaires, les sociétés de commerce électronique européennes sont, par exemple, deux fois plus chères que les américaines. On peut aussi nourrir de fortes craintes pour les agences Web, qui s'étaient lancées les premières sur le créneau de la réalisation de sites, de leur hébergement et du conseil. Comme aux Etats-Unis, elles devraient souffrir des problèmes de trésorerie des start-up, et enregistrer des défauts de paiement. D'autant que les sociétés de service et d'ingénierie informatiques (SSII) ont trouvé un bon relais de croissance auprès des grands clients solvables, une fois passé l'effet an 2000. Selon les analystes de l'EIFB, leur chiffre d'affaires a bondi de 3 % au premier trimestre 2000 à 6 % au second, 10 % au troisième et 14 % au quatrième...

Signe de cette disgrâce des *netstocks*, leur financement par la Bourse s'avère de plus en plus difficile : « seulement » 900 millions de dollars ont été récoltés dans les 27 introductions en Bourse européennes du dernier trimestre 2000, contre 6 milliards de dollars pour les 32 du premier trimestre. De quoi dégonfler, aussi, les prix des transactions hors marché (fusions et acquisitions), encore très généreux l'an dernier : les sociétés de conseil européennes se sont vendues en moyenne 4,5 fois leur chiffre d'affaires en 2000, soit plus que les entreprises américaines du secteur cotées en Bourse (4,1 fois), selon CEA Regent Associates. Dans la grande recomposition qui s'annonce, peu de nouveaux entrants devraient maintenant tirer leur épingle du jeu. *« Ceux qui vont réussir sont notamment les acteurs traditionnels qui ont des synergies évidentes avec le Net, comme les entreprises de vente par correspondance (VPC), dont 70 % des sites sont déjà rentables »*, renchérit Benoît Flamant, directeur général d'IT Asset Management.

Mais tous les apôtres des valeurs Internet ne se sont pas évanouis. Peter Bradshaw, le spécialiste européen du secteur chez Merrill Lynch, persiste et signe. S'il s'attend maintenant à deux trimestres *« assez durs »* sur les marchés, il compte bien sûr un retour en grâce au second semestre 2001, quand *« la publicité en ligne montrera des signes de remontée »*. Quitte à faire preuve d'un optimisme invétéré : *« Quand Yahoo ! est arrivé au Nasdaq, il était en perte et faisait 1 million de dollars de chiffre d'affaires. Faut-il pour autant regretter son entrée en Bourse ? »*

Adrien de Tricornot

L'agonie du site d'achat groupé LetsBuyIt

LETSBUYIT n'en finit pas de pousser son dernier soupir. Ce site européen d'achat groupé sur la Toile est donné mourant depuis Noël, mais l'on s'active à son chevet pour tenter de le réanimer. Que l'on y parvienne ou non, le cas de cette entreprise cotée au Neuer Markt, le Nouveau Marché de Francfort, restera comme l'un des échecs les plus marquants de la période folle des valeurs Internet. En quelques mois, son équipe aura réussi à rassembler des investissements considérables autour d'une idée n'ayant alors jamais fait ses preuves... et à les dilapider avec une belle constance.

A l'origine, dans l'esprit des fondateurs, des millions de consommateurs devaient se liguer sur Internet pour obtenir, auprès des fabricants de produits désirés, des réductions de prix en procédant à des achats collectifs sur la Toile : LetsBuyIt (Achetons-le) fut l'un des premiers à mettre en application, en ligne, le concept de l'achat groupé, ou coachat. Les dirigeants de la start-up font miroiter des ristournes de 30 % à 70 %.

Lancé en Suède en avril 1999, le site LetsBuyIt.com est ensuite décliné dans treize autres pays européens. Si le groupe ne cesse d'accumuler les pertes, sa direction promet, au lancement du site français fin mars 2000, l'équilibre financier à partir de 2003 et, un an plus tard, un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Forts de ces perspectives, les investisseurs se bousculent, enivrés par l'enthousiasme high-tech ambiant. Dès février 2000, Printemps-Pinault-Redoute y investit quelque 5 millions d'euros. Aujourd'hui principal actionnaire de LestBuyIt (à plus de 16 %), ProSieben. Sat1, filiale du géant des médias allemands Kirch, et British Sky Broadcasting (BSkyB) de Rupert Murdoch mettent également la main au porte-monnaie.

Le 21 juillet, 66 millions d'euros supplémentaires sont récoltés à l'occasion de l'introduction en Bourse du titre au Neuer Markt. Première alerte : le groupe doit reporter cette opération à plusieurs reprises devant les signes d'essoufflement des valeurs Internet. Il réduit le prix de lancement de l'action de moitié, à 3,50 euros. Après quelques jours de hausse, jusqu'à 5,60 euros, le titre entamera sa chute, pour perdre plus de dix fois sa valeur.

INTÉRESSÉS DÉCOURAGÉS

Pour nombre d'analystes, le concept développé par cette société – devenue entre-temps de droit néerlandais pour cause de localisation du siège social – est arrivé trop tôt. Les acheteurs ne sont pas assez nombreux pour exercer une réelle pression sur les prix de vente. Conséquence, le temps d'attente entre le passage de la commande et la livraison du produit décourage plus d'un intéressé. Sans parler des problèmes logistiques rencontrés par la société. Ainsi, à Noël 1999, elle n'avait pas réussi à livrer à temps des sapins commandés par quelque 250 Suédois marris...

Incapable de lever de nouveaux fonds, le groupe est placé, fin décembre, en redressement judiciaire. *« Nous sommes actuellement dans l'impossibilité d'accepter des commandes »*, proclame la fourmi accueillant les internautes sur le site français, qui revendique *« 1 172 653 adhérents et 447 421 produits livrés »* en Europe. Ce site sera-t-il un jour réactivé ? La société a d'ores et déjà échappé, le 24 janvier, à sa mise en liquidation, grâce au versement d'une garantie bancaire. John Palmer, PDG par intérim, assure qu'un plan de sauvetage pourrait être annoncé *« dans une semaine au plus tôt »*. *« Nous avons besoin de restructurer l'organisation »*, admet-il.

Des pourparlers se poursuivent avec plusieurs groupes. Sa planche de salut pourrait être Kimvestor, une société allemande de capital-risque, qui s'est dit prête à insuffler *« jusqu'à 50 millions d'euros »*. Que celle-ci soit dirigée par un ancien pirate informatique reconverti dans les affaires ne gêne pas du tout M. Palmer : *« Nous aimons la publicité. »*

Antoine Jacob

Un bogue majeur aurait pu livrer la Toile aux pirates

BIND signifie « lier » mais également « plaie » en anglais. C'est ce second sens que l'acronyme du logiciel baptisé *« Berkeley Internet Name Daemon »* a failli prendre à cause d'un bogue majeur qui affecte certaines de ses récentes versions. Les conséquences auraient pu virer au scénario catastrophe si des pirates avaient exploité cette faille qui leur permet, théoriquement, de détourner l'ensemble du trafic Internet vers une destination de leur choix. Une prise d'otages, certes virtuelle, mais dramatique pour toutes les entreprises qui exploitent la Toile et le courrier électronique pour dialoguer avec leurs clients et leurs employés. Par chance, le bogue a été découvert à temps et le Computer Emergency Response Team (CERT) de l'université américaine de Carnegie Mellon a publié, lundi 29 janvier, une « rustine » et vérifié que la dernière version du logiciel, Bind 9, ne présente pas ce défaut.

L'alerte est venue il y a quelques semaines des laboratoires Covert, une unité de PGP Security, filiale de Networks Associates qui a identifié trois des quatre vulnérabilités du programme. Le logiciel concerné joue un rôle critique dans le système Internet. Installé sur les dizaines de milliers de serveurs de noms de domaine disséminés sur la planète, Bind réalise la conversion des adresses de sites, tapées en clair sur les ordinateurs reliés à la Toile, en une série de chiffres comparable à un numéro de téléphone. Le bogue fonctionne par saturation de certains répertoires, ce qui le rapproche des pratiques de bombardement de messages (refus de service) utilisées par certains pirates pour bloquer des sites.

De la même façon, grâce au défaut de Bind, les hackers auraient pu empêcher les visiteurs de se connecter à certaines adresses ou, pire, les aiguiller vers une copie du site original où leurs mots de passe et autres informations confidentielles auraient pu leur être dérobés. C'est dire la gravité de la menace qui a pesé sur la Toile.

Par chance, il semble qu'aucun pirate n'ait détecté la faille avant les spécialistes de la lutte contre les virus et autres défauts des logiciels. Dans le cas contraire, quelques jours de travail auraient suffi pour créer un programme d'attaque de Bind et de prise de contrôle de tout ou partie de la Toile. Dans le pire des cas, les hackers auraient pu s'en prendre à l'un des treize annuaires centraux installés aux Etats-Unis, à Tokyo, à Stockholm et Londres. En modifiant les informations enregistrées sur ces ordinateurs, les pirates auraient pu détourner l'essentiel du trafic Internet...

FRAGILITÉ DU RÉSEAU

Bind est un logiciel mis gratuitement à la disposition de la communauté par l'Internet Software Consortium (ISC), une entreprise à but non lucratif créée en 1994 par Paul Vixie et Rick Adams pour maintenir et développer ce type de programme essentiel au fonctionnement de la Toile. Ce bogue démontre sans doute la fragilité qui continue à affecter le réseau mondial. Le jour même de la révélation des faiblesses de Bind, Craig Mundie, l'un des responsables de la stratégie de Microsoft confiait au forum de Davos : *« Je pense que les modifications d'infrastructures qui permettront une protection efficace sur Internet prendront de cinq à dix ans »*.

La semaine dernière, les sites de l'entreprise de Bill Gates ont subi des attaques de pirates qui les ont bloqués après une panne due à une erreur technique. Autant de signes qui confirme la vulnérabilité actuelle de la Toile. Le bogue de Bind semble avoir été identifié par hasard. Une chance que les auteurs de cette découverte ne se soient pas trouvés du côté des pirates.

Michel Alberganti

TF1 consacre le succès du « système Delarue »

Réservoir Prod, la société de l'animateur de débats télévisés, est devenue un poids moyen de la production audiovisuelle. Après France 2, France 3 et les chaînes thématiques, la Une lui offre une émission de variétés le samedi soir

SAMEDI 3 FÉVRIER, une production de Réservoir Prod, la société de Jean-Luc Delarue, fera pour la première fois son apparition à l'antenne de TF1. Avec l'émission de variétés « Stars à domiciles », c'est un « prime time » (heure de grande écoute) à 20 h 50 que la Une a confié au producteur. Une consécration pour le « système Delarue », après une année 2000 qui s'est terminée sous le feu de la polémique. A la fin de décembre, une vague de critiques s'est abattue sur le magazine « C'est mon choix », produit pour France 3 par Réservoir Prod (*Le Monde* du 28 novembre 2000). Cette émission populaire et largement rémunératrice, en audience comme en recettes publicitaires, s'est vue érigée en symbole de la « télé poubelle » par une partie de la classe politique, pour qui il s'agissait d'une déviance du service public.

Créée en 1994, sur le conseil et avec l'aide financière de Jean-Pierre Elkabbach, alors président de France Télévision, Réservoir Prod a pour première activité la production des émissions que Jean-Luc Delarue présentait à l'antenne de la chaîne publique. A cette époque, l'animateur a une image déplorable. La crise des animateurs-producteurs, qui conduira M. Elkabbach à la démission, a fait de lui *« un voleur de patates »*, comme l'ont surnommé les Guignols de Canal +. Comme à Nagui (société Air Production) ou à Arthur (Case), il lui est reproché d'avoir bénéficié des deniers publics pour lancer sa propre affaire.

Près de sept ans plus tard, les critiques sont oubliées, et le périmètre de Réservoir Prod a pris de l'ampleur. La société liée à une seule chaîne est devenue un véritable petit groupe. A France 2 et France 3, clients historiques, se sont ajoutés M6, Paris Première, Téva, TPS. Et maintenant TF1. Au printemps 2000, les audiences des émissions de variétés de la chaîne présidée par Patrick Le Lay ont connu un trou d'air. Pour ne pas connaître pareille mésaventure cette année, TF1 s'est décidée à faire appel à Réservoir Prod. *« Pour TF1, c'est une tentative de renouveler les variétés, un genre qui souffre actuellement »,* reconnaît Guillaume de Vergès, directeur général adjoint de l'antenne. Selon lui, outre le *« concept »* proposé par Jean-Luc Delarue *(lire ci-contre)*, TF1 a aussi misé sur *« le vrai savoir-faire de Réservoir Prod pour sélectionner des gens intéressants ».*

SOCIÉTÉ, VARIÉTÉS, SPORTS

« Nous avions deux axes de croissance possibles », détaille Patrick Ballarin, le tout nouveau directeur associé de Réservoir Prod : *« Soit nous développer sur le cœur de métier historique de Réservoir que sont les talk-shows ou les débats de société, soit nous diversifier. Nous avons choisi de faire les deux, car il est toujours délicat de dépendre d'un genre unique ».* Selon lui, la venue de Réservoir Prod sur TF1 répond à cette logique : *« Le développement sur notre cœur de métier nécessite d'avoir plusieurs clients, notamment pour éviter un accident, comme la rupture brutale du contrat entre AB Productions et TF1 à la fin de 1996. »* Elle permet aussi à la société de moins dépendre de France Télévision, qui *« aujourd'hui assure l'essentiel du chiffre d'affaires »,* reconnaît Jean-Luc Delarue.

Présente sur un grand nombre de chaînes, la société a aussi enrichi sa palette d'activités. *« Nous avons aussi opté pour une diversification horizontale en développant notre activité sur d'autres genres de productions et sur d'autres supports »,* signale M. Ballarin. Après les chaînes hertziennes, se sont ajoutées les chaînes thématiques et aujourd'hui Internet. De même, Réservoir Prod n'est plus seulement un spécialiste des débats de société, mais aborde les secteurs des variétés et du sport.

Pour l'heure, la société est encore *« un poids léger qui tente de devenir un poids moyen »,* tempère M. Ballarin. Avec près de 250 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000, Réservoir Prod est loin de rivaliser avec les géants du secteur, tel Expand, qui affiche un chiffre d'affaires proche de 1,5 milliard de francs. Toutefois, la société de Jean-Luc Delarue a intégré, en 2000, le quatuor de tête des producteurs (hors fiction et information) pour les chaînes hertziennes. Avec 9 heures 54 minutes de programmes hebdomadaires, Réservoir Prod n'est plus très loin derrière Expand, premier fournisseur avec 17 heures 12 minutes. Réservoir Prod veut être présente sur tous les supports car elle a *« la chance d'être dans un contexte historique où le besoin d'images va grandissant »,* analyse Jean-Luc Delarue. *« Cette stratégie cohérente »,* explique-t-il, a amené Réservoir Prod à créer des filiales. Tout d'abord Réservoir Net, qui a produit la première sit-com pour Internet, diffusée sur le site clicvision.com. Mais aussi Réservoir Sport. Cette société, dirigée par Pierre Sled, un ancien de France Télévision, veut produire *« des magazines autour du sport ».* Elle pourrait devenir l'agence de communication de sportifs français ou étrangers de renom. *« Beaucoup de sportifs sont venus spontanément vers nous »,* affirme Jean-Luc Delarue. Les champions olympiques David Douillet et Brahim Asloum, mais aussi des athlètes et des footballeurs célèbres, pourraient rejoindre Réservoir Sport.

« JE NE VENDRAI JAMAIS »

Jean-Luc Delarue sait s'entourer. Avant Pierre Sled, l'animateur-producteur avait déjà puisé dans le réservoir de France Télévision en débauchant, à la rentrée 2000, Patrick Ballarin, ex-directeur des programmes numériques du service public. Au quotidien, Réservoir Prod est déjà une grosse machine. Aux 180 salariés de la société s'ajoutent 25 permanents de la filiale Internet et 200 intermittents. Un personnel qui ne sera pas de trop pour réussir le prochain grand pari de Réservoir Prod : le numérique hertzien. La société de production a été retenue par le groupe Pathé pour concevoir sa future chaîne. Avec 300 à 400 millions de francs de budget annuel, ce programme baptisé du nom de code « C. la vie » vise un chiffre d'affaires publicitaire de près de 2 milliards de francs, et 3 % à 4 % de parts d'audience auprès des ménagères de moins de cinquante ans lorsque le numérique hertzien couvrira 80 % de la population. Ce succès attise les convoitises. Mais M. Delarue l'assure : *« Je ne vendrai jamais. »* Seule *« l'entrée en Bourse pourrait être envisageable s'il fallait lever des capitaux pour investir. Mais ce n'est pas d'actualité ».*

Guy Dutheil

Des stars à l'Olympia

Pour l'occasion, Guillaume de Vergès, directeur général adjoint de l'antenne de TF1, avait fait le déplacement. Mardi 16 janvier, Réservoir Prod a investi l'Olympia, *« le domicile mythique des stars »,* pour y tourner le pilote de « Stars à domiciles », nouvelle émission de variétés qui démarre le 3 février sur TF1. Le célèbre music-hall parisien sera le cadre du nouveau rendez-vous proposé par la Une pour doper ses variétés en perte de vitesse. Le « concept » élaboré par la société de Jean-Luc Delarue marie des concerts « live » des principales vedettes du moment avec des visites-surprises de ces mêmes chanteurs au domicile de quelques-uns de leurs fans. Au menu du premier numéro : Patrick Fiori en visite chez Flora (quatorze ans), Garou à l'anniversaire de Géraldine, ou encore Patrick Bruel chez les parents de Cécile, une étudiante en droit folle de l'interprète de *Tout s'efface.*

Marathon, l'autre étoile montante

AVEC Réservoir Prod, Marathon Productions est l'autre étoile montante de la production audiovisuelle. La société détenue par Olivier Brémond, Pascal Breton et Vincent Chalvon-Demersay partage nombre de points communs avec celle de Jean-Luc Delarue. Comme Réservoir Prod, Marathon a pris son essor au milieu des années 90, mais si la première a connu son premier succès avec le magazine « Ça se discute », la seconde a bâti sa réputation sur la fiction, avec la série « Sous le soleil », diffusée sur TF 1. Pour Pascal Breton, le créatif de Marathon, *« "Sous le soleil", est l'équivalent en fiction de Réservoir Prod. Comme la société de Delarue, nous traitons de tous les sujets de sociétés ».* Toutes deux ont le même poids financier : en 2000, Marathon a réalisé 250 millions de francs de chiffre d'affaires. Les similitudes ne s'arrêtent pas là. Marathon aussi a entrepris de se diversifier. Aux séries s'ajoutent désormais des documentaires et des films. M. Breton entrevoit *« deux stratégies »* pour se développer dans le cinéma : il vise *« le marché international en misant sur le jeune cinéma indépendant »,* et souhaite *« monter des films de genre en France ».*

Très liée à TF 1, Marathon travaille sur *« quatre projets de fiction pour la Une »,* confie le créatif. A terme, un polar, une série et un *« grand feuilleton »* devraient arriver sur l'antenne de la chaîne présidée par Patrick Le Lay. Le succès aidant, Marathon est de plus en plus sollicitée. Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, *« souhaite travailler avec Marathon ».* Son vœu devrait être rapidement exaucé, car la société *« étudie deux projets pour M6 ».*

DESSINS ANIMÉS

Toutefois, la principale diversification de Marathon concerne le secteur de l'animation. Comme Réservoir Prod, la société de production sait dénicher les talents. En 1999, elle a recruté Vincent Chalvon-Demersay chez Saban France pour développer une filiale consacrée au dessin animé. Deux ans plus tard, elle en récolte les premiers fruits. En 2000, les revenus tirés de l'animation se sont élevés à 25 millions de francs. Avec la série « Marsupilami », *« déjà vendue dans 50 pays »* et *« Totally Spies »,* Marathon prévoit de dégager en 2001 un chiffre d'affaires d'environ 350 millions de francs. Marathon souhaite aussi s'établir sur Internet. La société travaille sur *« quelques sites développés avec Wanadoo »,* filiale Web de France Télécom.

Quant à l'avenir de Marathon, il est avant tout placé sous le signe de l'autonomie, estime M. Breton : *« Dans cinq ans, si tout réussit, nous pouvons espérer être des indépendants, avec une vraie place sur le marché mondial. »*

G.D.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le financier américain d'origine hongroise George Soros** a indirectement admis, lundi 29 janvier, qu'il était intéressé par une prise de participation dans le capital de la chaîne de télévision russe indépendante NTV. *« Je suis prêt à rejoindre l'association de Ted Turner pour faire en sorte que NTV reste indépendante »,* a-t-il déclaré à l'AFP en marge du Forum économique mondial de Davos (Suisse).

■ **La grève se poursuit à la Société française de production** (SFP). Les grévistes ont été reçus, lundi 29 janvier, par Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et ils souhaitaient rencontrer, mardi 30, les candidats socialistes à la mairie de Paris.

■ **Le groupe M6 a dégagé en 2000 un résultat consolidé net (part du groupe) de 103,5 millions d'euros** (679 millions de francs) en hausse de 33,9 % par rapport à 1999, selon les comptes estimés publiés lundi 29 janvier. Hors éléments exceptionnels, le résultat progresse de 46,3 % à 114,2 millions d'euros. Le groupe a réalisé au cours de l'année 2000 un chiffre d'affaires de 742,5 millions d'euros, en croissance de 18 % et ses recettes publicitaires nettes ont augmenté de 23,6 %.

■ **RADIO : Pierre Conte, président du directoire d'IP France**, a été nommé parallèlement nommé directeur du développement du pôle radio français de RTL Group.

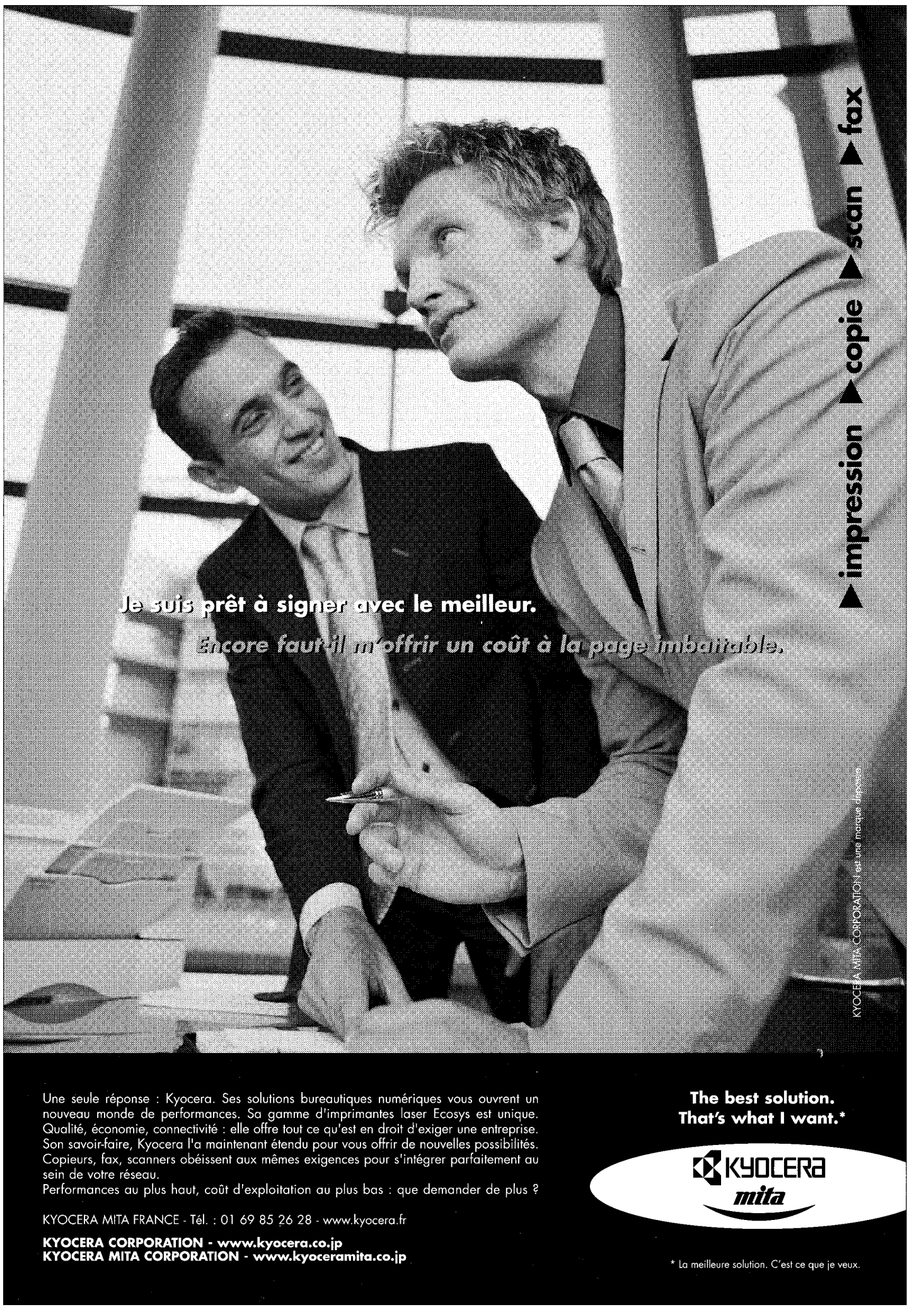

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **COCA-COLA/NESTLÉ : l'américain Coca-Cola et l'européen Nestlé** ont annoncé, mardi 30 janvier, un renforcement de leur partenariat. Leur entreprise commune va être rebaptisée Beverage Partners Worldwide et devra, à l'image d'une start-up, saisir toutes les opportunités de croissance sur le marché des boissons à base de plantes.

● **FIAT : le groupe italien** a annoncé, lundi 29 janvier, vouloir se séparer de sa filiale spécialisée dans les composants pour automobile, Magneti Marelli, ou bien la marier avec un grand opérateur du secteur.

● **VOLKSWAGEN : Bernd Pischetsrieder,** ex-patron du groupe automobile BMW, entré au directoire de VW en juillet 2000 pour diriger la marque Seat, succéderait à Ferdinand Piech à la tête de Volkswagen en 2002, affirme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de mardi.

● **BP AMOCO : le pétrolier britannique a annoncé lundi la mise en vente de sa part de 7 % dans le russe Loukoïl,** obtenue en avril 2000, avec la reprise de l'américain Arco. *« BP a l'intention de demeurer l'un des principaux investisseurs étrangers dans le secteur énergétique russe,* a souligné le vice-président du groupe Ralph Alexander, *mais cette part est trop petite pour nous donner la moindre influence sur la marche de Loukoïl. »*

● **BIOMERIEUX-PIERRE FABRE : le laboratoire français** a signé un accord de recherche, lundi, avec l'américain Celera Genomics, spécialiste du séquençage du génome humain. Cette collaboration vise à identifier un profil génétique de patients répondant au mieux au traitement du cancer de Fabre, la tubuline.

● **BASF : le chimiste allemand est intéressé par l'acquisition** de certaines parties d'Aventis CropScience, la division agrochimique du franco-allemand Aventis, a indiqué Jürgen Strube, patron de BASF, dans un entretien publié mardi dans le *Handelsblatt*.

● **RWE : le deuxième énergéticien allemand** a l'intention de déposer une contre-offre pour la prise de contrôle du quatrième opérateur électrique espagnol Hidrocantabrico. Il surenchérirait sur la Caisse d'épargne espagnole Cajastur et le groupe portugais Electricidade de Portugal qui ont lancé une OPA sur la société.

SERVICES

● **BRITISH TELECOM : le groupe britannique de télécommunications** envisage de séparer au sein d'une entité indépendante sa division Yell – qui comprend notamment les annuaires professionnels Yellow Pages, versions papier et électronique –, au lieu d'en introduire un quart à la Bourse comme cela était prévu.

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand serait sur le point de signer un accord avec son homologue italien Telecom Italia Mobile** pour offrir des tarifs internationaux moins chers à leurs clients respectifs. Selon le quotidien *Il Sole/24 Ore,* qui publie l'information, cet accord serait le prélude à une alliance plus large.

● **GYMNASE CLUB : le numéro un français des salles de remise en forme,** qui appartient au groupe Nexity (ex-CGIS), est sur le point d'être repris par le Club Méditerranée. Ce dernier est en effet le seul opérateur encore en discussions pour un futur rachat.

FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a conclu un accord avec SARI Developpement,** filiale du groupe immobilier Nexity, pour la réalisation d'une tour de bureaux à La Défense, qui devrait être achevée en 2005.

RÉSULTATS

■ **BSCH : la première banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH) a annoncé lundi un bénéfice net consolidé (part du groupe)** en hausse de 43,4 % en 2000, à 2,258 milliards d'euros (14,8 milliards de francs), par rapport à 1999.

■ **RHODIA : le chimiste français de spécialités a enregistré un repli de 4,8 %** de son bénéfice net lors de l'exercice 2000, à 216 millions d'euros. Le chiffre d'affaires 2000 a progressé de 34,3 %, à 7,42 milliards d'euros.

EUROPE

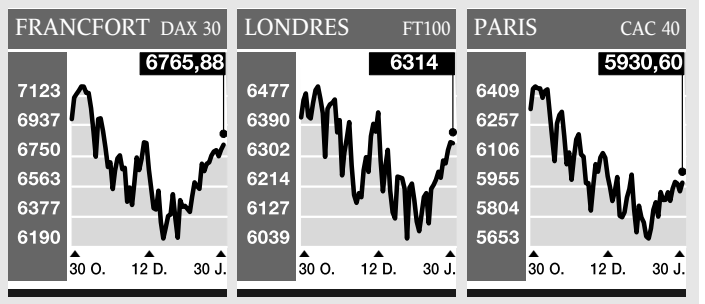

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4759,78	0,06	– 0,26
EUROPE	STOXX 50	4573,66	0,05	0,36
EUROPE	EURO STOXX 324	394,17	0,09	0,60
EUROPE	STOXX 653	362,57	0,03	0,77
PARIS	CAC 40	5930,60	0,73	0,07
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4026,32	0,72	0,09
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	636,06	– 0,18	– 0,24
BRUXELLES	BEL 20	2965,71	– 0,30	– 1,94
FRANCFORT	DAX 30	6765,88	0,22	5,16
LONDRES	FTSE 100	6314	– 0,05	1,47
MADRID	STOCK EXCHANGE	9979,80	0,30	9,55
MILAN	MIBTEL 30	44796,00	0,47	2,46
ZURICH	SPI	8041,50	0,05	– 1,15

AMÉRIQUES

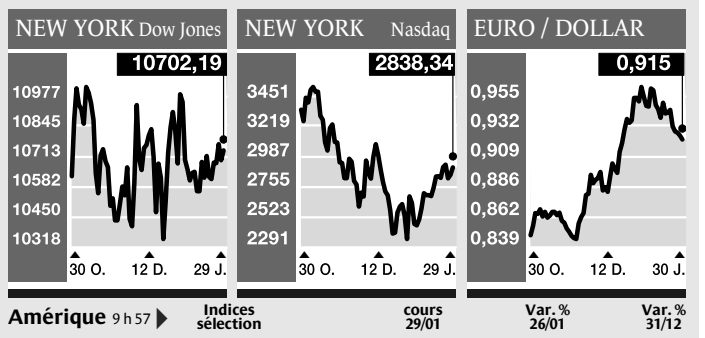

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 29/01	Var. % 26/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10702,19	0,40	– 0,78
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1364,17	0,68	3,32
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2838,34	2,05	14,89
TORONTO	TSE INDEX	9302,22	1,57	4,13
SAO PAULO	BOVESPA	17883,38	– 0,03	17,20
MEXICO	BOLSA	355,95	– 0,61	12,64
BUENOS AIRES	MERVAL	530,29	0,97	27,24
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,04	– 0,26	8,38
CARACAS	CAPITAL GENERAL	8171,89	– 1,90	19,73

ASIE - PACIFIQUE

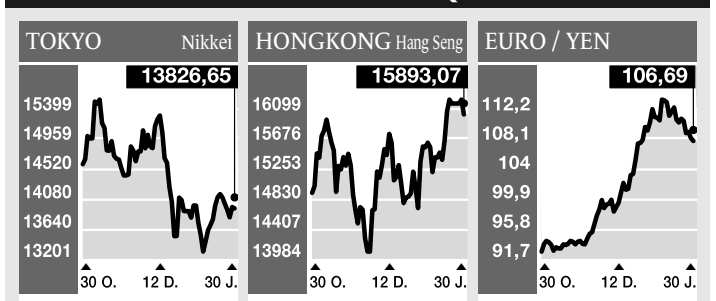

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13826,65	– 0,13	0,30
HONGKONG	HANG SENG	15893,07	– 1,28	5,28
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1961,52	1,53	1,80
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,44	– 0,96	17,51
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3284,10	0,58	4,10
BANGKOK	SET	23,53	– 1,63	26,30
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4354,68	2,84	9,63
WELLINGTON	NZSE-40	1991,43	0,82	4,72

ÉCONOMIE

Le déficit budgétaire a atteint 191 milliards de francs en 2000

LA FRANCE a annoncé, lundi 29 janvier, un déficit budgétaire pour l'année 2000 de 191,2 milliards de francs (29 milliards d'euros). Un chiffre meilleur qu'en 1999 (206 milliards) et meilleur aussi que l'objectif retenu pour 2000, initialement fixé à 215,2 milliard, puis ramené à l'automne à 209,7 milliards. Des économies ont été faites du côté des dépenses : selon Bercy, 13,2 milliards de francs de crédits n'ont pas été consommés l'an dernier. Les rentrées fiscales supplémentaires générées par la croissance ont été légèrement moins importantes (moins 3,5 milliards) qu'escompté à l'automne, où le bonus avait été estimé à quelque 75 milliards pour 2000.
La France pourra faire valoir auprès de la Commission européenne – qui lui reprochait de ne pas réduire ses déficits suffisamment vite – un effort nettement plus conséquent que prévu, avec une réduction de 15 milliards de francs du déficit de l'Etat en 2000 par rapport à 1999. Pour 2001, le gouvernement s'est fixé pour objectif un déficit budgétaire de 186 milliards de francs.

■ **La confiance des chefs d'entreprise français a accusé un nouveau fléchissement en janvier**, même si elle reste à un niveau élevé, selon les résultats de l'enquête mensuelle de l'Insee dans l'industrie publiée mardi 30 janvier. L'indice des perspectives personnelles de production est passé à 22 contre 24 en décembre 2000, celui les perspectives générales des chefs d'entreprises reculant plus nettement à 17 contre 25, du fait des incertitudes sur l'environnement international.

■ **VACHE FOLLE : la crise de la vache folle a pris des proportions *« alarmantes »***, ont reconnu lundi les ministres de l'agriculture de l'Union européenne. La crise du marché du boeuf *« est beaucoup plus dramatique que ce que l'on pensait »*. Le coût s'annonce exhorbitant. Selon les calculs de la commission, une baisse moyenne de la consommation de viande bovine de 10 % et un recul des exportations de 60 % sur l'année 2001 se traduiraient par des stocks de 800 000 tonnes *(lire page 3)*.

■ **Le président Jacques Chirac a dénoncé lundi à Turin lors du 20e sommet franco-italien, *« la politique systématique de baisse des prix agricoles »*** qui a longtemps prévalu dans la communauté européenne, entraînant des dérives comme le fait de *« nourrir des herbivores »* avec des farines carnées. *« Une politique systématique de baisse des prix ne pouvait que conduire à une politique systématique de rendement, avec les risques que cela comportait »*, a insisté Jacques Chirac.

■ **CANADA : le ralentissement de l'économie américaine,** plus rapide et plus marqué que prévu, fera fléchir à environ 3 % la croissance de l'économie canadienne en 2001, a déclaré lundi le gouverneur adjoint de la Banque du Canada, Sheryl Kennedy. La banque centrale canadienne estime, cependant, que les *« perspectives demeuraient bonnes »* au Canada, en raison d'une demande intérieure forte. La croissance canadienne est estimée à 5 % en l'an 2000,

■ **ÉTATS-UNIS : le président américain George W. Bush a annoncé lundi la création d'une commission spéciale de l'énergie** qui sera dirigée par le vice-président Dick Cheney. Cette commission sera d'abord chargée d'étudier les problèmes d'énergie à court terme, notamment en Californie.

■ **JAPON : les dépenses des ménages salariés ont augmenté de 0,8 % en décembre** mais ont reculé de 0,6 % sur l'ensemble de 2000, a annoncé mardi 30 janvier le ministère de la gestion publique. Ce recul pour la troisème année consécutive est toutefois moins marqué qu'en 1999, où les dépenses des ménages salariés avaient chuté de 1,7 %. Les ménages ont vu leur revenu disponible mensuel reculer de 1,5 % l'an dernier, également pour la troisième année consécutive.

■ **Le taux de chômage est resté inchangé à 4,8 %** de la population active au Japon en décembre 2000, a annoncé mardi le ministère de la gestion publique. Le nombre de demandeurs d'emploi a cependant augmenté de 100 000 en décembre pour atteindre 2,98 millions de personnes, a précisé le ministère.

■ **VENEZUELA : les dépenses budgétaires du gouvernement vénézuélien, ont augmenté de 42,1 % en 2000,** à 20,7 milliards de bolivars (29,571 milliards de dollars), selon le ministère des finances. L'augmentation des dépenses publiques a donné un coup de pouce à l'économie du Venezuela, ont estimé des économistes. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 3,6 % en 2000, après un recul de 7,2 % en 1999. Pour 2001, le gouvernement table sur une croissance de 5 %.

VALEUR DU JOUR

PPR et ABN Amro s'allient dans les services financiers

LA BANQUE néerlandaise ABN Amro a enfin trouvé une porte d'entrée sur le marché français. C'est Pinault Printemps Redoute (PPR) qui la lui a ouverte, en concluant avec elle, lundi 29 janvier, un accord créant une société commune de services financiers aux particuliers (produits d'épargne et d'investissement, fonds communs de placement, assurance-vie...) en France. L'action PPR n'a guère réagi à cette annonce lundi, demeurant à 223 euros (– 0,13 %). Aux termes de l'accord, ABN Amro prendra une participation de 49 % dans la Banque générale de commerce (BGC), acquise en novembre 1999 auprès de Banca di Roma par Finaref, la filiale de crédit à la consommation et de services financiers de PPR. ABN Amro avait tenté en vain en 1998 de se porter candidate au rachat du CIC.
Cette société créée avec le groupe Pinault devrait être opérationnelle au troisième trimestre 2001. Elle vise la conquête de 500 000 clients dans les cinq ans, au travers des 400 points de vente qu'offrent les enseignes du groupe de distribution (Le Printemps, Conforama, la Fnac, La Redoute...) et leurs services électroniques (Internet, centres d'appels...). Finaref gère actuellement quelque 8 millions de cartes privatives de clients du groupe PPR en Europe, environ 6 millions de comptes en crédit ou assurance, et plus de 6 milliards d'euros d'encours-clients. Le groupe Pinault profite de cette alliance avec ABN Amro pour se renforcer dans les métiers de l'assurance, en rachetant à Cardif, la filiale spécialisée de BNP Paribas, ses participations dans Finaref-Vie et Finaref-Risques divers.
Il s'agit pour PPR de sortir du pré carré de ses seuls clients pour devenir un prestataire de services financiers à part entière. Une stratégie générale de la grande distribution, déjà adoptée chez Carrefour, qui offre depuis l'automne 2000 des comptes rémunérés à ses clients encartés. L'intrusion d'un nouveau poids lourd comme PPR sur ce marché, avec l'appui d'un géant de la banque comme ABN Amro, a de quoi inquiéter banquiers et assureurs traditionnels.

P. Ga.

Action PPR
en **euro** à Paris

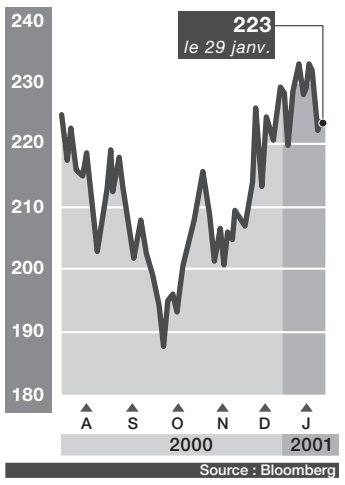

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait de 0,15 %, atteignant 5 896,67 points dans les premiers échanges, mardi 30 janvier. Il avait terminé, lundi, à 5 887,90 points, en repli de 0,64 %, et celui du Nouveau Marché, spécialisé dans les petites valeurs de croissance, avait aussi reculé de 0,57 %, à 2 929,71 points.

FRANCFORT

À FRANCFORT, l'indice DAX restait stable, mardi en début de matinée, à 6 750,22 points, abandonnant seulement 0,01 %. Lundi soir, il avait fini en baisse de 0,83 %, à 6 750,96 points, alors que l'indice Nemax 50 du marché des valeurs technologiques réussissait à finir dans le vert, gagnant 1,98 %, à 2 852,40 points.

LONDRES

LES VALEURS britanniques subissaient une légère baisse de 0,11 %, à 6 310,30 points, mardi matin. Le Footsie avait terminé lundi en hausse de 0,36 %, à 6 317,0 points, au plus haut depuis sept semaines. L'indice techMARK des 100 principaux titres de la technologie était resté quasi stable, progressant de 0,09 %, à 2 782,93 points.

TOKYO

LE MARCHÉ nippon a clôturé en baisse de 0,1 % mardi 29 janvier, l'indice Nikkei s'établissant à 13 826,65 points. Les opérateurs sont restés dans l'expectative, à la veille de la réunion du comité monétaire de la Fed américaine.

NEW YORK

LES PRINCIPAUX indices boursiers américains ont terminé la séance du lundi 29 janvier sur une hausse modérée. Les investisseurs sont restés prudents, dans l'attente d'une baisse des taux que la Fed pourrait décider mercredi. Ce mouvement étant traditionnellement favorable aux valeurs technologiques, l'indice Nasdaq a gagné 2,04 %, atteignant 2 838,02 points. Le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a gagné seulement 0,40 %, à 10 702,19 points. Enfin, le Standard and Poor's 500, indice représentant un plus large éventail de valeurs, a progressé de 0,68 %, à 1 364,12 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des emprunts d'Etat européens se tendaient très légèrement, mardi matin, dans les premiers échanges. Le taux de l'OAT, l'obligation française à dix ans, s'établissait à 5,005 %, et celui du Bund, son homologue allemand, à 4,86 %. Le cours des fonds d'Etat – qui évolue à l'inverse des taux – s'inscrivait en légère baisse.

MONNAIES

L'EURO continuait, mardi matin, son mouvement de baisse face au billet vert, cotant 0,9165 dollar. La devise européenne a perdu un cent de dollar en 24 heures. Le yen faisait aussi les frais de la vigueur de la monnaie américaine, à 116,63 yens pour un dollar. Mais la devise japonaise a résisté, depuis deux jours, autour du plancher des 116,20 dollars.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	29/01
COURONNE DANOISE	7,4622
COUR. NORVÉGIENNE	8,1950
COUR. SUÉDOISE	8,8600
COURONNE TCHÈQUE	34,7600
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6925
DOLLAR CANADIEN	1,3825
DOLLAR HONGKONG	7,1702
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1110
FORINT HONGROIS	265,0900
ZLOTY POLONAIS	3,7988
NC	....

Cours de change croisés

30/01 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,85833	0,91565	0,13961	1,45825	0,60294
YEN	116,50500	.....	106,69500	16,27000	169,88000	70,26500
EURO	1,09212	0,93725	.....	0,15245	1,59235	0,65855
FRANC	7,16265	6,14865	6,55957	.....	10,44575	4,31975
LIVRE	0,68575	0,58865	0,62800	0,09575	.....	0,41360
FRANC SUISSE	1,65855	1,42355	1,51860	0,23150	2,41810	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,78	4,64	4,99	5,47
ALLEMAGNE	4,75	4,78	4,85	5,40
GDE-BRETAG.	5,38	5,68	4,91	4,41
ITALIE	4,75	4,75	5,24	5,82
JAPON	0,40	0,34	1,44	2,24
ÉTATS-UNIS	6,03	5,14	5,28	5,67
SUISSE	3,12	3,35	3,52	4,06
PAYS-BAS	4,70	4,75	4,99	5,43

Matières premières

En dollars	Cours 29/01	Var. % 26/01
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1795	....
ALUMINIUM 3 MOIS	1625	....
PLOMB 3 MOIS	502	– 0,59
ETAIN 3 MOIS	5190	– 0,38
ZINC 3 MOIS	1056	– 0,19
NICKEL 3 MOIS	6505	....
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,83	....
PLATINE A TERME	153126,50	– 0,36
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	270	+ 0,28
MAIS (CHICAGO)	209,50	+ 0,60
SOJA TOURTEAU (CHG.)	168	+ 0,36
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1045	– 1,04
CAFÉ (LONDRES)	649	....
SUCRE BL. (LONDRES)	244	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 30/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	14733	89,28	89,21
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 29/01	Var. % 26/01
BRENT (LONDRES)	26,58	– 0,08
WTI (NEW YORK)	0,29	– 0,41
LIGHT SWEET CRUDE	29,06	– 2,42

Or

En euros	Cours 29/01	Var % 26/01
OR FIN KILO BARRE	9170	+ 0,55
OR FIN LINGOT	9250	+ 1,09
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,60	....
PIÈCE SUISSE 20 F	53,20	....
PIÈCE UNION LAT. 20	53	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	205	+ 13,89
PIÈCE 20 DOLLARS US	380	– 1,30
PIÈCE 50 PESOS MEX.	345	+ 1,47

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **DaimlerChrysler** a finalement perdu 1,75 %, cotant 51,60 euros, lundi 29 janvier, à la Bourse de Francfort. Elle avait d'abord progressé après l'annonce d'un plan social au sein de sa filiale Chrysler, prévoyant la suppression de 26 000 emplois, soit 20 % des effectifs. Devant l'absence d'informations concernant cette restructuration, les opérateurs ont ensuite sanctionné le titre *(voir page 18)*.

● Le fabricant britannique d'ordinateurs de poche **Psion** a nettement progressé dans la matinée de lundi, à la Bourse de Londres, à la suite de rumeurs de rachat par l'américain Palm, avant de s'effondrer. En clôture, l'action Psion perdait 19,3 %, à 213 pence, après avoir annoncé l'arrêt d'un de ses programmes communs avec l'américain Motorola.

● Le géant du travail temporaire **Adecco**, qui doit publier ses résultats le 31 janvier, a atteint 1 140 francs suisses, gagnant 2,43 %.

● L'action du premier groupe bancaire espagnol, **BSCH** (Banco Santander Central Hispano), a cédé 3,67 %, à 11,56 euros, après avoir révisé à la baisse ses prévisions de résultats pour 2001.

● Le titre **Deutsche Bank** s'est adjugé 3,79 %, à 104,73 euros. Selon *Der Spiegel*, la première banque allemande aurait enregistré des résultats records en 2000.

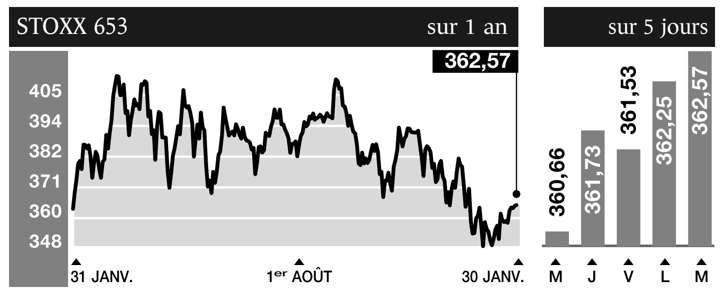

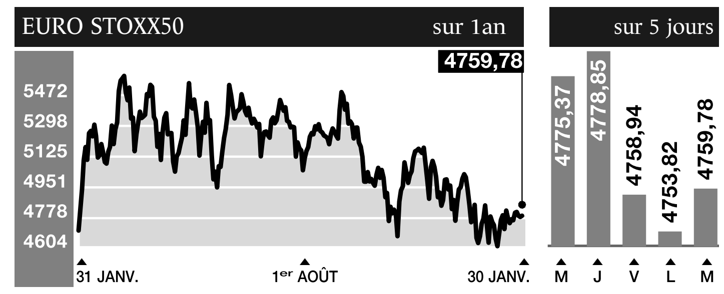

30/01 10 h 05 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/01
AUTOLIV SDR	SE	18,62	− 0,60
BASF AG	BE ★	45,85	....
BMW	DE ★	37,50	− 0,79
CONTINENTAL AG	DE ★	18,20	− 0,27
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	50,20	− 2,24
FIAT	IT ★	26,94	+ 0,11
FIAT PRIV.	IT ★	17,95	+ 2,22
MICHELIN	FR ★	42,42	+ 2,19
PEUGEOT	FR ★	270	− 0,37
PIRELLI SPA	IT ★	4,04	+ 0,75
DR ING PORSCHE	DE ★	3560	+ 0,14
RENAULT	FR ★	55,55	+ 1
VALEO	FR ★	49,22	− 0,16
VOLKSWAGEN	DE ★	55,20	− 1,25
▶ DJ E STOXX AUTO P		231,69	− 1,16

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	19,37	− 0,65
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	26,61	− 0,34
ALL & LEICS	GB	11,23	− 0,84
ALLIED IRISH BA	GB	20,30	+ 1,19
ALPHA BANK	GR ★	33,14	+ 0,61
BA HOLDING AG	AT ★	62,36	+ 1,07
BANK OF IRELAND	GB	17,13	+ 1,89
BANK OF PIRAEUS	GR ★	14,78	....
BK OF SCOTLAND	GB	12,10	+ 0,66
BANKINTER R	ES ★	44,08	+ 1,10
BARCLAYS PLC	GB	35,96	+ 1,02
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	62,60	+ 1,13
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	10,76	− 1,28
BCA FIDEURAM	IT ★	15,85	− 0,13
BCA INTESA	IT ★	5,29	+ 0,76
BCA LOMBARDA	IT ★	11,30	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	5,04	− 0,79
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	21,36	+ 1,18
BCA P.MILANO	IT ★	6,33	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	12,15	+ 1,67
BCA ROMA	IT ★	1,29	− 0,77
BBVA R	ES ★	16,77	+ 1,57
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,49	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	36,78	+ 1,66
B.P.SONDRIO	IT ★	19,18	....
BCP R	PT ★	5,57	....
BIPOP CARIRE	IT ★	7,34	+ 3,38
BNL	IT ★	3,90	+ 0,26
BNP PARIBAS	FR ★	97,75	+ 1,03
BSCH R	ES ★	11,55	− 0,09
CHRISTIANIA BK	NO	5,95	....
COMIT	IT ★	7,62	− 0,13
COMM.BANK OF GR	GR ★	47,84	+ 1,10
COMMERZBANK	DE ★	33	+ 0,76
CREDIT LYONNAIS	FR ★	41,31	+ 1,37
DANSKE BANK	DK	18,90	+ 0,36
DNB HOLDING -A-	NO	5,15	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	104,50	− 0,43
DEXIA	BE ★	181,80	− 0,82
DRESDNER BANK N	DE ★	50,85	+ 1,70
EFG EUROBK ERGA	GR ★	19,80	....
ERSTE BANK	AT ★	52,84	− 0,49
FOERENINGSSB A	SE	17,33	+ 0,99
HALIFAX GROUP	GB	10,47	+ 0,15
HSBC HLDG	GB	16,88	− 1,02
IKB	DE ★	16,55	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	47,94	− 0,23
LLOYDS TSB	GB	11,60	− 0,68
NAT BANK GREECE	GR ★	37,42	+ 1,85
NATEXIS BQ POP.	FR ★	98,10	− 0,71
NORDEA	SE	8,58	− 0,65
NORDEA	DK	10,18	− 0,65
ROLO BANCA 1473	IT ★	21,60	− 0,46
ROYAL BK SCOTL	GB	26,27	+ 0,98
S-E-BANKEN -A-	SE	13,32	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	18,48	+ 0,54
STANDARD CHARTE	GB	16,89	....
STE GENERAL-A-	FR ★	69,80	+ 1,60
SV HANDBK -A-	SE	17,55	....
SWEDISH MATCH	SE	4,13	− 1,08
UBS N	CH	189,45	+ 0,87
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,60	− 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,77	....
▶ DJ E STOXX BANK P		351,59	+ 0,51

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	10,55	+ 0,76
ACERINOX R	ES ★	36,10	+ 1,98
ALUMINIUM GREEC	GR ★	36,70	− 0,76
ANGLO AMERICAN	GB	65,83	+ 0,05
ASSIDOMAEN AB	SE	19,07	....
BEKAERT	BE ★	45,75	+ 0,55
BILLITON	GB	4,57	− 0,69
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	36,22	− 0,39
BUNZL PLC	GB	7,15	+ 0,67
CORUS GROUP	GB	1,21	− 1,30
ELVAL	GR ★	4,18	− 0,95
ISPAT INTERNATI	NL ★	3,60	− 5,26
JOHNSON MATTHEY	GB	15,80	− 0,30
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	48	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	7,69	....
HOLMEN -B-	SE	29,51	− 0,19
OUTOKUMPU	FI ★	7,40	....
PECHINEY-A-	FR ★	49,55	+ 1,12
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,01	− 2,20
RIO TINTO	GB	18,78	− 0,08
SIDENOR	GR ★	3,50	+ 2,94
SILVER & BARYTE	GR ★	26,20	− 0,15
SMURFIT JEFFERS	GB	1,98	+ 1,63
STORA ENSO -A-	FI ★	11,15	....
STORA ENSO -R-	FI ★	10,75	− 1,83
SVENSKA CELLULO	SE	23,14	− 0,24
THYSSENKRUPP	DE ★	19,85	....
UNION MINIERE	BE ★	38,99	− 1,04
UPM-KYMMENE COR	FI ★	32,15	− 0,16
USINOR	FR ★	14,40	+ 2,93
VIOHALCO	GR ★	10,30	+ 0,98
VOEST-ALPINE ST	AT ★	28,58	+ 2,11
J D WETHERSPOON	GB	6,20	+ 0,77
WORMS N	FR ★	19,25	− 0,67
▶ DJ E STOXX BASI P		179,36	+ 0,22

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	143,40	+ 0,14
AKZO NOBEL NV	NL ★	51,25	− 0,58
BASF AG	DE ★	45,85	....
BAYER AG	DE ★	52,45	+ 0,19
BOC GROUP PLC	GB	15,99	− 1,66
CELANESE N	DE ★	18,55	+ 0,27
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,07	− 0,68
CLARIANT N	CH	361,18	+ 0,36
DEGUSSA-HUELS	DE ★	37	− 1,07
DSM	NL ★	38,20	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4859,47	+ 0,27
ICI	GB	7,71	+ 0,21
KEMIRA	FI ★	5,80	− 0,85
LAPORTE	GB	10,91	....
LONZA GRP N	CH	653,40	+ 0,51
NORSK HYDRO	NO	47,10	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	20,86	− 1,20
RHODIA	FR ★	15,85	+ 4,97
SOLVAY	BE ★	58,30	+ 0,52
TESSENDERLO CHE	BE ★	28,01	− 0,32
KON. VOPAK NV	NL ★	21,60	− 0,46
WS ATKINS	GB	12,80	− 1,59
▶ DJ E STOXX CHEM P		391,19	− 0,02

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	240,60	+ 1,05
AZEO	FR ★	85,05	− 0,18
GBL	BE ★	250,20	− 0,32
GEVAERT	BE ★	41,11	− 4,28
INCHCAPE	GB	5,22	+ 0,30
KVAERNER -A-	NO	8,36	....
MYTILINEOS	GR ★	6,50	+ 0,31
UNAXIS HLDG N	CH	255,45	− 1,02
ORKLA	NO	20,68	....
SONAE SGPS	PT ★	1,45	....
TOMKINS	GB	2,73	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	1,63	+ 3
EIRCOM	IR ★	2,61	− 1,14
BRITISH TELECOM	GB	11,25	+ 2,46
CABLE & WIRELES	GB	14,64	+ 1,99
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	36,20	+ 1,26
E.BISCOM	IT ★	122,40	+ 1,53
EIRCOM	IE	2,61	− 1,14
ELISA COMMUNICA	IE	18,50	....
ENERGIS	GB	8,88	+ 0,54
EQUANT NV	DE ★	33	+ 1,54
EUROPOLITAN HLD	SE	8,52	+ 0,67
FRANCE TELECOM	FR ★	96,80	+ 0,94
HELLENIC TELE (	GR ★	16,70	+ 1,46
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	4,08	+ 2,80
KONINKLIJKE KPN	NL ★	17,20	+ 0,41
LIBERTEL NV	NL ★	11,35	....
MANNESMANN N	DE ★	103,90	+ 0,87
MOBILCOM	DE ★	36,55	− 0,03
PANAFON HELLENI	GR ★	7,28	+ 1,39
PT TELECOM SGPS	PT ★	11,79	....
SONERA	FI ★	21,20	+ 3,41
SWISSCOM N	CH	295,51	+ 0,78
TELE DANMARK -B	DK	57,09	+ 0,47
TELECEL	PT ★	14,20	....
TELECOM ITALIA	IT ★	13,60	+ 0,89
TELECOM ITALIA	IT ★	6,95	....
TELIA	SE	6,38	+ 3,67
T.I.M.	IT ★	8,48	+ 1,19
TISCALI	IT ★	21,77	+ 3,27
VERSATEL TELECO	NL ★	15,65	+ 4,33
VODAFONE GROUP	GB	3,90	+ 1,65
▶ DJ E STOXX TCOM P		754,54	+ 0,95

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	39,17	− 0,58
ACS	ES ★	26,55	+ 0,76
AGGREGATE IND	GB	1,24	....
AKTOR SA	GR ★	7,80	+ 2,09
AMEY	GB	30,36	....
UPONOR -A-	FI ★	18,50	....
AUREA R	ES ★	17,86	....
ACESA R	ES ★	9,93	− 0,10
BLUE CIRCLE IND	GB	7,39	....
BOUYGUES	FR ★	54,95	+ 0,09
BPB	GB	4,38	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,47	....
BUZZI UNICEM	IT ★	10,65	+ 0,28
NOVAR	GB	3,19	....
CRH PLC	GB	31,73	....
CIMPOR R	PT ★	28,07	....
COLAS	FR ★	55,90	+ 0,54
GRUPO DRAGADOS	ES ★	12,35	+ 1,65
FCC	ES ★	21	+ 0,10
GROUPE GTM	FR ★	140	....
GRUPO FERROVIAL	ES ★	15,28	+ 1,19
HANSON PLC	GB	7,07	− 0,67
HEIDELBERGER ZE	DE ★	57	....
HELL.TECHNODO.R	GR ★	6,38	+ 2,24
HERACLES GENL R	GR ★	13,88	+ 1,31
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	20,60	− 0,96
HOLDERBANK FINA	CH	1277,25	+ 0,26
IMERYS	FR ★	121,50	− 0,82
ITALCEMENTI	IT ★	10,25	+ 0,20
LAFARGE	FR ★	98,15	− 0,36
MICHANIKI REG.	GR ★	2,87	+ 1,06
PILKINGTON PLC	GB	1,79	....
RMC GROUP PLC	GB	10,37	− 1,65
SAINT GOBAIN	FR ★	170,70	+ 0,41
SKANSKA -B-	SE	44,75	+ 1,15
TAYLOR WOODROW	GB	2,65	+ 0,60
TECHNIP	FR ★	140,10	− 1,27
TITAN CEMENT RE	GR ★	38,30	+ 3,74
WIENERB BAUSTOF	AT ★	19,45	− 1,62
▶ DJ E STOXX CNST P		239,85	+ 0,11

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	47,75	− 0,83
ADIDAS-SALOMON	DE ★	75	+ 0,54
AGFA-GEVAERT	BE ★	24,13	− 1,91
AIR FRANCE	FR ★	23	+ 0,44
AIRTOURS PLC	GB	3,90	− 0,81
ALITALIA	IT ★	1,95	+ 1,04
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	13,39	+ 1,98
AUTOGRILL	IT ★	12,90	+ 0,39
BANG & OLUFSEN	DK	44,89	+ 0,30
BENETTON GROUP	IT ★	2,06	+ 1,48
BERKELEY GROUP	GB	11,94	+ 0,40
BRITISH AIRWAYS	GB	7	+ 0,68
BULGARI	IT ★	12,99	+ 0,62
CHRISTIAN DIOR	FR ★	49,70	− 0,16
CLUB MED.	FR ★	94,45	+ 1,56
DT.LUFTHANSA N	DE ★	24,50	+ 0,41
ELECTROLUX -B-	SE	15,18	− 0,37
EM.TV & MERCHAN	DE ★	8,36	− 0,36
EMI GROUP	GB	8,06	− 2,87
EURO DISNEY	FR ★	0,65	+ 1,56
GRANADA COMPASS	GB	11,17	− 1,12
HERMES INTL	FR ★	147,80	− 0,07
HPI	IT ★	1,16	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28,85	+ 0,87
KLM	NL ★	27,85	+ 2,01
HILTON GROUP	GB	3,78	+ 0,85
LVMH	FR ★	71,15	− 0,63
MEDION	DE ★	104,90	− 0,07
MOULINEX	FR ★	4,97	+ 0,20
NH HOTELES	ES ★	13,50	+ 2,27
P & O PRINCESS	GB	5,38	− 0,59
PERSIMMON PLC	GB	4,41	− 0,71
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	41,44	+ 2,63
PREUSSAG AG	DE ★	44,90	+ 0,22
RANK GROUP	GB	2,70	....
RYANAIR HLDGS	IE	11,70	+ 1,74
SAIRGROUP N	CH	160,56	+ 1,03
SAS DANMARK A/S	DK	11,46	+ 0,59
SEB	FR ★	61,65	− 0,64
SODEXHO ALLIANC	FR ★	207,50	− 1,14
TELE PIZZA	ES ★	3,40	+ 3,03
THE SWATCH GRP	CH	1366,56	+ 0,77
THE SWATCH GRP	CH	281,06	+ 0,47
THOMSON MULTIME	PA	53,70	+ 0,37
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,24	− 0,80
WILSON BOWDEN	GB	12,33	....
WM-DATA -B-	SE	5,87	+ 1,96
WOLFORD AG	AT ★	18,54	+ 0,22
▶ DJ E STOXX CYC GO P		162,84	+ 0,94

PHARMACIE

ACTELION N	CH	451,80	+ 1,03
ALTANA AG	DE ★	162	+ 1,89
ASTRAZENECA	GB	48,03	− 0,56
AVENTIS	FR ★	83	− 0,95
BB BIOTECH	CH	1044,13	+ 1,21
CELLTECH GROUP	GB	20,23	− 0,16
ELAN CORP	IE	35,53	− 3,84
ESSILOR INTL	FR ★	322	....
FRESENIUS MED C	DE ★	84	....
GAMBRO -A-	SE	7,67	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,09	− 1,45
H. LUNDBECK	DK	105,87	+ 1,15
NOVARTIS N	CH	1807,20	− 0,11
NOVO-NORDISK -B	DK	212,94	....
NYCOMED AMERSHA	GB	8,95	− 3,09
ORION B	FI ★	22,55	− 0,88
QIAGEN NV	NL ★	37,55	− 0,66
ROCHE HOLDING	CH	11820,33	− 1,61
ROCHE HOLDING G	CH	10050,56	− 0,46
SANOFI SYNTHELA	FR ★	59,80	+ 0,50
SCHERING AG	DE ★	57,20	+ 0,70
SHIRE PHARMA GR	GB	20,29	+ 0,16
SERONO -B-	CH	847,12	− 0,31
SMITH & NEPHEW	GB	4,81	− 1,30
SSL INTL	GB	7,47	− 3,29
SULZER AG 100N	CH	717,10	+ 0,18
SYNTHES-STRATEC	CH	742,05	+ 0,89
UCB	BE ★	40,10	− 1,45
WILLIAM DEMANT	DK	56,55	+ 1,69
ZELTIA	ES ★	15,40	+ 2,67
▶ DJ E STOXX HEAL		536,66	− 0,29

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,24	....
BP AMOCO	GB	9,25	− 1,19
CEPSA	ES ★	9,70	+ 0,52
COFLEXIP	FR ★	153,50	− 0,84
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,50	....
ENI	IT ★	6,85	− 0,72
ENTERPRISE OIL	GB	10,18	− 1,38
HELLENIC PETROL	GR ★	9,42	+ 1,07
LASMO	GB	3,16	− 0,50
LATTICE GROUP	GB	2,13	....
OMV AG	AT ★	83,56	....
PETROLEUM GEO-S	NO	9,88	....
REPSOL YPF	ES ★	18,92	+ 0,11
ROYAL DUTCH CO	NL ★	64,32	− 0,80
SAIPEM	IT ★	6,25	+ 1,13
SHELL TRANSP	GB	8,85	− 0,89
TOTAL FINA ELF	FR ★	157,80	+ 1,02
▶ DJ E STOXX ENGY P		344,64	− 0,01

(Publicité)

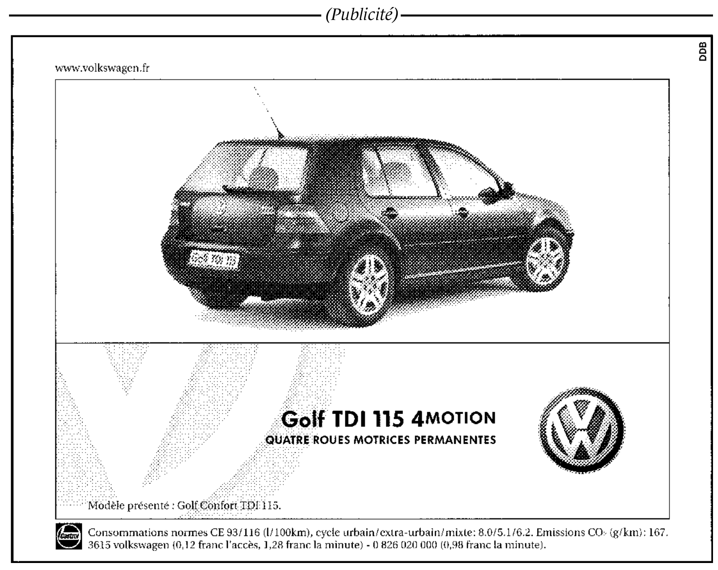

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	22,89	+ 0,21
ALMANIJ	BE ★	42,35	− 0,59
ALPHA FINANCE	GR ★	42,98	− 0,05
AMVESCAP	GB	25	+ 0,38
BHW HOLDING AG	DE ★	28,60	− 0,35
BPI R	PT ★	3,81	....
BRITISH LAND CO	GB	7,77	+ 0,20
CANARY WHARF GR	GB	7,95	− 0,40
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,11	....
CATTLES ORD.	GB	4,46	....
CLOSE BROS GRP	GB	19,43	+ 2,94
MONTEDISON	IT ★	2,24	....
COBEPA	BE ★	63,10	+ 0,16
CONSORS DISC-BR	DE ★	51,55	+ 3,24
CORP FIN ALBA	ES ★	24,13	+ 1,17
CS GROUP N	CH	226,23	+ 1,17
DEPFA-BANK	DE ★	83,95	....
DIREKT ANLAGE B	DE ★	45,30	+ 0,67
MAN GROUP	GB	11,79	+ 1,78
EURAFRANCE	FR ★	749	− 0,13
FORTIS (B)	BE ★	33,54	+ 0,18
FORTIS (NL)	NL ★	33,20	− 0,09
GECINA	FR ★	102,60	− 1,25
GIMV	BE ★	47,40	....
GREAT PORTLAND	GB	4,52	....
HAMMERSON	GB	7,92	....
ING GROEP	NL ★	83,37	− 0,45
REALDANMARK	DK	75,71	....
LAND SECURITIES	GB	14,50	+ 0,33
LIBERTY INTL	GB	8,23	− 0,57
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	142,50	+ 3,11
MEDIOBANCA	IT ★	11,87	− 0,08
METROVACESA	ES ★	15,95	+ 0,31
PERPETUAL PLC	GB	61,36	....
PROVIDENT FIN	GB	14,77	− 0,75
RODAMCO CONT. E	NL ★	44	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	44,50	− 0,11
SCHRODERS	GB	20,86	....
SIMCO N	FR ★	76,20	− 0,07
SLOUGH ESTATES	GB	6,77	− 0,23
UNIBAIL	FR ★	179	− 0,11
VALLEHERMOSO	ES ★	7,25	+ 1,26
WCM BETEILIGUNG	DE ★	19,50	+ 2,09
▶ DJ E STOXX FINS P		309,67	− 0,14

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,61	− 0,95
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,61	....
BASS	GB	11,82	− 0,13
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42	+ 0,96
BRAU-UNION	AT ★	40,90	+ 0,12
CADBURY SCHWEPP	GB	7,01	− 0,67
CARLSBERG -B-	DK	57,62	+ 1,78
CARLSBERG AS -A	DK	54,94	+ 1,23
DANISCO	DK	46,03	+ 1,03
DANONE	FR ★	153	....
DELTA HOLDINGS	GR ★	9,24	− 0,22
DIAGEO	GB	10,31	− 0,46
ELAIS OLEAGINOU	GR ★	20,80	+ 0,48
ERID.BEGH.SAY	FR ★	90,25	− 0,28
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	41	− 1,20
COCA COLA HBC	GR ★	18,26	+ 1,44
HELLENIC SUGAR	GR ★	14,02	− 0,57
KAMPS	DE ★	16,10	+ 1,26
KERRY GRP-A-	GB	21,41	− 0,37
MONTEDISON	IT ★	2,24	....
NESTLE N	CH	2275,41	− 0,86
KONINKLIJKE NUM	NL ★	43,92	− 0,59
PARMALAT	IT ★	1,59	− 5,36
PERNOD RICARD	FR ★	78,05	− 1,20
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,17	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,14	− 0,66
SOUTH AFRICAN B	GB	7,69	+ 1,89
TATE & LYLE	GB	4,14	− 0,38
UNIQ	GB	3,93	− 1,98
UNILEVER	NL ★	59,80	− 2,29
UNILEVER	GB	7,99	− 0,98
WHITBREAD	GB	9,39	− 0,17
▶ DJ E STOXX F & BV P		241,29	− 0,53

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	105,89	− 0,62
ADECCO N	CH	763,72	+ 2,02
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,27	....
AGGREKO	GB	6,63	+ 0,97
ALSTOM	FR ★	24,74	+ 0,98
ALTRAN TECHNO	FR ★	76,55	+ 1,46
ALUSUISSE GRP N	CH	610,72	....
ASSA ABLOY-B-	SE	17,89	+ 0,32
ASSOC BR PORTS	GB	5,81	− 1,08
ATLAS COPCO -A-	SE	24,32	+ 0,23
ATLAS COPCO -B-	SE	23,31	+ 0,24
ATTICA ENTR SA	GR ★	5,98	+ 3,46
BAA	GB	9,04	− 0,18
BBA GROUP PLC	GB	5,69	+ 1,41
BTG	GB	21,81	− 3,17
CIR	IT ★	2,61	+ 1,16
CAPITA GRP	GB	7,99	− 1,37
CDB WEB TECH IN	IT ★	9,97	+ 1,63
CGIP	FR ★	57,60	+ 0,70
CMG	GB	62,50	....
COOKSON GROUP P	GB	3	− 1,05
DAMPSKIBS -A-	DK	10050,66	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11390,74	+ 0,12
DAMSKIBS SVEND	DK	15504,81	....
E.ON AG	DE ★	59,30	− 0,17
EADS SICO.	FR ★	22,86	− 0,61
ELECTROCOMPONEN	GB	10,39	....
EPCOS	DE ★	90,20	− 0,77
EUROTUNNEL	FR ★	1,06	+ 1,92
EXEL	GB	15,88	+ 0,10
F.I. GROUP	GB	6,46	+ 4,90
GROUP 4 FALCK	DK	150,76	− 0,88
FINMECCANICA	IT ★	1,26	....
FINNLINES	FI ★	21,60	− 0,92
FKI	GB	3,51	− 3,07
FLS IND.B	DK	15,68	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	37,80	− 2,55
GAMESA	ES ★	24,65	+ 0,20
GKN	GB	13,01	− 0,12
HAGEMEYER NV	NL ★	24,93	− 0,76
HALKOR	GR ★	4,46	+ 0,45
HAYS	GB	5,93	− 3,86
HEIDELBERGER DR	DE ★	69,20	− 0,43
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	27,50	....
IFIL	IT ★	8,83	+ 0,23
IMI PLC	GB	4,30	+ 0,37
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	23,70	− 0,47
INVESTOR -A-	SE	15,58	....
INVESTOR -B-	SE	15,52	....
ISS	DK	75,85	− 0,70
JOT AUTOMATION	FI ★	2,27	+ 4,13
KINNEVIK -B-	SE	25,73	+ 0,66
COPENHAGEN AIRP	DK	100,51	+ 0,67
KONE B	FI ★	65	....
LEGRAND	FR ★	253,70	− 0,51
LINDE AG	DE ★	55,20	+ 0,55
MAN AG	DE ★	32,30	− 0,46
MG TECHNOLOGIES	DE ★	14,79	+ 1,30
WARTSILA CORP A	FI ★	19,10	+ 2,69
METSO	FI ★	11	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,90	− 0,96
NETCOM -B-	SE	51,02	+ 1,01
NKT HOLDING	DK	294,82	+ 0,69
EXEL	GB	15,88	+ 0,10
PACE MICRO TECH	GB	10,66	− 0,44
PARTEK	FI ★	12,50	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,81	....
PERLOS	FI ★	16,10	+ 8,86
PREMIER FARNELL	GB	6,23	− 1,26
RAILTRACK	GB	14,74	+ 0,22
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	18,80	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,32	+ 0,48
REXAM	GB	4,19	....
REXEL	FR ★	84,45	+ 1,50
RHI AG	AT ★	20,40	− 0,44
RIETER HLDG N	CH	309,30	+ 1,62
ROLLS ROYCE	GB	3,19	+ 0,50
SANDVIK	SE	25,96	+ 2
SAURER ARBON N	CH	518,12	+ 3,41
SCHNEIDER ELECT	FR ★	74,50	− 1,32
SEAT PAGINE GIA	IT ★	2,16	+ 1,41
SECURICOR	GB	2,51	+ 0,64
SECURITAS -B-	SE	19,70	+ 1,16
SERCO GROUP	GB	9,31	+ 3,53
SGL CARBON	DE ★	69,60	+ 0,14
SHANKS GROUP	GB	3,59	− 0,88
SIDEL	FR ★	38,50	− 0,39
INVENSYS	GB	2,98	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	29,60	+ 1,40
SKF -B-	SE	17,38	+ 4,05
SMITHS GROUP	GB	11,25	....
SOPHUS BEREND -	DK	29,55	....
SPIRENT	GB	9,01	+ 0,53
T.I.GROUP PLC	GB	6,44	....
TECAN GROUP N	CH	1224,06	− 0,32
TELEFONICA	ES ★	20,88	+ 0,68
TPI	ES ★	7,31	+ 3,10
THALES	FR ★	43,98	+ 0,21
TOMRA SYSTEMS	NO	16,23	....
TRAFFICMASTER	GB	6,93	+ 0,46
UNAXIS HLDG N	CH	255,45	− 1,02
VA TECHNOLOGIE	AT ★	28,33	− 0,35
VEDIOR NV	NL ★	13,35	− 0,37
VESTAS WIND SYS	DK	65,66	+ 1,87
VINCI	FR ★	61,75	+ 0,73
VIVENDI ENVIRON	FR ★	42,10	+ 1,32
VOLVO -A-	SE	19,19	....
VOLVO -B-	SE	19,81	− 0,28
▶ DJ E STOXX IND GO P		511,56	+ 0,50

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,01	+ 0,79
AEGON NV	NL ★	41,48	− 1
AGF	FR ★	67,60	+ 0,37
ALLEANZA ASS	IT ★	16,39	+ 1,17
ALLIANZ N	DE ★	372	+ 1,78
ASR VERZEKERING	NL ★	102	....
AXA	FR ★	147,90	− 0,07
BALOISE HLDG N	CH	1168,90	....
BRITANNIC	GB	16,23	− 0,68
CGNU	GB	16,24	+ 0,49
CNP ASSURANCES	FR ★	38,31	− 0,49
CORP MAPFRE R	ES ★	26,95	+ 2,47
ERGO VERSICHERU	DE ★	165,80	+ 0,18
ETHNIKI GEN INS	GR ★	13,18	+ 2,33
EULER	FR ★	52,80	+ 0,19
CODAN	DK	82,55	....
FORTIS (B)	BE ★	33,54	+ 0,18
GENERALI ASS	IT ★	39,55	+ 0,89
GENERALI HLD VI	AT ★	175	− 1,96
INDEPENDENT INS	GB	6,08	....
INTERAM HELLEN	GR ★	11,26	+ 1,99
IRISH LIFE & PE	GB	12,64	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,88	+ 0,86
LEGAL & GENERAL	GB	2,76	− 0,57
MEDIOLANUM	IT ★	15,20	+ 1,40
MUENCH RUECKVER	DE ★	358	+ 0,99
POHJOLA GRP.B	FI ★	48	+ 0,52
PRUDENTIAL	GB	16,61	+ 0,29
RAS	IT ★	15,78	+ 0,57
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,41	− 0,19
SAI	IT ★	20,15	− 0,20
SAMPO LEONIA IN	FI ★	58,50	+ 0,86
SWISS RE N	CH	2508,54	+ 0,47
SCOR	FR ★	52,35	+ 0,67
SKANDIA INSURAN	SE	19,58	+ 1,76
ST JAMES'S PLAC	GB	6,50	− 2,38
STOREBRAND	NO	7,20	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,41	− 0,19
SWISS LIFE REG	CH	890,46	+ 0,22
TOPDANMARK	DK	27,47	+ 1,99
ZURICH FINL SVC	CH	622,54	+ 0,32
ZURICH FINL SVC	CH	622,54	+ 0,32
▶ DJ E STOXX INSU P		441,48	+ 0,66

MEDIAS

MONDADORI	IT ★	10,33	+ 0,39
B SKY B GROUP	GB	18,70	− 0,51
CANAL PLUS	FR ★	3,49	+ 2,05
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,11	....
CARLTON COMMUNI	GB	8,45	− 0,37
DLY MAIL & GEN	GB	13,78	+ 0,46
ELSEVIER	NL ★	14,93	− 1,19
EMAP PLC	GB	12,18	+ 1,05
FUTURE NETWORK	GB	1,70	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	9,40	+ 0,86
GWR GROUP	GB	10,10	− 0,47
HAVAS ADVERTISI	FR ★	16,30	+ 1,88
INDP NEWS AND M	IR ★	3	....
INFORMA GROUP	GB	8,72	+ 0,92
LAGARDERE SCA N	FR ★	68,30	+ 0,59
LAMBRAKIS PRESS	GR ★	8,90	+ 3,01
M6 METROPOLE TV	FR ★	39,67	+ 0,94
MEDIASET	IT ★	13,77	+ 0,58
NRJ GROUP	FR ★	32,98	+ 0,86
PEARSON	GB	26,51	− 1,12
PRISA	ES ★	18,90	+ 2,61
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	36,50	+ 1,67
PT MULTIMEDIA R	PT ★	23,20	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	36,45	+ 1,25
PUBLIGROUPE N	CH	510,24	− 0,77
REED INTERNATIO	GB	10,61	− 0,59
REUTERS GROUP	GB	17,50	− 0,90
RTL GROUP	LU ★	97,95	− 0,05
SMG	GB	3,71	+ 1,30
SOGECABLE R	ES ★	26,90	+ 2,87
TAYLOR NELSON S	GB	3,68	....
TELEWEST COMM.	GB	2,30	− 0,68
TF1	FR ★	57,25	+ 3,25
TRINITY MIRROR	GB	6,93	− 0,23
UTD BUSINESS ME	GB	13,37	− 0,24
UNITED PAN-EURO	NL ★	12,88	+ 7,69
VIVENDI UNIVERS	FR ★	80,05	+ 0,38
VNU	NL ★	55,30	+ 0,27
WOLTERS KLUWER	NL ★	25,50	− 0,78
WPP GROUP	GB	13,66	− 0,23
▶ DJ E STOXX MEDIA P		448,75	+ 0,64

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	32,16	− 1,20
ALTADIS -A-	ES ★	14,94	+ 1,63
AMADEUS GLOBAL	ES ★	9	+ 2,97
ATHENS MEDICAL	GR ★	5,40	+ 1,89
AUSTRIA TABAK A	AT ★	63,50	− 0,69
AVIS EUROPE	GB	3,44	− 1,36
BEIERSDORF AG	DE ★	107	− 0,47
BIC	FR ★	43	− 1,67
BRIT AMER TOBAC	GB	7,74	+ 1,24
CASINO GP	FR ★	106,60	+ 0,09
RICHEMONT UNITS	CH	2898,61	− 0,36
CLARINS	FR ★	85,05	− 1,10
DELHAIZE	BE ★	54,20	+ 0,18
COLRUYT	BE ★	48	+ 0,84
FIRSTGROUP	GB	4,51	− 2,74
FREESERVE	GB	2,20	+ 0,72
GALLAHER GRP	GB	5,96	+ 0,80
GIB	BE ★	45	− 0,84
GIVAUDAN N	CH	292,88	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	72,95	+ 1,32
IMPERIAL TOBACC	GB	10,39	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	11,39	....
KESKO -B-	FI ★	10,90	+ 0,93
L'OREAL	FR ★	81,60	+ 0,12
LAURUS NV	NL ★	10,45	+ 0,48
MORRISON SUPERM	GB	3	....
RECKITT BENCKIS	GB	13,72	− 0,46
SAFEWAY	GB	4,77	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,73	+ 1,40
STAGECOACH HLDG	GB	1,28	+ 1,25
T-ONLINE INT	DE ★	13,05	....
TERRA NETWORKS	ES ★	17,29	+ 4,16
TESCO PLC	GB	3,92	− 0,40
TNT POST GROEP	NL ★	27,78	− 0,57
WANADOO	FR ★	10,06	+ 2,24
WORLD ONLINE IN	NL ★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		430,44	+ 0,13

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	7,96	+ 1,62
AVA ALLG HAND.G	DE ★	32,69	....
BOOTS CO PLC	GB	9,30	+ 0,17
BUHRMANN NV	NL ★	30,10	+ 0,67
CARREFOUR	FR ★	64	+ 1,35
CASTO.DUBOIS	FR ★	255	....
CC CARREFOUR	ES ★	13,22	+ 2,08
CHARLES VOEGELE	CH	148,08	+ 0,22
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	240,60	+ 1,05
DEBENHAMS	GB	5,47	+ 0,29
DIXONS GROUP	GB	4,24	....
GAL LAFAYETTE	FR ★	206,40	− 0,72
GEHE AG	DE ★	37,60	+ 1,35
GREAT UNIV STOR	GB	8,01	− 0,98
GUCCI GROUP	NL ★	96,60	− 1,43
HENNES & MAURIT	SE	23,53	+ 1,71
KARSTADT QUELLE	DE ★	37,20	− 2,62
KINGFISHER	GB	7,23	− 0,87
MARKS & SPENCER	GB	3,39	....
MATALAN	GB	6,82	....
METRO	DE ★	53	− 1,03
NEXT PLC	GB	12,34	....
PINAULT PRINT.	FR ★	222,30	− 0,31
SIGNET GROUP	GB	1,03	....
VALORA HLDG N	CH	235,09	− 0,56
VENDEX KBB NV	NL ★	14,58	− 1,35
W.H SMITH	GB	7,33	+ 0,22
WOLSELEY PLC	GB	7,04	+ 1,37
▶ DJ E STOXX RETL P		351,80	+ 0,36

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	115,70	+ 0,09
ALCATEL-A-	FR ★	61,65	+ 1,99
ALTEC SA REG.	GR ★	6	+ 2,74
ARM HOLDINGS	GB	8,34	+ 2,14
ARC INTERNATION	GB	4,89	+ 3,36
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	30,42	+ 3,33
BAAN COMPANY	NL ★	2,65	− 2,21
BALTIMORE TECH	GB	6,50	+ 1,49
BOOKHAM TECHNOL	GB	18,05	+ 1,61
SPIRENT	GB	17,05	....
BAE SYSTEMS	GB	4,79	+ 0,67
BROKAT	DE ★	25,37	− 2,42
BULL	FR ★	3,73	+ 1,91
BUSINESS OBJECT	FR ★	74,85	+ 2,96
CAP GEMINI	FR ★	203,30	+ 1,65
COLT TELECOM NE	GB	29,35	+ 0,87
COMPTEL	FI ★	9,90	+ 2,06
DASSAULT SYST.	FR ★	68,75	+ 2,31
DIALOG SEMICOND	GB	87,25	....
ERICSSON -B-	SE	12,25	+ 2,36
F-SECURE	FI ★	3,30	− 0,30
FILTRONIC	GB	5,66	− 8,93
FINMATICA	IT ★	41,65	+ 2,71
GETRONICS	NL ★	7,37	− 0,67
GN GREAT NORDIC	DK	21,31	+ 4,26
INFINEON TECHNO	DE ★	45	....
INFOGRAMES ENTE	FR ★	20,19	+ 0,95
INTRACOM R	GR ★	18,40	+ 1,43
KEWILL SYSTEMS	GB	6,35	+ 1,27
LOGICA	GB	29,79	+ 0,43
LOGITECH INTL N	CH	330,31	+ 1,62
MARCONI	GB	11,02	+ 3,73
NOKIA	FI ★	40,91	+ 2,66
OCE	NL ★	17,70	− 0,84
OLIVETTI	IT ★	2,82	+ 1,08
PSION	GB	3,44	+ 1,88
SAGE GRP	GB	6,08	+ 2,41
SAGEM	FR ★	125,80	+ 4,75
SAP AG	DE ★	157,50	....
SAP VZ	DE ★	199	− 0,45
SEMA	GB	6,52	+ 4,31
SEZ HLDG N	CH	666,54	+ 1,50
SIEMENS AG N	DE ★	154,30	+ 0,52
MB SOFTWARE	DE ★	3,70	....
SPIRENT	GB	9,01	+ 0,53
STMICROELEC SIC	FR ★	49,55	+ 2,80
TECNOST	IT ★	2,83	....
TELE 1 EUROPE	SE	7,22	− 0,78
THINK TOOLS	CH	190,44	+ 2,84
THUS	GB	1,14	+ 16,13
TIETOENATOR	FI ★	33	....
▶ DJ E STOXX TECH P		794,84	+ 1,97

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	11,99	− 0,08
AEM	IT ★	2,86	− 0,69
ANGLIAN WATER	GB	9,58	....
BRITISH ENERGY	GB	3,54	− 2,19
CENTRICA	GB	3,81	− 0,41
EDISON	IT ★	10,90	+ 1,49
ELECTRABEL	BE ★	234,90	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,38	....
ENDESA	ES ★	18,62	+ 0,92
ENEL	IT ★	4,06	− 0,73
EVN	AT ★	29,71	− 0,97
FORTUM	FI ★	4,25	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,92	+ 1,12
HIDRO CANTABRIC	ES ★	24,36	+ 3,57
IBERDROLA	ES ★	14,14	+ 0,21
INNOGY HOLDINGS	GB	3,11	− 1,51
ITALGAS	IT ★	5,26	....
KELDA	GB	5,46	− 0,86
NATIONAL GRID G	GB	9,77	− 0,16
INTERNATIONAL P	GB	4	− 1,18
OESTERR ELEKTR	AT ★	107	− 0,32
PENNON GROUP	GB	9,64	+ 0,50
POWERGEN	GB	11,52	− 0,14
SCOTTISH POWER	GB	7,07	− 0,22
SEVERN TRENT	GB	10,99	− 0,57
SUEZ LYON EAUX	FR ★	182,80	+ 0,27
SYDKRAFT -A-	SE	25,96	....
SYDKRAFT -C-	SE	23,14	− 1,20
THAMES WATER	GB	19,04	− 2,44
FENOSA	ES ★	21,05	+ 0,24
UNITED UTILITIE	GB	9,22	+ 0,35
VIRIDIAN GROUP	GB	10,31	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		318,17	− 0,13

EURO NOUVEAU MARCHÉ

30/01 10 h 05 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 29/01
AIRSPRAY NV	15,80	− 2,77
ANTONOV	0,49	....
C/TAC	4,90	....
CARDIO CONTROL	3,90	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7	+ 0,72
INNOCONCEPTS NV	19,30	+ 3,21
NEDGRAPHICS HOLD	13,40	+ 1,13
SOPHEON	2,35	+ 2,17
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	2,48	− 0,80
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	6,65	+ 1,53

BRUXELLES

ARTHUR	6,96	....
ENVIPCO HLD CT	0,45	....
FARDIS B	20,95	....
INTERNOC HLD	0,72	....
INTL BRACHYTHER B	8,90	....
LINK SOFTWARE B	5	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	105,05	+ 1,01
BB MEDTECH ZT-D	17	+ 0,71
BERTRANDT AG	18,15	+ 1,97
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,46	....
CE COMPUTER EQUIPME	13,80	+ 2,22
CE CONSUMER ELECTRO	15,90	− 2,15

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède
GB : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Sagem** s'envolait de 4,41 %, dans les premières transactions, mardi 30 janvier, à 125,4 euros. La société vise une croissance interne de 20 % en 2001, pour la troisième année consécutive. Le PDG, Pierre Faurre, a précisé que la progression s'effectuerait *« essentiellement sur le deuxième semestre »*. L'activité téléphones mobiles, qui a représenté environ un tiers du chiffre d'affaires en 2000, devrait continuer à croître, l'objectif étant de vendre *« 20 millions »* d'unités, contre 13 millions l'an dernier.

● Le titre **M6** gagnait 0,94 % mardi matin, à 39,67 euros, au lendemain de l'annonce d'un bénéfice net provisoire de 103,5 millions d'euros pour 2000, en hausse de 34 %.

● Le cours d'**Alcatel** progressait de 1,24 %, à 61,2 euros, avant l'annonce des résultats de Nokia ce mardi, et à la veille de la publication de ses propres résultats.

● Le titre **Bouygues** perdait 0,27 %, à 54,75 euros, mardi matin, dans l'attente de la décision du conseil d'administration de Bouygues Télécom, qui se réunit ce jour et devrait décider du dépôt, ou non, d'une candidature pour une licence UMTS en France.

● **Rhodia**, dont le titre gagnait 2,78 %, à 15,52 euros, a annoncé un bénéfice net part du groupe 2000 à 216 millions d'euros, contre 227 millions, et un dividende net inchangé à 0,4 euro.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 30 JANVIER **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 22 février

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	❯	47,75	313,22	−0,83	0,90
AGF	❯	67,65	443,75	+0,45	1,62
AFFINE(EXIMM		39,11	256,54	+0,03	1,30
AIR FRANCE G	❯	23	150,87	+0,44	0,14
AIR LIQUIDE	❯	143,20	939,33	...	2,60
ALCATEL	❯	61,70	404,73	+2,07	2,20
ALCATEL O		53,90	353,56	+1,70	...
ALSTOM	❯	24,74	162,28	+0,98	0,55
ALTRAN TECHN	❯	76,50	501,81	+1,39	0,32
ATOS CA	❯	99	649,40	+0,92	...
ARBEL		...	...	...	0,53
AVENTIS	❯	83,05	544,77	−0,89	0,45
AXA	❯	147,90	970,16	−0,07	2
AZEO(EXG.ET	❯	85,05	557,89	−0,18	0,92
BAIL INVESTI	❯	122	800,27	−0,33	6,51
BAZAR HOT. V		...	...	...	3
BIC	❯	43,18	283,24	−1,26	0,24
BIS		...	...	...	1,22
BNPPARIBAS	❯	97,75	641,20	+1,03	1,75
BOLLORE	❯	199,60	1309,29	...	4
BOLLORE INV		41,01	269,01	−1,77	0,16
BONGRAIN		40,60	266,32	+0,25	10,70
BOUYGUES	❯	54,75	359,14	−0,27	2,59
BOUYGUES OFF	❯	51	334,54	−1,16	1,30
BULL#	❯	3,71	24,34	+1,37	...
BUSINESS OBJ	❯	74,75	490,33	+2,82	...
B T P (LA CI		...	...	...	0,46
BURELLE (LY)		74,90	491,31	−0,13	5,75
CANAL +	❯	3,47	22,76	+1,46	0,80
CAP GEMINI	❯	203,50	1334,87	+1,75	1
CARBONE-LORR	❯	49,80	326,67	−0,20	0,88
CARREFOUR	❯	64	419,81	+1,35	0,90
CASINO GUICH	❯	106,60	699,25	+0,09	1,27
CASINO GUICH		68,05	446,38	−1,09	1,31
CASTORAMA DU	❯	262,30	1720,58	−0,61	2,47
CEA INDUSTRI		200,90	1317,82	+0,45	10,23
CEGID (LY)		97	636,28	+8,02	4,04
CFF.RECYCLIN		45,70	299,77	+0,66	0,57
CGIP	❯	57,60	377,83	+0,70	0,90
CHARGEURS		70,20	460,48	−6,09	2,13
CHRISTIAN DA		78,95	517,88	+0,38	0,76
CHRISTIAN DI	❯	49,70	326,01	−0,16	0,28
CIC -ACTIONS		117,80	772,72	−0,25	1,39
CIMENTS FRAN	❯	52,60	345,03	−0,57	1,40
CLARINS	❯	85,05	557,89	−1,10	1
CLUB MEDITER	❯	94,30	618,57	+1,40	0,50
CNP ASSURANC	❯	38,31	251,30	−0,49	0,88
COFACE	❯	112	734,67	...	1,50
COFLEXIP	❯	153,50	1006,89	−0,84	1,16
COLAS	❯	55,90	366,68	+0,54	4,25
CONTIN.ENTRE		42,95	281,73	+0,35	2
CPR		50,75	332,90	−0,39	...
CRED.FON.FRA		14	91,83	...	0,83
CREDIT LYONN	❯	41,31	270,98	+1,37	0,50
CS COM.ET SY		22,11	145,03	−3,20	...
DAMART		79,90	524,11	+0,38	3,40
DANONE	❯	153	1003,61	...	3,50
DASSAULT-AVI		211,10	1384,73	+0,05	5
DASSAULT SYS	❯	68,55	449,66	+2,01	0,27
DE DIETRICH	❯	...	...	...	1,80
DEVEAUX(LY)#		91,10	597,58	+0,11	3
DEV.R.N-P.CA		14,75	96,75	+0,34	0,55
DMC (DOLLFUS		16,55	108,56	+4,09	0,61
DYNACTION		28,90	189,57	−0,34	0,50
EIFFAGE	❯	68	446,05	−0,73	1,54
ELIOR	❯	14,60	95,77	+3,77	...
ELEC.MADAGAS		22	144,31	−2,22	...
ENTENIAL(EX		28,12	184,46	...	...
ERAMET	❯	45	295,18	+0,45	0,60
ERIDANIA BEG	❯	90,25	592	−0,28	3,30
ESSILOR INTL	❯	322	2112,18	...	3,40
ESSO		74	485,41	...	2,29
EULER	❯	52,80	346,35	+0,19	...
EURAFRANCE	❯	749	4913,12	−0,13	9,50
EURO DISNEY	❯	0,64	4,20	...	...
EUROTUNNEL	❯	1,05	6,89	+0,96	...
FAURECIA	❯	50,70	332,57	+0,40	0,91
FIMALAC SA C	❯	36,10	236,80	+0,25	3,72
F.F.P. (NY)		87,40	573,31	−1,58	0,95
FINAXA		123,80	812,07	−0,08	2
FIVES LILLE		...	...	...	...
FONC.LYON.#		29,85	195,80	+1,19	3,03
FRANCE TELEC	❯	96,60	633,65	+0,73	1
FROMAGERIES		...	...	...	10,06
GALERIES LAF	❯	206,40	1353,90	−0,72	0,30
GAUMONT #		45	295,18	−2,49	0,57
GECINA	❯	102,60	673,01	−1,25	3,18
GEOPHYSIQUE	❯	63,75	418,17	+3,66	1,22
GFI INFORMAT	❯	30,97	203,15	+2,55	0,61
GRANDVISION	❯	18,90	123,98	+0,43	0,25
GROUPE ANDRE		...	...	...	1,98
GROUPE GASCO		81,50	534,60	−0,61	2,60
GR.ZANNIER (		76,40	501,15	−0,13	0,61
GROUPE PARTO		62,35	408,99	+0,08	1,68
GUYENNE GASC	❯	89,20	585,11	−0,89	6,50
HAVAS ADVERT	❯	16,30	106,92	+1,88	3
IMERYS	❯	121,50	796,99	−0,82	3,20
IMMOBANQUE		130,10	853,40	+0,15	10,67
IMMEUBLES DE		...	...	...	0,30
INFOGRAMES E	❯	20,19	132,44	+0,95	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	38,87
INGENICO	❯	32,25	211,55	−0,15	0,20
ISIS	❯	79,95	524,44	−0,06	2,16
KAUFMAN ET B	❯	21,05	138,08	−0,71	...
KLEPIERRE	❯	100,20	657,27	...	2,50
LAFARGE	❯	98	642,84	−0,51	2,05
LAGARDERE	❯	68,30	448,02	+0,59	0,78
LAPEYRE	❯	58,50	383,73	...	1,08
LEBON (CIE)		55,80	366,02	...	1,83
LEGRAND	❯	253,10	1660,23	−0,75	0,92
LEGRAND ADP		155,70	1021,33	−2,08	1,48
LEGRIS INDUS	❯	46,80	306,99	...	1
LIBERTY SURF	❯	9,77	64,09	+3,39	...
LOCINDUS		119	780,59	...	8,51
L'OREAL	❯	81,65	535,59	+0,18	3,40
LOUVRE #		71,90	471,63	+1,20	1,01
LVMH MOET HE	❯	70,95	465,40	−0,91	0,22
MARINE WENDE	❯	97,10	636,93	+1,46	2
MAUREL ET PR		...	...	...	0,91
METALEUROP		6	39,36	+0,17	0,61
MICHELIN	❯	42,16	276,55	+1,57	0,71
MONTUPET SA		23,80	156,12	+0,21	0,17
MOULINEX		4,97	32,60	+0,20	0,61
NATEXIS BQ P	❯	98,10	643,49	−0,71	2,20
NEOPOST	❯	25,25	165,63	+1,77	...
NORBERT DENT		20,50	134,47	...	0,36
NORD-EST		27,20	178,42	+0,37	0,94
NRJ GROUP	❯	32,98	216,33	+0,86	...
OBERTHUR CAR	❯	21,05	138,08	...	...
OLIPAR		7,61	49,92	−2,44	...
OXYG.EXT-ORI		388	2545,11	+0,78	13,72
PECHINEY ACT	❯	49,55	325,03	+1,12	0,81
PECHINEY B P		...	...	...	0,81
PENAUILLE PO	❯	63,50	416,53	−1,70	2,60
PERNOD-RICAR	❯	78,05	511,97	−1,20	0,80
PEUGEOT	❯	270,20	1772,40	−0,30	2,70
PINAULT-PRIN	❯	222,50	1459,50	−0,22	1,78
PLASTIC OMN.	❯	112,70	739,26	−0,97	12,20
PSB INDUSTRI		72,50	475,57	+0,55	2,50
PUBLICIS GR.	❯	36,45	239,10	+1,25	1,70
REMY COINTRE	❯	33,50	219,75	+0,60	0,90
RENAULT	❯	55,60	364,71	+1,09	0,76
REXEL	❯	84,45	553,96	+1,50	1,34
RHODIA	❯	15,81	103,71	+4,70	0,40
ROCHETTE (LA		6,60	43,29	...	0,18
ROYAL CANIN	❯	105	688,75	+0,48	0,90
ROUGIER #		63	413,25	...	3,05
RUE IMPERIAL		1903	12482,86	−1,14	20,73
SADE (NY)		47,30	310,27	...	2,10
SAGEM S.A.	❯	125,80	825,19	+4,75	3,81
SAGEM ADP		75,80	497,22	+3,84	4,12
SAINT-GOBAIN	❯	170,70	1119,72	+0,41	3,60
SALVEPAR (NY		66,60	436,87	−1,91	3,05
SANOFI SYNTH	❯	59,80	392,26	+0,50	0,32
SCHNEIDER EL	❯	74,45	488,36	−1,39	1,34
SCOR	❯	52,35	343,39	+0,67	1,70
S.E.B.	❯	61,65	404,40	−0,64	1,90
SEITA	❯	44	288,62	+0,16	5
SELECTIBAIL(		15,25	100,03	+0,33	1,65
SIDEL	❯	38,11	249,99	−1,40	1
SILIC CA		...	...	...	6,30
SIMCO	❯	76,20	499,84	−0,07	2,47
SKIS ROSSIGN		16,80	110,20	−0,88	0,23
SOCIETE GENE	❯	69,80	457,86	+1,60	6,20
SODEXHO ALLI	❯	206,50	1354,55	−1,62	1,78
SOGEPARC (FI		...	...	...	1,90
SOMMER ALLIB	❯	57,10	374,55	+0,09	0,75
SOPHIA	❯	31	203,35	+0,32	1,48
SOPRA #	❯	67,50	442,77	+1,81	0,58
SPIR COMMUNI	❯	82	537,88	−2,96	2,70
SR TELEPERFO	❯	33	216,47	+0,82	0,13
STUDIOCANAL		9,30	61	+1,09	0,54
SUCR.PITHIVI		...	...	...	11
SUEZ LYON.DE	❯	182,80	1199,09	+0,27	3
TAITTINGER		652	4276,84	−0,31	9,30
TF1	❯	57,15	374,88	+3,07	4,60
THALES (EX.T	❯	43,85	287,64	−0,09	0,61
TECHNIP	❯	140	918,34	−1,34	3
THOMSON MULT	❯	53,60	351,59	+0,19	...
TOTAL FINA E	❯	158	1036,41	+1,15	2,35
TRANSICIEL #	❯	58,70	385,05	+0,34	0,80
UBI SOFT ENT	❯	41	268,94	+1,49	...
UNIBAIL	❯	179	1174,16	−0,11	5
UNILOG	❯	116,80	766,16	+2,19	0,30
USINOR	❯	14,40	94,46	+2,93	0,48
VALEO	❯	49,22	322,86	−0,16	1,50
VALLOUREC	❯	51,65	338,80	−0,48	0,76
VIA BANQUE		33,50	219,75	−1,09	3,05
VICAT		65,80	431,62	...	0,91
VINCI	❯	61,75	405,05	+0,73	1,60
VIVENDI ENVI	❯	41,91	274,91	+0,87	...
VIVENDI UNIV	❯	79,95	524,44	+0,25	...
WANADOO	❯	10,06	65,99	+2,24	...
WORMS (EX.SO		19,21	126,01	−0,88	0,46
ZODIAC	❯	286	1876,04	−1,04	3,80

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO		765	5018,07	+4,79	3,47
AMERICAN EXP		51,20	335,85	−1,63	0,07
AMVESCAP EXP		24	157,43	−0,46	0,07
ANGLOGOLD LT		31,60	207,28	+2,76	0,85
A.T.T. #		25,60	167,92	+2,94	0,03
BARRICK GOLD		16,30	106,92	−0,91	0,09
COLGATE PAL.		...	...	...	0,14
CROWN CORK O		...	...	...	0,25
DE BEERS #		33,60	220,40	+0,27	0,46
DIAGO PLC		10,21	66,97	+0,10	0,21
DOW CHEMICAL		...	...	...	0,27
DU PONT NEMO		44,18	289,80	−0,23	0,35
ECHO BAY MIN		0,57	3,74	−1,72	0,02
ELECTROLUX		...	...	...	0,30
ELF GABON		131,20	860,62	−0,61	22,77
ERICSSON #	❯	12,33	80,88	+3,61	0,17
FORD MOTOR #		30,45	199,74	...	0,31
GENERAL ELEC		48,69	319,39	+0,10	0,15
GENERAL MOTO		58,70	385,05	+2,35	0,49
GOLD FIELDS		3,91	25,65	+0,51	0,03
HARMONY GOLD		5,12	33,58	+4,92	0,11
HITACHI #		10	65,60	+0,30	0,02
HSBC HOLDING	❯	16,81	110,27	−1,70	0,17
I.B.M.	❯	125,20	821,26	+1,95	0,13
I.C.I.		...	...	...	0,21
ITO YOKADO #		51,05	334,87	−2,85	0,09
I.T.T. INDUS		42,60	279,44	+1,07	0,15
KINGFISHER P	❯	7,30	47,88	+1,25	0,07
MATSUSHITA		25	163,99	+2,88	0,03
MC DONALD'S		32,10	210,56	+2	0,21
MERK AND CO		88	577,24	−2,71	0,32
MITSUBISHI C		...	...	...	0,02
NESTLE SA #	❯	2290	15021,42	−0,80	17,87
NORSK HYDRO		46	301,74	−0,54	0,83
PFIZER INC		47,85	313,88	−1,34	0,09
PHILIP MORRI		48,10	315,52	−0,21	0,51
PROCTER GAMB		72,90	478,19	−0,82	0,32
RIO TINTO PL		18,52	121,48	+0,49	0,21
SCHLUMBERGER		83,25	546,08	+1,52	0,21
SEGA ENTERPR		14,85	97,41	−0,40	0,08
SEMA GROUP #	❯	6,53	42,83	+6,35	0,02
SHELL TRANSP		...	...	...	0,09
SONY CORP. #	❯	79,65	522,47	+1,46	0,13
T.D.K. #		...	...	...	0,13
TOSHIBA #		7,26	47,62	+1,40	0,03
UNITED TECHO		79,60	522,14	−1,24	0,22
ZAMBIA COPPE		0,70	4,59	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 29 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		14,05	92,16	+0,36
AB SOFT		6,15	40,34	−0,65
ACCESS COMME		14,88	97,61	+4,27
ADL PARTNER		24	157,43	+5,26
ALGORIEL #		9,02	59,17	+4,88
ALPHAMEDIA		3,78	24,80	...
ALPHA MOS #		9,45	61,99	+2,72
ALTAMIR & CI		136,10	892,76	+0,07
ALDETA		4,05	26,57	−1,22
ALTI #		12,15	79,70	+0,41
ALTI ACT.NOU	◆	12,35	81,01	...
A NOVO #	❯	233	1528,38	−1,23
ARTPRICE COM		13,26	86,98	−5,29
ASTRA		1,25	8,20	+4,17
AUFEMININ.CO		5,99	39,29	+2,92
AUTOMA TECH		12	78,71	+0,76
AVENIR TELEC	❯	6,50	42,64	+1,72
AVENIR TELEC		3,65	23,94	...
BAC MAJESTIC		8,90	58,38	−0,22
BARBARA BUI		15	98,39	−6,25
BCI NAVIGATI		16,90	110,86	...
BELVEDERE		18,56	121,75	+3,69
BOURSE DIREC		5,45	35,75	−0,91
BRIME TECHNO		56,85	372,91	−0,09
BRIME TECHN	◆	2,90	19,02	...
BUSINESS INT		6,56	43,03	+2,02
BVRP ACT.DIV		38,51	252,61	+1,34
BVRP ACT.NV.	◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		22,80	149,56	−0,87
CAST		24,50	160,71	+2,08
CEREP		85	557,56	−6,18
CHEMUNEX #		0,95	6,23	−1,04
CMT MEDICAL		17,90	117,42	+1,94
COALA #		25,70	168,58	+0,78
COHERIS ATIX		35,70	234,18	+1,85
COIL		17	111,51	+1,49
CION ET SYS.		5,41	35,49	−1,64
CONSODATA #		33,75	221,39	−2,88
CONSORS FRAN		6,70	43,95	−4,15
CROSS SYSTEM		13,98	91,70	+1,01
CRYO #		15,30	100,36	+3,73
CRYONETWORKS.		10,81	70,91	+0,28
CYBERDECK #		1,80	11,81	...
CYBER PRES.P		26	170,55	−7,14
CYBERSEARCH		3,64	23,88	−0,27
CYRANO #		2,86	18,76	+0,70
DALET #		15,60	102,33	−1,27
DATATRONIC		9,97	65,40	+15,93
DESK #		2,90	19,02	...
DEVOTEAM #	❯	62,70	411,29	+3,64
DMS #		11,68	76,62	+0,26
D INTERACTIV		8,06	52,87	−10,44
D INTERATIVE	◆	7,20	47,23	...
DIOSOS		43,25	283,70	+0,60
DIREKT ANLAG		44	288,62	−2,87
DIREKT ANLAG		41	268,94	−6,07
DURAND ALLIZ		0,83	5,44	−12,63
DURAN DUBOI		28,89	189,51	+2,08
DURAN BS 00	◆	1,95	12,79	...
EFFIK #		14	91,83	+10,15
EGIDE #		642	4211,24	−3,17
EMME(JCE 1/1		9,42	61,79	−0,84
ESI GROUP		52	341,10	...
ESKER		6,85	44,93	−0,29
EUROFINS SCI		33,65	220,73	−0,41
EURO.CARGO S		10,11	66,32	+2,22
FIMATEX #	❯	9,10	59,69	+1,22
FI SYSTEM #	❯	13,99	91,77	−0,36
FI SYSTEM BS		2,21	14,50	+0,45
FLOREANE MED		8,62	56,54	−2,82
GAMELOFT COM		5,50	36,08	−4,35
GAUDRIOT #		29,50	193,51	...
GENERIX #		26	170,55	+7,44
GENESYS #		47,75	313,22	+0,53
GENESYS BS00		9,39	61,59	−6,10
GENSET	❯	46,80	306,99	−0,43
GL TRADE #		36	236,14	−3,49
GUILLEMOT #		47,99	314,79	−2,06
GUYANOR ACTI		0,26	1,71	+4
HF COMPANY		62,80	411,94	−1,64
HIGH CO.#		105	688,75	+5
HIGHWAVE OPT	❯	150	983,94	+0,20
HIMALAYA		17,02	111,64	+2,22
HI MEDIA		4,31	28,27	−10,21
HOLOGRAM IND		8,88	58,25	+6,47
HUBWOO.COM		14,40	94,46	+2,86
IB GROUP.COM		20,55	134,80	−6,59
IDP		3,50	22,96	+0,29
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		16,70	109,54	−0,06
ILOG #		23,95	157,10	−4,20
IMECOM GROUP		2,95	19,35	...
INFOSOURCES		1,58	10,36	−3,66
INFOSOURCE B		2,60	17,05	−10,65
INFOTEL #		37,90	248,61	−5,25
INFO VISTA		27,20	178,42	+9,68
INTEGRA NET	❯	6,04	39,62	+0,67
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #	❯	98,30	644,81	−1,70
IPSOS BS00		8,30	54,44	...
IT LINK		11,20	73,47	−0,88
IXO		2,04	13,38	−9,73
JOLIEZ-REGOL		1,32	8,66	−2,22
KALISTO ENTE		16,50	108,23	+2,17
KALISTO NV J		16	104,95	...
KEYRUS PROGI		3,80	24,93	...
KAZIBAO		0,96	6,30	+7,87
LACIE GROUP		7,25	47,56	+0,69
LEXIBOOK #		19,75	129,55	+1,28
LEXIBOOK NOU	◆	20	131,19	...
LINEDATA SER		31	203,35	...
MEDCOST #		7,65	50,18	+4,08
MEDIDEP #		107,60	705,81	+0,56
METROLOGIC G		99,80	654,65	−4,04
MICROPOLE		9,74	63,89	+1,99
MONDIAL PECH		5,25	34,44	+3,96
MULTIMANIA O		7,61	49,92	−3,79
NATUREX		11,80	77,40	...
NET2S #		26,10	171,20	−0,57
NETGEM	❯	22,24	145,88	+3,44
NETVALUE #		5	32,80	...
NEURONES #		3,51	23,02	+3,24
NICOX #		87	570,68	...
OLITEC		36	236,14	+2,86
OPTIMA DIREC		4,51	29,58	+11,36
OPTIMS #		4,41	28,93	−3,29
OXIS INTL RG	◆	0,72	4,72	...
PERFECT TECH		55	360,78	−5,17
PERF.TECHNO.		7	45,92	...
PHARMAGEST I		19	124,63	+5,26
PHONE SYS.NE		6,50	42,64	+2,36
PICOGIGA		31,08	203,87	−4,95
PROSODIE #		60	393,57	−0,83
PROSODIE BS	◆	16,80	110,20	...
PROLOGUE SOF		7,90	51,82	−11,14
PROXIDIS		1,74	11,41	−1,69
QUALIFLOW		34,85	228,60	+3,69
QUANTEL		5	32,80	+4,17
QUANTUM APPL.		2,82	18,50	−4,41
R2I SANTE		11,10	72,81	...
RECIF #		33,20	217,78	+0,61
REPONSE #		43	282,06	−2,05
REGINA RUBEN	◆	7,95	52,15	...
RIBER #		21	137,75	−2,33
RIGIFLEX INT		129,60	850,12	−0,31
RISC TECHNOL		13	85,27	...
SAVEURS DE F		11,80	77,40	−8,53
GUILLEMOT BS		22,50	147,59	−2,17
SELF TRADE		9,70	63,63	...
SILICOMP #		64,05	420,14	−0,54
SITICOM GROU		30,50	200,07	+1,67
SODITECH ING		9,70	63,63	+1,04
SOFT COMPUTI		15,81	103,71	−1,50
SOI TEC SILI	❯	25,90	169,89	−4,07
SOI TEC BS 0		25	163,99	−2,72
SQLI		6,31	41,39	−0,63
STACI #		6,49	42,57	−0,15
STELAX		0,60	3,94	−6,25
SYNELEC #		17,15	112,50	−0,29
SYSTAR #		23,75	155,79	−5
SYSTRAN		4,90	32,14	−0,41
TEL.RES.SERV		15,78	103,51	−1,38
TELECOM CITY		7,12	46,70	+3,19
TETE DS LES		2,25	14,76	−11,07
THERMATECH I		29	190,23	+3,57
TITUS INTERA		14,01	91,90	−5,85
TITUS INTER		4,50	29,52	−6,25
TRACING SERV		56	367,34	+4,48
TRANSGENE #		34,24	224,60	−2,17
UBIQUS		15,75	103,31	−4,83
UMANIS #	❯	11,05	72,48	+2,98
UNION TECHNO		0,13	0,85	+8,33
VALTECH	❯	11,50	75,44	+3,88
V CON TELEC		6,50	42,64	+5,69

SECOND MARCHÉ

MARDI 30 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		38	249,26	+0,80
ACTIELEC REG		6,90	45,26	...
ALGECO #		108,60	712,37	−0,09
ALTEDIA		52,50	344,38	−2,78
ALTEN (SVN)	❯	172	1128,25	−0,58
APRIL S.A.#(		197	1292,24	+0,51
ARKOPHARMA #		137,50	901,94	+0,36
ASSYSTEM #		47	308,30	−0,19
AUBAY		18,25	119,71	+5,19
BENETEAU CA#		128	839,62	−2,14
BOIRON (LY)#		76	498,53	...
BONDUELLE		29,74	195,08	+0,47
BQUE TARNEAU	◆	90	590,36	...
BRICORAMA #		51,50	337,82	+0,98
BRIOCHE PASQ		127	833,07	+1,68
BUFFALO GRIL		12,20	80,03	+0,83
C.A. OISE CC	◆	91	596,92	...
C.A. PARIS I		235,10	1542,15	−0,47
C.A.PAS CAL		138,80	910,47	...
CDA-CIE DES		46,50	305,02	...
CEGEDIM #		62,75	411,61	+1,21
CIE FIN.ST-H	◆	115	754,35	...
CNIM CA#		60,10	394,23	+0,17
COFITEM-COFI	◆	56	367,34	...
DANE-ELEC ME		5,90	38,70	+1,37
ENTRELEC CB		54	354,22	−1,10
ETAM DEVELOP		9,27	60,81	−0,11
EUROPEENNE C		95	623,16	−0,84
EXPAND S.A.		47,90	314,20	+6,44
FINACOR		13,20	86,59	−0,45
FINATIS(EX.L	◆	113	741,23	...
FININFO		40,50	265,66	...
FLEURY MICHO		24,16	158,48	−3,36
FOCAL (GROUP		66,05	433,26	−1,42
GENERALE LOC		112	734,67	−0,88
GEODIS		65,45	429,32	+3,07
GFI INDUSTRI		31,65	207,61	−0,31
GRAND MARNIE	◆	6510,50	42706,08	...
GROUPE BOURB	◆	46,99	308,23	...
GROUPE CRIT		139,50	915,06	+0,36
GROUPE J.C.D		132	865,86	−0,75
HERMES INTL	❯	147,80	969,50	−0,07
HYPARLO #(LY		30,20	198,10	−1,66
I.C.C.#	◆	37,60	246,64	...
IMS(INT.META		8,15	53,46	...
INTER PARFUM		73,50	482,13	...
JET MULTIMED		70	459,17	+6,54
L.D.C.		123	806,83	−1,20
LAURENT-PERR		32,70	214,50	+4,44
LECTRA SYST.		14,01	91,90	+1,16
LOUIS DREYFU		12,05	79,04	−1,63
LVL MEDICAL		72	472,29	...
M6-METR.TV A	❯	39,80	261,07	+1,27
MANITOU #		95,30	625,13	+0,47
MANUTAN INTE		64	419,81	+0,31
MARIONNAUD P		141,40	927,52	+0,57
PARCDESEXPOS	◆	117	767,47	...
PCAS #		21,94	143,92	...
PETIT FOREST		44	288,62	−1,12
PIERRE VACAN		61	400,13	−2,24
PINGUELY HAU		27	177,11	+0,75
POCHET	◆	98	642,84	...
RADIALL #		182,60	1197,78	+1,44
RALLYE (LY)	❯	62	406,69	...
RODRIGUEZ GR		374,90	2459,18	−0,37
SABATE SA #		35,80	234,83	+1,85
SECHE ENVIRO		112,50	737,95	−2,09
SINOP.ASSET	◆	18,90	123,98	...
SIPAREX CROI		30,50	200,07	+0,36
SOLERI	◆	270	1771,08	...
SOLVING #		86,50	567,40	−0,57
STEF-TFE #		42,80	280,75	...
STERIA GROUP		146	957,70	−0,21
SYLEA	◆	40	262,38	...
SYLIS #		35,12	230,37	−1,90
SYNERGIE (EX		54,50	357,50	...
TEAM PARTNER		30,60	200,72	+1,66
TRIGANO	❯	46,99	308,23	+2,15
UNION FIN.FR		194,80	1277,80	+0,93
VILMOR.CLAUS		75,60	495,90	+0,33
VIRBAC		90	590,36	+1,64

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 29 janvier**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,15	191,21	29/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,31	205,38	29/01
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2417,05	15854,81	29/01
BNP MONÉ PLACEMENT C	13281,26	87119,35	29/01
BNP MONÉ PLACEMENT D	11595,82	76063,59	29/01
BNP MONÉ TRÉSORERIE	150939,10	990095,59	29/01
BNP OBLIG. CT	166,62	1092,96	29/01
BNP OBLIG. LT	34,52	226,44	29/01
BNP OBLIG. MT C	147,69	968,78	29/01
BNP OBLIG. MT D	138,15	906,20	29/01
BNP OBLIG. SPREADS	178,47	1170,69	29/01
BNP OBLIG. TRÉSOR	1899,07	12457,08	29/01
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1773,23	11631,63	29/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI CONVERTIBLES	326,29	2140,32	23/01
BP OBLI HAUT REND.	111,91	734,08	25/01
BP MEDITERRANÉE DÉV.	87,54	574,22	25/01
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	192,41	1262,13	25/01
BP OBLIG. EUROPE	50,28	329,82	29/01
BP SÉCURITÉ	99635,63	653566,89	29/01
EUROACTION MIDCAP	180,69	1185,25	29/01
FRUCTI EURO 50	133,58	876,23	29/01
FRUCTIFRANCE C	106,24	696,89	25/01
FRUCTIFONDS FRANCE NM	394,41	2587,16	23/01
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	496,86	3259,19	28/01
NORD SUD DÉVELOP. D	403,28	2645,34	28/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	61,40	402,76	29/01
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	82,66	542,21	29/01
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,12	145,10	29/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,38	277,99	29/01
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	54,63	358,35	29/01
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	52,47	344,18	29/01
ÉCUR. EXPANSION C	14261,76	93551,01	29/01
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,85	267,96	29/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	65,91	432,34	29/01
ÉC. MONÉT.C	217,67	1427,82	29/01
ÉC. MONÉT.D	187,70	1231,23	29/01
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	171,29	1123,59	29/01
ÉCUR. TECHNOLOGIES	56,33	369,50	29/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,89	1796,60	29/01
ÉPARCOURT-SICAV D	28,33	185,83	29/01
GÉOPTIM C	2219,01	14555,75	29/01
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,84	254,77	29/01
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,62	220,53	29/01
ÉCUREUIL VITALITÉ C	46,55	305,35	29/01
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	553,38	3629,93	29/01
ATOUT FONCIER	346,73	2274,40	29/01
ATOUT FRANCE ASIE D	94,13	617,45	29/01
ATOUT FRANCE EUROPE	230,51	1512,05	29/01
ATOUT FRANCE MONDE	56,68	371,80	29/01
ATOUT FUTUR C	249,34	1635,56	29/01
ATOUT FUTUR D	225,95	1482,13	29/01
ATOUT SÉLECTION	129,88	851,96	29/01
COEXIS	335,02	2197,59	29/01
DIÈZE	475,70	3120,39	29/01
EURODYN	642,58	4215,05	29/01
INDICIA EUROLAND	144,02	944,71	26/01
INDICIA FRANCE	495,90	3252,89	26/01
INDOCAM AMÉRIQUE	50,75	332,90	29/01
INDOCAM ASIE	22,01	144,38	29/01
INDOCAM MULTI OBLIG.	175,15	1148,91	29/01
INDOCAM ORIENT C	38,13	250,12	29/01
INDOCAM ORIENT D	33,97	222,83	29/01
INDOCAM JAPON	170,32	1117,23	29/01
INDOCAM STR. 5-7 C	335,50	2200,74	26/01
INDOCAM STR. 5-7 D	208,74	1369,24	26/01
OBLIFUTUR C	97,05	636,61	29/01
OBLIFUTUR D	83,53	547,92	29/01
REVENU-VERT	170,79	1120,31	29/01
UNIVERS ACTIONS	67,80	444,74	29/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	42,25	277,14	29/01
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	99,43	652,22	26/01
INDOCAM VAL. RESTR.	327,17	2146,09	26/01
MASTER ACTIONS	52,65	345,36	25/01
MASTER OBLIGATIONS	30,21	198,16	25/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,48	140,90	26/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,61	135,19	26/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,07	131,65	26/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,77	123,12	26/01
OPTALIS EXPANSION C	18,48	121,22	26/01
OPTALIS EXPANSION D	18,35	120,37	26/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,86	117,15	26/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,14	105,87	26/01
PACTE SOL. LOGEM.	76,17	499,64	23/01
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,99	531,26	23/01
UNIVAR C	186,72	1224,80	31/01
UNIVAR D	183,99	1206,90	31/01
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC EPARCIC	416,97	2735,14	29/01
CIC FINUNION	169,18	1109,75	25/01
CIC FRANCIC	39,80	261,07	25/01
CIC MONDE PEA	38,34	251,49	25/01
CIC OBLI LONG TERME C	14,80	97,08	25/01
CIC OBLI LONG TERME D	14,80	97,08	25/01
CIC PIERRE	36,26	237,85	25/01
EUROCIC LEADERS	517,51	3394,64	25/01
MENSUELCIC	1432,14	9394,22	25/01
RENTACIC	23,55	154,48	25/01
UNION AMÉRIQUE	646,35	4239,78	25/01
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT	699,55	4588,75	16/01
CIC NOUVEAU MARCHÉ	13,04	85,54	25/01
CIC TECHNO. COM	172,93	1134,35	25/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	220,29	1445,01	29/01
LION 20000 C/3 11/06/99	954,85	6263,41	29/01
LION 20000 D/3 11/06/99	833,60	5468,06	29/01
SICAV 5000	205,17	1345,83	29/01
SLIVAFRANCE	359,63	2359,02	29/01
SLIVARENTE	40,05	262,71	29/01
SLIVINTER	182,24	1195,42	29/01
TRILION	746,50	4896,72	29/01
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	213,04	1397,45	29/01
ACTILION DYNAMIQUE D *	205,28	1346,55	29/01
ACTILION PEA DYNAMIQUE	85,52	560,97	29/01
ACTILION ÉQUILIBRE C *	191,11	1253,60	29/01
ACTILION ÉQUILIBRE D *	182,70	1198,43	29/01
ACTILION PRUDENCE C *	174,99	1147,86	29/01
ACTILION PRUDENCE D *	166,96	1095,19	29/01
INTERLION	224,17	1470,46	29/01
LION ACTION EURO	113,83	746,68	29/01
LION PEA EURO	115,42	757,11	29/01
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	27,58	180,91	29/01
CM EUROPE TECHNOL	7,83	51,36	29/01
CM FRANCE ACTIONS	44,77	293,67	29/01
CM MID. ACT. FRANCE	39,15	256,81	29/01
CM MONDE ACTIONS	382,27	2507,53	29/01
CM OBLIG. LONG TERME	103,53	679,11	29/01
CM OPTION DYNAM.	36,29	238,05	29/01
CM OPTION ÉQUIL.	55,70	365,37	29/01
CM OBLIG. COURT TERME	158,78	1041,53	29/01
CM OBLIG. MOYEN TERME	326,68	2142,88	29/01
CM OBLIG. QUATRE	163,62	1073,28	29/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,18	125,81	29/01
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	158,23	1037,92	29/01
ASIE 2000	81,05	531,65	29/01
NOUVELLE EUROPE	266,82	1750,22	29/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3469,42	22757,90	26/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3298,78	21638,58	26/01
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	338,14	2218,05	26/01
ST-HONORÉ FRANCE	68,12	446,84	29/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	116,65	765,17	29/01
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	178,56	1171,28	29/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	399,72	2621,99	29/01
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	116,59	764,78	29/01
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	44,55	292,23	29/01
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	254,82	1671,51	26/01
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7686,29	50418,76	26/01
STRATÉGIE INDICE USA	10711	70259,55	26/01
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	103,82	681,01	29/01
ADDILYS D	102,99	675,57	29/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	31,68	207,81	29/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,06	203,74	29/01
AMPLITUDE EUROPE C	41,53	272,42	29/01
AMPLITUDE EUROPE D	40,31	264,42	29/01
AMPLITUDE MONDE C	283,75	1861,28	29/01
AMPLITUDE MONDE D	256,82	1684,63	29/01
AMPLITUDE PACIFIQUE C	21,13	138,60	29/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	20,50	134,47	29/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	53,80	352,90	29/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	129,34	848,41	29/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	40,87	268,09	29/01
GÉOBILYS C	115,96	760,65	29/01
GÉOBILYS D	106,66	699,64	29/01
INTENSYS C	19,98	131,06	29/01
INTENSYS D	17,35	113,81	29/01
KALEIS DYNAMISME C	249,98	1639,76	29/01
KALEIS DYNAMISME D	243,13	1594,83	29/01
KALEIS DYNAMISME FR C	93,76	615,03	29/01
KALEIS ÉQUILIBRE C	211,81	1389,38	29/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	205,19	1345,96	29/01
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,39	1262	29/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,98	1219,95	29/01
KALEIS TONUS C	88,85	582,82	29/01
OBLITYS C	109,02	715,12	29/01
OBLITYS D	109,02	715,12	29/01
PLÉNITUDE D PEA	50,74	332,83	29/01
POSTE GESTION C	2534,61	16625,95	29/01
POSTE GESTION D	2322,71	15235,98	29/01
POSTE PREMIÈRE	6890,03	45195,63	29/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40871,15	268097,17	29/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8773,21	57548,49	29/01
PRIMIEL EUROPE C	94,11	617,32	29/01
REVENUS TRIMESTRIELS	785,53	5152,74	29/01
THÉSORA C	180,39	1183,28	29/01
THÉSORA D	152,76	1002,04	29/01
TRÉSORYS C	45848,31	300745,20	29/01
SOLSTICE D	359,07	2355,34	29/01
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	100,12	656,74	29/01
DÉDIALYS MULTI-SECT.	81,71	535,98	29/01
DÉDIALYS SANTÉ	99,48	652,55	29/01
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	70,04	459,43	29/01
DÉDIALYS TELECOM	77,15	506,07	29/01
POSTE EUROPE C	88,71	581,90	29/01
POSTE EUROPE D	85,13	558,42	29/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	190,94	1252,48	29/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	175,28	1149,76	29/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	155,44	1019,62	29/01
CADENCE 2 D	155,15	1017,72	29/01
CADENCE 3 D	153,56	1007,29	29/01
CONVERTIS C	253,28	1661,41	29/01
INTEROBLIG C	56,84	372,85	29/01
INTERSÉLECTION FR. D	92,69	608,01	29/01
SÉLECT DÉFENSIF C	194,28	1274,39	29/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	282,30	1851,77	29/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	183,01	1200,47	29/01
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	182,11	1194,56	29/01
SÉLECT PEA 1	252,89	1658,85	29/01
SG FRANCE OPPORT. C	547,74	3592,94	29/01
SG FRANCE OPPORT. D	512,87	3364,21	29/01
SOGENFRANCE C	607,99	3988,15	29/01
SOGENFRANCE D	547,89	3593,92	29/01
SOGEOBLIG C	107,90	707,78	29/01
SOGÉPARGNE D	44,46	291,64	29/01
SOGEPEA EUROPE	289,70	1900,31	29/01
SOGINTER C	79,69	522,73	29/01
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,56	128,31	26/01
DÉCLIC ACTIONS FRANC	65,14	427,29	26/01
DÉCLIC ACTIONS INTER.	46,15	302,72	29/01
DÉCLIC BOURSE PEA	61,09	400,72	26/01
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,13	118,93	26/01
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,71	109,61	26/01
DÉCLIC PEA EUROPE	30,91	202,76	26/01
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	77,64	509,29	26/01
SOGINDEX FRANCE C	654,98	4296,39	26/01

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

DISPARITION

Nicole Bonnet

La passion du journalisme et du Pérou

NOTRE correspondante à Lima, pour le Pérou, la Bolivie et l'Equateur, Nicole Bonnet, est morte aux premières heures du dimanche 28 janvier, à l'âge de cinquante-quatre ans, des suites d'une longue maladie. La jeune étudiante en sciences politiques de Lyon qui découvre, à vingt-deux ans, l'Amérique latine et en particulier les pays andins ignore qu'elle y passera plus de trente années de sa vie personnelle et professionnelle. Comme dans toutes les grandes rencontres, son histoire, loin de Saint-Etienne où elle est née, tient autant du désir que du hasard.

En 1969, elle découvre le Nouveau Continent dans un climat d'exaltation qui rend bien pâles les soubresauts révolutionnaires qui traversent la vieille Europe. Sans contraintes, elle ne se laisse guider que par sa passion et son appétit de découverte. Elle hésite à partir pour le Chili ou la Bolivie et, quelques jours avant de gagner Santiago, elle change ses projets et prend un billet pour Lima, où le régime militaire de gauche du général Juan Velasco (1968-1975) vient de lancer une vague de réformes économiques et sociales radicales.

L'Amérique latine que découvre Nicole Bonnet n'est alors qu'au début des tourments qui marqueront durement, tout au long des années 1970 et 1980, le continent. Elle veut comprendre par elle-même et ne cessera pas, au cours des dix premières années de sa nouvelle vie, de parcourir les pays de la région andine, rencontrant les acteurs et multipliant les contacts, tant avec les dirigeants politiques, syndicaux qu'avec les humbles de l'Altiplano, des villes, de la côte pacifique ou encore les paysans de la coca.

Elle commence sa carrière de journaliste comme photographe au début des années 1970, en particulier pour l'agence Gamma, à qui, pendant quinze ans, elle adressera ses clichés. Son premier article publié par *Le Monde*, en novembre 1978, rendait compte du soutien des partis de la gauche bolivienne à un énième coup d'Etat. Loin de toute idéologie, Nicole Bonnet ne cessera jamais d'accorder la plus grande attention aux transformations en cours, aux convulsions de cette région du monde et en particulier du Pérou.

Pendant plus de deux décennies, elle a couvert pour *Le Monde* les grands événements qui, entre Quito, La Paz et Lima, ont marqué la région. Elle a tout particulièrement suivi l'arrestation en Bolivie et l'extradition vers la France de Klaus Barbie, criminel de guerre nazi.

ÉMINEMMENT RESPECTÉE

Plus récemment, elle a longuement rendu compte du soulèvement pacifique des Indiens en Equateur, appuyé ouvertement par un secteur de l'armée de terre, qui provoqua, le 21 janvier 2000, la chute du président démocrate-chrétien Jamil Mahuad. Le 17 décembre 1996, Nicole Bonnet faisait partie des huit cents invités de l'ambassade du Japon à Lima, pris en otage par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Libérée quelques heures plus tard, ainsi que toutes les femmes (environ 400 personnes), elle a adressé immédiatement au *Monde* un récit de cette spectaculaire opération qui s'achèvera, quatre mois plus tard, par la mort des quinze membres du commando.

Nicole Bonnet était éminemment respectée de ses confrères locaux, qu'elle n'a jamais cessé d'encourager au cours des dix années de gouvernement d'Alberto Fujimori, aujourd'hui exilé au Japon. Elle était également le passage obligé de nombreux envoyés spéciaux français et européens qui, égarés à Lima, sollicitaient d'elle avis, analyses et contacts. Son attrait pour cette partie de l'Amérique latine tenait pour l'essentiel dans l'incroyable diversité qui s'y rencontre. Elle aimait dans le Pérou la lourde terre rouge de la vallée de l'Urubamba (dite Vallée sacrée), qui s'étend de Pisac à la forteresse d'Ollantaytambo, où les Incas remportèrent leur plus grande victoire contre l'invasion espagnole, en passant par l'énigmatique site de Machu Picchu. Elle était également attirée par la forêt amazonienne qui occupe près de 60 % du territoire. Enfin, elle n'a jamais cessé de goûter avec émotion ce *« mélange étrange de puissance et de délice »*, disait-elle, que produit l'océan Pacifique, face auquel Lima se tient. Nicole Bonnet a été incinérée lundi et sa fille, Alexandra, dispersera à sa demande ses cendres dans ces trois univers qu'elle avait choisis.

Alain Abellard

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– La réussite dans les études,
Bientôt la voiture,
Un début de millénaire très prometteur...

Dix-huit ans de bonheur avec toi,

chère Lydie.

Nous t'aimons très fort et te souhaitons un avenir radieux !

De la part de
Régine, Pierre, Audrey, Marie,
Et toute la famille.

Décès

Marie Ambroselli,
Jean-Baptiste et Elisabeth Ambroselli,
François et Flavie Ambroselli,
Thérèse et Bruno de Bayser,
Sabine et David Baird-Smith,
Philippe et Isabelle Ambroselli,
Claire Ambroselli,
Catherine et Xavier de Bayser,
Elisabeth et Marc Seydoux,
Gabriel et Anne-Olivia Ambroselli,
Laurence et Christian Prévot,
Jean-Marie et Elisabeth Ambroselli,
Bernadette et Pierre-Marie Dumont,
Isabelle et Bertrand Acker,
Pierre-Paul Ambroselli,
ses enfants,
Ses cent dix petits-enfants,
Ses quarante-neuf arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gérard AMBROSELLI,
née France**DESVALLIÈRES,**

rappelée à Dieu le 28 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'inhumation sera célébrée le jeudi 1er février, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre-en-Port, sa paroisse.

Priez pour elle, en union avec son époux,

Gérard AMBROSELLI,

décédé le 20 novembre 2000.

14, rue Saint-Marc,
75002 Paris.

Marcel BOUREAU

a été ravi a l'affection des siens le 25 janvier 2001, à l'âge de soixante-quinze ans.

De la part de
Martine Boureau,
son épouse,
Claire et Philippe Chevalier,
Cécile et Pierre Bancel,
Luc et Blandine Boureau,
Jean-Emmanuel et Françoise Boureau,
ses enfants,
Juliette et Laura,
Pénélope, Emilien et Matthias,
Anne-Sophie, Xavier, Valentine et Agathe,
Camille et Jean,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
Ses élèves,
Ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er février, à 10 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

77, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Mme Anna Bursztyn,
son épouse,
Mme Monique Huber-Bursztyn,
M. Charles Bursztyn,
M. Guy Bursztyn,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BURSZTYN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille des évadés,
membre du groupe Carmagnole -
Liberté des FTP-MOI,

survenu le 26 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

– Mme Julie Cacoub,
M. et Mme Alain Cacoub
et leurs enfants,
M. et Mme Richard Cacoub
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Cacoub
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph CACOUB,

leur époux, père et grand-père,

survenu le vendredi 27 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Loïc CHATAIGNIER

nous a quittés le 28 janvier 2001, à l'âge de vingt-trois ans, avec tous ses rêves.

Ceux qui l'ont connu et aimé pourront assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 1er février, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Irénée, 96, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, Paris-14e, le même jour, à 12 heures.

« Dio del cielo se mi cercherai,
in mezzo agli altri uomini
mi troverai... »
« Chérissons les instants
qui se meurent aussitôt
que l'on ne verra plus jamais... »

– M. et Mme David Dautresme,
Mlle Françoise Dautresme,
M. Gérard Dautresme,
ses enfants,
M. et Mme Bertrand Dautresme,
Aline, Marianne
et Mali Dautresme,
ses petits-enfants,
Laure, Vincent, Théodore et Mina,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

Mme Jacques DAUTRESME,
née **Paulette LANG.**

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité au cimetière du Rayol (Var), où l'ont précédée son mari,

Jacques DAUTRESME,
capitaine au long cours,

décédé le 11 avril 1961,

et ses petits-enfants,

Jacques et Laurence DAUTRESME,

morts accidentellement le 18 mai 1970.

– Paris. Maligny.

Mme Annette Denis,
Mme Maryvonne Vanoye
et Francis Vanoye,
ses filles et son gendre,
Julien et Anna Revel,
Marie Brunner, née Revel,
Jeanne Revel,
Hélène Vanoye,
Camille Vanoye,
ses petits-enfants,
Cécilia Revel,
Alice Brunner,
ses arrière-petites-filles,
M. Paul Revel,
Emmanuel Blondeau,
Claude Quero,
Jacques Rothenbuhler,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DENIS,

survenu le 26 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 30 janvier, à 15 heures, en l'église de Maligny.

13, villa Dietz-Monnin,
75016 Paris.
27, rue Michel-Salles,
92210 Saint-Cloud.

– Françoise Degeorges
a la tristesse de faire part du décès du

docteur Michel DEGEORGES,
médecin honoraire des Hôpitaux de Paris,
professeur honoraire
de l'université Paris-V,
ancien président
de la Société française de cardiologie,
ancien vice-président
de la Société européenne de cardiologie,

son mari,

survenu le 19 janvier 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église Saint-François-de-Sales.
L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Loïc DUBIGEON,
artiste peintre,

le 27 janvier 2001, dans sa soixante-septième année.

Son épouse, ses enfants, ses frères et sœurs vous prient d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église de l'île de Groix, le mercredi 31 janvier, à 14 h 15 (bateau à 13 heures à Lorient).

– Jean-Louis Dumas,
Et la maison Hermès,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Loïc DUBIGEON,
dessinateur.

– Plougastel-Daoulas.

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

commissaire général de la marine (c.r.)
Pierre GUESDON,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 31 janvier 2001, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre de Plougastel-Daoulas, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Kerfautras, à Brest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Micheline Leroy,
née Vanroey, son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Leroy,
Mme Françoise Marouzé,
M. et Mme Yves De Pagie,
son fils,
ses belles-filles et beau-fils,
Victor et Dominique Leroy,
Franck, Karine et Eric Marouzé,
Frédéric De Pagie,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon-Paul LEROY,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées,
directeur honoraire
de la Caisse des dépôts
et consignations,
président d'honneur
de la Société centrale d'équipement
du territoire (SCET),
de la Société centrale immobilière
de la Caisse des dépôts (SCIC),
de Sectauroute et de l'ACEREP,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 28 janvier 2001, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation se déroulera dans l'intimité.

73, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Laurence HANTSON,
comédienne,
dite « Marie Laurence »,

le 26 janvier 2001.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 1er février, à 10 heures, en l'église Saint-Roch.

Solène LÉVY

a choisi de nous quitter le 15 janvier 2001, dans sa vingt et unième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Massy, le 19 janvier.

De la part de
Danièle Lévy,
sa mère,
Gilles Lévy,
son père,
Stéphanie,
sa sœur,
Adrien,
son frère,
Hélène et Albert Billet,
Micheline Lévy,
Charles Merlin,
ses grands-parents.

– Jean-Pierre et Katherine Marang,
son frère et sa belle-sœur,
Anne-Julie, Lydie, Laura, Cornélia,
ses nièces,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Patrice MARANG,

survenu le 25 janvier 2001, dans sa cinquantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er février, à 16 heures, en l'église de Seine-Port (Seine-et-Marne), où l'on se réunira.

L'inhumation suivra vers 16 h 45, au cimetière de Seine-Port.

33, avenue d'Alembert,
92160 Antony.

– La Chaume. Tremblay-en-France. Lorient. Quéven.

M. et Mme Pantzer,
ses enfants,
Hélène, Yann,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène MICHON,
née **DERVAL,**

survenu le 27 janvier 2001, aux Sables-d'Olonne.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 février, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital des Sables-d'Olonne.

– Françoise et Jean-Pierre Moreau,
Claude et Maria-Alicia Peyrière,
Jacques Peyrière et Françoise,
Elisabeth et Bernard Do Ngoc Thanh,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel PEYRIÈRE,

survenu le 17 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de notre chère

Marina RODNA,

survenu le 21 janvier 2001,
fille de

Cécilia MERLAUB,

et du

docteur Raoul RODNA.

La cérémonie aura lieu le mercredi 31 janvier, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

Laurence WEILLER,
née **GOLDENBERG**

nous a quittés le lundi 29 janvier 2001.

Alain Weiller,
son époux,
Renaud,
son fils,
Emmanuelle et Nathalie,
Clara Goldenberg,
sa mère,
Emmanuel,
son frère,
vous invitent à l'accompagner au cimetière de Saint-Martin-La-Garenne (Yvelines), vendredi 2 février, à 11 heures.

59 *bis*, rue Bonaparte.
75006 Paris.

Remerciements

– Mme Eliane Bunel-Pugliesi-Conti,
Sa fille,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Antoine PUGLIESI-CONTI,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Bastia. Vescovato. Paris.

Il y a dix ans,

Yves LE BOMIN,
président du Conseil économique
et social de la Corse

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis
se souviennent.

– Le 30 janvier 1999,

Françoise LEVY,
née **BERTRAND**

nous quittait.

Elle est partie trop tôt, trop vite et trop loin. Elle nous manque.

– Il y a dix ans, le 31 janvier 1991,

Paul

nous quittait.

A ceux qui l'ont connu, ses parents demandent une pensée affectueuse, une prière...

M. et Mme Lucien Marchand.

Jean TOUTAIN,
professeur de lettres

nous a quittés le 31 janvier 1999.

« J'ai longtemps habité
sous de vastes portiques... »
Baudelaire.

Sa famille,
Ses amis
se souviennent.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à assister
à une conférence de

Ilan Greilsammer,
professeur de sciences politiques
à l'université Bar-Ilan,
sur le thème :

« Israël : élections et perspectives de paix », animée par Antoine Spire,

le jeudi 1er février 2001, à 20 h 30.
11, rue Gaston-de-Caillavet
75015 Paris
(métro Charles-Michels)

Nombre de places limité.
Participation aux frais : 50 francs.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris.** Mercredi 31 janvier 2001, à 20 h 30, table ronde : **Judaïsme et franc-maçonnerie,** animée par **Jean Moutappa,** directeur du département spiritualités aux éditions Albin Michel, avec **Luc Nefontaine,** docteur en philosophie et lettres, **Jean-Philippe Schrieber,** professeur à l'Université libre de Bruxelles. PAF. 119, rue Lafayette, Paris-10e, métro Poissonnière. Tél. : 01-53-20-52-52.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 1er février, à 20 h 30 : projection-débat : ***Le Retour de la tribu perdue*** (Inde) avec son réalisateur P. Stroun. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Félix François Lissouck** a soutenu le 21 décembre 2000, à l'Université Jean-Moulin - Lyon-III, une thèse de doctorat en droit public et analyse politique intitulée: **« Pluralisme politique et droit en Afrique noire francophone ».** Essai sur les dimensions institutionnelles et administratives de la démocratisation en Afrique noire francophone.

Le jury, composé de Paul Bacot, professeur à l'IEP de Lyon, André Cabanis, professeur à Toulouse-I, Eloi Diarra, maître de conférences à Rouen, Stéphane Doumbe-Billé, professeur à Lyon-III, directeur de thèse, Luc Saïdj, doyen de la faculté de droit Lyon-III, lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations et proposition de publication en l'état. E-mail : lissouck@univ-lyon3.fr

Spécial

SAINT VALENTIN

c'est dans le carnet du Monde le 14 février !

tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80
01.42.17.21.36(fax)
carnet@mondepub.fr

(Publicité)

Voulez-vous passer le reste de votre existence dans le noir ?

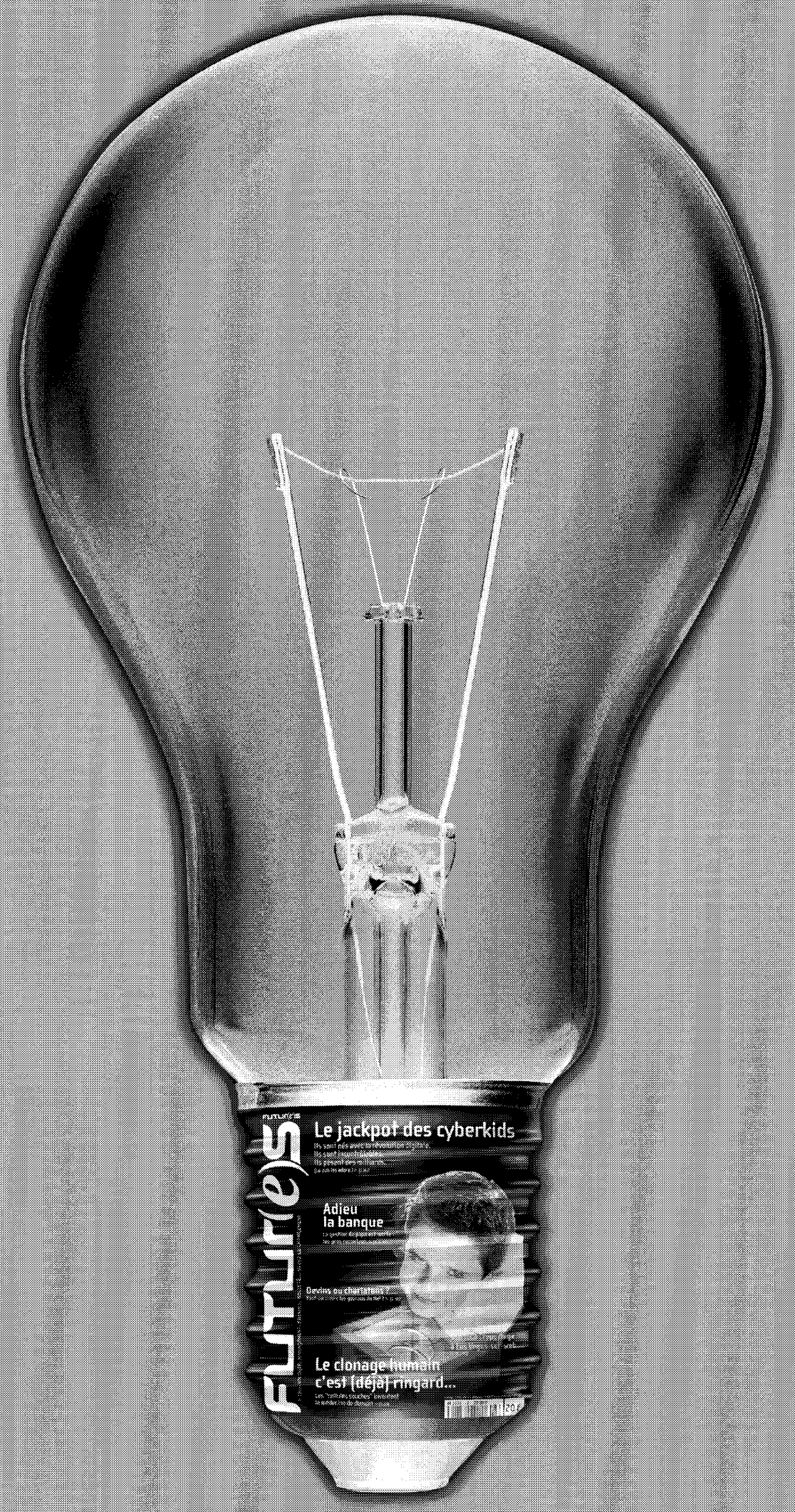

Chaque mois lisez dans votre avenir.

SPORTS **La Française Régine Cavagnoud, trente ans, a emporté, lundi 29 janvier, à Sankt Anton (Autriche), le Super G des championnats du monde de ski alpin devant l'Italienne Isolde Kostner et l'Allemande Hilde Gerg. ● CETTE VICTOIRE est la première dans la compétition pour une skieuse française depuis 1993, date du succès de Carole Merle, en géant, à Morioka (Japon). ● SUR LA PISTE Gertrud Gabl, Régine Cavagnoud, partie avec le dossard n° 7, a pris une jolie revanche sur le sort, elle que de multiples blessures – épaule (1986), genou (1987, 1989, 1999 – ont longtemps tenue éloignée des podiums. ● CAROLE MONTILLET a pris la cinquième place de la course à 25 centièmes de sa compatriote. ● LA LAURÉATE du Super G prendra le départ de la descente, le 4 février, devant les mêmes concurrentes, avec l'ambition de gagner une nouvelle médaille.**

Régine Cavagnoud offre au ski français son premier titre mondial depuis 1993

La skieuse de La Clusaz (Haute-Savoie) n'a pas manqué le premier rendez-vous des championnats du monde de Sankt Anton (Autriche). Elle a emporté le Super G avec 5 centièmes de seconde d'avance sur l'Italienne Isolde Kostner. L'Allemande Hilde Gerg a pris la troisième place

SANKT ANTON (Autriche)
de notre envoyé spécial

Longtemps elle a gardé son casque et ses lunettes. Elle avait déjà remis ses skis fétiches, une paire qui a déjà gagné trois courses cette saison, entre les mains de son technicien, Raffaele Scozzafava. Elle attendait dans son coin, sagement abritée derrière ses verres protecteurs. Régine Cavagnoud ne voulait rien montrer de ses sentiments. Cacher son regard bleu de louve, rentrer ce petit sourire en coin, dernier vestige d'une époque où elle jouait la timide, facilement submergée par ses émotions. Régine Cavagnoud savait qu'elle avait réussi sa « course d'un jour », le Super G du championnat du monde de Sankt Anton, mais elle avait peur : *« J'avais l'impression d'avoir effectué une course un peu moyenne, je n'étais pas très saillante à certains endroits. Puis cela a fait tilt dans ma tête. Je me suis dit :* "Il faut percuter maintenant, prendre de la vitesse avant d'atteindre le bas de la piste." *A la fin, il fallait être douce sur la neige. J'ai su faire. »* Elle a gagné.

SKI

« Elle a tenu son rang, c'est génial », savoure Lionel Finance, l'un des deux entraîneurs du groupe vitesse de l'équipe de France féminine de ski alpin. Au départ, Régine Cavagnoud, trente ans, n'avait pas ressenti le moindre stress. Elle se disait : *« Tu as déjà gagné trois fois, pourquoi pas quatre ? »*.

« Elle a une maturité étonnante, admire Michel Vion, le directeur technique national (DTN) du ski français. *Elle maîtrise son sujet, elle sait précisément ce qu'elle a à faire. »* Le petit déjeuner avalé, elle s'est isolée. Ses coéquipières, Carole Montillet et Ingrid Jacquemod, ne l'ont plus revue avant qu'elle monte sur le podium, *« tout en haut de la grosse caisse »*, comme disent les skieurs. A neuf heures, elle faisait la reconnaissance du parcours, avant ses adversaires. Le temps d'évoquer la qualité de la neige, *« assez sèche, froide »*, avec son technicien, elle a disparu pour se concentrer, répéter les techniques de motivation et de mise en confiance apprises auprès d'un sophrologue. Elle a fermé les yeux et elle s'est vue les skis aux pieds : *« Tu feras ta course, tu n'auras pas de regret. »*

ÉRIC GAILLARD/AFP

Régine Cavagnoud, médaillée d'or dans le Super G féminin des championnats du monde, en 1 min 23 s 44.

Partie avec le dossard n° 7, selon son choix, Régine Cavagnoud a ravi la tête du classement avec seulement cinq centièmes de seconde d'avance sur l'Italienne Isolde Kostner. Pas de quoi pavoiser, pas de quoi se rassurer. Restait à venir ses principales adversaires du Super G, Renate Goetschl, Mélanie Turgeon. Elle a soupiré lorsqu'elle a vu l'Autrichienne, très en avance sur le haut du parcours, payer son audace d'une lourde chute dans une longue courbe. Elle a expiré un peu plus longuement lorsqu'elle a compris que la Canadienne n'était pas à son aise sur une piste aussi neutre. Le temps jouait pour elle, mais la Française n'était toujours pas tranquille.

DERNIER SCHUSS

Le parcours, peu sélectif, ni technique, ni rapide, – *« vivant oui, difficile non »*, selon Carole Montillet, cinquième de l'épreuve – offrait à chaque concurrente le droit de se voir la plus belle, championne du monde. Régine Cavagnoud a vu les drapeaux allemands s'agiter avec frénésie quand la revenante Hilde Gerg dévalait le dernier schuss, pour achever sa course au troisième rang, à huit centièmes de la Française. Jusqu'à la Canadienne Emily Brydon, dossard n° 30, elle est restée sur le qui-vive, tenaillée par l'impression que *« tout peut arriver »*, que *« beaucoup de filles s'en sortiraient bien sur ce tracé »*.

Le haut de la piste, une vingtaine de secondes de glisse pure, devenait de plus en plus rapide sous le soleil : seize concurrentes ont été plus rapides qu'elle sur ce premier tronçon. Elle les a toutes dominé dans la partie centrale, plus technique, plus tournante. *« Régine a fait la différence là où il fallait vraiment skier, dans le "S" avant la traverse »*, relève Philippe Auer, chef de course chez Salomon. *« Elle a ce petit capital confiance, ce petit coup de chance qui fait que l'on bascule de la quatrième à la première place »*, ajoute Carole Montillet.

Après le passage de la trentième concurrente, elle a fini par relever ses lunettes, ôter son casque. Elle tenait son quatrième succès consécutif en Super G. Elle a repensé à toutes ses blessures, à sa chute pendant l'entraînement de la descente des championnats du monde de Vail, en 1999 ; elle a revu le long chemin parcouru depuis ses débuts en équipe de France, à quinze ans, en 1985. Elle s'est souvenu de son rêve de jeune première : remporter une descente de coupe du monde. Et son regard s'est éclairé, lorsqu'elle s'est dit qu'elle allait *« forcément jouer une médaille »* dans la descente des championnats du monde, dimanche 4 février.

Eric Collier

● **Classement** du Super G féminin des championnats du monde. (Piste Gertrud Gabl ; 1 754 m de long ; 552 m de dénivelé ; 38 portes ; course tracée par l'Italien Valerio Ghirardi) :
1. Régine Cavagnoud (France), 1 min 23 s 44 ; 2. I. Kostner (Ita.), 1 min 23 s 49 ; 3. H. Gerg (All.), 1 min 23 s 52 ; 4. M. Gerety (EU), 1 min 23 s 59 ; 5. C. Montillet (Fra.), 1 min 23 s 69 ; 6. C. Rey-Bellet (Sui.), 1 min 23 s 72 ; 7. P. Wiberg (Suè.), 1 min 23 s 78 ; 8. A. Meissnitzer (Aut.), 1 min 23 s 83 ; 9. K. Clark (EU), 1 min 23 s 86 ; 10. M. Turgeon (Can.), 1 min 23 s 90 ; etc. Principales éliminées : Renate Goetschl (Aut.), Caroline Lalive (EU).

PROFIL

LA VICTOIRE D'UNE BATTANTE

« Je trouve que j'ai été courageuse. » Régine Cavagnoud, trente ans, n'est pas du genre à s'attribuer facilement des lauriers. Mais elle est capable de savourer son titre de championne du monde à sa juste valeur, celle de tous les sacrifices consentis depuis ses débuts en Coupe du monde, en 1985, à l'âge de quinze ans. Elle était alors « le bébé » de la sélection française emmenée par Carole Merle. Elle avait pris la 37e place, on lui promettait un bel avenir. Las, les contretemps se sont multipliés.

A ses débuts, la jeune Régine Cavagnoud est d'une timidité maladive. Elle n'ose pas parler. *« Les problèmes, je les gardais pour moi »*, se souvient-elle. En retour, elle n'entendait que l'incompréhension de l'encadrement de l'équipe de France : *« Régine, tu ne skies pas. Tu as la technique mais tu ne skies pas. »* En 1996, cette difficulté à dire les choses atteint son paroxysme. Au départ de chaque descente, elle se voit tomber, se faire mal. Elle ne sait pas se confier. Elle finira par *« faire la démarche »* : *« C'est difficile à accepter que tu puisses avoir peur quand tu es descendeuse, mais il fallait que j'en parle. »*

Un cap est franchi, elle se sent libérée. Encore lui faudra-t-il composer avec une théorie de blessures : après une épaule meurtrie en 1986, un genou en décembre 1987, puis l'autre en mai 1989, une chute à Lillehammer (Norvège) en 1993, peu après son premier podium, lors de la descente de Veysonnaz (Suisse), lui laisse des problèmes de dos pour les deux années à venir. Elle reviendra. Mais en 1999, un mois après sa première victoire, dans la descente de Cortina d'Ampezzo (Italie), elle chute pendant la descente d'entraînement pour les Championnats du monde de Vail (Etats-Unis) et abîme de nouveau son genou (ligaments croisés).

Elle songe à tout arrêter, à vingt-huit ans. Mais Régine Cavagnoud est une « battante ». Elle s'impose dès son retour, en octobre 2000, dans le Géant de Copper Mountain (Etats-Unis). Le 21 janvier 2001, elle a gagné sa huitième course de Coupe du monde, le Super G de Cortina d'Ampezzo. Elle figure parmi les favorites pour emporter le classement général de la Coupe du monde 2001. Elle est simplement *« contente »* d'avoir *« persévéré »*.

E. C.

Laurent Puigségur, le « stabilisateur » de l'équipe de France de handball

IL N'A pas l'aura médiatique d'un Jackson Richardson, le capitaine de l'équipe de France de handball. Il n'a pas, non plus, la puissance de tir d'un Jérôme Fernandez. Il a encore moins la stature dissuasive d'un Didier Dinart, défenseur en chef des tricolores. Depuis le début du Mondial, mardi 23 janvier, il n'a par ailleurs jamais été aligné dans le sept de départ français, Daniel Costantini, l'entraîneur, se bornant à l'employer de façon ponctuelle. Et pourtant, au sein d'une formation française qui va affronter celle du Portugal en 8e de finale, mercredi 31 janvier à Albertville, Laurent Puigségur *« joue un rôle beaucoup plus important »* que l'on pourrait croire de prime abord. Dixit Daniel Costantini.

PORTRAIT

C'est en dédramatisant que « Peggy » accomplit une bonne part de son travail

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder évoluer ce Montpelliérain de vingt-neuf ans. Particulièrement lorsqu'il est assis sur le banc durant un match. Un coup d'épaule, une plaisanterie susurrée à l'oreille d'un coéquipier qui vient de sortir du terrain et qui s'énerve, une tentative pour « piquer » sa veste de survêtement à un autre qui semble se morfondre... c'est dans ces gestes de dédramatisation que celui qui a pour surnom « Peggy » accomplit une bonne part de son travail de *« stabilisateur »*, pour paraphraser Daniel Costantini.

Tableau de la phase finale

HUITIÈMES DE FINALE (31 janvier)		QUARTS DE FINALE (1er février)	DEMI-FINALES (3 février)	FINALE (4 février)
à MARSEILLE	Suède-Argentine	(20 h 30)	à PARIS-BERCY	
	Croatie-Ukraine	(18 h 00)	(14 h 30)	
à TOULOUSE	Espagne-Norvège	(20 h 30)		(17 h 00)
	Islande-Yougoslavie	(18 h 00)	(20 h 30)	
à AMNÉVILLE	Algérie-Egypte	(17 h 30)		
	Russie-Corée du Sud	(20 h 30)	(17 h 00)	
à ALBERTVILLE	Tunisie-Allemagne	(19 h 30)		
	France-Portugal	(17 h 00)	(17 h 00)	

« C'est un sport, il ne faut pas l'oublier », insiste Laurent Puigségur. Relativiser, il a appris à le faire. Par la force des drames que peut réserver la vie. *« J'ai vécu des choses très difficiles »*, rappelle-t-il. C'était il y a un peu plus de deux ans, la mort d'un bébé. *« Il a une grande force mentale*, relève Philippe Bana, le directeur technique national, *il apporte beaucoup dans le liant, c'est un ciment, au plan moral, mais aussi tactique. Nous l'avons d'ailleurs détecté très jeune sur son savoir-faire tactique. »*

Laurent Puigségur est venu au handball vers 11 ans. Parti, plus tard, en section sport-études à Nîmes, il a d'abord rejoint les rangs du club local, l'USAM, avant de revenir dans sa ville natale, au Montpellier Handball. De ce sport – *« ma passion »* – il a aimé *« les vertus collectives »* et *« la notion de combat »*. *« Il ne lâche jamais le morceau et peut faire tourner l'attitude de l'équipe »*, dit-on de lui à Montpellier.

Son physique *« à la M. Tout-le-monde »* (1,84 m, 92 kg), ainsi que le décrit Daniel Costantini, aurait pu le handicaper. Surtout au poste très exposé de pivot (au cœur des défenses adverses) qui est le sien. *« Mais il joue avec brio »*, relève l'entraîneur, qui ne l'a pas pourtant pas appelé avant février 1999, en partie à cause de ce physique : le poste de pivot était tenu par Guéric Kervadec, dit *« le menhir »* (ce qui veut tout dire). Une opération à une cheville avait toutefois conduit Laurent Puigségur à décliner un premier appel des Bleus, mi-1996.

SCIENCE DU JEU

« Il a une grande connaissance du jeu, poursuit Philippe Bana, *il a le recul et le sang-froid que n'ont pas des jeunes. » « Je peux apporter des choses dans la maîtrise d'une rencontre, la gestion des moments difficiles »*, confirme l'intéressé, citant *« les quelques championnats et campagnes européennes »* qui sont derrière lui. Ceci étant dit avec humilité, sa science du jeu ne le conduisant pas à un culte du « je ». *« Il est capable de s'effacer quand ça marche bien »*, déclare Philippe Bana.

« Le numéro un au poste de pivot, depuis la retraite internationale de Guéric Kervadec, est Bertrand Gille. J'accepte ça. Dans un sport collectif, le plus important ce n'est peut-être pas ceux que l'on voit au-dessus, mais ceux qui contribuent aux fondements », indique le Montpelliérain. Ce qui ne l'empêche pas de dire sa façon de penser s'il le faut : *« je ne me gêne pas pour faire passer des messages, notamment à l'entraîneur. »*

« Quand il l'ouvre, c'est respecté. Il a le mot juste et une faconde méridionale », souligne Daniel Costantini, aux yeux de qui Laurent Puigségur pourrait faire un *« futur entraîneur de l'équipe de France »*. La perspective semble encore étrangère à l'intéressé qui, tout au *« plaisir »* qu'il prend à jouer, dit ne pas songer à sa retraite internationale. *« Ah, non ! je me régale trop. J'ai resigné pour trois ans à Montpellier »*. Il sera toujours temps de *« réfléchir »* plus tard. Après *« mes trente-deux ans »*.

Philippe Le Cœur

LA CHRONIQUE DE DANIEL COSTANTINI

« Opération Savoie »

IL SE CONFIRME, de sources sûres, émanant des milieux autorisés, qu'un commando constitué à Nantes envisagerait de faire main basse sur un trophée prestigieux conservé dans les sous-sols du Palais omnisports de Paris-Bercy. Ce groupuscule et son objectif sont résumés sous le nom de code « Opération Savoie ». On murmure qu'Albertville serait le théâtre choisi par ce groupe pour faire la preuve de sa capacité à atteindre la cible visée.

Des troupes de l'OTAN sont déployées pour les en empêcher. Le contingent fourni par le Portugal devrait être le premier obstacle à franchir pour se rapprocher du but. Si ce n'était pas suffisant, d'autres forces étrangères seront, si nécessaire, mobilisées pour contrecarrer cette audacieuse offensive.

Ce que l'on sait, aujourd'hui, de ces mercenaires, donne froid dans le dos. Ils sont armés jusqu'aux dents. Richardson, Narcisse, Fernandez, Cazal, Abati et Gille G. constituent leur artillerie de longue distance. Girault, Golic, Anquetil, Puigségur et Plantin figurent parmi leurs missiles à courte portée. Dinart, Gille B., Gaudin, Martini et Omeyer forment une arrière-garde particulièrement redoutable.

On les dit sans merci, ne faisant pas de prisonniers. Les Pays de la Loire, lieu de leurs derniers méfaits, ne sont qu'un champ de ruines et de désolation. La mobilisation de la coalition internationale est totale mais ne paraît pas suffisante.

Tous les médias sont sur l'affaire même si la chaîne américaine d'information continue, CNN, semble, pour une fois, légèrement dépassée. Gardons-nous cependant de faire de ces pirates des héros des temps modernes. Hier encore, l'opprobre devait être leur lot puisqu'ils ne respectent rien. Aujourd'hui, une certaine apologie de leur audace pourrait renverser l'opinion au point de trouver, parmi la population, un soutien moral important.

A Paris, on ne s'inquiète pas encore. Les Espagnols, Russes et Suédois ont tout organisé tranquillement pour leur séminaire biannuel. Il nous paraît cependant salutaire d'avertir le citoyen : si l' « Opération Savoie » est un succès, la phalange Jackson va déferler et dans ce cas : *vae victis*.

★ Daniel Costantini est entraîneur de l'équipe de France de handball.

Nous ne pouvons pas vous offrir les plus belles églises du monde. Mais nous pouvons vous apprendre à marcher sur l'eau.

Week-end à Stockholm. Pour seulement 1990 FRF, vous bénéficiez du forfait week-end à Stockholm, vol aller-retour sur SAS (départ samedi, retour lundi), 2 nuits dans un hôtel Scandic en chambre double ainsi que la carte "Stockholm Go There":

1990 FRF
Prix TTC à partir de

transfert aéroport-ville à bord de l'Arlanda Express, les transports en commun et l'entrée dans les principaux musées sont gratuits. Pour vos réservations, appelez Voyageurs du Monde au 01 42 86 17 20 ou visitez le site www.gotostockholm.com

Voyageurs du Monde
SAS SCANDIC HOTELS
STOCKHOLM It's there. Go there.

Un partenariat entre Stockholm Information Service, SAS et Scandic Hotels.

« Avança Brasil », le projet qui menace la forêt amazonienne

En moins d'un demi-siècle, l'Amazonie brésilienne a perdu quelque 551 000 kilomètres carrés

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le développement économique du Brésil, tout au moins tel qu'on le conçoit dans les ministères de Brasilia, est-il compatible avec la préservation de la jungle amazonienne ? A en croire la dernière livraison de la revue scientifique *Science* du 19 janvier, la plus vaste forêt pluviale de la planète (7,3 millions de kilomètres carrés, 40 % des forêts tropicales encore existantes) a tout à redouter du projet *Avança Brasil* (Avance Brésil) lancé en 2000, qui prévoit l'investissement de 40 milliards de dollars (environ 42,5 milliards d'euros) dans des ouvrages d'infrastructure d'ici à 2007 dans le nord du pays.

Dans un article intitulé *« The Future of the Brazilian Amazon »*, William Laurance, du *Smithsonian Tropical Research Institute* de Panama, Mark Cochrane, de l'université d'Etat du Michigan, et plusieurs chercheurs appartenant à l'Institut national de recherche amazonienne de Manaus (Brésil) et à l'université de l'Oregon, tirent le signal d'alarme concernant les effets sur vingt ans d'un projet qui risque de contrecarrer sérieusement les différents programmes de protection de la forêt tropicale brésilienne actuellement en cours. Le plus important d'entre eux étant le Programme pilote de conservation de la forêt tropicale brésilienne, financé à hauteur de 340 millions de dollars (359 millions d'euros) par les pays du G7 et l'Union européenne.

Selon les projections des scientifiques, si les chantiers prévus sont effectivement menés à leur terme, le rythme de déforestation entraînera, dans le scénario le plus optimiste, la destruction de 28 % de la forêt amazonienne brésilienne. Dans le scénario pessimiste, ce taux atteindrait 42 %, soit 58 % du territoire national. Dans le pire des cas, la part de la forêt primaire sera réduite à moins de 5 % contre près de 80 % actuellement.

Les principaux *« axes de développement »* d'« Avance Brésil » reposent, pour l'essentiel, sur le bitumage de pistes de brousse ouvertes il y a plus de vingt ans, telles que celles qui relient – en théorie, car elle ne sont praticables que durant la saison sèche – Porto Velho (Rondonia) à Manaus (Amazonas) et Cuiaba (Mato Grosso) à Santarem (Para). Au total, quelque 6 000 kilomètres de routes, carrossables tout au long de l'année, devront servir de support à la relance de la colonisation dans la région. La construction de barrages hydroélectriques, l'aménagement de voie fluviales et l'installation de gazoducs complètent un plan directeur élaboré en comptant sur une participation déterminante, mais pour l'heure très aléatoire, des capitaux privés.

L'article de *Science* rappelle d'ailleurs, dans son introduction, que la population non indigène établie en Amazonie brésilienne a décuplé en quarante ans, passant de 2 à 20 millions d'habitants. C'est surtout sur la lisière méridionale, la plus accessible aux migrants, généralement originaires du Nordeste, cycliquement affligé par la sécheresse, que les défrichements progressent le plus rapidement. D'après les statistiques publiées par l'Institut national de recherche spatiale de Sao José dos Campos (Etat de Sao Paulo), chargé du décryptage des photos satellite, la surface déboisée annuellement est de l'ordre de 17 000 kilomètres carrés en moyenne depuis une quinzaine d'années. En moins d'un demi-siècle, l'Amazonie brésilienne a déjà perdu quelque 551 000 kilomètres carrés (un peu plus que la superficie de la France) de forêt, partie en fumée pour faire place à de grandes exploitations d'élevage extensif, à très faible rendement mais qui servent de paravent à une spéculation foncière effrénée.

« En fonction du scénario optimiste ou non optimiste, le taux projeté de déforestation varie de 269 000 à 506 000 hectares par an, et la transformation de zones de forêt légèrement dégradées en sols modérément ou très dégradés se situe entre 1,53 et 2,37 millions d'hectares par an », ajoute l'article de *Science* à propos de l'impact attendu de « Avance Brésil ». Le ministère de la science et de la technologie a aussitôt réagi à cette publication par un communiqué de presse le qualifiant *d'« exercice de futurologie écologique inconsistant »*. Il n'empêche qu'une autre étude, divulguée en mars 2000 et réalisée conjointement par l'Institut de recherche sur l'environnement amazonien de Belem, l'Institut socio-environnemental de Sao Paulo et le Woods Hole Research Center du Massachusetts, aboutit à des conclusions tout aussi inquiétantes : la seule déforestation induite par les quatre principales routes inscrites au plan d'investissements atteindrait, en prenant pour paramètre la route Transamazonienne (non asphaltée sur plus de 2 000 kilomètres), 180 000 kilomètres carrés dans vingt à trente ans.

La BR-364, ouverte en 1982, qui traverse l'Etat de Rondonia, en Amazonie occidentale, reste à ce jour l'exemple le plus édifiant de l'incompatibilité patente entre asphalte et forêt au Brésil. En six ans, suite à l'intense migration qu'elle avait favorisée, 15 % du couvert végétal (36 000 kilomètres carrés) avaient disparu sous de gigantesques brûlis. Après avoir constaté les dégâts, la direction de la Banque mondiale, qui avait financé sa construction à hauteur de 320 millions de dollars (338 millions d'euros), s'était livrée à un *mea culpa* sans précédent.

Par ailleurs, alors que la pauvreté des sols amazoniens (à l'exception des zones inondables fertilisées par le limon des fleuves) a été largement démontrée par tous les instituts de recherche agricoles nationaux et étrangers, la forêt affronte depuis peu un péril supplémentaire : l'expansion fulgurante du soja, dont le Brésil est le deuxième producteur et exportateur mondial. Sans se soucier des avis des experts, de grands exploitants commencent à se lancer sur une grande échelle dans ce type de culture totalement *« exotique »*.

Jean-Jacques Sévilla

La population non indigène établie en Amazonie brésilienne a décuplé en quarante ans, passant de 2 à 20 millions d'habitants

La destruction programmée de 28 à 42 % de la forêt amazonienne

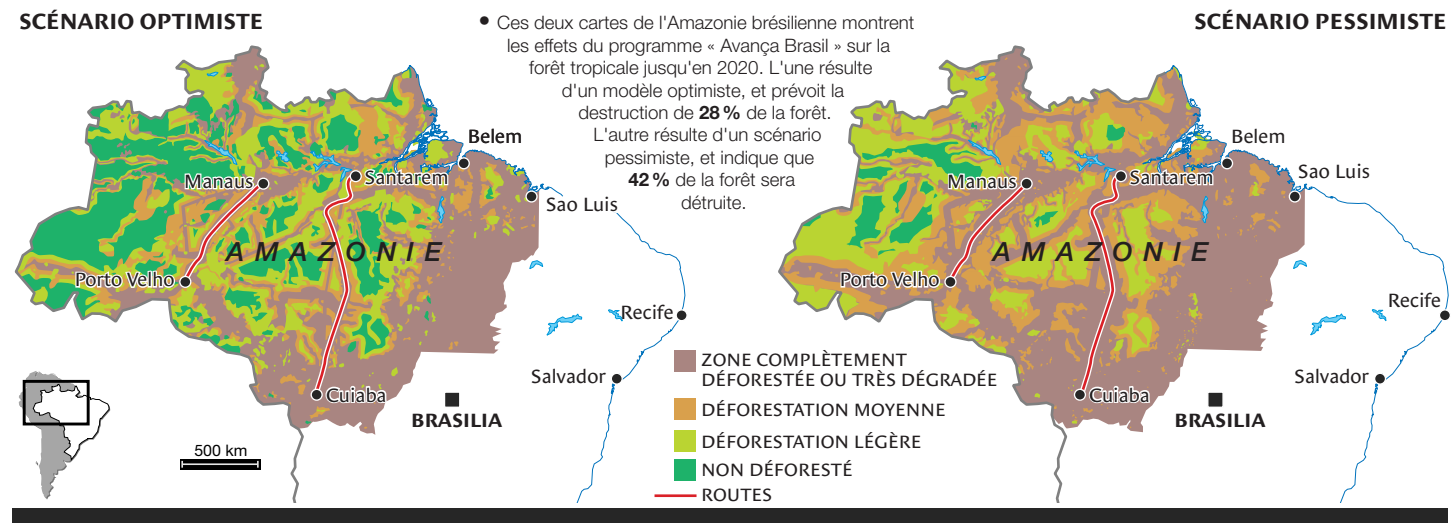

Une incroyable biodiversité végétale et animale

Les conditions particulières qui règnent dans les forêts tropicales – une température peu variable comprise entre 18 et 32°C, une pluviosité importante et régulière et un climat identique sur de grandes superficies – ont généré au fil des siècles une incroyable biodiversité végétale et animale. Alors que les forêts tropicales n'occupent que 7 % de la superficie des terres émergées, elles recèleraient la moitié des espèces terrestres. Pour la seule Guyane française, plus de 5 000 espèces de plantes – dont 1 200 espèces d'arbres – ont été détectées. Sur un seul arbre de la forêt amazonienne péruvienne, on a comptabilisé 47 espèces de fourmis, plus que sur la totalité des îles Britanniques. *« Avant 1982, les premières études faisaient état de 3 millions d'espèces. On est ensuite passé à 30 millions, et actuellement on penche plutôt pour 100 millions d'espèces, dont 10 % seulement sont recensées »*, explique Francis Hallé, professeur de botanique à Montpellier-II (Hérault).

TROIS QUESTIONS À...

JAN POLCHER

1 Vous êtes climatologue au laboratoire de météorologie dynamique du CNRS à Jussieu, et vous travaillez sur des modèles climatiques. La destruction des forêts tropicales aura-t-elle un effet sur le climat mondial ?

Plusieurs études indiquent que cet impact sera essentiellement local, car actuellement les effets à distance sur les autres régions climatiques sont très incertains. Les forêts tropicales produisent une évaporation constante, ce qui réduit la température.

Si on coupe la forêt pour installer des pâturages, cela diminue l'évaporation et cela réchauffe la surface. Les études réalisées depuis dix ans dans le monde avec un modèle atmosphérique indiquent qu'une déforestation totale du bassin amazonien se traduirait par un réchauffement local de la température de 0,5 à 2 degrés. Si on y ajoute le réchauffement climatique mondial, qui devrait à lui seul augmenter localement la température de 2 à 5 degrés, cela aggravera forcément la situation.

2 La destruction des forêts peut-elle entraîner un changement dans le régime des pluies ?

C'est une grande question sur laquelle on discute encore. Les climatologues ne sont pas d'accord entre eux. Certains – et j'en fais partie – estiment que la déforestation ne devrait pas modifier le régime des pluies, alors que d'autres pensent au contraire que les pluies seront réduites.

3 Qu'est-ce qui justifie une telle divergence d'opinions ?

Nous sommes actuellement limités par un manque de connaissances concernant le fonctionnement de la convection tropicale au-dessus des continents. Il s'agit des très grands nuages, les cumulus tropicaux, qui transportent l'énergie disponible vers l'altitude, laquelle est ensuite évacuée vers les pôles. La convection tropicale au-dessus des océans est bien connue grâce au programme international TOGA (Tropical Ocean and Global Atmosphere).

Par contre, les dernières études concernant l'activité de cette convection au-dessus des continents remontent aux années 1980. Certaines expériences se préparent actuellement, notamment au Bénin, en Afrique, sous l'égide de l'Institut national des sciences de l'univers français (INSU). Nous espérons avec ces nouvelles données pouvoir donner une réponse plus précise concernant l'impact sur le régime des pluies.

Propos recueillis par Christiane Galus

Le programme international de préservation piétine

LANCÉ EN 1992 à la suite d'une proposition du chancelier allemand Helmut Kohl, le programme pilote PPG 7 de conservation de la forêt tropicale est financé à hauteur de 340 millions de dollars (359 millions d'euros) par les pays du G 7 et l'Union européenne, qui a fourni à elle seule 70 % de la somme. La Banque mondiale gère le programme PPG7, tandis que le gouvernement brésilien le conçoit et l'exécute. *« Le programme a progressivement mis le développement durable au premier plan, partant du principe qu'assurer aux populations locales les moyens de vivre décemment était le meilleur moyen de réduire les déboisements »*, explique Hervé Théry, professeur de géographie à l'Ecole normale supérieure de Paris, et président du comité scientifique qui *« accompagne »* le PPG 7.

Composé de treize projets distincts, le programme a déjà produit des effets intéressants, mais *« il est clair qu'il pèse peu face à d'autres actions publiques dotées de moyens autrement importants »*. Certains projets ont cependant *«mieux marché »* que d'autres. Les ONG ont ainsi démontré que l'on peut bien vivre en Amazonie sans tout déboiser mais en plantant des arbres fruitiers et à colorant. Les participants *« ont redécouvert ce que les Indiens font depuis très longtemps : ils enrichissent la forêt en arbres qui leur sont utiles, à chaque fois qu'ils déplacent leurs villages. On pense de plus en plus que la forêt amazonienne a été aménagée par les Indiens »*, précise Hervé Théry.

Un autre projet en bonne voie concerne la délimitation des terres. La Constitution brésilienne de 1988 impose la protection des propriétés indigènes, un processus comprenant pas moins de 11 à 14 étapes. Le PPG 7 *« a permis d'accélérer le mouvement »*. Actuellement, 440 000 km² de terres sont en cours de régularisation (soit 8 % de la forêt). A terme, 10 % de la surface de la forêt amazonienne devraient être transformés en réserves naturelles, suivant un accord entre le WWF et le gouvernement brésilien. Néanmoins, les pays donateurs pointent les différents dysfonctionnements qui freinent la réalisation du programme : objectifs trop vastes, absence de connexions entre les différents projets, complexité des montages financiers, blocages internes et coûts administratifs excessifs.

L'optimisme résiste malgré tout, s'appuyant sur le fait que 85 % de la forêt amazonienne sont encore intacts. *« On sait qu'il y a de quoi mettre en place un développement durable de l'Amazonie. Le problème est que cela entre en conflit avec les autres politiques de développement du gouvernement brésilien »*, explique Hervé Théry. Le ralentissement de la croissance démographique devrait freiner le mouvement pionnier et une prise de conscience de l'intérêt de protéger un capital naturel aussi fabuleux se développe chez les Brésiliens.

C. Ga.

La lutte du pot de terre contre le pot de fer

AU RYTHME de destruction actuel, la vision de forêts tropicales humides s'étendant à l'infini ne sera plus dans vingt ans qu'un lointain souvenir. Selon des chiffres fournis par le ministère français de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le déboisement est passé de 113 000 km² dans les années 1970 à 170 000 km² dans les années 1980 , puis a varié entre 100 000 et 200 000 km² entre 1990 et 1995 . C'est une surface supérieure à celle de la Grèce qui disparaît chaque année, sur une surface totale évaluée en 1982 à 11 millions de km².

« Pendant ces dix dernières années, cette déforestation s'est ralentie sous l'effet de la crise économique. Mais cela va certainement repartir de plus belle avec la reprise », précise Pierre Charles-Dominique, directeur de recherche CNRS au Muséum national d'histoire naturelle et responsable de la station de recherche de Nouragues en Guyane française. L'énorme projet brésilien d'exploitation de la forêt amazonienne, « Avance Brésil », en est une preuve. Ulcéré, le chercheur français constate que les avertissements des scientifiques sur les dangers d'une exploitation outrancière de ce milieu très fragile restent lettre morte.

Considérant qu'il n'a pas d'intérêt économique en l'état, les responsables des pays de zone tropicale et les grandes compagnies minières et d'exploitation forestière continuent de programmer sa destruction en Amérique latine et en Afrique. En Asie du sud-Est, le mal est fait. Les compagnies japonaises ont tout enlevé.

EFFETS À MOYEN TERME

« On détruit ces forêts comme si c'était une ressource minière non renouvelable, sans tenir compte des effets à moyen et long terme sur l'environnement. (...) *On a l'impression d'une lutte sans fin entre le pot de fer et le pot de terre. Nos arguments ne portent pas, et l'on nous prend pour des doux rêveurs. Pour des raisons de rentabilité immédiate, l'intérêt général passe en second plan.* (...) *Les grandes compagnies minières, par exemple, font ce qu'elles veulent, car leurs lobbies sont extrêmement puissants et bien organisés. »* C'est de cette manière que le projet de parc national au sud de la Guyane a échoué. Francis Hallé, professeur de botanique à Montpellier II (Hérault) et responsable de l'opération « Radeau des cimes » destinée à l'étude de la canopée est lui aussi *« horrifié du rythme de la déforestation et de l'indifférence générale dans laquelle elle s'effectue »*. Et on risque, avertissent les chercheurs, de se priver demain de trésors biologiques essentiels à l'humanité.

Les routes tracées au bulldozer dans les forêts et l'exploitation intensive de la forêt perturbent un sol très fragile, car très mince. Epais de moins de dix centimètres – alors qu'en zone tempérée sa profondeur varie entre 30 et 50 centimètres –, il est constitué de racines « pivots », qui ancrent les arbres et vont chercher de l'eau en profondeur, et de racines qui remontent vers la surface en direction des feuilles mortes et du bois mort. Ce lacis de petites racines de 4 à 5 centimètres d'épaisseur recycle très rapidement la plus grande part de la matière organique. Si l'on détruit cela, on arrache cette couche vivante et l'on met au jour rapidement la couche de latérite sous-jacente, un milieu incultivable.

Malgré tout, Pierre Charles-Dominique s'*« efforce de rester optimiste à long terme »*. Plus sensibilisées, les futures générations tenteront peut-être une remise en état des forêts tropicales. *« Mais ce sera un travail de reconstruction énorme et qui coûtera cher. »* C'est ce que tente de faire actuellement le gouvernement brésilien dans la zone forestière qui borde l'océan Atlantique (Mata Atlantica), dont il ne subsiste que 1 % à 2 % de la végétation d'origine. Autre lueur d'espoir : *« Nous sommes actuellement et depuis 12 000 ans dans un cycle naturel d'avancée de la forêt. Partout en Afrique et en Amérique, la forêt gagne sur les savanes. Alors, si on la laisse faire... »*

C. Ga.

Un énorme gâchis

L'exploitation forestière de la forêt amazonienne se caractérise par un *« énorme gâchis »*, estime Hervé Théry, un géographe français qui préside actuellement le comité scientifique du programme international de conservation de la forêt brésilienne. La forêt amazonienne compte en moyenne 200 espèces d'arbres différentes à l'hectare (contre 6 environ dans les forêts européennes). Le marché du bois n'en demande qu'une trentaine. Pour faire les coupes, les forestiers entrent dans la forêt au bulldozer, *« et détruisent sept arbres pour en exploiter un seul d'utile »*. Et dans cet arbre unique, la moitié seulement sera traitée en scierie. Un gaspillage destiné aux Brésiliens eux-mêmes, car une enquête réalisée pendant trois ans par deux importantes ONG sur 2000 scieries a montré que 85 % du bois issu de la forêt amazonienne reste au Brésil, qui est un fort consommateur de bois massif.

Semainier

Une bouillabaisse à Paris, Robinson sans peur, un carrefour libanais, avenue Marceau

LES JURISTES ont longtemps affirmé que la bouillabaisse ne pouvait être issue que de son berceau provençal, et de nulle part ailleurs, jusqu'à ce que ces bonnes gens constatent l'état de délabrement avancé dans lequel certains bandits de la corporation finissaient par la servir au cœur même de sa capitale. On baissa d'un ton sur les moqueries dont on affublait certains cuisiniers parisiens spécialisés dans la chose et on se mit à faire le ménage chez soi. Une charte rassembla les bonnes volontés et on rédigea un document signé sur lequel fut prêté serment.

Quai de New York, dans ce restaurant appelé Port-Alma, on n'avait pas attendu les lamentations des plaintifs de la Canebière pour prendre les mesures nécessaires et rester sourcilleux quant à l'arrivage et à la qualité des poissons que le plat imposait. Une famille à l'ouvrage, celle de Paul Canal, sobre dans ses élans, sûre dans ces choix, sans ce côté stars précieuses que prennent parfois les toques titrées dans l'écume et la vague. Du solide, du cuit à point. Nous y avions rendez-vous avec notre consultant en bonnes manières et façons raisonnables de ne pas se tuer trop rapidement à table. Un médecin buveur d'eau claire, très savant, très curieux du fonctionnement de la machine homme, auteur d'un très autorisé *Dictionnaire de diététique et de nutrition* (Le Cherche Midi Editeur), Pierre Dukan.

Nous en étions donc restés, cher docteur, à la métaphore d'un Robinson ayant le pouvoir de charger les cales de son naufrage de tout ce qui lui permettrait de survivre et de vivre le plus sainement le plus longtemps possible. Il fallait faire des choix : thé ou café, pommes de terre ou lentilles, ail ou oignon, bœuf ou porc, dinde ou poulet... Dotation autant généreuse que sévère, mais c'était à ce prix que notre héros s'en tirerait le mieux, sexagénaire confiant arrivant comme une fleur jusqu'au temps de sa retraite avec l'assurance radieuse des bien-portants.

Et nous voilà parvenus aujourd'hui au cœur de la fable, tous plus ou moins candidats au régime du choix et de la prudence. Notre île punitive était l'excès. Ces animaux malades, qui nous font légitimement peur, sont arrivés comme pour nous démontrer les carences de notre gloutonnerie. Tout nous était permis et plus rien ne nous semble désormais acceptable. Mauvais moment à passer ? Rien n'est moins évident. On s'habitue vite à la sobriété sous le régime de la crainte. Sous celui de la honte aussi. Les puissants mangeurs que nous sommes devront forcément revisiter leurs appétits à la baisse. C'est autant une question de santé que de morale.

Mais que les délicats pourtant ne s'effraient pas, la gastronomie, cette fatalité française, gardera longtemps encore l'entier de son pouvoir d'attraction. Elle changera seulement. Plus dialectique, si c'est possible, plus inexprimable, plus tutoyante du sidéral. Elle se réservera les merveilles rescapées des grandes mutations à venir, ses potagers magiques, ses vergers succulents et ses poissons d'argent, comme ceux que l'on voyait se faire prendre récemment, au péril de leur vie – Thalassa est décidément une émission qui nous veut du bien –, par les marins surfeurs du raz de Sein en pleines marées montantes du Finistère sud. Le plus cher ira toujours vers le meilleur.

DESSINS DESCLOZEAUX

Ne déprimons pas trop, les jours rallongent, bientôt des élections municipales, des prévisions, des rebondissements, du score, des émotions ; déjeunons au soleil. Comme si elle s'était naturellement retrouvée chez elle dans la capitale, la cuisine libanaise n'avait pas tardé à séduire son monde en se positionnant dans un Orient cosmopolite et sans danger, sur une Méditerranée sensuelle et loukoumisée. La paix revevue, on en découvrira mieux encore toute la fraîcheur originelle, cuisine multiple et chantante, simple et toujours réjouisante.

La carte la plus vaste, et parmi l'une des mieux traitées, est à l'évidence chez Noura, à l'angle de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie et de l'avenue Marceau, carrefour (baptisé place de Beyrouth) vers lequel toute une foule vient trottiner avec ardeur pour le déjeuner, comme s'il n'y avait rien de plus pressé que de partir dare-dare se refaire une santé à coup de *sambousik*, de *fatayers*, d'*hommos balila* ou d'un *kafta naye*. C'est beau aussi la gourmandise quand on la prend sur le pouce.

Jean-Pierre Quélin

★ Port-Alma, 10, av. de New York, 75116 Paris. Tél. : 01-47-23-75-11. Carte : 300-450 francs. Bouillabaisse : 250 francs, commandée 24 heures à l'avance.
★ Noura, 27-29 avenue Marceau, 75116 Paris. Tél. : 01-47-23-02-20. Boutique et restaurant. Carte : 150-250 francs.

L'époisses

Ce n'est pas un fromage, c'est un tour de passe-passe. Lentement coagulée, la pâte de l'époisses, fabriquée avec le lait cru des vaches bourguignonnes, est des plus fragiles. Pour que se forme sa croûte orangée et brillante aux fines ridules, ce fromage délicat est néanmoins manipulé de nombreuses fois. Tout au long de ses quatre semaines minimum d'affinage, il est en effet lavé régulièrement. Saisi par des mains expertes, il est frotté d'un peu d'eau que l'on enrichit au fil des jours de marc de bourgogne. Ces attentions de geishas ne datent pas d'hier. Dans *Histoire du fromage d'époisses*, un livre publié en mai 2000 aux éditions de L'Armançon, Georges Risoud, un ingénieur agronome, raconte cette *« chronique agitée d'un fromage peu banal »*.

Si rien dans ses recherches ne vient étayer la thèse, pourtant répandue, que ce serait à une communauté cistercienne installée à Epoisses au XVIe siècle que l'on devrait la paternité de ce fromage, il montre en revanche clairement que le XIXe fut l'âge d'or de ce fromage au bouquet puissant mais à la pâte douce. En 1818, dans l'un de ces fameux recueils de données statistiques qui fleurissaient dans les départements, l'enquêteur de l'époque souligne qu'il n'existe alors qu'un quintette de produits réputés en Côte-d'Or : *« les anis de Flavigny, les pruneaux de Saffres, les navets de Saulieu, les écrevisses de Montberthault et les fromages d'Epoisses »*.

Cette réputation est d'ailleurs internationale. Si Talleyrand avait fait élire quelques années auparavant, au congrès de Vienne, le brie comme le roi des fromages, il s'était aussi fait à cette occasion le chantre de l'époisses, qui fut alors reconnu comme le Poulidor de ce peloton réunissant 49 fromages venus de toute l'Europe. La crèmerie était alors une véritable affaire d'Etat. En 1849, Charles de Bourbon, roi d'Espagne, n'envoyait-il pas un colonel, Don José Saenz de Urraca, faire un tour d'Europe des fromages avec un rapport circonstancié à la clef ? C'est dans le récit de ce périple qui le mena de Norfolk à Edam en passant par Neuchâtel et bien sûr Epoisses que Don José laissa, entre quelques charmantes aquarelles sur le cheptel bovin, la première référence écrite disant que l'on pratiquait pour ce fromage un lavage au marc de bourgogne. Cent cinquante ans plus tard, l'argument est d'importance, car l'époisses est en guerre. Deux factions rivales s'opposent, dignes des Capulet et des Montaigu. D'un côté les tenants de l'époisses AOC, de l'autre ceux de l'époisses « générique ». Les premiers ont obtenu en 1991 le classement de leur fromage en appellation d'origine contrôlée et ne jurent que par une spécialité fromagère patiemment affinée à la force de la paume de la main et du marc de Bourgogne.

En face, d'autres producteurs régionaux jugent que l'époisses existe depuis longtemps sous la forme d'un fromage frais et qu'ils entendent le vendre comme tel et sous ce nom. Depuis décembre dernier, la justice interdit pourtant à ces derniers d'utiliser ce vocable. Jusqu'à nouvel ordre... car le procès de l'époisses est en appel.

Guillaume Crouzet

★A recommander : époisses AOC « La Laiterie de la Côte ». 37 francs environ les 200 g. Dans les magasins Monoprix.

BOUTEILLE

Château Siran 1998

■ Dans la lignée du millésime 1995 aux arômes vanillés et épicés, et aux senteurs de rose épanouie qui sont une constante de ce domaine, le vin provenant de la récolte de 1998 récemment mis sur le marché, avec une robe dense et colorée, offre un nez puissant, aux arômes concentrés de cassis et de confiture de cerise. En bouche, l'attaque est fine, nuancée, la finale persistante et légèrement tannique. Une bouteille intéressante qui prend place parmi les meilleurs « crus bourgeois » de l'appellation, admis d'ailleurs à porter, aux termes d'une réglementation complexe, le titre de « cru exceptionnel » que rien n'interdit de qualifier de *« grand »*. Les efforts de Brigitte Miailhe, assistée de Michel Rolland, se voient donc récompensés. Le drainage du vignoble, l'effeuillage manuel, les vendanges vertes, des rendements n'excédant pas 45 hl/ha, ainsi qu'une vinification précise, contribuent à faire de ce domaine d'une quarantaine d'hectares (dont 25 hectares d'AOC Margaux sur sol argileux), un des bons rapports qualité/prix du Médoc.

★ Château Siran, grand cru exceptionnel 1998 : 140 francs (21,34 €) TTC la bouteille. Château Siran, 33460 Labarde-Margaux Tél. : 05-57-88-34-04 (Visite du château et de ses collections).

TOQUES EN POINTE

Brasseries

EMPORIO ARMANI CAFFE

■ Nous avions signalé, à son ouverture, l'espace de restauration – comment le nommer autrement ? – ouvert en mezzanine de la boutique Emporio Armani, en lieu et place de l'ancien Drugstore Saint-Germain. C'est une de ces tables qui ont pour vocation d'apporter la convivialité dans le monde interconnecté et sans frontières de la mode. Fond sonore et lampes de table à hauteur des yeux n'empêchent pas d'y passer un agréable moment, surtout depuis l'arrivée de la « tartufi neri », truffe noire de la région d'Alba, à la suite de la fameuse truffe blanche d'automne. Alba, située sur le 45e parrallèle, est aussi une région productrice de *tuber melanosporum*. Elle agrémente les œufs au plat, les *penne*, les *gnocchis* ou le *risotto*. Elle est vendue au poids, comme à la Morra, au prix du marché, assure le directeur, Massimiliano Mori. Il faut compter 10 francs le gramme, qui s'ajoutent sur l'addition au prix de chaque plat. Les pâtes et le riz, excellents supports aromatiques, mettent en valeur un puissant rouge des Langhe, « sito moresco gaja » 1998, assemblage gourmand de *niebbolo* et de merlot. A la carte, compter 180 francs (27,44 €) et 100 francs (15,24 €) en moyenne par plat garni de truffes !

★ 149, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-62-15. Fermé le dimanche. Service continu de 11 heures à 22 h 30, salon de thé l'après-midi.

DESSIRIER

■ Cette table, mi-brasserie mi-restaurant, vouée aux produits de la mer, tourne à plein régime. C'est la garantie de produits toujours frais, mais il n'est pas aisé d'y trouver place au déjeuner. Le soir et surtout le week-end seront propices à ces repas où le temps n'est pas compté. Michel Rostang a choisi les huîtres de Cadoret, Gillardeau, Madec, Hervé, parmi ce qui se fait de mieux aujourd'hui. La sole, le turbotin, l'aïoli de cabillaud salé du vendredi, parfaitement cuits et assaisonnés, sont proposés avec entrain et dans la bonne humeur par une équipe efficace et discrète. La surprise du jour est un filet de barbue poêlé accompagné d'un risotto truffé auquel le jeune Frank Marchesi apporte tous ses soins. La cave, bien fournie en vins blancs, réserve quelques belles surprises. Epatant menu de saison avec rattes tièdes aux petits gris et jus de persil, viennoise de rascasse aux champignons ou fricassée de pintade au cidre et poire rôtie à la crème de pistache. Menu : 218 francs (33,23 €). A la carte, compter 400 francs (60,98 €).

★ 9, place du Maréchal-Juin (ex-place Pereire), 75017 Paris. Tél. : 01-42-27-82-14. Tous les jours.

Gastronomie

ARPEGE

■ « Maison de cuisine » avec une carte dont toute viande est bannie, (voir *Le Monde* du 17 janvier 2001), nonobstant la présence de crustacés, Alain Passard retrouve la créativité de ses débuts dans un répertoire culinaire végétarien digne d'un Indien de la caste brahmanique. Comment ne pas évoquer la pharmacopée ayurvédique, les six *rasa*, six saveurs (sucré, salé, acide, amer, piquant, astringent) autorisant soixante-trois combinaisons, classées en huit *virya* (puissances) opposées deux à deux : chaud et froid, léger et lourd, onctueux ou non onctueux, neutre et aigu ? Jamais betterave de pleine terre n'avait connu d'assaisonnement aussi ajusté que celui d'un vieux vinaigre de Modène ; jamais sauge fraîche et ravioles de raifort à la moutarde de Charroux, de condiment aussi nuancé ! Carottes aux grains de couscous, onctueuses et sucrées, enivrées des saveurs piquantes de l'harissa, résistant à l'astringence de l'huile d'argan. Même le poireau, le modeste poireau de la Manche au beurre salé, serti d'éclats de truffes noires, comme le navet, le radis noir et le cardon, augmentés de *parmigiano reggiano*, réussissent à jouer les premiers rôles, quand ils n'étaient que figurants du théâtre culinaire. L'enthousiasme de Passard et de son équipe désarme le carnivore ordinaire. Un plat – la galette de céleri-rave et châtaigne gratinée à la fondue de truffe noire – suffit à comprendre la démarche et une prochaine fois, peut-être, à engendrer l'émotion. Une cohorte de vins méconnus accompagne ces goûts inédits. Le personnel est galvanisé par l'expérience. Passard joue gros. Il a dû renforcer sa brigade, car c'est une cuisine « minute ». Mais une fois la curiosité passée, les prix restent élevés, très élevés, ce qui n'est pas le moindre paradoxe de cette cuisine non violente. Menus : 590 francs (90 €). Menu truffes : 2 000 francs (305 €). A la carte, compter 1 000 francs (152,45 €).

★ 84, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 01-45-51-47-33. Fermé le samedi et le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistro 130 F et 185 F
Le Soir : Menu 185 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 4e
MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripous du Rouergue
Vins de Propriétés séléctionnées
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "St. Jacques" 208 frs 31,71€
Toujours les huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

PARIS 9e
LES AGAPES
SPEC. du TERROIR et CATALANES
FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PETONCLES - Menu "TAPAS" le soir 98 F
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim. Lundi soir

fg francegastronome.com
Le temps du goût
Haut-Brion, Pétrus, Clinet, Latour, Cheval Blanc ...
Les Grands Bordeaux dans de rares millésimes
sont chez Francegastronome.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63
Fax :01.42.17.39.25

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
paraîtra dans *Le Monde* du jeudi 1er daté vendredi 2 février 2001

PRATIQUE

Les premiers vacanciers vont découvrir un enneigement variable selon les massifs

GRENOBLE
de notre correspondante

C'est une situation contrastée, avec une différence marquée entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, qui attend, samedi 3 février, la première vague des vacanciers à la montagne. Selon le centre Météo France de Saint-Martin-d'Hères (Isère), l'ensemble des massifs du Sud bénéficient cette saison d'un *« très bon enneigement »,* avec des hauteurs pouvant dépasser 3 mètres de neige au-dessus de 2 500 mètres dans les Alpes de Haute-Provence ou les Alpes-Maritimes. Le massif du Queyras enregistrait en début de semaine 80 cm de neige à 2 000 mètres d'altitude. Même la Corse affichait des hauteurs enviables, avec par exemple 1,50 m à 1 900 mètres d'altitude dans la petite station de Ghisoni !

Les Alpes du Nord connaissent en revanche un hiver capricieux, marqué au début du mois de janvier par un épisode pluvieux abondant qui a touché tous les massifs jusqu'à des altitudes élevées. Il a eu pour conséquence de faire fondre la neige à basse altitude et de profondément l'humidifier à plus haute altitude, la rendant très compacte et très dure. Les dernières chutes de neige significatives ont eu lieu la semaine dernière, accompagnées de vents très forts qui ont pour effet de souffler la neige, notamment sur les crêtes.

Si la situation est globalement homogène sur l'ensemble des Alpes du Nord, elle varie en revanche fortement selon les altitudes. L'enneigement était ainsi *« proche des normales saisonnières »* à partir de 2 000 mètres, indique Cécile Coleou, du Centre d'études de la neige de Grenoble, avec par exemple, en moyenne, à 2 000 mètres, 1 m 40 en Haute-Savoie et 1 mètre dans le massif de la Vanoise en Savoie. Dans ces deux départements, le manteau se révélait en revanche *« plus faible que la normale »* en dessous de 1 500 mètres, et même en deçà de 2 000 mètres dans l'Isère. Dans ce département, la situation est en particulier difficile dans les massifs du Vercors et de la Chartreuse, où l'on relevait, lundi, seulement 10 à 20 cm à 1 500 mètres d'altitude.

Dans les Pyrénées, la situation a évolué, suite à des chutes récentes. Alors que l'enneigement était déficitaire, il est devenu *« normal »* en début de semaine sur l'ensemble des massifs, et même *« abondant »* sur le versant espagnol, ainsi que sur la crête frontière où il atteignait 2 m au-dessus de 2 200 mètres.

Le Massif central a également bénéficié le week-end dernier de légères chutes qui lui permettent d'afficher une trentaine de centimètres vers 1 300 mètres et jusqu'à 80 cm à 1 800 mètres. Le Jura n'a pas eu cette chance. L'enneigement y reste *« déficitaire »*, avec seulement 5 à 10 cm vers 1 000 mètres, et 30 à 60 cm au-dessus de 1 300 mètres.

NEIGE DE CULTURE

Cette situation, très inégale, devrait peu se modifier au cours de la semaine et en début du week-end du 3 février. Météo France ne prévoit en effet aucune précipitation significative. Une consolation cependant : le temps devrait rester frais, laissant aux stations équipées de canons la possibilité de produire de la neige de culture.

Mais les pluies ont eu malgré tout un avantage, celui de stabiliser le manteau neigeux en profondeur et, donc, de limiter les risques d'avalanches naturelles. La fragilité du manteau concerne les couches de surface qui sont constituées d'une succession de neiges récentes, plus ou moins ventées, mal soudées les unes aux autres. Le risque de déclenchement accidentel au passage d'un skieur restait ainsi marqué en début de semaine, où il oscillait entre 3 et 4 sur une échelle qui compte 5 degrés. Ce risque, généralisé à de nombreuses pentes dans les Alpes du Nord, devrait persister au moins plusieurs jours, mais évoluer vers un risque plus localisé.

Les drapeaux disposés dans les stations pour renseigner les skieurs sur les risques d'avalanches ont désormais trois couleurs : jaune, risque faible ou limité ; damier jaune et noir, risque marqué ou fort ; noir, risque très fort.

Nicole Cabret

Pour se renseigner

● **Téléphone**
Composer le 08-36-68-08-08 (2,21 francs la minute). Pour accéder à la météo des neiges, tapez *, puis 2 et consultez les prévisions montagne et neige (choix 1), les prévisions par massif (choix 2), les hauteurs de neige aux stations de ski (choix 3), ou les bulletins d'estimation de risque d'avalanches (choix 4). Les bulletins spécialisés montagne comprennent pour chaque département la situation générale et son évolution, et les prévisions à 7 jours, avec des informations sur l'altitude à partir de laquelle il va neiger, le vent et la température à différentes altitudes et les dernières chutes de neige. Ils sont réactualisés à 7 h 30, 12 heures et 18 heures. Les bulletins par massif (Alpes du Nord, Alpes du Sud, Pyrénées) présentent les prévisions à 7 jours sur le massif choisi. Ils sont réactualisés à 8 h 30, 12 h 30 et 18 h.

● **Internet**
Accédez au site www.meteo.fr. Sélectionnez la rubrique « le temps », puis « France », puis « météo des neiges ». Pour accéder au massif de son choix (Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura, Massif Central), cliquez sur la carte de France. Quatre rubriques sont disponibles : « Le temps aujourd'hui et demain ». Cliquez le nom d'une station sur la carte de la zone correspondante. Vous obtenez un tableau présentant les prévisions météo par demi-journée. Pour l'estimation du risque d'avalanches, cliquez dans la carte sur le département de votre choix. Le bulletin obtenu fournit des informations complètes sur l'état du manteau neigeux et le risque d'avalanches en dehors des pistes balisées et ouvertes. A tout moment, il est possible d'accéder à l'échelle européenne du risque d'avalanches en cliquant sur le lieu correspondant. Pour les relevés en haute montagne, cliquez sur la carte interactive du massif. Les hauteurs de neige, vent et température des 7 derniers jours, transmis par les stations automatiques de Météo France, s'affichent sous forme de graphiques. Pour les hauteurs de neige dans les stations, sélectionnez une station dans la carte du massif. Vous accédez alors au site www.skiinfo.fr, à la page de la station choisie.

● **Minitel**
La météo des neiges est également disponible sur le 3615 Meteo (2,21 francs la minute).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 026

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

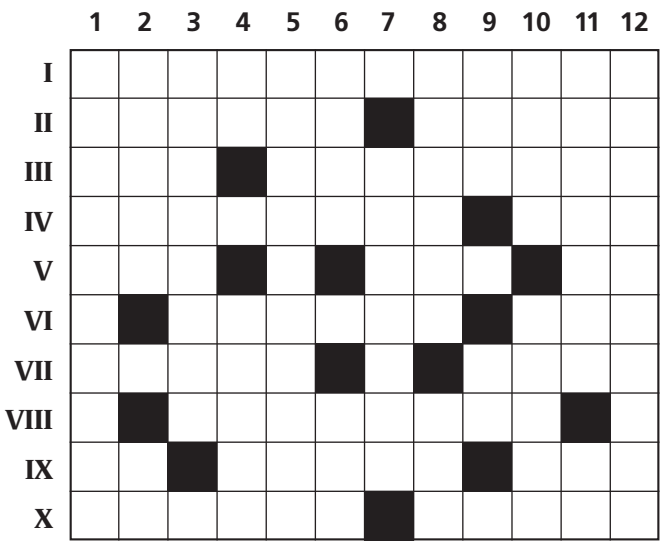

HORIZONTALEMENT

I. Même à plusieurs, ils ne feront jamais le poids. - II. En place chez le menuisier. En place entre les mains du menuisier. - III. Sans rien de plus. Ça va mieux une fois qu'elle est avalée. - IV. Elles vous entraînent loin des sentiers battus. Encore une fois. - V. Son grain relève. Assure l'égalité. Pour tracer. - VI. Rend la galerie respirable. Bon dans son travail. - VII. Corps-à-corps en deux temps. A souvent de l'intérêt. - VIII. Peu appréciée dans le milieu... sauf dans le milieu médical. - IX. Garde l'anonymat. Très liées. Musique des années 1960. - X. Séjour hôtelier. Pie.

VERTICALEMENT

1. Faite sous serment. - 2. Occupée le jour par le maître, le soir par l'élève. Sans effets. - 3. Poison venu d'Amérique. - 4. En liberté. Assure la propreté en surface. - 5. Protège par-devant ou amuse la galerie. - 6. Née en Belgique, elle finit en Ile-de-France. Donne dans le faux. - 7. Lissée dans le bon sens. - 8. Se prend pour une hirondelle. L'Amérique en version originale. - 9. Un petit rayon tout retourné. Partage le pouvoir. - 10. Pour ne pas oublier ceux qui sont partis. Entre le bac et la suite. - 11. Sans aucune existence. Langue. - 12. D'une grande banalité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 025

Horizontalement

I. Organigramme. - II. Raidillon. Ex. - III. Didot. Olé olé. - IV. Ise. Rare. Roc (cor). - V. Ni. Rami. Repu. - VI. Ancêtres. Met. - VII. Terme. Muer. - VIII. Aises. OS. - IX. Oins. Seau. Sc. - X. Nases. Svelte.

Verticalement

1. Ordination. - 2. Raisiné. Ia. - 3. Gide. Crans. - 4. Ado. Remise. - 5. Nitrates. - 6. Il. Amr. Es. - 7. Glorieuses - 8. Rôle. Av. - 9. Ane. Moue. - 10. Orémus. - 11. Mélopée. St. - 12. Exécutrice.

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 211

¿ Qué tal ?

Partie jouée en club.

Tirage : B F E I I O S.

a) Placez un mot qui rapporte 35 points.

b) Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Tirage suivant : A D E N O R S.

c) Trouvez deux sept-lettres et placez l'un d'eux.

d) Trouvez deux huit-lettres différents en deux endroits différents. Ecrivez sur la grille la meilleure solution (donnée ci-dessous).

Solution de b) : BIFOLIES, *bot., qui porte deux feuilles*, 1 H, 167.

Tirage suivant : A C H N O P T.

e) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 38 et 55 points.

Solution de d) : ZONARDES, O 8, 107.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

f) Il y a trois mots prononcés « tal », tous fort utiles au Scrabble.

Trouvez-les.

Solutions dans *Le Monde* du 7 février.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 24 janvier.

a) SPEEDAI, *droguai, fis agir avec hâte*, 2 G, 78, faisant PAPIVORES.

b) ADIPEUSE, E 5, 94 – DIPHASEE, D 7, 80 – DEPENSAI, N 2, 72 – EXPEDIAS, J 5, 72 – DEPEÇAIS, B 6, 67, ou l'anagramme DIPSACEE, *plante, type chardon*, B 5, 65 – DEPARIES, 8 D, 63, ou l'anagramme DIAPREES – SPEEDAIT, F 3, 63.

c) NUMERALE – LEMURIEN, *primate.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021** (0,99F TTC/min)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Offre à retourner au ***Monde*** : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex Tél. : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37 €) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 101MQAN2
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
.....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal ***Le Monde.*** Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal ***Le Monde.***
Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER Le Monde 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N°.....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue..... .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement 173F* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

*** Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2000.**

CINÉMA **Le bon, la brute et le néant, ce pourrait être le sous-titre de cette semaine cinématographique. Elle est en effet marquée par les sorties du magnifique *Cercle,* de Jafar Panahi, Lion d'or au Festival de Venise, du considérable *Pacte des loups,* projet de film d'aventures « hollywoodiennes » à la française, et enfin par trop peu d'autres nouveautés, la plupart des distributeurs ayant préféré attendre un autre moment. Il faut tout de même remarquer le discret mais réussi deuxième film de l'acteur Steve Buscemi, *Animal Factory,* chronique carcérale au ton inattendu. L'actualité de cette semaine est en revanche riche de deux festivals. Consacré au jeune cinéma à Angers, Premiers plans a surtout aidé à repérer deux films de qualité, *Nuages de mai,* du réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan, et *La faute à Voltaire,* du cinéaste français Abdel Kechiche. Consacrée au cinéma fantastique, la manifestation de Gérardmer a, quant à elle, aidé à la reconnaissance de deux réalisateurs japonais, Hideo Nakata et Takashi Miike. Le programme de ces festivals annonce donc de quoi nourrir les appétits les plus variés des cinéphiles si, comme en plane la menace, scénaristes et acteurs américains venaient à se mettre en grève.**

Gérard Depardieu au chenil

LES 102 DALMATIENS. Film américain de Kevin Lima. Avec Glenn Close, Gérard Depardieu, Ioan Gruffud, Tim McInnerny. (1 h 40.)

Boudiné dans un slip en peau de panthère, la tête dans la cuvette des lieux d'aisance, affligé d'une coiffure qui évoque les pires heures du football allemand : le grade de troisième méchant dans une série B américaine implique de sévères servitudes et bien peu de grandeur. Il arrive que cet emploi soit tenu par une future star, et des années plus tard, on s'amuse de voir George Clooney victime du *Retour des tomates tueuses géantes* ou, pour quitter la série B, Sylvester Stallone en petite frappe dans *Bananas.* Parfois, c'est un professionnel de la tête à claques qui s'y colle, comme Daniel Stern, martyrisé par Macaulay Culkin dans la série des *Maman, j'ai raté...*

Mais l'homme au sous-vêtement tacheté correspond à un autre cas de figure. Avant de servir de faire-valoir à Tim McInnerny (incarnation ici du méchant capable de rédemption) sous la direction de Kevin Lima, il travailla avec Truffaut, Godard, Pialat, Resnais, Ferreri. Avant d'être Jean-Pierre Le Pelt, couturier et fourreur français veule et bête (on remarquera le prénom composé et la diphtongue « lt », qui renvoient de manière résolument diffamatoire à un personnage réellement existant), il fut Christophe Colomb, Cyrano de Bergerac, Auguste Rodin, Danton, Tartuffe...

ZOOM

« Si, si, mon petit, je t'assure, cet homme est le plus grand comédien de sa génération »

La perplexité que provoque depuis plusieurs années le parcours de Gérard Depardieu culmine et se dissipe à la vision des *102 Dalmatiens,* médiocre divertissement destiné aux enfants. Tous ces petits rôles dans des productions étranges et souvent médiocres, ce refus systématique – depuis *Le Garçu,* de Pialat, en 1995 – de porter sur ses épaules la responsabilité d'un film, ces exils de plus en plus prolongés à la télévision, à qui il réserve maintenant toutes ses attentions, aboutissent à ce spectaculaire seppuku artistique, commis devant des enfants venus au cinéma voir des chiens tachetés et leurs accompagnateurs. Prenant au mot ses admirateurs qui le pensaient capable de tout faire en matière de comédie, Depardieu montre qu'il est capable de n'importe quoi.

Non seulement de mal jouer, mais aussi de se plier aux desiderata de la maison Disney, décidée à montrer à sa jeune clientèle la France en ce qu'elle a de meilleur. Paris, où se sont réfugiés les méchants Le Pelt et Cruella D'Enfer (Glenn Close, qui peut, elle, se consoler à l'idée qu'elle tient le cent troisième rôle, juste après les dalmatiens) est filmé en décor réel, mais ressemble quand même à une section de Disney World. Et les Français ne sont que des ombres, à l'exception de l'atroce couturier qui fait travailler de vieilles babouchkas dans un atelier clandestin.

Au cinéma, la tâche des accompagnateurs d'enfants est souvent pénible. Grâce à Gérard Depardieu et au nécessaire travail de contextualisation qu'il impose (« si, si, mon petit, je t'assure, cet homme est le plus grand comédien de sa génération »), elle devient franchement embarrassante.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Bruno Barde, néo-macmahonien

« Dirigeant de la société de relations publiques Public System Cinema et directeur des festivals de Deauville, Cognac et Gérardmer, vous prenez aujourd'hui le contrôle du cinéma Mac-Mahon à Paris, près de la place de l'Etoile. Pourquoi ?

– Toutes mes activités visent à faire connaître et reconnaître des films. Programmer une salle historique comme celle qui a donné dans les années 1960 son nom à un mouvement cinéphile, les macmahoniens, permet de poursuivre la même activité d'une nouvelle manière.

– Selon quelles lignes sera organisée votre programmation ?

– L'ancien propriétaire, Axel Brucker, continuera d'organiser des avant-premières et des projections pour des sociétés en milieu de semaine, ce qui assure à la salle un équilibre économique qui me permet, du vendredi au lundi, des choix plus audacieux. Le premier consiste en l'organisation du "deuxième souffle", qui offre une nouvelle chance à des films ayant obtenu une notoriété critique et médiatique au moment de leur sortie sans attirer le public. En fait, d'offrir cette deuxième chance à de nombreux spectateurs qui voulaient voir ces films trop tôt éjectés des salles. Nous avons commencé avec *Girlfight*, suivi d'*Amours chiennes.*

– Vous ne programmez que des reprises ?

– Non. En cherchant des films pour les festivals, j'en trouve de très bons qui n'arrivent pas à être distribués, ils sortiront en exclusivité au Mac-Mahon. Le premier sera *Boesman et Lena*, la dernière réalisation de John Berry avant sa mort. Nous organiserons également des semaines thématiques – en ce moment, les films italiens, ensuite des films asiatiques –, et nous offrirons à des réalisateurs des "cartes blanches" leur permettant de programmer une semaine selon leurs goûts. L'objectif est de faire connaître le patrimoine, mais surtout de contribuer à des découvertes, de faire des expériences. L'état de la distribution est tel qu'on se dit parfois que, dans les conditions actuelles, les films de Tarkovski, par exemple, ne sortiraient plus. Il s'agit de lutter contre les goulets d'étranglement qui asphyxient les films les plus novateurs, et en même temps – dans la grande tradition macmahonienne – de soutenir les films de genre. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La ronde du malheur d'être femme en Iran

Le Cercle. Lion d'or à Venise, le troisième film de l'auteur du « Ballon blanc » entraîne ses héroïnes dans un tourbillon tragique et magnifique

Film iranien de Jafar Panahi. Avec Maryam Parvin Almani, Nargess Mamizadeh, Fereshteh Sadr Orafai, Monire Arab, Elham Saboktakin, Fatemeh Naghavi, Mojgane Faramarzi. (1 h 29.)

Première image : un carré blanc s'ouvre dans le mur blanc. Ce n'est pas tant une citation picturale qu'une mise à feu. Sous l'effet de ce simple mouvement est lancée la ronde infernale et bouleversante du *Cercle.* Le rectangle était le judas de la porte d'une salle d'accouchement dans une maternité, l'infirmière tout de blanc bâchée annonce à une forme voilée de noir que sa fille vient d'accoucher d'une petite fille. On ne reverra ni l'une ni l'autre, mais cet instant enclenche la double spirale qui porte tout le film. Spirale de la peur, de la violence, de l'oppression ; spirale de l'énergie, de la combativité et de la dignité.

Lion d'or au Festival de Venise, le troisième film du réalisateur du *Ballon blanc* dénonce l'oppression des femmes en République islamique d'Iran. Depuis la naissance du cinéma, d'innombrables films, dont certains remarquables, ont stigmatisé les injustices infligées aux femmes dans pratiquement toutes les sociétés de la planète. Rares sont ceux qui mêlent aussi bien tension dramatique, exigence réaliste et force artistique.

Jafar Panahi réussit à fondre intimement la description des situations d'oppression, l'émotion qu'inspirent les personnages et l'invention constante de moyens formels qui ne limitent l'œuvre ni à une plaidoirie en faveur d'une cause ni à un appel irrationnel à la sensibilité.

LE VIDE ET LE NON-DIT

L'art du cinéma fournit l'énergie de cet implacable tourbillon qui entraîne une succession de personnages féminins, en même temps qu'il est sans cesse relancé par eux. Son élan tient essentiellement à l'importance du vide, du non-dit. On ne saura jamais exactement le détail des circonstances qui ont fait que ces trois jeunes filles sorties de prison cherchent à gagner la province, tandis que cette infirmière cache son passé à son mari, que cette femme d'âge mûr est contrainte de cohabiter avec la seconde épouse du sien. Pas plus qu'on ne saura pourquoi a été exécuté l'amant de la jeune femme qui cherche à avorter, ni les raisons exactes qui poussent cette ombre dans la nuit à abandonner sa petite fille. *Le Cercle* n'est pas un dossier mais un récit, une épopée même. Et toutes les incertitudes, toutes les zones d'ombre accroissent à la fois la tension de l'ensemble et l'exemplarité des situations particulières.

Par la présence des visages et des corps, par l'absence des explications et des motivations, *Le Cercle* raconte la terreur. Cette terreur est quotidienne, elle se joue dans les rues d'une grande ville moderne (Téhéran), elle se joue dans les lieux les plus banals. On la ressent physiquement en regardant le film et l'on éprouve d'emblée qu'elle s'exerce simultanément à deux niveaux : celui de l'Etat et celui de la société.

La répression systématique, au nom de la loi et de l'idéologie officielle, est dessinée en touches obsessionnelles par la présence de la police, des gardiens de la révolution et des milices islamiques (les « comités »). A ce quadrillage se superpose une agression permanente, au moins aussi violente et effrayante : celle des hommes contre les femmes, une moitié de la population contre l'autre. Encore faudrait-il ajouter les grilles de la famille, qui reconduit l'oppression dans le secret des maisons, et les règles qui, à l'hôpital, dans la rue, pour voyager, prendre une chambre à l'hôtel..., déclinent à l'infini ce réseau d'interdits.

D. R.

Des regards, tendus ou éteints, pour raconter la terreur exercée par l'Etat et la société.

Panahi ne raconte pas cela. Il ne le montre pas non plus. Il le rend perceptible. Son film, au sens de la narration classique, ne raconte presque rien, mais la composition plastique de ces regards tendus ou éteints, de ces morceaux de phrases murmurées, de ces éclats de rage, de ces hésitations, de ces faux mouvements dessine un monde palpitant et terrifiant, qu'aucun simplisme – pas même celui du bon droit élémentaire – ne fige ni n'aplatit.

La complexité graphique, qui s'attarde sur le dessin des joues, des sourcils, des lèvres de ses héroïnes – quand les hommes ne sont que présences désordonnées, fuyantes ou agressives – répercute et fait vibrer la complexité narrative. Dans l'urgence qui porte tout le film, l'auteur trouve le temps de murmurer que ni tous les hommes ni tous les flics ne sont des salauds. Il se donne les moyens de capter aussi, en creux, la grande misère sexuelle et affective des mâles. Mieux, il ne cesse d'émettre les signes d'une vitalité époustouflante.

LA BEAUTÉ POUR MATIÈRE

Ces indices n'édulcorent pas le récit de terreur, ils le mettent en perspective. Le tonus du film résulte de ces signes opposés, le pôle positif étant celui de la puissance vitale dont, sous le hidjab imposé auquel il faut parfois ajouter le tchador, sont détentrices celles qui sont à la fois « les femmes » et des individualités singulières : Pari l'évadée, Arezou la naïve, Nargess la généreuse, Solmaz la jeune mère, Elham l'infirmière, Monire la joyeuse, Nayereh la mère célibataire, Mojgane la prostituée...

Ecarts et manques, détails et ruptures de rythme, cet agencement où l'exigence de moins d'oppression se fait forme et couleur, mouvement et lumière tisse la matière du *Cercle.* Le nom de cette matière est beauté. La beauté des femmes comme arme de combat, la beauté de la mise en scène comme flux libérateur, voilà l'improbable surgissement du film, venu de là où – plus qu'ailleurs – tout cela semblait impossible.

J.-M. F.

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS

DU 18 JAN. AU 10 FÉV.
LEAR création
EDWARD BOND
m.e.s. Christophe Perton
avec 19 comédiens

Un spectacle d'une rare puissance. *France Inter*

Le *Lear* d'Edward Bond, fondateur et prémonitoire. Jean-Luc Bideau, aussi à l'aise en tyran éclairé qu'en sage aveugle. *Le Monde*

Christophe Perton signe l'un de ses spectacles les plus aboutis. S'appuyant sur une distribution nombreuse et irréprochable qu'il dirige avec une intelligence du texte et de l'espace. *Le Progrès*

... le tragique et le burlesque, le réalisme et le songe. Christophe Perton traduit admirablement cela sur scène. *Le Figaro*

RENCONTRE AVEC EDWARD BOND SAM. 3 FÉV. 14H30

2 PLACE DU CHÂTELET, 4e
01 42 74 22 77

Jafar Panahi, réalisateur

« Rien ne m'arrêtait, j'ai filmé ce que je voulais comme je voulais »

« D'où est venue l'idée du scénario ?

– D'une multitude de sources. L'une d'elles a été le tournage du *Miroir*, avec comme interprète principale une petite fille qui a dit un jour : *"Je ne veux plus jouer."* Je m'étais demandé alors si, adulte, elle aurait eu autant de courage. Peu après, j'ai lu dans un journal un fait divers où une femme avait tué son enfant avant de se suicider, et j'ai imaginé cette femme comme enfermée dans un cercle dont il lui était impossible de sortir. J'ai réfléchi à l'existence de différents cercles, et à la manière dont les gens trouvent leur place dans et entre ces cercles.

– Comment construisez-vous le récit à partir de ces réflexions ?

– J'ai d'abord écrit la structure, avec les héroïnes successives, et les problèmes auxquels elles sont confrontées. J'ai cherché un, ou plutôt une scénariste, mais cela n'a pas marché. Finalement, j'ai travaillé avec Kambozia Partovi, un réalisateur de films pour enfants. Nous n'avons pas utilisé de statistiques pour étoffer le récit, nous nous sommes fiés à ce que nous connaissons de la vie quotidienne : tous les événements montrés dans le film correspondent à des situations de la vie courante.

– Comment le film a-t-il passé la censure préalable ?

– Je n'ai pas donné le scénario, seulement un synopsis, véridique mais pas détaillé... Ensuite, il fallait demander des autorisations de tournage à la police, pour filmer dans la rue, et il y avait en permanence un représentant du ministère de l'intérieur sur le tournage. Mais j'étais dans un tel état psychologique que rien ne m'arrêtait, j'ai filmé ce que je voulais comme je voulais.

– La forme esthétique du film était-elle définie à l'avance ?

– Non. J'ai trouvé le premier plan la veille de commencer à tourner, et il m'a inspiré la forme générale du film. J'ai compris qu'il fallait commencer caméra à l'épaule, que le cadre soit mouvant, qu'il accompagne les premiers personnages, en marche vers une utopie, puis que la manière de filmer s'apaise et se stabilise à mesure qu'on passe à d'autres personnages, jusqu'à devenir immobile à la fin. Simultanément, le cadre ne cesse de se resserrer et la lumière évolue : plus le film avance et plus il est sombre.

– Qui sont les interprètes ?

– Ce sont des non-professionnelles, souvent trouvées par hasard après que les séances de casting se furent révélées très décevantes. Maryam Parvin Almani, qui joue Arezou, s'est présentée pour jouer, maquillée et pomponnée, je l'ai refusée mais elle s'est accrochée : lorsque je l'ai vue démaquillée, j'ai découvert la puissance expressive de son visage, au point qu'on lui a ajouté des scènes durant le tournage. Nargess Mamizadeh (Nargess) avait engagé par hasard la conversation avec ma femme dans un parc, je lui ai proposé le rôle. Elle m'a dit : mais je ne suis pas actrice, j'ai dit que ça c'était mon problème. Ensuite son père ne voulait pas qu'elle fasse de cinéma, sa mère et ses frères se sont ligués pour le convaincre.

– Le film est-il sorti en Iran ?

– Non, il est toujours bloqué. Tous les films iraniens doivent être présentés au Festival officiel de Fajr, en février, avant de pouvoir être distribués. J'ai donc donné le mien au Festival 2000, mais en avertissant la presse que je le faisais et en affichant mon souhait qu'il sorte d'abord en Iran. Il a suscité une grande curiosité, un distributeur s'est déclaré intéressé, a offert une grosse somme pour le film et annoncé sa sortie prochaine. Mais le Festival a refusé d'inscrire *Le Cercle* à son programme. Le public iranien a ainsi pu se rendre compte que je ne travaillais pas pour les étrangers, que je n'étais pas responsable du blocage.

– Qu'avez-vous fait alors ?

– J'ai montré une cassette vidéo, chez moi, au directeur du Festival de Venise, qui l'a choisi. Mais il était toujours interdit de le sortir du pays. J'ai organisé une projection pour les membres du nouveau Parlement, plus libéral, élu le 18 février 2000, afin d'obtenir leur soutien. Ils hésitaient. Il est alors arrivé un phénomène inhabituel : l'Union des cinéastes a organisé une projection pour ses membres, à l'issue de laquelle les trente-cinq meilleurs réalisateurs du pays ont cosigné une lettre demandant qu'en raison de sa "qualité artistique et sociale" on laisse *Le Cercle* aller à Venise. Ce qui a été encore refusé, dans un premier temps. L'autorisation n'est finalement arrivée que trois jours avant le début de la Mostra. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Christophe Gans, boulimique de cinéma « bis »

PENDANT le tournage du *Pacte des loups,* Christophe Gans n'en revenait pas. Il avoue s'être quotidiennement pincé pour s'assurer que tout était bien vrai : *« C'était à la fois jubilatoire et angoissant. On ne comprenait pas bien pourquoi nous disposions d'autant d'argent. Pour compenser trente ans d'absence du cinéma de genre ? »* Comment ce metteur en scène de quarante et un ans, qui n'avait réalisé jusqu'ici qu'un seul long métrage, *Crying Freeman,* hommage au cinéma d'action chinois, s'est-il retrouvé à la tête de ce budget énorme, de cette distribution éblouissante, pour réaliser un film d'un genre, les aventures de cape et d'épée, que l'on croyait moribond ?

PORTRAIT

Pour « Le Pacte des loups », le fondateur de « Starfix » s'est servi de tout ce qu'il a aimé

« Je me souviens d'une discussion avec Pierre Lescure, après qu'on m'a proposé ce sujet de commande. Je croyais que nous allions parler des buts du film, de sa raison d'être. Nous avons passé le dîner à discuter du plaisir du cinéma, à évoquer les actrices de série B, Eleanor Parker ou Rhonda Fleming. » Avec l'argent du Studio Canal, Christophe Gans a construit son film en se servant de tout ce qu'il a vu et aimé au cinéma. *« Sur le plateau, je suis le spectateur que j'étais à douze ans. Pendant l'écriture et le montage, je suis plus cérébral. »*

Il peut discuter avec autant d'alacrité des mérites respectifs de Bernard Borderie (la série des *Angélique)* et d'André Hunebelle *(Le Bossu,* avec Jean Marais) que du génie de Ricardo Freda, lorsque celui-ci réalisait *Teodora, impératrice de Byzance.* En fait, *Le Pacte des loups* est l'aboutissement d'une manière particulière d'aimer le cinéma, ébauchée dans les cinémas de la Côte d'Azur, au temps des westerns-spaghettis et des premiers films d'arts martiaux importés en France, et affinée au long d'années de journalisme.

« CULTURE PLUS TRANSGRESSIVE »

« Pour moi, le cinéma avant 1968, c'était l'action et des icônes. Et puis est arrivé ce qu'on a appelé le cinéma « bis », « bis » comme double programme, comme alternative : les films américains de Peckinpah ou Clint Eastwood, et une culture plus transgressive, le cinéma d'horreur italien, les films de sabre chinois. Je me suis vautré dans cette purée. » La métaphore n'est pas très ragoûtante, mais elle évoque assez exactement la boulimie de cinéma qui caractérise Christophe Gans, comme cinéphile et comme cinéaste.

Curieusement, ces goûts, à rebours du discours dominant de la critique française de l'époque, conduisent le jeune Antibais sur les bancs de l'Idhec. A l'époque, l'école de cinéma souhaite élargir son recrutement, mais Christophe Gans s'y sent comme un poisson hors de l'eau, d'autant qu'il sait n'avoir aucune chance de tourner en France les films dont il a envie.

Sorti de l'Idhec au début des années 1980, il fonde alors *Starfix,* fanzine par le ton, magazine dans la forme, dans lequel, avec ses amis, ils ne parlent que de ce qui les intéresse *: « J'ai écouté des gens que j'admirais comme James Cameron, John McTiernan, John Boorman, me donner des conseils ».* C'est ainsi qu'à propos de *Piranhas 2,* le premier film de studio du réalisateur de *Titanic,* Cameron dit au jeune Christophe Gans *: « Il faut bien commencer par quelque chose. »*

Ce viatique a envoyé le journaliste en Californie, sans permis de travail, afin d'y tourner un sketch du film *Necronomicon.* Vinrent ensuite *Crying Freeman,* puis l'aventure du *Pacte des loups.* Et ce sectateur des autres cinémas, qui avoue aujourd'hui découvrir tous les films français qu'il a ratés pendant vingt ans, a trouvé dans le système hexagonal une liberté dont il a bien conscience qu'il ne l'aurait jamais obtenue aux Etats-Unis.

T. S.

BRUNO GARCIN GASSER POUR « LE MONDE »

Christophe Gans : « On ne comprenait pas bien pourquoi nous disposions d'autant d'argent. Pour compenser trente ans d'absence du cinéma de genre ? »

Western kung-fu dans le Gévaudan

Le Pacte des loups. Autour du monstre qui sévit dans les années 1760, une accumulation de citations pour un spectacle hybride et étonnant

Film français de Christophe Gans. Avec Samuel Le Bihan, Mark Dacascos, Monica Bellucci, Vincent Cassel. (2 h 22.)

Si Christophe Gans était un médecin fou, il serait le Docteur Moreau plutôt que Frankenstein, se souciant plus d'inventer de nouvelles créatures faites de bric et de broc que de réinventer l'homme. *Le Pacte des loups,* film de monstres, est un film monstrueux. Très gros (qu'on en évalue la taille en minutes de projection ou en millions de francs dépensés), d'une silhouette inédite et inquiétante, il détone brutalement dans le paysage cinématographique français. Rien que pour ça, merci à toute l'équipe.

On sait déjà, avant de pénétrer dans la salle, qu'il s'agit de la bête du Gévaudan. Ce qui renvoie les plus anciens à l'image d'Alain Decaux agitant frénétiquement les mains pour évoquer l'horreur semée par ce monstre, qui tua 130 habitants du Gévaudan (pays aujourd'hui partagé entre les départements de Lozère et de Haute-Loire) entre 1764 et 1767. Le débat sur l'identité de la bête (loup, hybride, félin dressé, créature céleste...) est au règne animal ce que l'affaire du Masque de fer est à la Maison de France. De ce parfum désuet – les couvertures jaunies d'*Historama* et les jaquettes bordeaux de la collection ésotérique de « J'ai Lu », auxquelles viennent se mêler les nanars de cape et d'épée d'André Hunebelle —, il subsiste un doux relent dans le film de Christophe Gans, un léger signe de tête adressé aux quadragénaires. Mais sur cette souche primaire le réalisateur a greffé tout ce qui fait le cinéma moderne, enfin *son* cinéma moderne.

La première bergère à se faire dévorer vit ses derniers instants à la manière des jeunes Américaines piégées par un *serial killer* pendant une randonnée sylvestre. Elle se débat, manque de s'échapper, et lorsque le vrai visage – qui nous reste caché – du tueur lui apparaît, ses yeux s'écarquillent. A la séquence suivante, deux cavaliers surgissent, sous une pluie battante, et l'on glisse de *Vendredi 13* à *Impitoyable.* Quelques rufians apprennent à leurs dépens que l'un des deux cavaliers est un maître en arts martiaux, et sans jamais quitter le Gévaudan on a traversé le Pacifique, du Montana au monastère de Shao Lin.

D. R.

Quelques rufians apprennent à leurs dépens que ce cavalier (Mark Dacascos) est un maître en arts martiaux.

ART DE L'HOMMAGE

Le chevalier Grégoire de Fronsac (Samuel Le Bihan), naturaliste, soldat, galant homme (bref, héros de cinéma) arrive dans le Gévaudan pour déterminer la vraie nature de la bête. Le second cavalier est un Indien d'Amérique, Mani (Mark Dacascos). Ils sont accueillis par la noblesse du cru, qui compte dans ses rangs le gentil Thomas d'Apcher (Jérémie Rénier) et le très inquiétant (et à très juste titre) Jean-François de Morangias (Vincent Cassel). Côté dames, Marianne de Morangias (Emilie Dequenne) et Sylvia (Monica Bellucci), plus bel ornement de la meilleure maison close du diocèse, se partagent le cœur de Grégoire.

Plus ou moins brièvement, on verra défiler aussi une distribution à la Sacha Guitry : Jacques Perrin, Jean Yanne, Edith Scob, Jean-François Stévenin, Bernard Fresson... On remarque donc la coexistence au générique de deux comédiens révélés par les frères Dardenne et d'acteurs qui ont connu aussi bien Claude Sautet que François Truffaut.

Cet art de l'hommage souffrirait une énumération plus exhaustive, allongeant la liste des genres, précisant le nom des cinéastes, des acteurs et des producteurs dont Christophe Gans évoque les mânes à chaque plan. Ici, les citations, les emprunts ne restent pas de simples agréments ou des paravents destinés à masquer les faiblesses du film : ils en sont l'essence même. Cette bâtardise donne au film son élan conquérant. Le fonds historique de l'affaire, par exemple, est offert en prime aux jeunes générations attirées par l'odeur du sang et le bruit de la bagarre. Si le fin mot de l'histoire de la bête, tel que le dévoile le scénario, n'est ni convaincant ni satisfaisant, l'image de la France prérévolutionnaire que dessinent les dialogues et les personnages est assez fine pour donner un peu d'épaisseur intellectuelle au film. La plupart du temps, la transition entre les scènes historiques, écrites et jouées avec entrain, et les séquences d'action s'opère sans douleur.

MENU DE RÉVEILLON

Mais l'accumulation de matériaux n'est pas sans danger, le premier d'entre eux reste l'éboulement. Aussi futé soit le scénario, il ne peut supporter la masse des envies, des idées (pas toutes bonnes) du réalisateur. Et l'impression étrange gagne de voir des morceaux de films qui ont échappé à leurs amarres faire irruption sur l'écran, sans que leur présence soit justifiée par une quelconque nécessité, dramatique ou historique, comme l'interminable séance d'entraînement au tir, qui voit éclater en gerbes orange toute une récolte de potirons, sans doute arrivés là par la grâce de la série *Halloween.*

Il faut de toute façon un bel appétit pour absorber en une seule séance le menu de réveillon proposé par Christophe Gans. Les petites natures, les fines bouches, risquent de regarder leur montre au bout d'une heure et demie et se demander ce qu'on peut bien tirer du sujet pendant trois bobines encore. Les autres communieront dans le plaisir d'un amoureux de cinéma auquel aucun de ses caprices n'a été refusé.

T. S.

Théâtre de la Ville PARIS
DIRECTION GERARD VIGLETTE
JEU. 1er FÉV. 20H30 • 95 F
O.S. THIAGARAJAN
chant carnatique Inde du Sud
2 PLACE DU CHÂTELET, 4e
01 42 74 22 77

Un pari risqué pour le Studio Canal+

Sauf succès phénoménal, le film de Christophe Gans ne peut se contenter du marché national pour amortir son budget de 200 millions de francs

PRÉVU au début du tournage avec un budget de 140 millions de francs, *Le Pacte des loups* aura coûté finalement un peu plus de 200 millions de francs à ses producteurs, Davis Films et Le Studio Canal+, qui s'est engagé sur près de 90 % de l'enveloppe finale. Une somme comparable à celle dépensée par d'autres productions françaises récentes comme *Astérix et Obélix contre César,* de Claude Zidi, ou *Jeanne d'Arc,* de Luc Besson.

Le film de Zidi s'appuyait sur un personnage populaire dans toute l'Europe, *Jeanne d'Arc* affichait un casting international qui parlait anglais, artifice destiné à le rendre compétitif à l'étranger. *Le Pacte des loups* ne possède aucun de ces « atouts » et offre le cas intéressant et très rare d'une production en langue française, sans grande vedette, qui ne peut se contenter du marché hexagonal – à moins d'un succès colossal – pour amortir son investissement. *« Lorsque nous avons établi notre budget initial,* raconte Samuel Hadida, président de Davis Films et de Métropolitan, qui distribue *Le Pacte des loups* en France, *Canal+ a dit banco, mais nous avons sondé auprès de distributeurs étrangers leur désir sur ce film. On voulait un film à grand spectacle avec une vision moderne de l'aventure, quelque chose qui fasse que la perception du film ne soit pas uniquement française. On a mis des compétences sur la table avec le chef-opérateur Dan Lautsen, Philip Kwok, Jim Henson. Tout cela a fait que les premiers acheteurs potentiels, allemands et espagnols en l'occurrence, ont tout de suite voulu préacheter. »*

Le Pacte des loups s'inscrivait également dans la nouvelle stratégie du Studio Canal+, qui veut asseoir son statut européen sur des productions locales fortes. *« Il faut s'investir dans des projets ambitieux, comme* Le Petit Poucet, *d'Olivier Dahan,* Belphégor, *de Jean-Paul Salomé ou* Le Vélo, *de Philippe Harrel,* affirme Brahim Chioua, qui dirige le Studio Canal+. *Nous voulons être présents dans nos productions à tous les niveaux de la chaîne. »*

Une promotion soigneusement organisée lors du dernier Festival de Cannes, où des panneaux du *Pacte des loups* qui s'étalaient le long de l'Hôtel Majestic et la présentation au Marché du film de plusieurs minutes du film encore en cours de tournage aboutissaient au chiffre impressionnant de 100 millions de francs de préventes à l'étranger. Selon Brahim Chioua, *« les ventes à l'étranger du* Pacte *ne se seraient pas mieux passées si le film avait été tourné en anglais ; ce n'est pas parce que des Européens vont tourner des films anglais que cela va changer le niveau des ventes. Le film a été vendu dans presque tous les territoires, mais, dans ces 100 millions de francs, il y a des estimations sur les recettes que le film réalisera en Angleterre et dans les pays francophones ».*

DISTRIBUTION SUR 700 ÉCRANS

Le seul territoire important où la vente du film n'ait pas été finalisée reste les Etats-Unis. Des négociations sont en cours avec plusieurs majors, dont Universal, qui appartient désormais au même groupe que Canal+. *« Il y a deux films qui ont changé la mentalité des distributeurs américains,* estime Brahim Chioua, *c'est* La vie est belle *et* Tigre et dragon. *Deux films sous-titrés qui ont réussi à trouver aux Etats-Unis un public très large, prouvant qu'on pouvait passer outre la barrière de la langue. »*

Entre Cannes et sa sortie dans les salles en France, la situation du *Pacte des loups* s'est sensiblement compliquée, faute au dépassement de 60 millions de francs. *« Nous avons sous-estimé le temps de tournage sur tout ce qui était interactivité avec la Bête,* estime Richard Grandpierre, producteur exécutif du film. *On est parti sur un plan de travail très rigoureux, mais des incidents ont fait que ce travail très minutieux s'est écroulé et on n'a cessé ensuite de courir après le plan de travail. »* Il faudra entre 2,3 et 3 millions d'entrées en France au Studio Canal+ pour amortir son investissement. Metropolitan n'a besoin que de 1,3 million d'entrées pour rentrer dans ses frais, qui se montent à environ 18 millions de francs pour les copies et la publicité, sachant que *Le Pacte* sera distribué sur 700 écrans.

Le studio Canal+ tente ici un des paris les plus risqués de son histoire. « Le Pacte *est un enjeu important pour le Studio,* reconnaît Brahim Chioua, *et les échecs font partie de la vie d'une entreprise de cinéma. Si* Le Pacte *nous entraînait dans une catastrophe financière, il y aurait des gens qui en payeraient le prix. »*

Samuel Blumenfeld

EN VUE

■ *« Nous nous sommes remémoré les bons moments de notre existence commune »*, ont raconté deux jeunes mariés indiens, rescapés du séisme, qui, se tenant par la main, ensevelis sous les décombres pendant plus de deux jours, n'ont *« pas songé un instant à la mort »*.

■ *« La glace et la neige nous rappellent la pureté et la tradition du mariage »*, ont déclaré, samedi 27 janvier, **Charles Mordret** et **Yeshim Aktas**, qui se sont mariés dans l'hôtel de glace de Québec, avant de repartir en traîneau à chiens pour une nuit au chaud.

■ Depuis que la Cour de cassation italienne a rejeté le pourvoi d'une plaignante au motif que la tape d'un chef de bureau *« n'offensait pas la sphère sexuelle »* d'une secrétaire, *« à condition qu'elle soit furtive et leste »*, les femmes ministres du gouvernement néerlandais ont décidé de tapoter les fesses de leurs collègues italiens au lieu de leur serrer la main, quand elles les verront.

■ La chaîne de supermarchés Safeway, engagée dans la lutte pour l'égalité des sexes, offre une version en jupe du *gingerbread man*, le bonhomme en pain d'épice, vénérable institution au Royaume-Uni.

■ Les nouvelles normes du département de l'agriculture américain précisent le diamètre des trous dans le gruyère : 13/16e d'un pouce au maximum.

■ *« Je ne vois aucune raison de leur apposer ce signe d'infamie sur chaque oreille comme à des esclaves »*, expliquait, jeudi 25 janvier, au moment de céder à la réglementation européenne, **Joergen Christensen**, éleveur de Laerborg, près de Vejen au Danemark, qui voulait *« vivre heureux »* avec ses vaches et refusait depuis deux ans de les faire marquer.

■ Depuis que les Islandais n'exportent plus d'abats, leurs compatriotes en exil sont privés de têtes de mouton, de pieds d'agneau fumés et de testicules cuits dans leur jus, pour fêter le Thorrablot, rite païen hérité des Vikings.

■ Malgré la présence de quatre interprètes, une en russe, l'autre en russe et en arménien et deux dans le langage des signes – qui n'est pas international —, le procès des sourds-muets ukrainiens qui employaient illégalement des sourds-muets pour vendre des babioles dans Paris a été renvoyé, lundi 29 janvier, en raison de problèmes de traduction après une heure de débat.

■ Une vieille dame cardiaque de Tianjin, en Chine, pardonne sur son lit d'hôpital à **Li**, son jeune gendre, qui, affublé, le jour du Nouvel An, d'une perruque multicolore et de lunettes bleues, avait soudainement ouvert sa porte en faisant *« bouh ! »*.

Christian Colombani

La reconnaissance du génocide arménien par la France

La presse turque continue de s'indigner. Le quotidien « Türkiye » soutient l'initiative des députés islamistes visant à dénoncer le « génocide des Algériens par la France »

UNE SEMAINE après la reconnaissance du génocide des populations arméniennes de l'Empire ottoman par l'Assemblée nationale française, l'indignation est toujours grande en Turquie, où la plupart des quotidiens continuent de consacrer leurs manchettes à ce thème. « La première gifle ! », titre le quotidien des « islamo-nationalistes » *Türkiye*, en référence à l'exclusion de la société Alcatel de l'appel d'offres pour la fourniture d'un satellite espion à Ankara. Toujours à la « une », le journal soutient l'initiative de députés islamistes qui viennent de déposer à la Grande Assemblée de Turquie un projet de loi en vue de la reconnaissance du *« génocide des Algériens par la France »*.

Le numéro du 24 janvier fait une bonne place à la publication d'une enquête (en quatorze volets) stigmatisant *« la cruauté de la France en Algérie »* afin que *« les lecteurs découvrent le vrai visage des Français, convaincus d'être des champions en matière de droit de l'homme »*, précise l'éditorial dans les pages intérieures. L'auteur de l'enquête, le journaliste Kenan Akin, a recueilli sur place les témoignages d'Algériens rapportant les *« exactions »*, *« pillages »* et *« incendies »* de l'armée française.

Un témoin raconte : *« Les militaires entrèrent dans le village et raflèrent une cinquantaine d'hommes, ils leur lièrent les mains, les mitraillèrent puis firent disparaître les corps en versant de l'essence dessus. »*

CIBLES DIVERSIFIÉES

Une photographie rappelle les massacres des gorges de Kerrata, *« où furent précipités quelque 5 000 Algériens, jetés depuis le pont de Khanous ». « Jusqu'en 1985, on y retrouva les ossements des martyrs »*, est-il précisé.

Si la France reste l'objet du ressentiment général, le journal *Hürriyet* a, lui, diversifié les cibles en s'en prenant, dans son édition daté 24 janvier, à la fois au président d'Azerbaïdjan – République *« sœur »* et turcophone de Transcaucasie –, Gueïdar Aliev, et aux Arméniens d'Istanbul... Gueïdar Aliev, qui n'a pas renoncé à se rendre à Strasbourg, où son pays vient, jeudi 25 janvier, d'obtenir un siège au Conseil de l'Europe, se voit reprocher d'avoir fomenté *« un mauvais coup ». « Que peut faire l'Azerbaïdjan ? Organiser des défilés de rue ? Brûler des drapeaux ? »*, se défend le président azerbaïdjanais, un ancien membre du Politburo soviétique et autrefois fidèle compagnon de Leonid Brejnev, qui vient souvent se faire soigner dans les hôpitaux turcs.

Après Gueïdar Aliev, voici venu le tour des Arméniens d'Istanbul, accusés d'être *« restés silencieux »* face à l'affront fait à Ankara. Dans un éditorial intitulé « Nos Arméniens », Emin Colasan écrit : *« Nos Arméniens* [*« 50 000 à Istanbul »*, précise-t-il] *vivent librement sur notre terre. Ils ont leurs écoles, leurs églises, leur chef religieux, leurs journaux, il y a même des éditorialistes arméniens dans nos journaux.* (...) *Majoritairement ils sont plutôt aisés,* (...) *jouissent des mêmes droits que nous, mangent le même pain. »* Et de poursuivre : *« J'attendais d'eux une réaction ! Qu'ils soutiennent la Turquie contre le monde entier. Seul leur chef religieux s'est prononcé, mais cela ne suffit pas... »* Puis vient l'indignation : *« Que n'ont-ils envoyé des lettres, des fax ou des courriers électroniques de protestation à l'administration française ? Que ne sont-ils descendus dans la rue pour protester avec nous ? »*

« Coqueluche » du journalisme turc, connu pour son nationalisme outrancier et son goût de la provocation, Emin Colasan est, semble-t-il, fidèle à la ligne de son journal, *Hürriyet*. Ce quotidien de centre droit, se targuant d'être *« pro-européen »*, arbore toutefois sur sa première page, à la gauche du titre et sous le drapeau national, le slogan « La Turquie aux Turcs » (*Türkiye Türklerindir*).

Marie Jégo

DANS LA PRESSE

RFI
Geneviève Goëtzinger

■ Les deux endroits à la mode, ceux où il fallait être vu : Davos et Porto Alegre. Entre les deux côtés de l'Atlantique, le gouvernement s'est donc équitablement partagé. Officiellement, un seul credo, celui d'une France en quête d'une mondialisation régulée. Derrière les mots, la conscience aiguë d'une double évidence. D'abord, la réalité irréversible de la globalisation. Ensuite l'exigence tout aussi flagrante de règles pour encadrer la logique des marchés. Le rejet verbal d'un libéralisme souvent abusivement qualifié d'ultra sert en réalité de brevet de pureté idéologique à une gauche réaliste qui accepte la logique libérale, simplement soucieuse de peser à la marge. Une gauche qui doit tenir compte de la persistance au cœur de la majorité plurielle et à sa frontière d'une pensée plus radicale, plus activiste, adepte de mobilisations minoritaires. Lionel Jospin tente la synthèse avec cette dialectique qui lui est propre. Dans sa trajectoire présidentielle, il ne saurait davantage dire non au marché qu'ignorer ceux qui lui disent non.

RTL
Alain Duhamel

■ 2001 sera forcément une année sociale difficile. Nous sommes entrés dans une phase préélectorale : c'est un accélérateur incomparable de revendications. L'impatience affleure. Or il se trouve que, jusqu'à présent, les satisfactions sont minces. Heureusement le chômage continue de refluer mais sa baisse est désormais intégrée, presque banalisée. En revanche, au moment où les salariés du secteur privé aspirent à quelques satisfactions, l'allongement de la durée de cotisation des retraites les menace à nouveau et cette perspective les inquiète et les choque.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La revendication salariale des fonctionnaires n'est pas déraisonnable au vu de leur situation réelle. Mais la fin de non-recevoir que lui oppose Michel Sapin est raisonnable en regard de la dépense publique. Les serviteurs de l'Etat sont fondés à demander davantage. L'Etat employeur a de justes motifs de ne pas leur accorder davantage. A catégories égales, en effet, les fonctionnaires sont plutôt moins bien lotis que les salariés du privé. Et on ne voit pas pourquoi on leur refuserait de bénéficier, eux aussi, de l'embellie économique. A charges égales, cependant, le budget de fonctionnement de l'Etat ne cesse de croître. Et l'on voit trop où pourrait conduire un accroissement du déficit budgétaire. Là est le paradoxe ! La collectivité nationale a besoin d'une fonction publique efficace, motivée et considérée. Toutefois la collectivité nationale a également besoin d'assainir ses comptes et de maîtriser la dépense publique. La critique permanente d'un Etat trop dépensier relève de la démagogie quand ceux qui la profèrent appellent davantage de gendarmes, de douaniers ou d'infirmières. A terme, l'Etat n'a qu'un seul moyen de lever cette apparente contradiction. Il lui faut se doter d'un corps de fonctionnaires mieux payés mais moins nombreux.

www.metissacana.sn

Créatrice de mode, femme d'affaires, militante de l'Internet, Mme Sy est une célébrité à Dakar

LA PREMIÈRE lauréate du prix RFI Net Afrique, décerné le 26 janvier par la rédaction de Radio France internationale, est Mme Oumou Sy, une Sénégalaise âgée de quarante-sept ans : *« Ce trophée récompense l'effort et l'engagement de certains Africains dans l'Internet, plutôt que leurs performances techniques »*, explique Philippe Couve, rédacteur en chef adjoint de rfi.fr. Une vingtaine de candidats étaient en lice : un cyberpâtissier tunisien, une commerçante camerounaise, un journaliste en ligne béninois, un informaticien nigérian ou encore le fondateur d'un portail à Brazzaville, une ville où le simple fait de se connecter au Net est déjà un exploit.

En récompensant Oumou Sy, RFI a choisi une valeur sûre, déjà célèbre en Afrique de l'Ouest pour son activité sur Internet. Vêtue avec recherche et excentricité, souvent coiffée d'un casque colonial, Mme Sy est une figure du Tout-Dakar. Couturière à cinq ans, devenue costumière de théâtre puis styliste sans avoir jamais appris à lire ni à écrire,

elle a ouvert en 1996 le premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest. A deux pas du grand marché de Dakar, le Metissacana est un espace de 800 m² abritant une quinzaine d'ordinateurs et ouvert au public vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Sous l'impulsion de ses deux associés européens, la petite société d'Oumou Sy est rapidement devenue fournisseur d'accès, puis prestataire de services tels que la création de sites, des stages de formation et des activités de conseil.

En 2000, Oumou Sy ouvre une boutique en ligne pour vendre une partie de ses créations : boucles d'oreilles, chaussures, colliers, sacs et gilets. Elle affirme que ce carnet de commandes supplémentaire permet de faire tourner à plein régime son atelier de couture. L'entreprise Metissacana emploie aujourd'hui soixante-quinze personnes.

Le prix Net Afrique sera remis au Cameroun, le 13 février, à l'occasion du Salon Yaoundé NetCom. Metissacana bénéficiera alors d'une campagne de promotion sur les ondes de Radio France internationale. *« Ce prix est notre contribution dans la lutte pour combler la fracture numérique »*, résume M. Couve, car Oumou Sy est aussi une militante convaincue de cette cause : *« Avec Internet,* affirme-t-elle, *il faut que tout le monde arrive à s'en sortir. C'est ça, l'unité africaine... Assez de dire moi, il faut dire nous maintenant. »* Elle n'oublie pas d'où elle vient : elle a fait équiper un « cyberbus » pour aller expliquer l'Internet aux habitants des villages reculés. Elle sait que l'on peut être analphabète et avoir envie de découvrir les nouvelles technologies.

Géraldine Faes

SUR LA TOILE

CONTREFAÇON

■ Mark DiPadova, alias Mark Voiers, alias Jack Norris, propriétaire du site américain Fake Gifts, spécialisé dans la vente de produits de contrefaçon, a été inculpé et arrêté le 22 janvier en Caroline du Sud. La caution pour sa libération conditionnelle a été fixée à 100 000 dollars. Fake Gifts est connu pour ses ventes de faux produits de luxe – *(AFP.)*
www.fakegifts.com

FILTRAGE

■ L'Association américaine des bibliothécaires (ALA) va demander à la justice d'annuler une loi récemment votée par le Congrès des Etats-Unis, qui oblige les bibliothèques recevant des fonds fédéraux à installer des logiciels de filtrage sur leurs postes Internet en libre accès. L'objectif officiel de la loi est d'empêcher les mineurs de consulter des sites à contenu sexuel. L'ALA considère qu'il s'agit d'une violation de la liberté d'information de tous les citoyens. Peu avant le vote de la loi, un tribunal avait condamné une bibliothèque de Virginie parce qu'elle avait installé des logiciels de filtrage.
www.ala.org

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 562 F** au lieu de 585 F*
☐ **6 MOIS - 1 086 F** au lieu de 1 170 F*
☐ **1 AN - 1 980 F** au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ **F** 101 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2190 F	2960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA:** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021** (0,99 F TTC/min).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Bébé Churchill *par Luc Rosenzweig*

TOUT LE MONDE en a fait un jour ou l'autre l'expérience : rencontrer quelqu'un, en chair et en os ou sur l'écran, être frappé par sa ressemblance avec un personnage connu, et ne pas arriver à se remettre en mémoire le nom de ce dernier. Jusqu'au moment où, notre inconscient ayant turbiné comme un ordinateur, s'inscrit sur l'écran de notre mémoire le résultat de ses recherches. On prend alors son conjoint à témoin : *« Tu ne trouves pas que ce type ressemble à Kirk Douglas ? »* Le conjoint, en général, fait une réponse du style : *« Vu de loin par un myope, peut-être, mais à part le menton fendu, ce n'est pas du tout ça... »*

Nous nous trouvâmes dans une situation de ce genre, lundi soir, en regardant le débat organisé à « Mots croisés », sur France 2, à propos de l'avenir du système de retraite. Celui qui nous turlupinait était Denis Kessler, vice-président du Medef, homme incarnant l'intransigeance patronale face aux syndicats. Il ressemblait à quelqu'un, mais à qui ? Pendant que nous nous torturions les méninges sur cette interrogation impossible à évacuer par le simple effet de la volonté, le débat s'était engagé. A gauche, les syndicalistes, dont la très pugnace Nicole Notat, à droite Kessler, a peu près seul contre tous, car même le RPR Patrick Devedjian, censé soutenir les positions du patronat, prenait quelque distance avec celui qui exige des syndicats de venir négocier en chemise et avec la corde au cou.

Au début, le comportement de Kessler confirmait l'inclination très modérée que nous éprouvions à son égard depuis son irruption dans le champ social. Ce que l'on pouvait à la rigueur admettre d'un Ernest-Antoine Seillière – le château ne sait faire que la charité à ses vieux serviteurs –, nous paraissait un comportement peu moral chez un homme instruit issu d'une famille normale. Son usage du sarcasme et de l'ironie paradoxale sur des sujets qui angoissent les pauvres en leur chaumière a quelque chose d'un peu indécent. Mais plus le débat avance, grâce à l'habileté maïeutique de Chabot et Duhamel et au lumineux esprit synthétique de l'économiste Elie Cohen, plus on finit par s'apercevoir que sous des dehors de pitbull, Kessler n'était pas aussi rigide qu'on pouvait le croire.

C'est alors que nous vint l'illumination : bien sûr ! c'est à Winston Churchill que Kessler fait penser, à un Winston Churchill jeune, mais qui ressemblerait déjà à tous les bébés du monde ! Ce roi des fourmis est-il pour autant fondé à exiger du sang et des larmes – entendez des trimestres supplémentaires de cotisation – de bons travailleurs que leurs maigres revenus faisaient cigales par obligation ? That's the question !

MARDI 30 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
22.00 Les Femmes et la Bande dessinée. **Forum**
23.00 Le Fisc, l'Impôt et le Contribuable. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.55 Nulle part ailleurs. Invités : Marc Thonon ; Jean-Paul Gaultier. **Canal +**
19.00 Archimède. Les plantes ont-elles la fièvre ? Le musée des épaves. De l'eau pour les déserts. **Arte**
19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.55 Fréquenstar. La vérité si je mens 2. **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Les dernières nouvelles de Dieu. **Paris Première**
22.15 Ça se discute. L'amour peut-il rendre fou ? **TV 5**
22.35 Ciel mon mardi ! Les notaires servent-ils encore à quelque chose ? **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Bienvenue chez Pikachu. **Arte**
20.20 Soirée « 102 Dalmatiens ». Sur les traces de Cruella. **RTL 9**
20.30 L'Arche, 2000 ans après. [5/16]. Les félins. **Planète**
20.45 La Vie en face. Un aller simple pour l'Allemagne. **Arte**
20.50 Journal d'un globe-trotter. Irlande. **Odyssée**
21.00 Ils ont fait l'Histoire. Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. C'est toi le chef. **Histoire**
21.35 Tzedek, les justes. [2/2]. **Planète**
21.40 Les Aviateurs, compagnons du ciel. **Odyssée**
21.55 Une histoire de l'orgue. [3/4]. L'apogée. **Mezzo**
22.00 Henry de Montherlant. [3/3]. **Histoire**
22.30 Antanas Mockus, civisme contre cynisme. **Planète**
22.40 Voyage aux sources du Nil. [3/5]. Nil bleu, Nil blanc. **Odyssée**
22.55 Gospel. **Planète**
23.10 L'Antarctique, la civilisation et le climat. **Odyssée**
23.45 La Guerre du Golfe. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Boxe. Poids super-moyens. Sven Ottke - Silvio Brancoe. **Eurospot**
20.45 Football. Coupe de la Ligue (8e de finale) : Saint-Etienne - Auxerre. **France 2**

MUSIQUE

21.00 Solti dirige le London Philharmonic Orchestra. Œuvres de Beethoven, Brahms. **Muzzik**
22.15 Jazz Box 99. **Muzzik**
22.50 Sonate pour piano no 48, de Haydn. Avec András Schiff, piano. **Mezzo**
23.15 Le Pavillon aux pivoines no 1. Opéra de Tang.Mise en scène de Chen Shi-Zheng. Solistes : Qian Yi. **Mezzo**
23.15 Nice Jazz Festival 2000 (programme 2). Claudia Acuna. **Muzzik**
0.05 Jazz à Antibes 1990. **Muzzik**

THÉÂTRE

21.40 Loups et brebis. Pièce d'Alexandre Ostrovski. Mise en scène de P. Fomenko. **Arte**

TÉLÉFILMS

22.05 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. **Festival**
23.00 Le Convoi du danger. Michael Mackenroth. ✪. **M 6**

SÉRIES

21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Le duel. ✪. **Série Club**
21.30 First Wave. L'héritage. **13ème RUE**
21.40 Friends. Celui qui avait l'UNAGI (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
22.15 Le Damné. Ashes (v.o.). ✪. **Série Club**
22.40 Sex and the City. Escape from New York (v.o.). ✪. **Téva**
22.50 Twin Peaks. Episode 16 (v.o.). ✪. **13ème RUE**
23.25 Taxi. Jim's Inheritance (v.o.). **Série Club**

FILMS

16.30 La Toile d'araignée ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
18.55 Les Espions ■■ Henri-Georges Clouzot (Fr., 1957, N., 125 min) ✪. **Cinétoile**
19.00 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Cinquième saison ■■ Rafi Pitts (France - Iran, 1997, v.o., 80 min) ✪. **Cinéfaz**
20.45 Le Beau Brummel ■ Curtis Bernhardt (Grande-Bretagne, 1954, v.o., 115 min). **TCM**
20.55 La Terre des pharaons ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 105 min) ✪. **TMC**
21.00 Le Prisonnier de Zenda ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min) ✪. **Cinétoile**
21.55 Autour d'une enquête ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1931, N., v.o., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
22.15 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 90 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.40 Marie-Antoinette ■■ WS Van Dyke (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 155 min). **TCM**
22.45 La Toile d'araignée ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

23.15 L'Œil du témoin ■ **Peter Yates. Avec William Hurt, Sigourney Weaver** (Etats-Unis, 1981, 100 min) ✪. **France 3**
23.55 Taxi Driver ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min) ✪. **Cinéfaz**
0.00 Le Mari de la coiffeuse ■■ Patrice Leconte (France, 1990, 80 min) ✪. **Canal + Vert**
0.30 Buena Vista Social Club ■■ Wim Wenders (All. - EU, 1999, v.o., 100 min) ✪. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.30 Répondez-nous.
20.42 Tiercé, Météo.
20.55 Mookie. Film. Hervé Palud ✪.
22.30 Le Temps d'un tournage.
22.35 Ciel mon mardi ! Les notaires servent-ils encore à quelque chose ?
0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

17.00 Viper.
17.50 Un toit pour trois.
18.20 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 Journal, Talents de vie.
20.45 Football. COUPE DE LA LIGUE. Huitièmes de finale. Saint-Etienne - Auxerre. **894382** En direct du Stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne.
22.45 Fous d'humour. Sexe, humour et vidéo.
0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.05 Football. COUPE DE LA LIGUE. Huitièmes de finale. Valence - Nantes. En direct du Stade Georges-Pompidou.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 Questions pour un champion. Masters d'argent.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 L'Œil du témoin ■ Film. Peter Yates ✪.
0.55 La Polyclinique de l'amour Film. Artus de Penguern.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.00 Futurama ✪.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Aussi profond que l'océan ■ Film. Ulu Grosbard ✪.
22.20 Ennemi d'Etat ■ Film. Tony Scott (v.o.). ✪.
0.30 Buena Vista Social Club ■■ Film. Wim Wenders (v.o.) ✪.

ARTE

19.00 Archimède. Les plantes ont-elles la fièvre ? Le musée des épaves. De l'eau pour les déserts.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Bienvenue chez Pikachu.
20.45 La Vie en face. Un aller simple pour l'Allemagne.
21.40 Comedia. *Loups et brebis.* Pièce de théâtre d'Alexandre Ostrovski.
0.25 Le Phare du bout du monde ■ Film. Kevin Billington.

M 6

18.05 Le Clown ✪.
19.00 Le Flic de Shanghai ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Mode 6. Magazine.
20.10 Une nounou d'enfer ✪.
20.45 E = M 6 Découverte.
20.55 Fréquenstar. La vérité si je mens 2.
23.00 Le Convoi du danger. Téléfilm. Michael Mackenroth ✪.
0.40 Two ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. *Les Verticaux,* de Fabienne Mounier.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Pasolini et la nouvelle culture. La jeunesse malheureuse.
0.05 Du jour au lendemain. Nicolas Pesquès (*La Face Nord de Juliau*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invité : Helge Antony, pianiste.
22.30 Jazz, suivez le thème. Afro Blue.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Invité : Dominique Regref, vielliste.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Concerto Köln et l'Orient imaginaire. Enregistré le 15 septembre 2000, au théâtre des Bouffes du Nord. *Les Pélerins de la Mecque* (ouverture), de Gluck ; *Le Pesrev des envoyés,* de Cantemir ; Œuvres de Toderini, Ayin, Süssmaier, Kraus, Murat III, Han, Bobowski. **22.10** Les Rendez-vous du soir (suite). *Moments musicaux* D 780, de Schubert ; Œuvres de Brahms, R. Strauss.

Le Monde TÉLÉVISION

MCM

20.30 Love, etc. ■
Une restauratrice de tableaux qui cherche l'homme de sa vie fait passer une annonce. Un garçon fantasque y répond en envoyant la photo de son meilleur ami, employé de banque complexé. Le jour du mariage, il tombe amoureux de la jeune femme. Adaptation d'un roman de Julian Barnes, traitée comme une sorte de *Jules et Jim*. Fignolé, bien interprété, mais finalement assez mince.

ARTE

20.45 Un aller simple pour l'Allemagne
Viola et Jan n'arrivent pas à avoir un enfant. Le jeune couple allemand s'oriente vers l'adoption. Sur le point de devenir les parents adoptifs d'une petite fille, ils s'en voient privés par le changement d'avis de la mère biologique. La décision est prise de faire une adoption internationale qui les conduit au Népal. La réalisatrice les a suivis jusqu'à Katmandou.

FRANCE 3

23.15 L'Œil du témoin ■
Dans ce thriller où il est question d'un trafic de passeports pour l'émigration de juifs soviétiques aux Etats-Unis, Peter Yates a mitonné, avec son habileté coutumière, des scènes d'action et de violence, ce qui fait passer sur les invraisemblances du scénario. La mise en scène est efficace, mais le film a marqué surtout la découverte de William Hurt aux côtés de Sigourney Weaver et de James Woods.

MERCREDI 31 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.50 et 1.00 Le Club. Les structures et le fonctionnement de l'Etat sont-ils adaptés à la société d'aujourd'hui ? **LCI**
21.05 Après Hongkong et Macao, quel avenir pour Taïwan ? **Forum**
23.05 Les Drogues et leurs effets. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. La vache folle. Les femmes marocaines. Les branchés ringards. **TV 5**
16.00 Saga-Cités. Autriche année zéro. **France 3**
17.00 Les Lumières du music-hall. Fred Astaire. Robert Charlebois. **Paris Première**
18.15 Union libre. Invités : Alexandra Lamy ; Jean Dujardin. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. Christian Pierret. **LCI**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Tiken Jah Fakoly, Bernard Kouchner, Martial Cherrier. **Canal +**
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La patrie perdue [2/2] : Un nouveau départ. **Arte**
20.55 Ushuaïa nature. Prélude au crépuscule d'une faune (Botswana, Rwanda, Tanzanie, Zimbabwe). Invités : Sandy Groves ; Doug Groves ; Oakley Purchase ; Pieter Kat ; Kate Nicholls ; Hilde Vanleuwwe ; David Rosane. **TF 1**
22.30 Ça se discute. Peut-on apprivoiser sa mort ? **France 2**
22.45 Le Droit de savoir. Sexe, Internet et business. **TF 1**
23.10 Capital. Les pièges de l'argent facile. **M 6**
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La saga Panhard. **France 3**
0.55 Aimer vivre en France. Les moulins. **TF 1**
0.55 Des mots de minuit. Invités : Jean-Claude Pirotte, Dominique Blanc. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Monde des animaux. La Sœur de Simba. [8/24]. **La Cinquième**
18.30 L'Actors Studio. Christopher Walken. **Paris Première**
18.35 La Terre en question. Les arbres cachent-ils la forêt ? **Odyssée**
19.00 Connaissance. Alzheimer. Enquête dans un no man's land. **Arte**
19.45 Mort d'un apprenti sorcier. **Planète**
19.55 Aventures africaines. Au Kilimandjaro. **Odyssée**
20.00 Hollywood Backstage 15. Les coulisses de l'industrie du rêve. **Ciné Classics**
20.15 Reportage. La Route du cheveu. **Arte**
20.30 Général, nous voilà. **Planète**
21.00 Le XXe siècle. Trahis par l'ONU. **Histoire**
21.40 Musica. La Vie secrète de Giuseppe Verdi. **Arte**
22.00 Le XXe siècle. Conversation avec... les hommes du président. [9 et 10/12]. Lawrence Eagleburger. Alexander Haig. **Histoire**
22.00 Le Monde en rythmes. [13/14]. **Mezzo**
22.25 Hongkong Story. **Planète**
23.00 Profil. Oscar Niemeyer. Un architecte engagé dans le siècle. **Arte**
23.25 Rufino Tamayo. Les sources de son art. **Planète**
23.30 La Fascination du Grand Nord. [2/4]. **Odyssée**
0.00 La Lucarne. La Quatrième Dimension. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Milan (3e jour). **Eurosport**
17.00 Handball. Championnat du monde (8e de finale) : France - Portugal. **France 3**
20.30 Basket-ball. Suprolique (1re phase, 12e journée) Groupe B : Pau-Orthez - Lulea. **Eurosport**
20.40 Football. Coupe de la Ligue (8e de finale) : Lens - Lyon. **France 3**
20.40 Football. Championnat d'Angleterre (25e journée) : Sunderland - Manchester United. **Canal + vert**
2.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Minnesota Timberwolves - Los Angeles Lakers. **Canal +**

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes, L'Oiseau de feu, d'Ondine. Ballet. Par The Royal ballet. Avec Margot Fonteyn (Michael Somes), Julia Farron (Rosemary Lindsay). **Muzzik**

MUSIQUE

19.50 Music of the Night. Avec José Carreras. Œuvres d'Andrew Lloyd Weber. **Muzzik**
20.05 Préludes et fugues BWV 879, 880, 881. Avec Jörg Demus, piano. Œuvre de Bach. **Mezzo**
21.00 Classic Archive. Avec Léonide Kogan, piano. Par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Louis de Froment. **Mezzo**
22.55 Etudes symphoniques op. 13, de Schumann. Avec András Schiff, piano. **Mezzo**
23.45 La Folle Journée d'Ivan Ilitch. En janvier 2001. **Mezzo**
23.45 Norway's Hot Club Quartet. Au théâtre musical de Paris, en 1984. **Muzzik**
0.45 Jazz Box 99. Avec Laura Love, bassiste-chanteuse. **Muzzik**

THÉÂTRE

22.35 Les Prodiges. Pièce de Jean Vauthier. Mise en scène de M. Maréchal. **TMC**

TÉLÉFILMS

18.45 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant [3/3]. **Festival**
20.55 A bicyclette. Merzak Allouache. **France 2**
20.55 La Peur au ventre. Didier Le Pêcheur. ✪. **M 6**
22.25 L'Ultime Hommage. Jack Bender. **Festival**
22.30 Marilyn, une vie inachevée. Jack Arnold et John Flynn. ✪. **Téva**
23.45 Des enfants dans les arbres. Pierre Boutron. ✪. **Histoire**

COURTS MÉTRAGES

22.25 Mickro ciné. *Panique à Gérardmer.* **Canal +**

SÉRIES

18.05 Futurama. Cinquante millions de dollars d'anchois. ✪. **Canal +**
20.15 Friends. Celui qui avait la chaîne porno. ✪. **RTL 9**
20.40 Homicide. Meurtres sur Internet. ✪. **Série Club**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Les enfants du temps. ✪. **Canal Jimmy**
21.25 Profiler. Voyeurisme. ✪. **Série Club**
22.35 Sex and the City. Règles de rupture. ✪. **M 6**
22.35 New York District. Corruption (v.o.). **13ème RUE**
22.45 New York Police Blues. Une femme dans un tonneau. ✪. **Canal Jimmy**
0.10 La Loi de Los Angeles. Musique de chambre. **France 3**

FILMS

13.40 La Femme modèle ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 120 min). **TCM**
15.15 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) ✪. **Cinéstar 2**
15.40 Les Pirates de la mode ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1934, v.o., 80 min). **TCM**

15.45 Le Roi et moi ■ **Walter Lang. Avec Yul Brynner, Deborah Kerr** (Etats-Unis, 1956, v.o., 130 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
15.45 La Valse des pantins ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 105 min) ✪. **Cinéfaz**
16.55 L'Etat de grâce ■■ Jacques Rouffio (France, 1986, 110 min). **Festival**
17.05 Tumultes ■■■ Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 90 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
19.20 Masculin féminin ■■ Jean-Luc Godard (Fr. - Suè., 1966, N., 100 min) ✪. **Cinétoile**
19.25 Les Producteurs ■■ Mel Brooks (Etats-Unis, 1968, 80 min) ✪. **Cinéfaz**

20.30 Jules César ■■ **Joseph L. Mankiewicz. Avec Louis Calhern, Marlon Brando, Greer Garson** (EU, 1953, N., v.o., 120 min) ✪. **Ciné Classics**
20.45 Bonnie and Clyde ■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 115 min). **TCM**
21.00 Les Feux de l'été ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, v.o., 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
21.15 La Prisonnière espagnole ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1997, 110 min) ✪. **RTBF 1**
22.25 Conseil de famille ■■ Costa-Gavras (France, 1986, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
22.25 Boxcar Bertha ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min) ✪. **Cinéfaz**
22.30 Morituri ■■ Bernhard Wicki (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 130 min) ✪. **Ciné Classics**
0.15 Poltergeist ■■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 115 min) ✪. **TCM**
0.30 Conte d'automne ■■ Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) ✪. **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Le Clan du bonheur.
15.45 Cœurs rebelles.
16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Ushuaïa nature. Prélude au crépuscule d'une faune (Botswana / Rwanda / Tanzanie / Zimbabwe).
22.45 Le Droit de savoir. Sexe, Internet et business.
0.10 Exclusif.
0.40 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Aimer vivre en France. Les moulins.

FRANCE 2

14.50 En quête de preuves ✪.
15.35 Tiercé.
15.55 Cap des Pins.
16.20 Un livre.
16.25 Des chiffres et des lettres.
16.55 Shasta.
17.20 Premier rendez-vous.
17.50 Friends ✪.
18.15 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.50 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 A bicyclette. Téléfilm. Merzak Allouache.
22.30 Ça se discute. Peut-on apprivoiser sa mort ?
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.00 Questions au gouvernement.
16.00 Saga-Cités. Autriche année zéro.
17.00 Handball. Championnat du monde. Huitièmes de finale. France - Portugal.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tous égaux.
20.40 Football. Coupe de la Ligue. Lens - Lyon.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La saga Panhard.
0.10 La Loi de Los Angeles. Musique de chambre. Un python gourmand.

CANAL +

14.55 Silver, mon ami le loup. Téléfilm. Peter Svatek ✪.
16.30 Invasion planète Terre ✪.
17.15 Animasia. Vision d'Escaflowne ✪ ; Cowboy Bebop ✪.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.05 Futurama ✪.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 Epouse-moi. Film. Harriet Marin ✪.
22.25 Mickro ciné. Panique à Gérardmer.
23.40 La Nuit de la mort ■ Film. Raphaël Delpard ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.00 T.A.F. Cuir.
16.30 En juin, ça sera bien.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.35 Le Journal de la santé.
18.55 Météo.
19.00 Connaissance. Alzheimer. Enquête dans un no man's land.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Route du cheveu.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La patrie perdue [2/2] : Un nouveau départ.
21.40 Musica. *La Vie secrète* de Giuseppe Verdi.
23.00 Profil. Oscar Niemeyer. Un architecte engagé dans le siècle.
0.00 La Lucarne. La Quatrième Dimension.

M 6

13.30 M 6 Kid. Magazine.
17.10 Fan de.
17.40 Zoe, Duncan, Jack & Jane ✪.
18.05 Le Clown ✪.
19.00 Le Flic de Shanghai ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Mode 6. Magazine.
20.10 Une nounou d'enfer ✪.
20.45 Jour J, Décrochage info.
20.55 La Peur au ventre. Téléfilm. Didier Le Pêcheur ✪.
22.35 Sex and the City ✪.
23.10 Capital. Les pièges de l'argent facile.
0.59 La Minute Internet.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures. Festival Présences 2001.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Pasolini et la nouvelle culture. La société de consommation est-elle une nouvelle culture ?
0.05 Du jour au lendemain. Joaquim Vital (*Un qui aboie*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par le London Voices, Terry Edwards, chef de chœur, le Theater of Voices, Paul Hillier, chef de chœur et l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Kent Nagano, Dawn Upshaw, soprano : *La Nativité* (création), de Adams.
22.30 Jazz, suivez le thème. Scrapple from the Apple.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Cycle musique russe (no 9) : Œuvres de Tchaïkovski.
22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Par le Concerto Soave, Maria-Cristina Kiehr, soprano, Jean-Marc Aymes, orgue. Œuvres de Tarditi, Scheidt, Schein, Schütz, Scheidt, Agneletti, Mazzocchi, Monteverdi.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

17.20 Premier rendez-vous
Nouvelle émission de Marie-France Brière, inspirée de l'émission américaine *Blind Date*. Un garçon et une fille qui ne se connaissent pas se rencontrent par la grâce de la télévision. Animée par Aude Charlon et Guillaume Delorme, pleins de fraîcheur, ce n'est pas de la télé réalité, mais cela y ressemble fortement, sauf que les protagonistes sauvent l'idée et sa concrétisation.

TF 1

20.55 Ushuaïa nature
Quatre-vingt-dix minutes en Afrique australe, au milieu d'espèces en voie de disparition – guépards de Tanzanie, lions du Botswana, rhinocéros du Zimbabwe... Ce « Prélude au crépuscule d'une faune » laisse entendre que, faute de sauvegarde, il ne reste que des lambeaux de la grande faune africaine qui était connue au XIXe siècle. Un constat alarmiste, mais des images impressionnantes.

ARTE

23.00 Profil : Oscar Niemeyer
Architecte de la ville nouvelle de Brasilia, domicilié à Rio, cette personnalité de quatre-vingt-treize ans fidèle aux révolutions de son siècle réalise une architecture de courbes, qui traduit sa passion du corps des femmes et son amour invétéré pour la liberté. Documentaire sur une passion et sur l'exaltation de l'intuition juste de Niemeyer, et sur sa maîtrise de toutes les techniques de la modernité.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MERCREDI 31 JANVIER 2001

A la Clef d'or

par Pierre Georges

Parfois il arrive qu'un accusé un peu à bout d'arguments tente de justifier ses éventuels méfaits, le fait par exemple d'avoir vaguement estourbi son conjoint, par la phrase définitivement absolutoire : *« Je ne sais pas ce qui m'a pris, monsieur le président. J'avais complètement perdu la tête. »*

Christine Deviers-Joncour, prévenue de la République, n'en est certes pas arrivée à ces fâcheuses extrémités. Et elle n'a point, dans un instant d'égarement, occis son flamboyant compagnon. Mais, devant le tribunal correctionnel de Paris, mardi, poussée dans ses ultimes retranchements et défense, elle a eu cet aveu déchirant : *« A un moment, je crois que j'ai perdu totalement la notion de l'argent. J'entendais parler de millions à longueur de journée. »*

C'est terrible, cela, la perte de notion de l'argent. Un vrai fléau social ! Un drame humain bouleversant ! Imaginez notre cliente, madame la présidente. Elle vivait heureuse, sans soucis, sans préoccupations autres que celle, valeureuse, de mener une vie édifiante et exemplaire et que cette autre, ordinaire, de boucler ses fins de mois ! Et voici que, pour son malheur, le doigt de Dieu, ou de l'un de ses coadjuteurs, et le doigt d'Elf la désignent pour la plus périlleuse, la plus admirable des missions. Voici que les millions lourds et les millions encore, et les millions toujours, dizaine après dizaine, lui tombent sur le râble. Voici, comme dit le poète, que cette jeune femme submergée par cette avalanche et nonobstant amoureuse ne compte plus. Quand on aime...

Pauvre petite fille très riche ! Trop riche ! Ah, comme l'on voudrait être avocat et plaider l'over-richesse ! Faire pleurer les pierres et les magistrats sur ce sort injuste et cruel des gens devenus trop vite trop fortunés. Sur cette incroyable situation qui fait que, quand les bornes de l'argent facile sont franchies, les limites des comptes sont dépassées. Sur ce grand malheur de voir les millions valser, la danse des millions, comme petits pains, à Elfville !

Surtout qu'en cette épreuve sans cesse plus cruelle – après les millions, les cartes bancaires, après les cartes une humble soupente rue de Lille, dite le logis à la Clef d'or, presque l'enseigne d'un cabaret – la malheureuse ne put compter sur son compagnon de cœur. Cet homme dont chacun, et d'abord lui-même, dit qu'il sait compter, cet homme qui a, par atavisme et chromosomique souci, *« un rapport paysan avec l'argent »,* cet homme-là donc ne vit rien, ne dit rien, n'entendit rien. Tout à la grâce de sa belle, il n'en discerna point la subite, démesurée et inexplicable fortune. Tout à son bonheur, il ne s'étonna pas, n'en usa pas et calcula encore moins. Car après tout mieux vaut avoir une maîtresse belle, en bonne santé et fortunée que...

Voilà le brouet, le fabliau qu'on pourrait vous servir, madame la présidente : Christine ou les infortunes de la richesse ! Sauf votre respect ce serait se moquer allègrement de votre toque et de la bobine du pauvre monde ! Car si cette chronique a le moindre objet, ce sera de dire combien ils sont nombreux, par les temps politiques et judiciaires qui courent, ces martyrs de l'argent trop facile, ces accablés de la fortune, ces pauvres victimes du loto affairiste !

La France et l'Italie décident de rouvrir le tunnel du Mont-Blanc en septembre

La construction du TGV Lyon-Turin et du tunnel sous les Alpes est acquise

TURIN (Italie)
de notre envoyée spéciale

Depuis dix ans, le projet de TGV Lyon-Turin passionnait les esprits, suscitant un vif rejet des habitants du Val de Suse où arriveraient les trains. Lundi 29 janvier, à Turin, pour le vingtième sommet bilatéral, en présence de Jacques Chirac et Lionel Jospin, ainsi que de Giuliano Amato, le président du conseil italien, les ministres respectifs des transports ont enfin ratifié un accord. *« C'est une journée historique »*, a commenté Jean-Claude Gayssot.

Mais si, dans son principe, la construction d'un tunnel de 52 km sous le Fréjus et des voies sur un parcours de 254 km d'ici à 2015 représente un pas de géant dans *« la suppression de la dernière frontière européenne »,* ses modalités d'application restent à définir. Ce sera au *« promoteur »,* selon les termes du nouvel accord, c'est-à-dire un comité paritaire italo-français, de proposer solutions techniques et plans de financement. Côté italien, on demande à faire d'emblée un tunnel à deux voies (dites *« tubes »*), l'une pour les passagers, l'autre pour les marchandises et le ferroutage, alors que les autorités françaises envisageaient un chantier en deux étapes et beaucoup plus long. *« Mon sentiment,* s'est limité à préciser M. Gayssot, *est que la décision future retiendra le double tube, et qu'en tout cas ce sera fini pour 2015. Au-delà, il y aurait saturation du trafic TIR* [transports longue distance] *sur la route, ce que nous voulons éviter. »*

FINANCEMENT DANS LE FLOU

Le type de financement pour cet énorme chantier reste dans le flou. L'UE pourrait y participer à hauteur de 10 % ; les fonds publics seraient fournis à égalité par les deux pays, qui feraient appel à des fonds privés complémentaires. La faillite de la société de construction du tunnel sous la Manche risque de décourager les épargnants de réitérer l'aventure. De grandes firmes pourraient se mettre sur les rangs.

Cet accord ferroviaire a permis de débloquer un autre problème en suspens, celui de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, *« en septembre 2001 »,* selon M. Amato. *« Après que seront satisfaits tous les examens de sécurité »*, dit-on, et en introduisant une limite au trafic des TIR.

Les deux pays sont convenus, d'autre part, de lancer un programme d'observation de la Terre, avec la mise en place entre 2003 et 2006 de quatre satellites-radars et de deux satellites optiques, capables de voir des détails inférieurs au mètre. Après avoir débattu de coopération judiciaire, puis de sécurité maritime (la catastrophe de l'*Erika* n'étant pas près d'être oubliée), les deux délégations ont inauguré l'université italo-française, virtuelle car faite de réseaux, et dont le siège est à Turin. M. Amato s'est félicité de *« ce sommet exceptionnellement fructueux »*. M. Chirac y a ajouté son *« approbation sans réserve à la préparation italienne du G 8 à Gênes en juillet 2001 »,* et Lionel Jospin soulignait tout *« le plaisir »* pris à cette séance au Palazzo Reale.

Danielle Rouard

Report au 29 mars de la date limite pour la déclaration des revenus 2000

SELON nos informations, la date limite d'envoi à l'administration fiscale des déclarations de revenus 2000 a été repoussée du 15 au 29 mars. Les contribuables recevront leur déclaration dans la première quinzaine de mars et auront donc jusqu'à la fin du mois pour les remplir et les réexpédier.

La décision du Conseil constitutionnel, le 19 décembre, d'invalider la ristourne sur la CSG et le choix du gouvernement de remplacer cette mesure par la création de la « prime pour l'emploi » ont contraint le ministère de l'économie et des finances à rédiger, à la dernière minute, une nouvelle version de l'imprimé de déclaration des revenus, qui fait apparaître de nouvelles rubriques (durée de travail, revenus d'activité et de chômage).

Le « bon à tirer » pour les déclarations de revenus 2000 est donc parti un peu plus tard que prévu à l'Imprimerie nationale. Les personnels des centres des impôts n'ont pas encore été informés des modalités de la prime pour l'emploi, qui doit être présentée en conseil des ministres mercredi 31 janvier.

La loi reconnaissant le génocide arménien est promulguée

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a promulgué, lundi 29 janvier, la loi reconnaissant le génocide arménien, définitivement adoptée par les députés le 18 janvier (*Le Monde* du 19 janvier). L'article unique, publié au *Journal officiel* du 30 janvier, dispose que *« la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 »*. C'est le dernier épisode d'un feuilleton qui a duré plus de deux ans. Depuis le premier vote de la proposition de loi à l'Assemblée nationale, en mai 1998, les deux têtes de l'exécutif s'étaient montrées réticentes à reconnaître le génocide des Arméniens par la Turquie, par souci de préserver les relations diplomatiques et commerciales avec l'Etat turc. Le 13 décembre 2000, lors d'un concert de Charles Aznavour, auquel il assistait, M. Chirac s'était toutefois engagé à promulguer la loi devant plusieurs témoins. Au lendemain du vote définitif par les députés, la Turquie a rappelé son ambassadeur.

AFP : le vote du budget 2001 est reporté

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE (AFP), réuni lundi 29 janvier, a reporté le vote du budget 2001 au 14 février, le temps de consulter la commission financière de l'agence. Le nouveau PDG, Bertrand Eveno, a présenté un budget 2001 en *« léger excédent de 10 millions de francs »*, mais a proposé une acrobatie comptable, *« conforme*, selon lui, *aux règles de l'agence »*, en suggérant 150 millions de francs de provisions pour risques, au titre de l'exercice 2000. Confronté à une situation très *« tendue »* de trésorerie, M. Eveno a sollicité un prêt participatif du gouvernement d'environ 150 millions de francs. Il a enfin présenté un plan de développement 2001-2004, basé sur une croissance annuelle de 13 % du chiffre d'affaires, grâce au développement de l'information économique, du multimédia et de la photo.

DÉPÊCHES

■ **CALENDRIER 2002 : le gouvernement n'a pas programmé** avant les élections municipales des 11 et 18 mars la lecture définitive de la proposition de loi sur le report des élections législatives de 2002 après l'élection présidentielle, selon l'ordre du jour communiqué, mardi 30 janvier, à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale.

■ **JUSSIEU : le tribunal administratif de Paris a rejeté, lundi 29 janvier, la requête en référé** déposée par le comité antiamiante de Jussieu réclamant la fermeture totale et immédiate du campus (*Le Monde* du 27 janvier). Le tribunal relève que « certains bâtiments composant le campus ne sont pas conformes aux normes de sécurité et que cette situation nécessite des mesures plus sévères ». Néanmoins, il rejette la demande du comité *« dès lors qu'elle inclut des bâtiments où la sécurité est suffisamment assurée »*.

CHRISTIAN OSTER
à l'occasion de la parution d'
Une femme de ménage
(Ed. de Minuit)
sera à la librairie
Compagnie
le jeudi 1er février
à partir de 18h.
58, rue des Écoles, Paris 5e
Tél. 01 43 26 45 36

À NOS LECTEURS. Une grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Tirage du *Monde* daté mardi 30 janvier 2001 : 509 518 exemplaires. 1-3

L'EDITION 2001 EST EN LIGNE.

Interactif, facile à personnaliser, Le Monde.fr offre dès sa page d'accueil les informations essentielles du moment, enrichies de nombreux dossiers spécifiques, de documents multimédias et de chaînes thématiques.

Le Monde.fr